LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVII — NO 259

MONTRÉAL, LUNDI, 7 NOVEMBRE 1966

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux. Averses ou chutes de neige en fin de journée.
Maximum hier : 41
Maximum aujourd'hui : 40

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR
S. WILLIBRORD

F. PILON
INC.
Fournitures de bureau

M. Martin, au camp d'Auschwitz:

"Les Canadiens feront tout pour conjurer la notion de guerre..."

VARSOVIE — M. Paul Martin, ministre des affaires extérieures du Canada qui séjourne en Pologne depuis samedi, s'est rendu hier à Auschwitz où il a visité l'ancien camp de concentration. M. Martin a déposé une gerbe au "mur de la mort" qui est le monument provisoire à la mémoire des 3 millions de personnes qui furent exterminées dans le camp pendant l'occupation.

"Après cette visite d'Auschwitz, a écrit le ministre dans le livre d'or du musée, je ne puis surmonter mes sentiments d'effroi et d'horreur devant les méthodes nazies. Le peuple canadien fera tout ce qu'il peut et tout ce qu'il faut pour conjurer la notion de la guerre considérée comme instrument de la politique nationale. Nous devons travailler de toutes nos forces pour maintenir dans le monde une paix durable".

M. Paul Martin a été, dans l'après-midi, l'hôte de la municipalité de Cracovie. Il a souligné, dans un toast, la "volonté commune de la Pologne et du Canada d'oeuvrer pour la cause du progrès et de la sécurité".

Le ministre canadien qui a rejoint Varsovie hier soir après avoir visité la vieille cité de Cracovie, ancienne capitale de la Pologne, aura ce matin, un second entretien avec M. Adam Rapacki, son homologue polonais.

M. Martin, qui a été accueilli par M. Rapacki, séjournera en Pologne jusqu'au 9 novembre, avant de gagner Moscou.

La presse polonaise qui souligne que la visite de M. Martin a été précédée, au cours des derniers mois, de celles du sous-ministre des affaires extérieures et du ministre du commerce, insiste sur le fait que le Canada s'est prononcé contre la prolifération des armes nucléaires.

Si les journaux constatent que le Canada "est d'accord avec les Etats-Unis sur les causes du conflit vietnamien", ils notent en revanche qu'Ottawa a "appelé le président Johnson à arrêter les bombardements, en dépit du protocole bilatéral qui enjo[illegible] aux deux parties de ne p[illegible]aire de critique publique de la politique du partenaire".

Enfin, après avoir salué la volonté du Canada d'approfondir ses relations avec les pays socialistes, la presse rappelle que les deux nations sont membres de la Commission de contrôle instituée au Vietnam en vertu des accords de Genève.

Les échanges commerciaux entre le Canada et la Pologne font apparaître un solde en faveur du Canada : le volume des importations polonaises a atteint, en 1965, la somme de $26,342,000 dont $19,000,000 pour les seules céréales, celui des achats polonais au Canada, $10,342,000.

La N.-Ecosse appuie Diefenbaker qui entend rester chef du parti

HALIFAX — Stimulé par l'accueil chaleureux qu'il a reçu des conservateurs de la Nouvelle-Ecosse, M. Diefenbaker a signifié son intention de conserver la direction du parti: "J'y resterai aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour empêcher ce parti de retourner à l'époque de la Réaction", s'est-il écrié devant quelque mille partisans qui l'ont ovationné au congrès annuel de l'Association conservatrice de la Nouvelle-Ecosse.

Au terme d'un discours presque entièrement consacré à fustiger les politiques du gouvernement libéral, le leader de l'opposition a abordé le problème qui le touche de plus près: "Ils disent: retournons à la bonne vieille époque . . . mais qu'advint-il aux républicains de Goldwater aux Etats-Unis . . . lorsqu'ils tentèrent de ramener le pays au 19e siècle? Voulez-vous retourner à la bonne vieille époque où nous avions quatre leaders en cinq campagnes électorales et que nous tentions d'accroitre nos effectifs de 41 députés à la Chambre?"

M. Diefenbaker se trouvait ici en milieu sympathique et il a tenu à remercier ceux qui l'ont aidé: "Je veux rendre hommage à votre immense loyauté", a-t-il dit à ces conservateurs qui ont balayé 10 des 12 sièges de la Nouvelle-Ecosse aux élections de 1965. "Nul dans ce pays n'a fait plus pour le parti national que le premier ministre Robert Stanfield. M. Stanfield et le premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard ont démontré ce qu'il était possible de faire." Rappelons que les quatre sièges fédéraux de l'Ile du Prince-Edouard sont allés aux conservateurs en 1965. Mais le premier ministre Walter Shaw a essuyé la défaite aux élections provinciales, l'été dernier.

M. Diefenbaker a reçu un appui d'une autre nature en fin de semaine par la réélection de M. Maurice Flemming à la présidence de l'Association des conservateurs de la Nouvelle - Ecosse. Ordinairement, les présidents sont élus par acclamation mais, cette année, M. Finlay MacDonald briguait les suffrages à la présidence et s'était publiquement engagé à appuyer le régime préconisé par M. Dalton Camp, président national, en faveur d'une révision régulière du leadership du parti. On sait que cette question divise présentement le parti. Aussi, la défaite de M. MacDonald est-elle interprétée comme un appui à M. Diefenbaker et aux adversaires de M. Camp.

Dans le discours qu'il a prononcé avant son élection à la présidence, M. Flemming a déclaré qu'il s'était délibérément abstenu d'évoquer des questions d'envergure nationale. "Nous pouvons assurément favoriser la croissance de ce parti sans recourir à l'assassinat politique".

Le congrès a adopté à l'unanimité une résolution présentée par le comité exécutif et exprimant "sa reconnaissance et sa confiance à l'égard de M. Diefenbaker, de M. Stanfield, des députés fédéraux et des députés à l'Assemblée législatives".

Fort de cet appui, M. Diefenbaker a attaqué les libéraux dans plusieurs secteurs, notamment la défense, l'inflation, les soins médicaux et ce qu'il appelle le "républicanisme rampant".

"Pensez-vous que ce parti en viendra à favoriser l'abolition de la Couronne ?" a-t-il demandé à l'assemblée qui, à l'unanimité, lui a répondu NON.

"Les libéraux, a-t-il dit, s'emploient à saper notre héritage: ils ont retranché le mot royal de la Marine royale du Canada; ils ont éliminé le mot royal de l'aviation du Canada. Ils ont fait un gâchis digne de M. Hellyer ("They've made a Hellyer of a mess"). M. Diefenbaker a ajouté: "Nous entendons assurer le maintien de nos liens étroits avec la Couronne. Nous n'admettrons pas le minage clandestin de notre héritage et de nos traditions."

Au sujet de l'unification des forces armées, le chef de l'opposition a poursuivi en ces termes: "Je suis opposé à l'idée de reléguer nos forces armées à l'état de brigade internationale en uniforme vert olive." La nouvelle loi de la défense, a-t-il dit, précise que tout officier ou soldat peut être attaché à la force armée d'un autre Etat. "Or, cela ne s'est jamais vu dans l'histoire."

A propos du coût de la vie, M. Diefenbaker a déclaré : "Nous nous rapprochons dangereusement d'une situation qui s'est produite en 1955 et 1956. Nous avions alors averti qu'il y aurait une récession, mais le gouvernement libéral affirma qu'il n'en serait pas ainsi. Aujourd'hui, les libéraux ont d'abord prétendu qu'il n'y avait pas d'inflation, puis disent maintenant que les consommateurs ne savent pas faire leurs achats."

Au chapitre de l'assurance-maladie, M. Diefenbaker a dit: "M. MacEachen a promis l'assurance-maladie pour le 1er juillet 1967, mais le ministre des finances a dit NON et le premier ministre a dit qu'il était en accord avec le ministre des finances. Je sympathise avec le ministre de la santé. Il n'est pas agréable de sentir à la Chambre que le tapis nous glisse sous les pieds."

LÉVESQUE DEVANT LES GASPÉSIENS:

Le plan du BAEQ, ce n'est pas pour demain!

par Evelyn DUMAS-GAGNON

Tout indique que le présent gouvernement du Québec ne donnera pas suite immédiatement au plan d'aménagement régional de la Gaspésie proposé par le BAEQ, a déclaré hier soir M. René Lévesque au banquet de l'Association des Gaspésiens de Montréal.

Parlant pendant une heure trente devant un auditoire qu'une très mauvaise acoustique et l'envie de passer rapidement à la partie "dansante" de la soirée rendaient de plus en plus impatient, le député a insisté sur l'urgence de mettre en oeuvre les recommandations du FAEQ et le danger que cela ne se fasse pas sous le régime actuel.

"Après cinq mois, ça commence à faire un portrait d'un gouvernement", a-t-il dit, après avoir choisi trois exemples pour prouver sa thèse : que le Québec a présentement un régime conservateur, foncièrement anti-plan, formé d'hommes qui "sont comme poisson dans l'eau, par tempérament et par conviction, dans un climat de parfait laissez-faire". Ces exemples sont ceux de :

- M. Gosselin, ministre des terres et forêts, qui n'a eu rien de plus pressé après son accession au pouvoir que de rassurer les compagnies forestières sur le maintien du statu quo, alors que le plan du BAEQ exigerait qu'on les mette au pas;
- M. Dozois, ministre des affaires municipales, qui favorise le regroupement municipal "vers l'an 2000" alors que le plan du BAEQ place ce regroupement parmi les priorités de la région Bas-St-Laurent - Gaspésie - Iles-de-la-Madeleine;
- M. Bellemare, ministre du travail "qui est à peu près aussi préparé à appliquer une politique de main-d'oeuvre moderne qu'à devenir pape" et qui "sauf erreur, a laissé nommer — ou a poussé — à la direction générale de la fonction publique son sous-ministre adjoint qui était venu au ministère du travail uniquement pour mettre sur pied cette politique".

Quant au premier ministre Johnson "il a le droit d'exister, pour le malheur du Québec", mais tandis qu'il ne perd pas une chance de glorifier la "free enterprise" traditionnelle, "Il n'a rien trouvé à dire de marquant, en cinq mois, sur les intérêts communs et les criants besoins de promotion collective du peuple québécois".

Les hommes du nouveau régime, dit encore M. Lévesque, promettent de faire une politique à la fois harmonieuse et progressiste, sans avoir l'air de se rendre compte qu'il y a "une contradiction absolue entre les deux termes".

En réalité, ils sont captifs de leur clientèle "recrutée en grande partie chez les éléments les plus poujadistes de nos notables de canton", captifs aussi de leur nationalisme verbal dont ils n'ont mesuré ni les échéances, ni les exigences.

Ce nationalisme verbal, M. Lévesque en voit des preuves dans le livre de M. Johnson, "Egalité ou Indépendance" ("un simple ramassis de déclarations échevelées) et dans les commentaires de M. Jean-Noël Tremblay sur la récente conférence fédérale-provinciale ("l'important pour lui c'est si quelqu'un a parlé plus ou moins fort, plus ou moins souvent, et plus ou moins grammaticalement").

Ce genre de nationalisme conduira le nouveau gouvernement, affirme M. Lévesque, à refuser ou négliger de conclure les ententes indispensables avec Ottawa pour la mise en oeuvre du plan du BAEQ, sous prétexte de conserver son indépendance à l'égard du fédéral.

Un gouvernement qui voudrait vraiment donner suite à ce plan, qui représente un "départ historique" pour le Québec, devrait immédiatement passer des accords avec les divers "morceaux" du fédéral qui sont impliqués (ARDA, transports, main-d'oeuvre); créer immédiatement et assurer parrallèlement la déconcentration de l'administration provinciale et le regroupement municipal; entreprendre une action intensive du côté de l'information et de l'animation, par exemple en vulgarisant la prose "savante mais extraordinairement pesante" du plan.

Phénomène rare dans son cas, M. Lévesque avait préparé des notes écrites et a justifié la durée de son discours en disant "Une fois que je m'étais donné la peine de faire ce travail là, je voulais le donner en entier".

Il a fait au début une évocation émouvante de son passé gaspésien "on vient toujours de la Gaspésie d'abord, même si après on est de Montréal ... les premières images sont celles qui restent le plus longtemps dans la mémoire".

M. Lévesque a ajouté que ses souvenirs de la Gaspésie ont souvent été à l'origine de ses campagnes politiques, que c'est en grande partie à cause d'une population "pauvre injustement, maltraitée injustement, parce qu'elle était loin ..." qu'il a commencé à s'intéresser à la nationalisation de l'électricité.

Ryan est réélu à Montréal-Nord Marcel Robidas, élu à Longueuil, Dufresne, défait à Trois-Rivières

M. Yves Ryan a été réélu hier maire de Montréal-Nord pour un deuxième mandat. Il a recueilli 5,529 voix contre 2,839 à son adversaire, M. Gérard Chartrand. Au total, 8,500 des 17,969 inscrits se sont prévalus de leur droit de vote.

Dans le quartier Ouest, MM. Ernest Chartrand (809 voix) et Laurence Myers (831 voix) ont été élus échevins. MM. P. Lachapelle et P. Bourassa ont respectivement recueilli 791 et 764 voix.

Dans le quartier Centre, MM. Roland Dupont (1,812 voix) et André Elliott (2,008 voix) ont été élus échevins. MM. Léo Blondin et C. Delisle ont recueilli respectivement 1,690 et 1,471 voix.

Dans le quartier Est, MM. Jean-Paul Lessard (2,161 voix) et Maurice Brunelle (2,227 voix) ont été élus échevins. MM. Raymond Desrochers et M. Boisvert ont respectivement obtenu 951 et 902 voix.

Tous les élus sont membres du Renouveau municipal, équipe de M. Ryan.

A LONGUEUIL

Le candidat du Parti civique, M. Marcel Robidas, a été élu hier maire de Longueuil en l'emportant sur son unique adversaire, le Dr Pierre Jodoin, par une majorité de 239 voix. Fonctionnaire provincial, M. Robidas succède à M. Paul Pratt qui a été maire de cette ville de la rive sud pendant 32 ans. M. Pratt ne s'est pas représenté. Il avait défait le nouveau maire aux élections de 1963. Hier, M. Robidas a obtenu 2,040 voix et M. Jodoin 1,771.

Le parti de M. Robidas a aussi fait élire trois candidats aux postes de conseillers: MM. Jean-Jacques Lemieux, Gilles Gravel et Jacques Bouchard. Deux autres conseillers élus font partie de l'équipe du Dr Jodoin: MM. Jean-Pierre Renaud et Henri Joncas. Le sixième, M. Léo Lafrance se présentait comme indépendant; le parti civique ne lui avait pas opposé d'adversaire.

Voici les résultats par quartiers: Quartier no 1: M. Jean-Jacques Lemieux 333, M. Paul Martel 237; Quartier no 2: M. Gilles Gravel 417, M. Armand Lachapelle 291; Quartier no 3: M. Jean-Pierre Renaud 390, M. Joseph Paré 296; Quartier no 4: M. Henri Joncas 472, M. Jean-Paul Beaulieu 389; Quartier no 5: M. Léo Lafrance 233, M. Paul Viau 212, M. Léo Thivierge 194; Quartier no 6: M. Jacques Bouchard 410, M. Roger Boisvert 157.

Voir page 2 : Ryan

A la suite des postiers, les facteurs approuvent la grève

Le front commun des employés des postes (9,000 facteurs et 11,000 postiers) a maintenant tout en main pour déclencher une grève, vers le 15 novembre. Samedi, le président de l'Union des facteurs, M. Roger Décarie, a rendu public le résultat d'un vote favorable à la grève dans une proportion de 90 pour cent : 7,760 pour, 842 contre, 22 bulletins annulés.

Il y a quelques semaines, l'Union des postiers avait autorisé son exécutif à déclencher la grève n'importe quand après le 15 novembre, si les négociations sur les salaires n'aboutissaient pas. Les deux unions ont fait front commun et déclencheront la grève en même temps si les choses en viennent là.

Les deux unions réclament une augmentation de 50 cents l'heure rétroactivement au 1er octobre, soit 20 pour cent, et veulent négocier une autre augmentation de 19 pour cent l'an prochain.

La Commission du service civil a recommandé une augmentation provisoire de six pour cent pour les postiers (de même que pour 30,000 autres fonctionnaires fédéraux, qui eux réclament une augmentation provisoire de 8 pour cent).

La Chine réclame ses "territoires perdus"

PEKIN — M. Tuan Lo-Fu, vice-ministre chinois de l'enseignement supérieur, a réclamé la restitution à la Chine des "territoires perdus", au cours du meeting anti-soviétique qui s'est déroulé samedi en l'honneur des étudiants chinois expulsés d'URSS, annonce l'agence Chine Nouvelle.

"Nous, Chinois, avons l'esprit de lutte jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Nous sommes décidés par nos propres efforts, à récupérer notre territoire perdu et à nous remettre sur pied dans la famille des nations, a déclaré l'orateur qui n'a toutefois pas précisé de quels territoires il s'agissait.

McNamara envisage une réduction de l'effort américain au Vietnam

JOHNSON CITY (Texas) — Réduction substantielle du nombre d'Américains envoyés combattre au Vietnam, baisse de moitié du nombre d'appelés sous les drapeaux, réduction de la production de bombes et de leur achat par l'armée américaine, telles sont les prévisions optimistes pour 1967 que vient de faire le secrétaire à la défense, Robert McNamara.

M. McNarama qui fit ces déclarations au cours d'une brève conférence de presse à l'issue d'un entretien avec le président Johnson au ranch de ce dernier, déclare se baser pour ces prévisions sur l'étude de la situation militaire qui, selon lui, s'est "stabilisée et s'est considérablement améliorée".

M. McNamara a cependant assorti ses déclarations de conseils de prudence: "Il ne faut pas oublier que nous continuons à faire face à un ennemi obstiné, a-t-il dit, pour combattre cet ennemi, il nous sera nécessaire d'envoyer 40,000 hommes supplémentaires au Vietnam avant la fin de l'année."

En ce qui concerne le nombre des futurs appelés, M. McNamara a rappelé que 200,000 jeunes Américains avaient été recrutés cette année et a prédit que l'année 1967 ne verrait peut-être que 160,000 appelés ou même moins. Il a également déclaré qu'alors que le contingent de nouveaux appelés atteint actuellement 35,000 ou même 50,000 hommes chaque mois, il est possible que ce nombre soit réduit à 25,000 hommes environ par mois au cours des quatre prochains mois.

Production d'armes

En ce qui concerne la production d'armements et munitions, notamment des bombes utilisées au cours des raids aériens au Vietnant, M. McNamara a déclaré que l'administration avait déjà ordonné une baisse de production annuelle de telles armes pour une valeur d'un milliard de dollars et a ajouté qu'une nouvelle réduction était envisagée.

Il y a actuellement 140,000 tonnes de bombes au Vietnam et 140,000 autres tonnes doivent y être envoyées prochainement. En ce qui concerne enfin les raids aériens, M. McNamara a déclaré que 25,000 missions environ étaient effectuées chaque mois au dessus du territoire vietnamien et qu'on ne projetait aucun ac-

Voir page 2: McNamara

Ho Chi Minh écrit à un Américain

HANOI — "Le peuple vietnamien tient en haute estime le peuple américain qui, par tradition, est épris de justice, de liberté et de paix, et souhaite s'associer à sa lutte pour les droits démocratiques et contre la guerre d'agression au Vietnam", écrit le président Ho Chi Minh en réponse à la lettre qui lui a été adressée par un citoyen américain, M. Jeff Turner, résidant à Frement, en Californie.

Dans cette réponse, diffusée par l'agence nord-vietnamienne d'information, le président Ho Chi Minh déclare être convaincu que la "lutte pour la justice" menée par le peuple américain sera couronnée par "la victoire". "Par leur guerre au Vietnam et leurs crimes contre le peuple vietnamien, déclare-t-il, les impérialistes américains ont gravement entaché l'honneur des Etats-Unis et ont infligé de lourdes pertes au peuple américain. Le peuple vietnamien est résolu, quant à lui, à lutter pour son indépendance et sa liberté, menacées par les agresseurs".

L'agence nord-vietnamienne d'information précise que, tout comme M. Jeff Turner, de "nombreux citoyens américains ont envoyé au président Ho Chi Minh des lettres exprimant leur sympathie au peuple vietnamien et leur sincère regret devant le fait que les deux pays soient en guerre".

Nixon accuse McNamara de créer une fausse impression

NEW YORK — M. Richard Nixon, ancien vice-président des Etats-Unis, a déclaré dimanche dans une interview télévisée que la réduction des effectifs américains combattant au Vietnam et la baisse du nombre d'appelés sous les drapeaux annoncés samedi par M. Robert McNamara à l'issue d'un entretien avec le président Johnson créraient la "fausse impression" que l'effort américain sera réduit dans la guerre.

En fait, a-t-il dit, cette déclaration signifie que le nombre d'Américains au Vietnam sera porté à 500,000 hommes l'année prochaine.

M. Nixon a accusé le secrétaire à la défense et le président Johnson de vouloir tromper l'opinion publique américaine. Il a reproché à M. McNamara d'être devenu le "pantin politique" du président et à M. Johnson de se livrer à de la "démagogie à bon marché" en refusant d'accepter les objections faites à sa politique au Vietnam.

M. Nixon a demandé que le niveau des forces combattantes (de terre) au Vietnam soit limité à 400,000 hommes et que, par contre, un plus grand effort soit porté sur les actions aériennes et navales contre le Nord-Vietnam, ainsi que l'a suggéré l'ancien président Eisenhower.

Tout en continuant de s'opposer aux décisions des évêques, les mouvements d'A.C. leur feront des contre-propositions

par Jean FRANCOEUR

STE - THERESE - DE - BLAINVILLE — Les mouvements d'Action catholique de milieu ont maintenu en fin de semaine leur ferme opposition aux décisions prises par l'épiscopat canadien touchant le financement et les structures de l'Action catholique du secteur français.

Ils ont, par contre, décidé de ne pas rompre les ponts et d'accueillir favorablement le geste de conciliation que constitue la création par les évêques d'un "comité de liaison" dont la présidence a été confiée à M. l'abbé Jean-Marie Lafontaine.

C'est en ce sens qu'ils ont formulé, samedi et dimanche, un groupe de contre-propositions qu'ils entendent soumettre aux membres du comité de liaison au cours d'une réunion prévue pour mercredi soir.

Tels sont les points principaux qui se dégagent d'une conférence de presse à laquelle ont pris part cinq des six mouvements concernés, et que présidait M. Jacques Champagne, secrétaire national du Mouvement des travailleurs chrétiens.

Cette conférence avait été convoquée à l'issue d'une réunion de deux jours des conseils nationaux des mouvements, qui ont tenu simultanément leurs assises au séminaire de Sainte-Thérèse.

Seule, la J.E.C. manquait à ce rendez-vous avec la presse, les membres de son conseil n'ayant pu disposer assez tôt d'un ordre du jour passablement plus chargé; mais tout indiquait que les positions qu'adopterait ce mouvement ne différeraient pas substantiellement de l'orientation générale prise par les autres.

Dans l'ensemble, et à quelques nuances près, les conseils nationaux de tous les mouvements, composés de trois délégués de chacun des diocèses, ont endossé les positions prises par leurs dirigeants nationaux depuis le début de la crise provoquée par les décisions de l'épiscopat.

"Cet appui des conseils, a précisé M. Jacques Champagne, porte aussi bien sur les protestations que nous avons élevées contre ces décisions que sur le fait que nous ayions e u recours à l'opinion publique pour faire valoir notre point de vue."

Au sujet du "comité de liaison", créé la semaine dernière par la commission épiscopale d'Action catholique et d'apostolat laïc, les porte-parole des mouvements ont déclaré qu'il s'agissait là "d'une heureuse initiative" et d'un geste susceptible de favoriser la reprise d'un dialogue avec l'épiscopat.

Tous les conseils se sont déclarés prêts à collaborer avec ce comité dans le but de trouver des solutions satisfaisantes à l'impasse actuelle.

La semaine dernière, les mêmes porte-parole avaient laissé entendre qu'un tel comité de liaison serait inutile si les membres qui le composent n'étaient que des "commissionnaires" et qu'il vaudrait mieux en pareil cas discuter directement avec les évêques.

Un premier contact a été établi, en fin de semaine, avec les membres du comité, qui, outre l'abbé Jean-Marie Lafontaine, comprend également Me Louis Lamontagne, avocat, et Charles-Edouard Lebrun, homme d'affaires.

"Il nous est apparu que le mandat des membres du comité est plus large que ne le

Voir p. 2: Tout en continuant

L'aumônier national songe à démissionner

STE-THERESE - DE-BLAINVILLE. — L'aumônier national de l'Action catholique canadienne, Mgr Roland Potvin, qui a été confirmé dans ses fonctions à la mi-octobre dernier par l'épiscopat canadien, a décidé de remettre sa démission, avons-nous appris, dimanche, de sources sérieuses.

Mgr Potvin a fait part de cette intention à l'issue d'une réunion de tous les aumôniers (ou directeurs ecclésiastiques) des comités diocésains d'Action catholique) qu'il avait lui-même convoqués dans le but de les consulter au sujet des difficultés qui sévissent présentement dans ce secteur.

Invités à commenter cette nouvelle, les porte-parole des mouvements d'Action catholique de milieu ont déclaré que ce geste de la part de l'aumônier "pourrait être un commencement de solution à certains problèmes".

"Ce n'est pas une démission que nous aurions souhaitée Il y a à peine trois mois, alors

Voir page 2: L'aumônier

LES 4 EX-DIRIGEANTS:

"Nous avons bel et bien été congédiés"

En réponse à un communiqué récent du secrétaire de l'épiscopat, les quatre membres du secrétariat national de l'Action catholique canadienne, Denyse Gauthier, Céline Roy, Réginald Grégoire et Jean-Claude Leclerc, ont affirmé en fin de semaine qu'ils avaient bel et bien tous été "mis à pied".

Dans son communiqué, l'abbé Charles-E. Mathieu se demandait quelles pouvaient être les raisons qui avaient poussé les quatre dirigeants à quitter leur travail "du jour au lendemain, sans en parler à personne".

"Notre réponse à cette question est claire, répondent les principaux intéressés: nous avons été relevés de toute fonction et de toute responsabilité au secrétariat national de l'A.C."

Voir page 2: Les dirigeants

Deux livres de saucisses: $2.98

EDMONTON. — Stan Daniels a l'intention de se rendre à Ottawa, "sur le pouce" si nécessaire, pour montrer au premier ministre Pearson deux livres de saucisses de boeuf.

La viande a été achetée à la réserve indienne de Fox Lake, à 350 milles au nord-ouest d'Edmonton, au prix de $2.98. A Edmonton, la saucisse en question n'aurait coûté que $0.39 la livre.

Un employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson a remboursé M. Daniels jeudi en déclarant que la surcharge sur la viande avait été involontaide. Mais M. Daniels a expliqué vendredi, pour prouver que le prix de la saucisse avait été fixé tel volontairement, qu'il pouvait montrer une photographie de l'étiquette marquée $2.98 ainsi qu'un reçu au même montant, vérifié auprès du caissier. Il a ajouté que le rôti de ronde, vendu à 39 cents la livre à Edmonton, coûtait $1.33 à Fox Lake, réserve qui compte quelque 400 Indiens Cris, la plupart vivant d'assistance sociale.

M. Daniels partira pour Ottawa aujourd'hui, apportant ses saucisses à M. Pearson, avec l'intention de lui raconter ce qui se passe à Fox Lake.

Les dirigeants

(Suite de la première page)

Ils précisent que les membres du comité exécutif de l'A.C.C. eux-mêmes, au cours d'une réunion tenue le 18 octobre où ils ont été saisis de la décision de l'assemblée plénière des évêques, ont "immédiatement et unanimement" compris que l'organisme sur lequel ils siégeaient n'existait plus.

C'est également au cours de cette réunion que l'exécutif en est arrivé à la conclusion que les membres du secrétariat étaient renvoyés.

"Aucune des personnes présentes, y compris l'aumônier national, Mgr Roland Potvin, et le président national, Me Renaud Chapdelaine, n'a formulé le moindre doute sur cette conclusion", ajoutent les dirigeants.

Il avait même été question d'une indemnité de licenciement au cours de cette rencontre. L'aumônier et le président, tous deux confirmés dans leur fonction par l'épiscopat, avaient alors déclaré que cette question serait réglée "avec humanité", mais qu'il fallait d'abord attendre l'avis de la commission épiscopale de l'Action catholique et de l'apostolat laïque.

C'est par la voie des journaux, poursuivent-ils que nous avons appris, avec quelque surprise, que les gestes posés n'avaient pas, dans l'esprit de la commission épiscopale, une valeur "officielle".

"Il nous semble superflu toutefois de nous attarder sur le sens et la portée que le communiqué (de l'abbé Mathieu) donne à certains mots, étant donné que les gestes posés, "officiels" ou pas, étaient tout à fait réels et, placés dans leur contexte, revêtaient une signification évidente pour toutes les personnes impliquées", concluent les dirigeants.

Le communiqué du secrétaire général de l'épiscopat canadien que LE DEVOIR résumait dans son édition de jeudi dernier affirmait notamment que les mouvements d'Action catholique spécialisés avaient déjà donné par écrit un avis favorable à une réduction du personnel et admis la possibilité de limiter le secrétariat national à un seul membre.

"Mais les membres de la commission épiscopale, désireux de respecter les personnes, et se réservant le droit légitime d'interpréter eux-mêmes l'application de leurs décisions et d'en mesurer les conséquences, avaient décidé d'étudier plus tard la situation concrète avec les personnes concernées, en prenant à cet effet le temps et les moyens (financiers et autres) nécessaires".

Le communiqué de l'épiscopat ajoutait qu'au moment de la promulgation des décision des évêques, la commission épiscopale avait déjà précisé quelques propositions concrètes de maintien d'emploi à être présentées à deux des quatre dirigeants en question, M. Réginald Grégoire et Mlle Denyse Gauthier.

"La commission comptait également étudier la situation avec les deux autres responsables. Mais tout cela fut rendu impossible par le soudain arrêt de travail et le départ précipité des intéressés", concluait l'abbé Mathieu.

Ryan

(Suite de la première page)

Tous ces résultats sont complets mais il y aura recomptage officiel aujourd'hui.

TROIS-RIVIERES. — Les premiers résultats de l'élection municipale de Trois-Rivières hier indiquaient la défaite pour le maire sortant, M. Gérard Dufresne, et son équipe. Les résultats de 37 bureaux de scrutin sur 76 donnaient à l'adversaire du maire sortant, M. René Matteau, une majorité de 701 voix, et aucune majorité aux candidats de M. Dufresne. Le maire sortant a concédé vers 9h. 30 la victoire à son adversaire.

A 9h. 30, le maire sortant avait obtenu 1,066 voix et son adversaire M. Matteau, 2,667. Il y avait 16,545 électeurs. Pour la première fois, les électeurs votaient à tous les postes de conseillers et à celui de maire. Comme il y avait 8 postes de conseillers, les électeurs ont voté pour neuf des 28 candidats.

DU SOLEIL EN BOUTEILLE
Agent général pour le Canada: J. Alfred Guimet, Montréal

Trois morts

(Suite de la page 3)

"L'ironie du sort veut que les travaux de réfection des glissières de sécurité (balustrades) sur ce pont soient entrepris dès demain (lundi) par Sauvé Construction Ltée. On a fait grand état en certains milieux du genre de glissières de sécurité actuellement en place sur ce pont.

Je crois donc de mon devoir de rétablir les faits. Quand ce pont fut dessiné en 1957, il est admis que les ingénieurs ont respecté les règles de l'art et toutes les normes à leur disposition, soit celles établies par l'"American Association of States Highway Officials". A la suite de recherches faites par le ministère de la voirie, ce dernier a suggéré des améliorations de sécurité.

"L'Office a décidé, dès janvier, d'accepter les modifications suggérées et autorisait ses ingénieurs à préparer des plans en vue d'accroître la sécurité des glissières de ses ponts. En conséquence, on accepta à la fin d'avril les plans et devis soumis. Des appels d'offres furent lancés par voie de soumissions publiques, comme l'exige la loi. Finalement à la fin du mois de juin, on accepta l'offre la plus basse. On était sur le point de donner l'ordre de commencer les travaux, lorsqu'on apprit que les travaux entrepris par la Ville de Montréal et le ministère provincial de la voirie sur les ponts de Cartierville et Viau créeraient des embouteillages que seul notre pont pouvait alléger.

"Il fut donc décidé, après avoir appris que cette situation ne durerait qu'une trentaine de jours, de retarder nos propres travaux de réfection. Nous avons alors décidé de maintenir les limites réduites de vitesse imposées durant l'hiver et d'accroître la surveillance. Les sommations aux infractions, trois fois plus nombreuses depuis, prouvent l'efficacité des précautions prises.

"Ce n'est qu'en septembre dernier que la situation redevint normale. Nous pouvions alors entreprendre les travaux de réfection. Toutefois, cette date tardive nous oblige à renégocier avec l'entrepreneur choisi à cause de l'exécution de ces travaux par temps froid. Cette entente ayant été approuvée de part et d'autre, nous avons demandé les autorisations nécessaires au Conseil de la trésorerie, comme le veut la loi.

"Cette autorisation nous parvint le 28 octobre dernier et comme je l'ai dit au début les travaux doivent commencer dès demain, lundi le 7 novembre."

Tout en continuant

(Suite de la première page)

précisait le communiqué de l'épiscopat annonçant sa création ; il semble que ceux-ci ont vraiment le mandat de chercher avec nous des solutions aux problèmes actuels", a souligné M. Champagne.

Quelles sont les propositions, élaborées en fin de semaine, que les mouvements soumettront mercredi aux membres du comité de liaison des évêques ?

— Les mouvements d'Action catholique de milieu demanderont d'abord qu'il leur soit permis de continuer de travailler ensemble à l'intérieur de structure de coordination nationale, et non d'être fondus dans le vaste "comité provisoire" décrété par les évêques ;

— que cette structure de coordination soit pourvue d'un secrétariat avec un secrétaire à temps plein ;

— que la première tâche de ce secrétariat soit de terminer le travail d'une commission mise sur pied, il y a un an, dans le but de préciser la nature et le champ d'action de l'Action catholique de milieu.

Les porte-parole des mouvements ont précisé que leurs contre - propositions ne signifiaient pas le rejet total de toute forme de coordination avec les autres mouvements d'apostolat laïque (notamment les mouvements connus jusqu'à tout récemment sous les noms de "Ligue du Sacré-Coeur" et de "Dames de Sainte-Anne").

Les mouvements d'Action catholique de milieu, tout en repoussant le "comité provisoire" créé par l'épiscopat, dans sa composition aussi bien que dans son mandat, ont affirmé qu'ils accepteraient volontiers de participer à une recherche visant à préciser les modalités d'une coordination à l'échelle de tout l'apostolat des laïcs.

Au cours de leurs assises de fin de semaine, les mouvements ont également maintenu leur demande d'aide financière supplémentaire pour le présent exercice. Seule, la Jeunesse rurale catholique a réussi à effectuer dans son budget, des coupures s'élevant au total à quelque $2,000. La demande la plus forte vient de la JEC; elle est de l'ordre de $37,000.

Une fois émoussée une première pointe d'agressivité à l'ouverture des assises, samedi matin, les conseils nationaux des mouvements, comme ont pu le constater les journalistes qui pouvaient y circuler librement (sauf à la JEC qui a décrété pendant quelques heures le huis-clos), se sont déroulés dans une atmosphère de modération et de maturité remarquable.

Si la discussion a pu paraître laborieuse, austère même à certains moments en raison de la nature des questions en cause, elle s'est constamment maintenue dans la ligne d'une recherche positive de solution de la crise qui déchire les mouvements depuis la mi-octobre.

Les Américains ont lancé hier Lunar Orbiter 2

CAP KENNEDY —Une fusée "Atlas-Agena" porteuse d'un futur satellite photographique de la lune a été lancée dimanche du Cap Kennedy.

Il s'agit du "Lunar Orbiter 2" qui pèse 850 livres. A partir du 18 novembre, ce véhicule doit prendre environ 400 photographies de la lune. Ces clichés seront pris entre une altitude de 28 milles — périlune — et de 1,150 milles — apolune.

Le premier "Orbiter" lancé au mois d'août, a transmis à la terre 215 bonnes images de la lune. Ces dernières concernent neuf sites de débarquement possibles de cosmonautes américains, entre les derniers mois de l'année prochaine et la fin de 1969. Beaucoup plus perfectionné que son prédécesseur le deuxième Orbiter tentera de filmer une bande de terrain lunaire située dans la partie centrale de l'astre entre l'océan des tempêtes à l'ouest et la mer de Fécondité à l'est. Cette région contient notamment plusieurs "mers" que des photographies prises par "l'Orbiter 1" ont révélé virtuellement exemptes de cratères et particulièrement propices à l'atterrissage des futurs pilotes "Apollo".

Un premier allumage du second étage "Agena" de la fusée porteuse de l'"Orbiter 2" doit mettre le véhicule "Agena-Orbiter" sur une orbite terrestre. Il s'agira en réalité d'une orbite de stationnement jusqu'à ce que, 40 minutes plus tard, une seconde mise à feu de l'Agena imprime à la caméra lunaire une vitesse de près de 25,000 milles à l'heure, l'arrache de ce fait à l'emprise de l'attraction terrestre et la lance vers sa cible astrale à 230,000 milles de là.

McNamara

(Suite de la première page)

croissement substantiel du nombre de ces missions.

En outre M. McNamara, qui s'était rendu au Texas pour discuter avec le président des prévisions au sujet des crédits alloués à la défense au cours de l'année prochaine, point le plus important du futur budget américain qui risque de déterminer s'il sera nécessaire ou non d'augmenter les impôts a laissé entendre qu'une telle augmentation ne sera peut-être pas obligatoire.

MM. Johnson et McNamara n'ont pas voulu préciser si l'administrations demandera ou non une augmentation des impôts pour financer l'effort de guerre. "Il est encore trop tôt pour évaluer en termes de dollars l'influence qu'aura sur le budget américain la décision de M. McNamara de réduire l'effort de guerre", a souligné le président Johnson. Cependant, il semble certain que ce projet s'il se matérialise rendra une augmentation d'impôts inutile.

La situation change

M. McNamara a précisé au cours de sa conférence de presse ce qu'il entendait par "la situation s'est stabilisée et considérablement améliorée au Vietnam".

Une rapide extension des forces américaines a évité un désastre au cours de l'été 1965, a-t-il dit, maintenant la situation a changé et nous pouvons nous préparer à réduire notre effort. La stabilisation de la situation permet d'envisager également de mettre un nouvel accent sur la reconstruction rurale et la sécurité des villages au Sud-Vietnam, a-t-il ajouté, les forces régulières sud-vietnamiennes sont maintenant capables de se livrer à ce travail.

M. McNamara a d'autre part affirmé qu'il était "maintenant évident que la victoire n'était plus possible pour les communistes au Vietnam". Les interrogatoires des prisonniers ennemis ont prouvé que leur moral a été sérieusement affecté par les opérations sur le terrain et les raids aériens, leurs pertes au combat atteignent 1,000 hommes par semaine et enfin les Nord-Vietnamiens ont été obligés d'envoyer près de 300,000 combattants réparer les routes et les voies de communications bombardées. D'autre part, la nourriture et les médicaments commencent à leur manquer, ils souffrent tous de diverses maladies, notamment la malaria.

Tournant décisif

WASHINGTON — La guerre au Vietnam semble actuellement s'acheminer vers un tournant décisif.

C'est l'impression que l'on recueille, en cette fin de semaine, dans certains milieux du Pentagone, où l'on met en relief que les effectifs dont le Vietcong et le Nord-Vietnam disposent sur le terrain n'ont subi aucune augmentation dans les trois ou quatre derniers mois.

On indique, dans ces milieux que quelque 250,000 hommes s'opposaient, au début de l'année, aux forces américaines et sud-vietnamiennes. Par la suite, en raison de nouvelles infiltrations ce nombre a légèrement augmenté et, à la fin du mois de juillet, on l'évaluait à 280,000 combattants. Depuis lors, ajoute-t-on dans les milieux du département de la défense, il a été établi que la puissance combattive de l'adversaire au Vietnam n'avait pas évolué et s'était maintenue à ce niveau.

Tout en s'abstenant de toute manifestation d'optimisme, on est convaincu, au Pentagone, que Vietcong et Nord-Vietnamiens se heurtent en ce moment à de telles difficultés d'approvisionnement qu'il leur est pratiquement impossible de jeter de nouvelles forces dans la bataille.

L'aumônier

(Suite de la première page)

que la plupart d'entre nous n'avions que d'excellents rapports avec Mgr Potvin. Mais, dans les circonstances, c'est peut-être préférable qu'il ait offert de quitter son poste", ont dit les dirigeants.

Avec la démission de l'aumônier national, il ne resterait plus que le président, Me Renaud Chapdelaine, de Nicolet, pour mettre en oeuvre les décisions de l'assemblée des évêques.

Les professeurs de religion des écoles normales favorisent la confessionnalité ouverte

Réunis en congrès spécial samedi et dimanche, les professeurs de religion des écoles normales se sont interrogés sur le statut confessionnel des institutions assurant la formation des maîtres dans la province. Venus de toutes les régions du Québec, ils ont manifesté sans équivoque leur volonté de ne pas imposer, en ce domaine, des modalités d'application uniformes. C'est pourquoi ils proposent à qui de droit que les écoles normales respectent dans leurs structures et leur esprit, les données socio-démographiques réelles du milieu ou de la région.

Particulièrement soucieux du respect des personnes, ils demandent que le système des écoles normales soit conçu de sorte qu'aucun citoyen ne soit privé de recevoir, dans sa région, la formation de maître pour des raisons religieuses. Ils recommandent également que le brevet d'enseignement ne serve plus à identifier la personnalité religieuse de son détenteur.

Tels sont les éléments principaux d'une optique ouverte dans le domaine de la confessionnalité des écoles. De cette façon, même si l'école normale, en raison du milieu sociologique, demeure confessionnelle elle se doit cependant d'accepter des étudiants et des professeurs ayant une autre option religieuse.

Déjà, au début du congrès, le Père Augustin Simard, o.p., professeur à l'Ecole normale Jacques-Cartier et à l'Ecole normale Cardinal-Léger, signalait l'importance pour l'Eglise de nouveaux modes de présence dans la société actuelle et plus précisément dans le monde scolaire.

C'est un fait, déclarait-il, que le monde d'aujourd'hui se démocratise de plus en plus et qu'il faut en tenir compte dans les orientations à prendre au niveau de la confessionnalité. La même idée avait été exprimée par M. Jean-Yves Richard, président de l'Association des professeurs de religion des écoles normales du Québec, qui a invité les membres présents à faire preuve de créativité afin de respecter la justice, la réalité démographique, les attentes de la communauté et les exigences d'évangélisation d'aujourd'hui.

A la lumière de ces données, les congressistes, dans une première démarche, se sont entendus sur des principes généraux qui ont servi de base aux résolutions adoptées par la suite dans les comités régionaux.

Ce congrès avait lieu au Scolasticat central de Montréal et groupait quelque soixante-quinze participants.

PROFESSEURS DEMANDÉS

Professeurs qualifiés demandés pour enseigner la chimie aux niveaux 10e et 11e scientifiques.

Excellentes conditions de travail. Salaire allant jusqu'à $11,000. selon qualifications. Localité située à 20 milles au nord de Montréal.

S'adresser à : Case Postale 33, Ste-Thérèse-de-Blainville.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES MILLE-ISLES

PERSONNEL DEMANDE

HOMME OU FEMME

Un professeur demandé pour enseigner à l'enfance exceptionnelle, au niveau primaire, connaissant la méthode Cuisenaire.

Veuillez vous adresser à :

M. RAYMOND GENDRON,
Directeur du Personnel,
216, boul. Laval,
Ste-Rose, Ville de Laval, P.Q.

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS

PAR MAISON D'ÉDITION ET DE LIBRAIRIE

Pour chacune des régions suivantes : Montréal, l'Estrie, l'Outaouais, la Mauricie

LE TRAVAIL : Visiter les directeurs d'études des commissions scolaires, collèges, etc., afin de faire adopter nos manuels scolaires.

Visiter les commissions scolaires et les maisons d'enseignement pour la vente des livres de bibliothèque.

QUALIFICATIONS REQUISES : Age: 25 à 40 ans; personnalité dynamique; tempérament de vendeur; connaissance des livres.

CONDITIONS : Bon salaire, assurance-groupe, avancement possible pour bons candidats.

Pour une entrevue, communiquez avec Roger Brissette.

LIBRAIRIE DUSSAULT Tél.: 526-3795

DIRECTRICE, BUREAU DE LA MAIN-D'OEUVRE FEMININE

Le ministère fédéral du Travail, à Ottawa, offre un poste intéressant et enrichissant aux diplômées d'université qui possèdent une longue expérience dans des postes supérieurs du domaine de l'éducation, de l'emploi, des relations ouvrières, des services sociaux, ou dans un domaine connexe.

Vu que l'économie du Canada continue de croître à un rythme sans précédent, le rôle de la femme dans notre expansion industrielle deviendra de plus en plus important. Ce poste stimulant permettra donc à la directrice d'apporter une contribution valable à la croissance de notre pays.

Les responsabilités du poste sont les suivantes : recherche sur les conditions de travail, le rôle et l'apport des travailleuses ; conseiller sur des questions de main-d'oeuvre féminine ; entretenir des relations avec les ministères et organismes fédéraux et provinciaux, les groupements féminins et les organisations ouvrières ; prendre la parole lors de réunions publiques et de conférences ; rédiger des articles pour fins de publication, et assister à des congrès nationaux et internationaux.

Ce poste supérieur commande un traitement attrayant dont le maximum atteindra environ $15,000. et comporte de généreux congés et un excellent régime de pension de retraite.

Pour occuper ce poste, il faut savoir l'anglais, mais la connaissance de l'anglais et du français constituera un avantage pour les candidates.

Il est urgent de pourvoir à ce poste. Les intéressées doivent s'inscrire immédiatement.

Veuillez présenter votre demande sur la formule **CSC 100F, AU PLUS TARD LE 30 NOVEMBRE 1966**, en mentionnant le numéro de concours 66-3664, et faites-la parvenir au

DIRECTEUR DES CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA
OTTAWA 4, (ONTARIO)

A l'attention de M. E.B. MEREDITH

On peut obtenir des détails et des formules d'inscription en s'adressant à un bureau régional de la Commission du service civil du Canada, et au bureau central de la Commission du service civil, à Ottawa (téléphone 992-4829).

CARRIERES ET PROFESSIONS
CARRIERES ET PROFESSIONS
CARRIERES ET PROFESSIONS
CARRIERES ET PROFESSIONS

THE MAN **TECHAID** THE JOB

VENTES TECHNIQUES

Un bureau de conseillers en personnel recherche un **représentant bilingue** qui s'adressera aux bureaux d'études et maisons d'ingénieurs-conseils afin d'obtenir les demandes de personnel technique.

TECHAID LTD.
866-8661

SECRETAIRES

Possédant plusieurs années d'expérience. Les postulantes devront être compétentes en sténographie. Il serait préférable d'être bilingue pour remplir ces positions.

Nous offrons un salaire intéressant basé sur les qualifications et l'expérience.

Pour prendre rendez-vous, s.v.p. téléphoner

M. R. ROBIDOUX, à:
744-1511, poste 5384

CANADAIR LIMITED
St-Laurent, Qué.

SURVEILLANT D'ENTRETIEN

Notre client est une importante compagnie de procédés chimiques ayant des usines dans trois provinces. On recherche un ingénieur expérimenté pouvant assumer la responsabilité complète de l'entretien de l'usine et de la salle des chaudières à son usine principale à Montréal.

Ce poste intéressera un ingénieur gagnant présentement dans les environs de $10,000. Le bilinguisme sera considéré un atout très important.

Dossier 125M.

Discrétion et réponse assurées.
LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
Edifice du Square Dominion, Montréal 2. UN 6-2807
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

SECRETAIRE DE COMITE

Université de Montréal

Fonctions : rédiger les procès-verbaux d'assemblées de comités permanents d'une importante institution d'enseignement et transmettre aux intéressés les décisions qui en découlent.

Qualifications : Minimum 11e année, connaissance supérieure du français écrit; connaissance suffisante de l'anglais; sténographie, dactylographie, quelques années d'expérience connexe dans milieu administratif.

Veuillez communiquer au :

SERVICE DU PERSONNEL,
733-9951, poste 531

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

a des emplois vacants pour célibataires de 18 à 30 ans, dont la taille est d'au moins 5'8", qui ont une onzième année complétée ou plus et remplissent les conditions physiques requises. Les intéressés s'adresseront au bureau de la Gendarmerie, le plus rapproché ou au commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Ottawa 7, Ontario.

AIR CANADA
RECHERCHE DES
HOTESSES DE L'AIR

Si cette carrière vous intéresse et que vous remplissiez les conditions suivantes :

- **célibataire**
- **âgée de 20 à 25 ans révolus**
- **une taille d'au moins 5'2" sans dépasser 5'8"**
- **un poids proportionné à votre taille soit de 105 à 135 livres**
- **une vue de 20/50 minimum avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est éliminatoire**
- **un degré d'instruction du niveau secondaire**
- **parlant le français et l'anglais couramment.**

Ecrivez à :

BUREAU DE L'EMPLOI,
AIR CANADA
1 Place Ville-Marie, Montréal.

CONSEILLERS SENIORS

ÉDUCATION ET SCIENCES SOCIALES

TRAITEMENT JUSQU'À $17,400

OTTAWA

Le nouveau ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration demande des conseillers seniors pour le programme des entreprises pilotes de formation, qui contribueront à la mise au point de mesures visant à intéresser et à préparer à un emploi des adultes désavantagés. Il y a onze postes à pourvoir, dont cinq exigent une connaissance de l'anglais et du français.

Deux conseillers en recherches (dont l'un bilingue) pour diriger et conseiller le personnel supérieur en recherches sur l'évaluation des résultats des projets pilotes de formation.

Deux conseillers en éducation de base (dont l'un bilingue) pour servir de conseillers à l'égard des entreprises pilotes de formation sur les problèmes de l'éducation de base, y compris le perfectionnement des programmes et des méthodes de formation.

Deux conseillers en organisation communautaire (dont l'un bilingue) pour servir de conseillers et fournir des renseignements sur les meilleurs moyens d'obtenir l'appui de la collectivité aux entreprises pilotes de formation.

Deux conseillers en recrutement, en motivation et en orientation (dont l'un bilingue) afin de dégager la mentalité, les aptitudes ainsi que les habitudes d'étude et de travail des personnes désavantagées ; ces spécialistes seront chargés d'intéresser les stagiaires éventuels à suivre de nouveaux cours de formation et de les orienter afin qu'ils obtiennent un emploi et le conservent.

Deux conseillers chargés de la formation et du perfectionnement des professeurs et des conseillers (dont l'un bilingue) pour organiser les programmes de formation et de perfectionnement du personnel dans le cadre du Programme des entreprises pilotes, et pour évaluer les programmes de formation par rapport à l'évolution des besoins.

Un conseiller en formation professionnelle (la connaissance de l'anglais est exigée pour ce poste ; d'autre part, la connaissance du français sera à l'avantage du candidat) pour servir de conseiller à l'égard des entreprises pilotes de formation pour ce qui est de la formation professionnelle, y compris le perfectionnement des programmes et des méthodes de formation.

Si vous voulez obtenir de plus amples renseignements, ainsi que des formules de demandes, veuillez vous adresser à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA

OTTAWA 4

ou au centre de main-d'oeuvre du Canada le plus proche (Section du marché du travail intellectuel)

Pour présenter votre demande, servez-vous de la formule CSC 100F en rappelant le numéro 66-4433 et les postes qui vous intéressent

SUR LE CLOU

L'ex-ministre conservateur de la justice, **M. Davie Fulton** sera le conférencier aujourd'hui au déjeuner-causerie du Canadian Club... De 5 h. 45 à 7 h. le ministre provincial du travail, **M. Maurice Bellemare**, présidera une rencontre entre les patrons d'honneur de la section commerce - industrie de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises et les chefs d'entreprise de la région montréalaise. La rencontre a lieu au Cercle de la Place d'Armes... Le réalisateur de **"Chez Miville"**, M. Paul Legendre, sera le conférencier au diner des Anciens du collège Sainte-Marie, ce soir à 6 h. 30, au restaurant "Butch Bouchard". Le sujet de sa causerie: "L'humour, phénomène de déblocage dans la vie conjugale".

-o-

La **route un** (chemin Chambly) sera fermée pour quinze jours à compter d'aujourd'hui depuis les limites de Saint-Hubert jusqu'au domaine Trilon, à Jacques-Cartier, pour permettre l'élargissement de cette artère.

-o-

Le **Jardin zoologique de Granby** vient de recevoir une somme de $20.000 que lui a versée le gouvernement provincial. A ce sujet, le ministre du tourisme, M. **Gabriel Loubier,** a expliqué que "cette subvention devait compenser en partie pour celle de $35,000 qui avait été coupée par l'ancien gouvernement libéral". Il a précisé que son ministère projette d'établir une subvention annuelle pour favoriser "ces deux attractions touristiques" que constituent le zoo de Granby et celui de St-Félicien, au Lac St-Jean.

-o-

"La grève" tel sera le thème du deuxième Congrès annuel des affaires québécoises qui se tiendra à l'université Laval du 9 au 12 novembre. Organisé par l'Association québécoise des étudiants en droit en collaboration avec des étudiants du Département des relations industrielles de Laval, ce congrès doit permettre aux participants d'envisager la grève sous ses aspects économique, sociologique, juridique et politique. Au nombre des conférenciers les plus réputés, mentionnons M. **Eric Kierans,** ex-ministre provincial de la santé et M. **Marcel Pepin,** président de la Confédération des syndicats nationaux.

-o-

Environ 400 délégués des écoles de langue anglaise au Québec, du ministère de l'éducation, des commissions scolaires, des universités et des collèges de la province, prendront part, le 5 novembre, à une conférence "écoles-universités". Le High School of Montreal, l'Université Sir George Williams et l'Université McGill recevront les délégués.

Ce congrès est organisé par le comité des relations entre les écoles et les universités, sous la direction conjointe de MM. **Henry Wright,** recteur du High School of Montreal et **Colin M. McDougall,** secrétaire général de l'université McGill.

-o-

Le ministre de la justice, **M. Jean-Jacques Bertrand,** sera le conférencier d'honneur au **diner annuel de la magistrature et du barreau**, à l'hôtel Reine Elisabeth, lundi 7 novembre, à sept heures... Le sous-ministre de la santé, le **Dr Jacques Gélinas**, coupera le ruban symbolique au cours d'une cérémonie marquant l'inauguration des nouveaux locaux de la **faculté de chirurgie dentaire de l'université de Montréal**, lundi 7 novembre, à 4 heures 30 de l'après-midi.

-o-

"Israël et les Nations unies" sera le thème d'une conférence publique que prononcera lundi 7 novembre, à l'université de Montréal, **M. Meir Rosenne**, membre de la délégation permanente d'Israël aux 18e, 19e et 20e assemblées des Nations unies. La conférence aura lieu à 8 heures 15, en la salle M-415. L'entrée est libre.

A partir de mardi 8 novembre, **le planétarium Dow de la ville de Montréal** ajoutera deux spectacles à sa programmation régulière: **à midi quinze**, en français, **le mardi** et, en anglais **le jeudi.**

L'auteur dramatique Eugène Ionesco, bien connu pour ses oeuvres avant-gardistes telles que "Victimes du Devoir" et "Rhinocéros," est arrivé à Montréal hier sur un vol d'Air Canada en provenance de Paris. Ionesco sera l'invité du "Sel de la Semaine" sur les ondes de Radio-Canada mardi soir, à 10 heures.

Le boycottage des super-marchés n'a pas fait baisser le prix des aliments

Une enquête effectuée par la Presse Canadienne la semaine dernière démontre que les prix des denrées alimentaires n'ont pas baissé pendant les trois dernières semaines, malgré le boycottage des super-marchés par les ménagères irritées du pays.

On remarque quelques fluctuations mais aucun changement constant.

A Regina, presque toutes les denrées, y compris les viandes, les oeufs, le jus d'orange congelé, ont augmenté de quelques cents depuis la mi-octobre. Une livre de saucisse de porc coûte actuellement 86 cents, soit 27 cents de plus, et une douzaine d'oeufs de première qualité 75 cents, soit une augmentation de 10 cents.

On ne remarque cependant aucune variation à Toronto, Montréal, Winnipeg, Vancouver et à Halifax-Dartmouth, cependant que les prix ont connu une légère baisse à St-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Le boycottage a commencé en octobre dans plusieurs centres urbains du Canada, lorsque les ménagères ont voulu marquer leur opposition à l'augmentation constante du coût de la vie dont la cause première serait, selon elles, l'augmentation du prix des denrées alimentaires.

Certains groupements de ménagères ont soutenu que les "gimmicks," telles que les timbres-primes et l'empaquetage de fantaisie, sont responsables de la hausse du coût de la vie tandis que d'autres ont porté le blâme sur les dirigeants des chaines de super-marchés qui, disent-ils, changent arbitrairement les prix de produits déjà étalés.

Le bureau fédéral de la statistique pour sa part rapporte dans un rapport de l'indice des prix au mois de juin 1966 que les prix ont augmenté de façon sensible depuis le mois de juin de l'année précédente.

Une douzaine d'oeufs de première qualité, par exemple, se vendait 48.2 cents en 1965 contre 57.3 cents en juin dernier. Sur la même échelle de comparaison, on remarque pour le prix du steak de surlonge une augmentation de $1.07 à $1.14; et, sur une livre d'agneau, une hausse de 79.7 cents en 1965 à 83.3 cents en juin dernier. Les prix des fruits et légumes ont par contre baissé. Une boite de six onces de jus d'orange congelé, par exemple, coûtait 27.4 cents en 1965 et 26.6 cents en juin dernier. On remarque d'ailleurs une baisse comparable dans les prix du jus de pomme, des oignons, du chou et de la laitue.

Pour son enquête, la Presse Canadienne a effectué un relevé des prix annoncés dans la publicité des journaux de la semaine dernière en les comparant à ceux de la mi-octobre.

M. Guy Hudon, vice-président de la chaine IGA et chargé de la marchandise a cependant expliqué qu'on ne pouvait se baser sur une telle étude du fait que pour une semaine, la chaine de magasins peut annoncer un prix spécial pour le poulet, prix spécial qui sera la semaine suivante accordé au steak. "Ainsi, a-t-il dit, le poulet qu'on annonçait à 35 cents la livre vendredi dernier, coûtait 43 cents il y a trois semaines." Il s'agit là en fait d'un jeu de publicité visant à attirer la clientèle.

La situation semble donc rester la même et les compagnies de vente au détail ne semblent pas trop se plaindre de la guerre que leur ont déclarée les ménagères dans tout le Canada.

La pendaison, aux frères Poirier

Jacques et Roland Poirier, deux frères dans la trentaine, ont été condamnés vendredi à être pendus le 11 juin, pour le meurtre d'une danseuse de boite de nuit, commis le 24 août 1964.

Les douze membres d'un jury de la Cour du banc de la reine ont délibéré pendant cinq heures avant de déclarer les frères Poirier coupables du meurtre qualifié de Margot Turner, âgée de 37 ans. Ils ont recommandé les condamnés à la clémence.

Le juge François Caron a prononcé la sentence de mort obligatoire.

La preuve de la poursuite, présentée au cours des deux semaines du procès, a démontré que la danseuse et son ami avaient été attaqués dans un club de nuit de l'est de la métropole. Ils avaient été entraînés dans une automobile puis battus de nouveau.

Le compagnon de Mlle Turner a survécu à l'agression et il a été le principal témoin de la poursuite au procès.

Il y a sept mois les frères Poirier avaient été déjà condamnés à mort pour le même crime, mais ils avaient interjeté appel et avaient obtenu la tenue d'un second procès.

ST LEGER
IMPORTE D'ECOSSE SPECIALEMENT POUR CEUX QUI PREFERENT LEUR SCOTCH DOUX ET TRES LEGER
Distributeurs: Importations Durand

SELON SON PRÉSIDENT, ANDRÉ BÉDARD

Le syndicat des pharmaciens n'a rien à voir avec le "plan pharmaceutique du Québec"

M. André Bédard, président de l'Association professionnelle des pharmaciens du Québec, s'est dit indigné à la suite d'un article paru samedi dans LE DEVOIR et qui traite du "Plan pharmaceutique du Québec."

M. Bédard a fait parvenir un télégramme au gouvernement du Québec dans lequel il résume la position de l'association. "Nous sommes indignés du procédé utilisé par M. Jean Côté, conseiller technique de l'Union internationale de l'industrie des produits chimiques, qui associe le nom du syndicat des pharmaciens à son plan pour mieux le mousser aux yeux du gouvernement."

Le président de l'Association professionnelle des pharmaciens du Québec a avisé le premier ministre, le ministre de la santé, M. Jean-Paul Cloutier, et M. Claude Castonguay, président du comité de recherches sur l'assurance-santé, que son mouvement n'a participé d'aucune façon à l'élaboration de ce plan.

M. Bédard a expliqué par la suite que les pharmaciens étant groupés en syndicat, n'accepteront jamais que leurs honoraires soient déterminés unilatéralement, qu'un formulaire de médicaments soit établi sans leur participation et que l'administration d'un plan d'assurance-médicaments s'effectue sans représentation réelle du milieu.

"A l'instar des soins médicaux et chirurgicaux, dit-il, les médicaments pour les assistés sociaux devraient être sous la responsabilité immédiate du gouvernement et non entre les mains d'organismes privés."

L'emprisonnement à vie pour Leblanc

Roland Leblanc, un comptable de 29 ans de Halifax, a été condamné à l'emprisonnement à vie pour le meurtre non qualifié de deux jeunes Montréalaises qui avaient été étranglées en août dernier.

Leblanc, qui s'était reconnu coupable des deux crimes vendredi, n'a montré aucune émotion au moment du prononcé de la peine par le juge Maurice Archambault, de la Cour du banc de la reine.

Les victimes de l'assassin se nommaient Ginette Martineau 20 ans, vendeuse de cigarettes dans un bar de la métropole, et Charlotte Doucet, 20 ans, secrétaire dans une entreprise de photographie.

Leblanc avait été arrêté en Ontario quelques jours après le second meurtre.

Des inondations et des tempêtes sèment la mort et la désolation dans plusieurs pays

Deux cents morts en Italie, une vingtaine dans le Tyrol oriental, en Autriche, plus de cinquante à Panama, des cataclysmes au Portugal, et en Colombie, tel était en gros le tableau des inondations et des tempêtes qui ont frappé un peu partout dans le monde, ces derniers jours.

En Italie

ROME. — Les inondations ont fait 17 morts en Italie, selon un bilan établi par les services de la radio-télévision italienne.

Une eau boueuse noircie de pétrole coule dans les rues du quartier historique de Florence, transformées en canaux. Elle entraine voitures, détritus, objets hétéroclites. En certains points, seuls émergent les panneaux de signalisation routière, indiquent des informations parvenues à Rome par radio. Le maire est bloqué dans le palais de la Seigneurie (Palazzo Vecchio). Le préfet est bloqué dans le palais Riccardi Medicis, à 300 pieds de là. Une vingtaine de familles se sont réfugiées sur les toits, attendant les secours.

Sur la place du Dôme, le flot heurte avec violence la "Portedu Paradis" du baptistère. il s'agit de la double porte de bronze, chef-d'oeuvre de Lorenzo Ghiberti. Les bureaux de l'état civil sont inondés, et l'on voit des dossiers partir au fil de l'eau.

Envahie par les eaux de l'Arno, privée d'électricité et d'eau potable, Florence est pratiquement isolée du reste de l'Italie. On ne reçoit de la ville que des nouvelles fragmentaires par pont radio.

Il faudra longtemps pour évaluer les dommages subis par le patrimoine artistique de Florence du fait des inondations. D'ores et déjà on considère que les dégâts sont d'une gravité exceptionnelle.

C'est ainsi que les fresques d'Andrea del Sarto et tous les tableaux du XVIe siècle du cénacle de San Salvi sont noyées sous quatre mètres d'eau. Toutes les collections d'armes du musée du Bargello sont ensevelies par une couche de 50 centimètres de boue. Les coraux du musée de la cathédrale ont été dispersés par les flots et la maquette de la coupole de Brunelleschi a été détruite. Les archives du fameux palais Strozzi ont été également détruites, et les fresques de la cour, réalisées par Venedetto da Majano, sont détériorées par l'eau dont la hauteur a atteint trois mètres.

Il a été impossible d'atteindre le musée de Santa Croce, où la situation est considérée comme "très grave". Les collections d'instruments de musique du musée Bardini sont couvertes par plusieurs mètres d'eau.

La "Porte du paradis" du baptistère de St-Jean a gravement souffert. Les panneaux représentant la création d'Adam et Eve, le péché originel et l'histoire de Cain et Abel se sont détachés. On les a retrouvés dans la fange. La porte réalisée par Andrea Pisano, a été démolie par les flots boueux.

Le Ponte Vecchio, reconstruit en 1345 par Neri da Fioravante après l'inondation de 1333 — le seul que les Allemands en retraite n'aient pas fait sauter en 1944 — a résisté à la furie des eaux. Mais les boutiques des orfèvres qui le rendaient si caractéristique ont été dévastées. Leurs propriétaires fouillent la Ase dans l'espoir de récupérer une partie de leurs biens.

A tout cela il faut ajouter les dommages subis par 8,000 tableaux qui se trouvaient dans les caves du "musée des offices" envahies par les eaux.

A Naples, la tempête a ouvert une brèche de 10 pieds dans la digue extérieure du port. Tout le trafic portuaire a été arrêté. Le phare de Mergellina — à la suite de la rupture de la digue — s'est incliné sous la pression des eaux. Dans la ville même, une profonde crevasse s'est ouverte dans une rue du quartier du Vomero, qui est maintenant privé d'eau et de gaz. Tempête également sur le Sud de l'Adriatique à Bari, le vent souffle à 60 milles à l'heure et sur la Sicile.

Tout l'axe ferroviaire qui relie la Sicile à Milan par Rome et Florence est interrompu. Le trafic est dévié par Ancone, sur l'Adriatique. L'autoroute du Soleil disparait en plusieurs endroits sous les eaux, et notamment en Toscane et près de Reggio Emilie. Elle a dû être fermée sur d'importants tronçons du parcours. Les services aériens sont très perturbés: les avions des lignes internationales ont jusqu'à deux heures de retard, et plusieurs vols nationaux au départ de Rome ont dû être annulés.

VIENNE — Les inondations en Carinthie et dans le Tyrol oriental ont fait au moins 22 morts dont dix enfants. Plusieurs personnes sont portées disparues.

Dans le Tyrol oriental, la Croix Rouge et des radios amateurs ont établi un "pont radiophonique" qui les relie aux habitants de certaines localités complètement isolées. On a pu ainsi évaluer les besoins de ces sinistrés.

A partir de dimanche matin, des équipes de secours s'efforceront de progresser en direction des localités isolées pour ravitailler la population en vivres, médicaments et vêtements.

Le temps s'est heureusement amélioré presque partout en Autriche, mais subsiste toujours le lander d'avalanches et de nouveaux glissements de terrain.

PANAMA — Le nombre des personnes ayant péri dans les innondations du Panama atteint 54 selon les indications recueillies samedi dans la région de Pacora, à une quarantaine de kilomètres de Ciudad de Panama.

Au ministère de la santé publique qui centralise les renseignements sur les ravages provoqués par la crue notamment des Rios Pacora et Bayano, on signale qu'à la suite des pluies qui se sont abattues samedi soir sur la capitale et la côte atlantique, les inondations ont fait de nouveaux sans-abri et que cinq ponts de bois ont été emportés dans la province de Colon.

LISBONNE. — Une tempête d'une violence exceptionnelle s'est abattue hier sur le Portugal. Dans les villes de Porto et de Bragance, au nord du pays, le vent soufflait à plus de 100 km-h. Le port maritime de Porto a été fermé. Sur le littoral, la mer déchaînée s'est jetée à l'assaut des côtes.

A l'intérieur du pays, la région de Covilha, sur la Sierra d'Estrela, a été littéralement balayée par la tempête. Les dégâts seraient importants, notamment dans la campagne où de nombreux arbres fruitiers ont été déracinés. Des toits et des cheminées ont également été emportés par les éléments déchaînés. On ne signale jusqu's présent aucune victime.

BOGOTA. — Une tempête très violente s'est abattue sur le littoral atlantique de la Colombie, provoquant de considérables dégâts matériels.

Les ports colombiens de Cartazena, Barranquilla, et Santa Marta ont été particulièrement endommagés par la mer démontée, dont les vagues atteignaient par endroits trente mètres de haut.

De nombreuses routes ont été coupées et des maisons ont été détruites ou endommagées, provoquant la fuite de nombreux habitants, pris de panique.

On ne signale aucune victime.

Même s'il fait trop chaud dans les wagons, le métro ne perd pas d'adeptes. Photo prise samedi, dans une des stations.

Pour tempérer le métro, inverser les ventilateurs

La chaleur excessive dans les wagons de métro proviendrait d'une mauvaise conception du système de ventilation. Comme les prises d'air sont situées dans le plancher, elles font entrer dans les wagons la chaleur produite par la friction des roues et des freins. Si les prises d'air étaient situées dans le toit, il semble bien que le problème serait éliminé.

Selon les renseignements obtenus par le "Montreal Star", samedi, les autorités du métro songent justement à pratiquer des ouvertures dans le toit des wagons et à inverser le mouvement des ventilateurs. De cette façon, le mouvement de l'air serait lui-même inversé, et ce ne serait plus de l'air surchauffé qui entrerait dans les wagons.

On a déjà commencé des expériences sur quelques wagons pour voir quelles modifications on pourrait apporter. Il semble que l'opération ne serait pas trop compliquée ni trop coûteuse. En même temps, les autorités du métro se proposent d'accroitre la capacité des ventilateurs qui poussent l'air frais dans les tunnels et les stations du métro.

Trois morts dans deux accidents sur l'autoroute des Laurentides

Une double tragédie est survenue hier matin sur le pont de l'Autoroute des Laurentides qui enjambe la rivière des Prairies. A cinq heures trente une auto appartenant à M. Lazio (3410 Bedford, appartement 4, Montréal) a enfoncé les glissières de sécurité et est tombé dans la rivière.

Trois heures plus tard, malgré la présence de nombreux policiers qui avaient installé des cônes de sécurité et la signalisation d'urgence sur toute la longueur du pont, une deuxième voiture, conduite par Mme Georgette Roy de Laval-des-Rapides, a enfoncé une voiture de la radio-police, grimpé par-dessus l'auto de la police (on voit des traces de pneus sur le toit), heurté un camion d'entretien de l'autoroute, coupé un lampadaire en acier et plongé dans la rivière à 75 pieds du premier accident.

On croit que Mme Roy amenait avec elle son bébé de 8 mois. L'équipe de plongée sous-marine de la Police provinciale a commencé ses recherches à 11h.30 du matin et a retrouvé la voiture de Mme Roy à midi trente et celle de M. Lazio à 4h.25. La première a été retirée de la rivière hier après-midi, tandis que la seconde doit l'être ce matin. Dans les deux cas, on n'a trouvé aucun corps.

Tous les congés des agents de l'autoroute des Laurentides ont été annulés hier et de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi, 25 agents étaient en service sur le pont. En outre le président et directeur général de l'Office des autoroutes, M. Guy Poliquin, ainsi que M. Jean Major, directeur des services techniques, le notaire Jacques Taschereau, secrétaire, Me Jean Filiatrault, conseiller juridique, M. Roger Trudeau, ingénieur en chef, et le directeur de la police M. Fernand Trépanier, ont passé la journée sur les lieux.

Le président et directeur général, M. Guy Poliquin, a fait hier la déclaration suivante:

"A la suite de la double tragédie survenue ce matin (dimanche), la première chose qui me vient à l'esprit, c'est évidemment de déplorer avec les familles affectées par ces accidents, ces effroyables malheurs. Même si les constatations préliminaires dans le cas du premier accident nous feraient croire qu'il s'agirait de la perte de la maitrise du volant due à une crevaison, il est toujours pénible de constater le pire. Analyser des hypothèses dans de tels cas n'avance guère les choses.

"Quant au deuxième accident, il faudra bien reconnaitre que l'élément humain soit le seul en cause et remercier la Providence que cette négligence n'ait pas été fatale aux policiers et ouvriers bravement occupés à leurs besognes respectives sur la scène du premier accident.

(suite à la page 2)

Duvernay ne veut plus de carrières

LAVAL. — Plusieurs citoyens et membres de la Ligue des propriétaires du quartier Duvernay se rendront ce soir à l'assemblée du conseil municipal de la ville de Laval pour protester contre la présence de certaines carrières qui incommodent les citoyens.

Les citoyens se plaignent du danger que représentent les carrières pour la population. Ils soutiennent que le dynamitage est un danger permanent pour les propriétés. Ils ajoutent que le bruit, le travail de nuit et les poussières qui émanent des carrières incommodent la population à plusieurs milles à la ronde.

ANNONCE

Je me suis réveillé à 35 ans!

Jusqu'à 3 ans passés j'étais endormi. Je pensais en salarié. J'étais cheminot. Je me sentais limité, j'étais malheureux. Je croyais ne jamais pouvoir réaliser mes ambitions. Je pensais que le bonheur et la prospérité étaient pour les autres.

J'ai alors décidé de suivre le cour de culture humaine de l'Institut de Personnalité. Les résultats furent merveilleux. Maintenant je suis à mon compte. J'ai deux employés. Je sais que bientôt, j'aurai de 15 à 20 contrats. J'ai presque triplé mes revenus moins d'un an après la fin du cours. Mon horizon s'est agrandi. Je vois la vie en rose. La vie est belle. Je suis heureux et prospère.

Cette exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez.

Il aide toute personne, homme ou femme, de 18 à 75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux. C'est un cours sérieux dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par près de 10,000 gradués enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mercredi le 9 novembre à 8 h. p.m. au Palais du Commerce, suite 219, (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour plus de détails signalez immédiatement 842-8186.

RI. 8-6188
Maxime Nettoyeurs Limitée
1415 BOIS FRANC
ST-LAURENT

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les
GOUTTIERES
"PRIMEAU"
GALVANISE • ALUMINIUM
CUIVRE
Estimation gratuite
• MONTREAL — 322-4160
• QUÉBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

Aussi pure que Célestins

Aussi pure et rafraichissante dans sa bouteille qu'à sa sortie de la source à Vichy, France, l'eau de Vichy Célestins est une eau diététique appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes. Aidez votre digestion en buvant quotidiennement VICHY CÉLESTINS. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations, exigez toujours
VICHY CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!
32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 2 pour 49¢

Pensez à vos clients . . .

Cet homme d'affaires se doit toujours de porter des complets impeccables. . . et le secret, de dire ses clients. . . c'est JOLICOEUR !

Appelez aujourd'hui!
Jolicoeur LA. 1-2161
Depuis 1907
Succursale au centre d'achats Rockland
100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

EDITORIAL

Les enjeux véritables de la lutte au sein du parti libéral

Depuis quelque temps, il est devenu difficile de suivre à la piste les démarches des deux groupes qui s'affrontent au sein du parti libéral du Québec.

Selon les derniers renseignements, M. Eric Kierans et ses amis ont accepté de tempérer passablement la teneur du fameux amendement Kierans dont nous discutions ici même il y a un mois. La nouvelle version de l'amendement précise que celui-ci n'a aucunement pour objet *"de conférer au Comité directeur du parti une autorité sur les matières que les lois ou la coutume parlementaire réservent à la compétence du chef du parti ou des députés à l'Assemblée législative"*. De même, en ce qui touche le comité des finances, le groupe Kierans a mis de l'eau dans son vin : le comité comprendrait trois membres au lieu de cinq; l'un de ces membres serait le chef du parti et les deux autres membres devraient être désignés avec l'accord du chef.

On ne savait rien, hier encore, de l'attitude de M. Lesage à l'endroit de cette nouvelle formulation. On ignorait également quelle serait l'attitude des éléments que représentent des hommes comme M. Bernard Pinard. Le groupe traditionaliste, apparemment assuré d'une supériorité numérique aux assises de la mi-novembre, semblait peu pressé de trouver un compromis avant l'échéance du congrès. M. Lesage était peut-être, au fond, tenté de s'appuyer sur ce dernier groupe.

Nous écrivons sans détour et sans hésitation qu'il serait tragique de voir ce débat dégénérer en une stérile lutte intestine de pouvoir. Il faut absolument, pendant qu'il est encore temps, hausser le débat à son vrai niveau, qui est celui des objectifs mêmes que le parti libéral s'est fixés depuis la réforme entreprise par M. Georges-Emile Lapalme et continuée sous M. Lesage.

●

Le premier de ces objectifs, c'est la transformation du parti libéral en un milieu où les esprits libéraux soient vraiment chez eux, c'est-à-dire en un milieu propice à la rencontre créatrice des esprits qui croient à la liberté comme moteur premier de la marche d'une société et à la nécessité de réformer sans cesse les institutions afin de les rendre plus aptes à servir la liberté et la justice.

Si paradoxal que cela soit, les esprits vraiment libéraux restent en minorité à l'intérieur du parti libéral. De 1960 à 1966, ils ont pu, grâce à un concours inusité de circonstances, exercer une action décisive au sein du gouvernement. Mais par rapport à l'appareil du parti, ils sont restés plus ou moins marginaux. MM. Lévesque, Gérin-Lajoie et autres ont bien remporté quelques gains impressionnants à certains congrès de la FLQ. Ces victoires ne furent possibles que parce qu'elles furent acceptées, dans une période d'euphorie, par les éléments traditionnels. Ceux-ci n'ont jamais perdu le contrôle de la machine.

La cohabitation fut possible parce que le parti était au pouvoir — ce qui distrayait l'attention des problèmes internes de la FLQ — et parce que M. Lesage, en sa qualité de chef, sut conserver en général une attitude accueillante envers le groupe minoritaire.

Or, la première cause n'existe plus depuis le cinq juin. Et il semble bien que le chef, de son côté, éprouve une certaine impatience à la pensée de se sentir perpétuellement tiraillé entre deux tendances dont l'affrontement risque de réduire son rôle à celui d'un arbitre plutôt neutre. Assez naturellement, M. Lesage aimerait peut-être faire sentir plus nettement l'autorité réelle et positive qui doit être celle du chef. Il pourrait être tenté d'acheter sa paix en se liguant une fois pour toutes avec l'élément le plus fort, vers lequel le portent peut-être ses préférences profondes.

Malheureusement, la paix qui risque de séduire M. Lesage serait plutôt une mort en douce qu'une paix véritable. Elle pourrait signifier l'éclipse — voire l'éloignement définitif — de certains éléments qui ont vraiment, par-delà les rapports numériques de forces, donné au parti libéral un visage dynamique depuis quelques années. Cette coupure, le parti libéral ne saurait se la permettre sans risquer de s'anémier, sans risquer de détruire les traits mêmes qui le distinguent le plus de l'Union nationale.

●

Le deuxième grand objectif découle du premier : c'est la démocratisation du parti libéral.

On ne saurait concevoir un parti d'hommes libres se laissant conduire aveuglément par un seul homme. La direction proprement politique du parti doit naturellement reposer, en dernière analyse, entre les mains d'un homme. Même dans un parti foncièrement démocratique comme le Labour britannique, l'autorité politique d'un Harold Wilson est très grande et il ne saurait être question, pour M. Wilson, agissant comme chef du gouvernement ou de l'opposition, d'aller quémander des directives auprès d'un quelconque bureau politique du parti.

Mais à cause précisément de cette latitude considérable qui revient au chef et au groupe parlementaire dans les affaires purement politiques, il faut, parallèlement, que le parti comme tel, c'est-à-dire la vaste association de citoyens qui procurent au groupe parlementaire ses assises dans le peuple, jouisse d'une organisation distincte et autonome et puisse se donner, à l'égal des associations démocratiques modernes, une direction fortement démocratique.

Notre système a longtemps permis que plusieurs pouvoirs qui, sous d'autres cieux, appartiennent au parti soient chez nous remis entre les mains du chef. Il en est résulté que les partis comme tels ont été intellectuellement anémiés, réduits à un rôle d'encadrement artificiel, dépouillés de toute vie originale. M. Kierans et ses collègues voudraient rendre le parti à lui-même; ils voudraient rapatrier au sein des organes directeurs du parti certaines responsabilités qu'on a trop tendu à confier à un seul homme.

Indépendamment de toute question de détail, l'aspiration qu'exprime le groupe Kierans est foncièrement saine. Si l'on veut éviter que le parti libéral ne soit qu'une association éphémère d'hommes brillants que réunit accidentellement l'expérience du pouvoir, il faut que ce parti ait une structure démocratique vigoureuse. Il faut qu'il ait une direction qui soit suprême dans son ordre et qui ait les moyens voulus pour accomplir sa tâche. Il faut qu'il soit un centre dynamique qui secrète une pensée et une activité originales.

Il n'est sans doute pas facile de distinguer concrètement ce qui est de l'ordre proprement politique — et qui tombe sous la responsabilité première du chef et des parlementaires — et ce qui regarde en propre la vie du parti. Mais prendre prétexte de cette difficulté pour refuser toute réforme, tout pas en avant, ce serait obéir à un réflexe foncièrement anti-libéral. Ce serait faire dévier ce parti de son but.

●

La situation du parti libéral est d'autant plus aiguë que certains débats récents ont tendu à dégénérer en querelles de personnalités. A ce stade du débat, un homme apparaît capable plus que tout autre de ramener la discussion à son véritable niveau. Cet homme, c'est le chef du parti. Chaque fois que, dans le passé, M. Lesage a écrit des pages inoubliables d'histoire, il l'a fait en se dépassant lui-même, en dominant ses propres opinions pour s'élever à une vision hautement politique, en se mettant au service du bien commun plutôt que de ses préférences bien naturelles. C'est à un nouveau dépassement de même qualité que l'invite la crise présente de son parti. Cet effort lui sera d'autant plus possible qu'on a laissé entendre, de part et d'autre, depuis quelque temps, qu'il reste le seul homme capable de réussir un pari aussi difficile.

Claude RYAN

LA PLACE DE LA ROUMANIE DANS LE CAMP SOCIALISTE

— II —

Quelles sont les chances de durer et de devenir contagieux de l'exemple roumain?

par Jacques LEVESQUE
(Collaboration spéciale au "Devoir")

Nous avons vu dans un précédent article comment les succès économiques du parti communiste roumain lui ont procuré la force et la confiance qui lui ont servi de base pour tenir tête à l'URSS et s'émanciper de sa tutelle.

Ces succès ne mettaient pourtant pas la Roumanie à l'abri d'éventuelles représailles de la part de l'URSS, qui jusque-là, avait toujours montré la plus ferme détermination à maintenir son autorité en Europe de l'est.

Les possibilités de représailles

Dans l'absolu, on pouvait envisager trois genres de représailles qui auraient pu être infligées à la Roumanie par l'URSS. Ce sont : les représailles militaires, la subversion par l'intérieur du parti communiste roumain, et les représailles économiques.

Cependant, dans la réalité concrète du cas roumain, le premier mode de représailles était impensable, et le gouvernement de Bucarest en était bien conscient.

Le précédent de l'intervention soviétique en Hongrie ne pouvait pas être répété, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la volonté d'indépendance manifestée en Roumanie venait du parti communiste roumain, et non pas comme en Hongrie, d'une large fraction populaire qui voulait remettre le communisme en cause. Ainsi, pour intervenir militairement en Roumanie, l'URSS ne pouvait invoquer le danger d'une contre-révolution et d'un retour au capitalisme. De plus, la direction du parti communiste roumain étant très unie, il n'aurait pas pu y avoir comme en Hongrie, un Janos Kadar demandant l'intervention militaire soviétique contre un Imre Nagy, considéré comme contre-révolutionnaire. Enfin, à la suite d'un accord intervenu en 1958 entre les gouvernements soviétique et roumain, la totalité des troupes soviétiques stationnées en Roumanie en avait été retirée, de telle sorte qu'une intervention militaire aurait nécessité de la part de l'URSS la violation caractérisée des frontières d'un autre Etat socialiste, et la guerre ouverte avec celui-ci. Ce que Staline lui-même n'avait pas osé faire en 1948 contre la Yougoslavie, Khrouchtchev ne pouvait absolument pas se le permettre dans la situation internationale de l'URSS en 1963. (Nous parlerons un peu plus loin de cette situation.)

Pour ce qui est des représailles par la subversion à l'intérieur du parti communiste roumain, il semble que l'URSS ait essayé de les utiliser. Plusieurs spécialistes occidentaux affirment tenir de sources roumaines sérieuses, que Khrouchtchev se serait rendu personnellement en Roumanie, en 1963, pour y rencontrer secrètement des communistes roumains hostiles à Gheorghiu Dej, et tenter d'obtenir de leur part un changement dans la direction du parti. Cependant, à cause de l'homogénéité et de la force du groupe dirigeant roumain, ce complot aurait échoué et n'aurait contribué qu'à accroître l'antisoviétisme.

Restaient enfin les représailles économiques qui, elles, devaient être sérieusement envisagées. En 1962 et au début de 1963, à mesure que se préparait l'épreuve de force entre la Roumanie et l'URSS, les dirigeants roumains avaient considérablement augmenté leurs échanges commerciaux avec l'Ouest. Cependant, lorsqu'en juillet 63 ils portèrent le coup final au projet soviétique de supranationalisation du COMECON, la Roumanie dépendait encore de l'URSS pour 45 p.c. de ses exportations et 40 p.c. de ses importations. Une rupture économique entre Moscou et Bucarest aurait eu des conséquences catastrophiques pour l'économie roumaine. C'est pourquoi le gouvernement roumain avait pris soin d'exploiter habilement les difficultés soviétiques en politique extérieure, pour rendre cette éventualité improbable.

Les avantages du conflit sino-soviétique

Pendant que se préparait l'affrontement soviéto-roumain le conflit sino-soviétique était irréversiblement engagé dans sa phase la plus dure. Le prestige et la force de l'Union soviétique en étaient grandement affectés, tant au sein du mouvement communiste international que sur la scène politique mondiale. La position personnelle de Nikita Khrouchtchev au sein du Comité central du parti communiste soviétique en avait été affaiblie. De plus, la défaite que son pays avait essuyée lors du blocus naval de Cuba à l'automne 62, n'avait évidemment pas contribué au renforcement de son pouvoir.

Les dirigeants roumains décidèrent de tirer parti des déboires de l'URSS et de son leader, pour y trouver des armes contre d'éventuelles menaces de leur part.

Ainsi, après la publication, en août 62, du projet de Khrouchtchev visant à l'intégration économique de l'Europe de l'Est, et avant l'épreuve de force de juillet 63, le gouvernement roumain reçut à Bucarest (en décembre 62) une importante délégation commerciale chinoise. A la suite de cette visite, un accord commercial augmenta de 10 p.c. les échanges sino-roumains qui avaient connu une détérioration considérable à la suite de la rupture économique entre l'URSS et la Chine. En mars 63, la Roumanie décida de rétablir ses relations diplomatiques avec l'Albanie. (Elle les avait rompues au début de 1962, en même temps que tous les autres pays socialistes de l'Europe de l'Est, sur la demande de Moscou.) Enfin, à partir de juin 63, la presse roumaine commença à reproduire, sans commentaires, des textes politiques chinois proscrits par la presse soviétique et celle des autres démocraties populaires. De plus en plus, par des signes non équivoques, la Roumanie commençait à adopter une position de neutralisme dans le conflit sino-soviétique.

Il n'était évidemment pas question pour la Roumanie de passer complètement dans le camp chinois, car ceci eût engendré une grave et inévitable détérioration de ses relations avec l'Occident, autant qu'avec l'URSS. Or, le niveau de développement économique de leur pays, ne permettait pas aux dirigeants roumains de se retrouver avec les seuls Chinois et Albanais comme partenaires.

Toutefois, un simple glissement vers la neutralité, qui signifiait dans le cas de la Roumanie, un éloignement des positions soviétiques et un rapprochement des positions chinoises, ne pouvait que plaire à Pékin et à Tirana, et assurer le gouvernement roumain de n'être pas politiquement isolé au sein du camp socialiste, dans son épreuve de force avec l'URSS.

Dans ces conditions, une rupture par Moscou, de ses relations économiques avec la Roumanie, aurait provoqué un tollé à Pékin et de graves remous dans le mouvement communiste international. D'ailleurs, la simple tentative de Khrouchtchev d'imposer les volontés économiques de l'URSS au "nouvel ami" des Chinois, avait déjà suscité des réactions à Pékin, où on y trouvait des arguments nouveaux pour miner l'autorité soviétique. Ainsi, dans un éditorial-fleuve du Quotidien du Peuple de février 64, où les Chinois rassemblaient les attaques formulées contre l'URSS depuis deux ans, on pouvait lire : "Ce sont les dirigeants du PCUS (parti communiste soviétique) qui ont sapé les bases de l'unité du mouvement communiste international... Ils combattent au nom de la "division internationale du travail" la politique des pays frères consistant à édifier le socialisme par leurs propres efforts, à développer leur économie dans l'indépendance, pour essayer de les transformer en des économies annexes."

Khrouchtchev comprit que des représailles économiques graves contre la Roumanie engendreraient une nouvelle division dans le camp socialiste, qui ne ferait qu'affaiblir davantage la position soviétique et sa position personnelle, en apportant de l'eau au moulin des Chinois. C'est pourquoi, en juillet 63, il retira son projet de planification supranationale sans donner de suite concrète à diverses menaces de représailles économiques proférées à l'endroit du dissident roumain.

Le brillant rôle de médiateur

Khrouchtchev ne fut nullement récompensé par la Roumanie. Nous avons déjà vu comment les dirigeants roumains, forts de leur premier succès se sont avancés assez loin dans la voie du nationalisme anti-russe. Toutefois, ils ne suivirent pas les Chinois aussi loin que ceux-ci auraient voulu les entraîner. Ils se contentèrent de maintenir leur neutralité dans le conflit sino-soviétique.

Au nom de cette neutralité, ils cherchèrent bientôt à s'ériger en médiateurs entre la Chine et l'URSS. A plusieurs reprises, ils envoyèrent des délégations à Moscou et à Pékin pour tenter d'établir des contacts et des pourparlers entre les deux grands du communisme.

Malgré le peu de succès de ses efforts, le gouvernement roumain continua à les déployer, à grands renforts de publicité, car la neutralité et la médiation dans le conflit sino-soviétique lui permettent de donner à sa politique d'indépendance, des assises autres que le nationalisme, qui est assez mal vu par l'idéologie communiste.

Ainsi, la qualité d'arbitre impartial assure à la Roumanie une place brillante et unique au sein du camp socialiste. Comme tous les pays socialistes (y compris l'URSS et la Chine) souhaitent, au moins officiellement, une réconciliation sino-soviétique, aucun ne saurait dénigrer le rôle de médiateur que s'est donné la Roumanie.

Dans ces conditions, les dirigeants roumains n'ont pas intérêt à ce que cesse le conflit. En cas de réconciliation ou de rupture totale et définitive, le brillant arbitre deviendrait inutile. Pour l'instant, le danger est la rupture finale, et la diplomatie roumaine fait tous les efforts pour l'empêcher. Advenant celle-ci, comme la Roumanie

(Suite à la page 5)

MONTRÉAL, LUNDI, 7 NOVEMBRE 1966

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Mario CARDINAL
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues : 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada : 12 mois $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger : 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Edition du samedi : 12 mois $8.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE : 844-3361

À la recherche du français

par Jacques POISSON

Parmi les 1,000 mots les plus fréquents du français, un seul serait étranger, selon M. Henri Mitterand (1).

Or, il se trouve que c'est un mot anglais : **speaker,** et pour le comble, un mot anglais auquel le Québec peut opposer un terme de consonance bien française : **annonceur.**

Un peu plus, on croirait à un complot de la perfide Albion pour brouiller Français et Québécois, tant notre irrationalité est complète en la matière.

Et dans le train-train de l'existence quotidienne, d'autres mauvais génies viennent encore compliquer les choses.

L'autre jour, à la suite d'un petit accrochage, je me réjouissais presque de voir le pare-choc de ma voiture un peu abîmé. J'irais dans un garage français et profiterais de l'occasion pour faire la chasse aux termes du "débossage."

Je conduis donc ma R-10 rue Devonshire, la confie à l'atelier, puis me mets à l'affût :

— Il va falloir démonter votre pare-choc...

—

— J' vous dis qu'on w'être obligé d' débarquer vot' bummper.

Le jeune Français, sûr que je n'ai pas compris, aura jugé bon de passer au "québécois."

Sans doute je n'avais pas réagi assez vite à la première phrase, trop attentif à la faune évanescente des mots individuels. Et mon interlocuteur, une fois engagé sur la piste, ne la quittera pas : il semble bien résolu à me parler dans mon patois plutôt que de m'imposer une langue étrangère : le français de son métier.

Je suis donc rentré bredouille, et contraint à m'en tenir à un vocabulaire de l'automobile essentiellement livresque, sourd, mnémonique. Et même sur ce plan, il reste beaucoup de vérifications à faire et de lacunes à combler.

"Débossage," par exemple, est-il un terme français ?

Je le cherche dans les grands dictionnaires généraux : **Quillet, Larousse, Robert,** et dans quelques dictionnaires techniques : **Kettridge, Belle-Isle,** etc., mais en vain : il ne se trouve dans aucun de ces ouvrages. Et pas davantage dans le **Glossaire du parler français au Canada.**

Que faire ? Passer par l'anglais pour découvrir le terme propre en français ? Essayons cette méthode. A "body-work," le Harrap donne **carrosserie** pour équivalent français. Or, comment se définit ce terme ?

"Industrie ou commerce du carrossier."

Et qu'est-ce qu'un carrossier ?

"Celui qui fabrique et aménage les caisses des voitures."

Evidemment, nous n'avons guère de **carrossiers, en ce sens,** au Québec, mais d'innombrables "débosseurs" (2).

Comme le parc automobile de la France atteint les 10 millions, le besoin de réparer les caisses, de débosseler et de redresser, doit être là-bas sensiblement le même qu'au Québec. Probablement se reflète-t-il, sinon dans les dictionnaires, du moins dans une publication aussi près de la réalité quotidienne que l'**Annuaire officiel des abonnés au téléphone, liste par professions** (nos "pages jaunes"), **pour la circonscription de Paris.** De fait, la rubrique "carrosserie d'automobiles" y occupe près de trois pages, et les termes qu'on y relève le plus souvent sont de nature à nous éclairer : **tôlerie, peinture, sellerie, réparation.**

Si, pour accéder à des termes aussi simples, il nous faut suivre un chemin long, ardu et sinueux, est-il étonnant, à vrai dire, que **carrossiers** et **tôliers** (sheet metal workers) francophones aient du mal à trouver le langage qu'il conviendrait de nous parler.

Pourquoi aussi, au cours de sa longue existence, le Département de l'Instruction publique n'a-t-il pas compris que les enfants du Québec auraient intérêt à apprendre le français quotidien qui se pratique dans le reste de la francophonie ? Quant au Ministère de l'Education actuel, ne comptons pas trop sur lui pour le coup d'audace qui s'imposerait : il pense traduction, comme si le Québec était un protectorat.

Mais revenons aux mauvais génies de tous les jours qui conspirent contre l'usage du français.

Dans un magasin d'alimentation fine, une Canadienne française au langage châtié demande de l'**huile d'arachide.**

— Vous voulez dire de l'"huile de peanut," rectifie avec insistance une jeune femme d'une voix, d'un accent et d'un ton qui évoquent une origine suisse.

Ce banal incident m'a inspiré le projet d'une petite enquête. A dix commis canadiens-français de super-marché, je poserais la question : "Me diriez-vous, s'il vous plaît, où sont les champignons ?" et noterais les réponses. Mettant cette idée à exécution, voici ce que j'ai constaté. Tout d'abord, une extraordinaire uniformité : neuf m'ont répondu presque mot pour mot : Vous voulez dire des "mushrooms." Un seul n'a pas eu le réflexe correcteur ; il a consenti à comprendre le mot **champignon** sans que nous nous référions à l'anglais.

L'attitude des neuf commis fait contraste avec celle de la serveuse de langue anglaise à qui vous pouvez réclamer "un café" tous les matins, à la même heure, pendant un an, et qui vous assène inlassablement : "I'm sorry, I don't speak French." "Café" dans sa tête n'aura jamais aucune signification, ne ressemblant pas suffisamment à "coffee."

Ce sont là deux attitudes extrêmes, également détestables, et qui d'ailleurs sont peut-être solidaires. Un peu plus de dignité d'un côté découragerait peut-être la raideur de l'autre ; un peu moins de chauvinisme et d'intransigeance chez la partie forte faciliterait sans doute le redressement chez la partie faible.

Langue d'humiliés et d'offensés, le "québécois" correspondrait-il mieux que le français à la sensibilité du grand nombre ? Là réside peut-être le grand obstacle à notre adhésion à la francophonie internationale. Est-ce que toutes les campagnes pour introduire le français universel dans notre enseignement n'ont pas échoué malgré les grandes déclarations, les congrès, les "états d'urgence," les accords culturels et les colloques ?

Pendant trois jours, on vient de démontrer savamment à Montréal l'aptitude du français à exprimer la civilisation scientifique. Or, les élèves de nos écoles secondaires n'en sont pas moins amenés à croire, par les effets indirects d'une certaine propagande, que la science française n'existe pas, et que, partant, l'aptitude en question n'a guère d'objet. C'est une façon pour le Québec de s'humilier de bonne foi devant le colosse anglo-américain.

Depuis plus d'une génération, nos "académies commerciales," pas très académiques, décrètent tous les jours la "priorité" de l'anglais. Nous en voyons aujourd'hui les répercussions psychologiques chez nos commerçants. A titre d'exemple, voici un fait observé à Montréal, dans un quartier canadien-français.

Un client demande des **caoutchoucs.** Le petit marchand lui fait essayer des 'claques" et lui en vend enfin une paire. Sur la facture, il inscrit "rubbers." Interrogé sur la raison pour laquelle il disait "claques" et écrivait "rubbers," le Canadien français répond avec spontanéité :

— Voyons, vous savez bien que l'anglais est la langue des affaires.

Curieux, je m'interpose, et m'enquiers s'il a daté sa facture et comment.

— October 20, 1966.

Produit typique de nos écoles ! On ne croit plus qu'au calendrier "anglais."

Et d'autres mauvais génies attendent le français à tous les tournants de la cité.

(1) Les mots français, collection "Que sais-je ?"
(2) Se trouve dans le dictionnaire Bélisle, mais sans équivalent français.

L'affaire Claude Wagner et la juridiction du Barreau

L'ancien ministre de la justice, Me Claude Wagner, a réagi assez vivement à la condamnation dont il vient d'être l'objet de la part du Barreau. Il en appellera aux tribunaux réguliers. Mais, surtout, il proposera à la prochaine session du parlement des amendements à la loi en vue, notamment, de soustraire dorénavant la conduite des ministres de la justice à la surveillance du Barreau.

Sans nécessairement souscrire à tout ce que dit Me Wagner, nous avouons que nous nous rangeons volontiers de son côté dans ce triste débat. Ce qui lui arrive nous paraît inexplicable. L'accepter, sans dire mot, équivaudrait à sanctionner un très dangereux précédent.

Me Wagner a été trouvé coupable, en somme, d'avoir, alors qu'il était ministre de la justice, attaqué injustement un juge pour la façon dont il avait disposé d'un cas de "hit and run". Ses propos visaient aussi l'avocat de la défense dans la même cause. Ce dernier, apparemment, ne s'est pas senti lésé dans son honneur, mais tel ne fut pas le cas du juge qui a déposé une plainte formelle devant le Barreau.

Il n'est pas question ici de nous prononcer sur le bien-fondé de la décision prise par le Barreau. D'autant moins que les tribunaux seront maintenant appelés à le faire. Mais nous avons tout de même le droit de nous étonner de la procédure suivie.

Notre collègue Claude Ryan l'a d'ailleurs fait ici même. Il y a un peu plus d'une semaine. Comme le directeur du *Devoir* le disait alors, le juge qui se croyait injustement attaqué aurait pu, tout d'abord, en appeler aux tribunaux réguliers en accusant le ministre de la justice de l'avoir diffamé. Il aurait pu, encore, tenter de persuader le premier ministre de se débarrasser de ce collègue ; ou, enfin, en appeler à l'opinion publique dans l'espoir que cette dernière serait en mesure de saisir la fausseté des propos du ministre. Le juge a préféré s'adresser au Barreau.

Si la plainte avait été adressée par l'avocat de la défense, que Me Wagner avait également attaqué dans son discours devant le Barreau rural, nous aurions mieux compris que le Barreau intervienne. On aurait pu dire que Me Wagner avait manqué de courtoisie à l'endroit d'un confrère. Mais les juges, que nous sachions, ne sont pas des confrères des avocats ; ils ne sont pas membres du Barreau.

Au fait, supposons qu'au lieu d'attaquer un juge, Me Wagner aurait lancé des accusations contre un plombier, un comité paritaire ou tout autre organisme du genre, le Barreau se serait-il cru obligé d'intervenir ? Quand un avocat, en Cour, se montre irrespectueux envers un accusé et même un simple témoin qu'il injurie publiquement, le Barreau estime-t-il qu'il lui faut sévir ?

De toute façon, il nous semble que le Barreau ne peut juger ses membres que pour des actes faits en tant qu'avocats. Or, ce n'est pas d'abord comme avocat, mais comme ministre de la justice, que Me Wagner, dans son fameux discours de Drummondville, fustigeait certains juges et avocats.

Réformes nécessaires

Quoi qu'il en soit, tout le monde conviendra, croyons-nous, qu'il s'agit là d'un épisode malheureux. D'un épisode dont le Barreau ne sort pas grandi.

C'est pourquoi nous n'hésitons pas à dire que nous sommes pleinement d'accord avec Me Wagner quand ce dernier réclame des modifications à la législation actuelle. Il faut que la loi, à l'avenir, stipule clairement que la conduite d'un ministre de la justice échappe totalement aux pouvoirs disciplinaires du Barreau.

Il est inconcevable qu'un ministre de la justice, parce qu'il est généralement aussi avocat, soit gêné dans son action par la crainte continuelle de représailles de la part de sa confrérie. Laissons-lui donc toutes ses coudées franches pour assainir l'administration de la justice et dénoncer ceux qui cherchent à la vicier. Il restera toujours suffisamment de recours pour empêcher le titulaire d'un tel ministère d'abuser de ses pouvoirs.

Et ce n'est pas seulement le ministre de la justice qui devrait être soustrait à la juridiction du Barreau. Il devrait en être de même de tous les avocats qui exercent des responsabilités administratives au sein de ce même ministère.

Enfin, en ce qui concerne les pouvoirs de discipline même du Barreau sur ses membres, Me Wagner suggère qu'ils s'exercent en plein jour et non plus à huis clos. C'est une question qui mérite au moins une étude sérieuse.

A première vue, en tout cas, nous sommes enclin à croire que le huis clos ne se justifie pas dans tous les cas. Et, même dans l'ensemble, ça nous paraît un privilège abusif, un traitement de faveur injustifié.

Le Barreau aime souvent se vanter de la façon dont il sévit contre des avocats coupables. Il a peut-être raison. Il défend peut-être beaucoup mieux l'intérêt public que certains ne sont portés à le croire. Mais le public ne serait-il pas beaucoup plus rassuré si, au moins dans les cas les plus graves, les jugements portés contre les avocats étaient rendus publics ? La question nous paraît pertinente.

●

Nos armées "royales"

Si le projet de loi présenté vendredi aux Communes par le ministre Hellyer est adopté, l'épithète "royales" disparaîtra de la désignation de nos forces armées. Celles-ci deviendront tout simplement "les forces armées canadiennes".

Comme le notent certains correspondants parlementaires d'Ottawa, l'abandon d'une telle épithète pourrait bien soulever un débat homérique aux Communes. Et, mon Dieu, on n'a pas de misère à les croire. On n'a qu'à se rappeler ce qui vient tout juste de se produire à propos de la Poste royale.

On va prétendre, sans doute, que c'est un autre acte de trahison envers la monarchie, que c'est un autre pas dans la voie du républicanisme. La fièvre va monter dans certaines sections du pays.

Et ce sera un débat homérique parce que c'est toujours le cas lorsque l'on se lance dans des discussions où la froide raison a peu de chances de parler plus fort que les sentiments. Il y aura sûrement de grossières exagérations ici ou là.

Et, pourtant, entre nous, est-il rien de plus légitime que de vouloir "canadianiser" nos cadres et nos institutions ? Avec toutes ces épithètes qui nous parlent de royauté, on ne se sent guère au Canada. Qu'on en réduise petit à petit le nombre ne devrait pas être un scandale. Même les tenants de la royauté devraient reconnaître qu'on a abusé sous ce rapport.

Il n'est pas nécessaire que tout soit royal pour que ça fasse grandiose, majestueux. Aux Etats-Unis, où on a adopté le régime présidentiel, on n'accole pas ce qualificatif à toutes les institutions. On ne parle pas de postes présidentielles, d'armées présidentielles, de marine présidentielle, etc. Pourquoi, sous une monarchie, serions-nous justifiés alors de tout recouvrir de l'épithète "royale".

Dans le cas des Postes, le principal adversaire de la réforme préconisée par le ministre Côté, Me Eugène Forsey, a surtout insisté pour dire que sa critique portait sur la procédure suivie. Me Eugène Forsey a soutenu qu'on aurait dû, au moins, débattre toute la question devant le Parlement avant d'enlever les armoiries royales des camions de la Poste pour les remplacer par la feuille d'érable. Dans le cas des forces armées, il faudra donc invoquer d'autres arguments que ceux de la procédure. Est-ce à dire que l'opposition sera moins farouche ? C'est ce que nous ne tarderons pas à savoir.

V. P.

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

La CSN: si Ottawa ne respecte pas les droits des travailleurs du Québec, le fédéralisme sera ébranlé

(Lors d'une rencontre entre les dirigeants de la Confédération des syndicats nationaux et les députés fédéraux du Québec, tenue à Ottawa, le 25 octobre dernier, la centrale syndicale a fait connaître sa conception de la liberté syndicale et s'est livrée à d'importants commentaires sur le projet de loi de la fonction publique. Voici de très larges extraits de la déclaration qu'a faite à cette occasion le président de la CSN, M. Marcel Pepin.)

La CSN, de concert avec deux autres organisations populaires du Québec, la FTQ et l'UCC, a présenté ses vues sur le réaménagement constitutionnel du Canada.

Ce mémoire sur la constitution prévoit que bien des étapes doivent être franchies pour en arriver à un fédéralisme réajusté suivant les réalités actuelles. Il est sérieusement à craindre que si des décisions administratives et des lois du gouvernement fédéral continuent à mettre en cause des droits aussi fondamentaux que la liberté syndicale, et à instaurer un régime syndical qui conduit presque au totalitarisme, que les étapes se franchissent plus rapidement et que tout le fédéralisme soit vraiment ébranlé.

C'est le Parlement du Canada qui a adopté une Charte des Droits de l'Homme; c'est lui qui est l'instigateur à son titre de législateur; c'est à lui aussi qu'incombe le devoir de respecter les droits des hommes, comprenant les travailleurs. Certaines décisions du Conseil canadien des Relations ouvrières et le projet de loi C-170 sont, quant à nous, des atteintes graves aux droits des travailleurs.

La "Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail", chap. 54, date de 1948. C'est en vertu de cette loi qu'est composé le Conseil canadien des Relations ouvrières (CCRO) qui est chargé de voir à l'application de la loi.

Ce Conseil est formé d'un président, nommé par le Gouverneur général en conseil, de quatre représentants patronaux et de quatre représentants ouvriers. Parmi les quatre représentants ouvriers, trois sont nommés directement ou indirectement par le Congrès du Travail du Canada (CTC) et le quatrième par la CSN.

Lorsque se présente un conflit intersyndical opposant un affilié du CTC à un affilié de la CSN, il n'est pas exagéré de répéter ce qui a déjà été écrit à savoir "que les dés sont pipés contre la CSN". Ceci devient évident lorsque la décision aurait comme effet d'entrainer des changements d'allégeance d'autres groupes de travailleurs ou que la décision est une décision dite de "principe", dont les effets seraient les mêmes.

(Le mémoire fait alors allusion aux affrontements à Radio-Canada et aux usines Angus.)

Et pourtant, pendant ce temps, le problème a été posé clairement au Cabinet fédéral, lequel a formé un Comité "ad hoc" pour nous entendre la CSN, de même que le CTC.

Ce Comité "ad hoc", présidé par l'honorable Robert Winters, a été formé début avril 1966, il a entendu la CSN le 21 du même mois, le CTC, le 15 juin — et nous sommes, à la fin d'octobre, sans aucune nouvelle. S'il s'agissait de former un Comité de ministres pour sauver et gagner du temps, il ne valait pas la peine que nous y comparaissions.

A deux reprises, nous avons fait parvenir des télégrammes demandant que soit hâté le travail du Comité; nous avons bien reçu de certains ministres des accusés de réception, mais ce fut tout. A croire que la question de la liberté intéresse très peu les membres et le président du Comité.

Le Canada est un pays constitué de divers éléments.

Si l'on impose aux salariés d'exercer leur droit d'association dans des unités nationales, vous pouvez justement concevoir que les intérêts des travailleurs du Québec ne seront pas considérés à leur valeur et que, de plus, quelle part fait-on à la liberté du choix des travailleurs.

Est-il nécessaire de vous rappeler que toutes les législations ont centré l'exercice de la liberté syndicale au niveau de l'**unité industrielle** ou de **service**, que l'on a toujours recherché ce que l'on considère comme une **unité naturelle** de négociation, et jamais l'unité nationale n'a été considérée, sauf à la requête même des employés concernés, ce qu'ils ont le droit de faire mais en même temps, ils devraient avoir le droit d'en sortir, s'ils le désirent. Ce mode d'exercice de la liberté syndicale — celui qui s'applique aux Etats-Unis, dans toutes les provinces du Canada, basé sur l'entreprise, est celui qui s'applique actuellement. Il n'y a qu'un nombre très restreint d'unités nationales reconnues par le CCRO; les décisions prises par cet organismes concernant les requêtes des affiliés de la CSN en rapport avec les unités nationales constituent une forme de discrimination intolérable, injuste et que nous combattrons jusqu'au bout.

Il y a une autre forme de discrimination au niveau du CCRO. Nous l'avons déjà soulevée sans succès. Ceux qui sont de langue française sont tenus, soit de s'exprimer en anglais (ce qui est un handicap sérieux), soit encore de le faire en français, alors qu'un interprète fera la traduction, et l'on sait si cette procédure, en plus d'être longue et fastidieuse, entraine des difficultés pour que le point de vue soit compris, avec tous les vices qu'une traduction peut comporter.

En résumé, nous réclamons des modifications à la loi actuelle pour que

1) dans les cas de conflit intersyndical intéressant un affilié du CTC et un affilié de la CSN, la CSN et le CTC doivent être représentés en nombre égal, soit deux de la CSN et deux du CTC;

2) de plus, afin que les employeurs n'aient pas à décider du choix du Syndicat pour les employés, seul le président du CCRO ait le droit de vote dans un conflit intersyndical, à moins qu'il y ait unanimité de la part de tous les membres;

3) tous les membres du Conseil, et particulièrement le président, doivent être bilingues pour permettre aux parties de se faire entendre directement dans l'une des deux langues officielles du pays, l'anglais ou le français.

Plusieurs conceptions de la liberté syndicale ont cours dans les divers pays du monde. En Amérique du Nord, depuis le Wagner Act américain de 1935, la liberté syndicale s'exerce au sein d'une unité industrielle ou de service ou encore d'une partie de l'unité industrielle ou de service. L'association, l'union ou le syndicat groupant la majorité des employés d'une entreprise détient, si elle est ainsi reconnue par une agence gouvernementale créée à cette fin, un monopole de représentation, i.e. qu'elle doit représenter tous les employés compris dans cette unité membres ou non de l'association, de l'union ou du syndicat. Ceci constitue en soi une atteinte à la liberté de choix pour ceux qui constituent la minorité. Il reste cependant que ce mode d'exercice apparait acceptable puisqu'il est lié à une certaine efficacité syndicale.

Si cette forme monopolistique doit s'étendre à l'ensemble du pays obligatoirement, soit par mesures législatives comme le propose le bill C-170 ou par décision administrative, comme l'a fait le CCRO, la situation devient intenable pour les travailleurs et encore plus pour les travailleurs qui vivent au Québec et qui sont en majorité canadiens-français, mais qui deviennent minoritaires sur le plan canadien.

C'est ainsi, à notre avis, que se pose le vrai problème de la liberté syndicale. Les décisions du CCRO dans les cas précités et le bill C-170 constituent un accroc très sérieux à la liberté syndicale pour l'ensemble des travailleurs du Canada et encore pire pour les travailleurs du Québec.

Est-il aussi surprenant qu'il y ait parfaite concordance entre les décisions du CCRO et le bill C-170 sur cette question des **"unités dites nationales"**? Non, si l'on sait, tel qu'en témoigne le rapport du "Comité préparatoire des négociations collectives", juillet 1965, à la page 2 de l'introduction, qu'un des spécialistes consultés par le Comité est aussi président actuel du CCRO, soit M. A.H. Brown. Il sera sans doute toujours difficile à la même personne d'appliquer des thèses différentes suivant qu'elle agit à un titre ou à un autre.

On aura peut-être tendance à nous opposer la situation des fonctionnaires du gouvernement du Québec pour justifier le bill C-170. On l'a déjà tenté d'ailleurs. Il est vrai qu'au Québec, à la suite d'un vote de représentation syndicale, les fonctionnaires sont compris dans une seule unité de négociation. Quel être raisonnable peut assimiler la situation du Québec à l'ensemble de la situation canadienne. Ceux qui désirent soutenir une telle thèse ne voient vraiment pas les problèmes canadiens tels, qu'ils se posent. La diversité ethnique du Canada existe dans toutes les classes sociales, y compris chez les travailleurs.

Le bill C-170, s'il était accepté tel que soumis, constituerait une entrave majeure à l'exercice de la liberté syndicale et aurait encore de plus lourdes conséquences pour les fonctionnaires fédéraux du Québec. Ce bill doit être amendé en conséquence.

Comme nous traitons, dans un autre mémoire, que nous avons d'ailleurs soumis au Comité spécial de la Chambre et du Sénat, des autres carences du bill C-170, nous ne retenons dans ces notes que la question de l'unité de négociation ou de la liberté syndicale.

Nous estimons que sur ce point le bill doit être amendé pour enlever au Gouverneur en conseil le droit de décider unilatéralement des unités de négociation et de reporter cette question à la Commission des relations de travail de la fonction publique dont la formation est prévue dans le bill, en ajoutant un autre amendement **par lequel la Commission ne peut accorder ou maintenir une accréditation sur la base nationale à moins que toutes et chacune des unités de négociation acceptées comme étant des unités naturelles soient d'accord.**

Il nous apparait aussi essentiel qu'un amendement dans le même sens soit apporté à la Loi fédérale actuelle, chap. 54, afin que nous ne soyons pas "figés" dans une jurisprudence qui empêche le libre exercice de la liberté syndicale.

Quant à la CSN, il est évident que si les travailleurs du Québec ne peuvent obtenir justice dans le domaine des relations de travail, elle n'entend pas continuer sa participation aux divers organismes fédéraux où elle est actuellement présente. Nous ne voyons pas d'avantage à être présent dans ces divers comités alors que sur le plan du travail, on ne respecte pas le droit fondamental des travailleurs.

Nous jugeons discriminatoires certaines décisions prises par le CCRO de même que le bill C-170, tel que présenté. Cette discrimination, si elle frappe tous les travailleurs, est encore plus grave pour ceux qui sont du Québec.

Erratum

Dans le message de la Société de géographie de Québec aux institutions culturelles du Canada à l'occasion du neuvième anniversaire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, message que **Le Devoir** a publié, le 29 octobre, on m'a fait commettre une bourde historique en remplaçant le mot "angle" par "anglais".

Les spécialistes de l'histoire ont eu peut-être la charité de me croire incapable d'une pareille erreur. Qu'il me soit permis, cependant, d'avertir le public que mon texte original se lit ainsi: "Ils n'étaient **ni angles ni saxons** les barons qui forcèrent Jean Sans Terre à signer la Grande Charte".

Paul Bouchard, président

Quelles sont les chances

(suite de la page 4)

ne peut pas se joindre au camp chinois, il lui serait difficile de trouver des arguments valables pour résister aux pressions soviétiques visant à la faire rentrer dans l'ordre.

C'est ce qui explique la grande inquiétude manifestée par les dirigeants roumains à la veille du XXIIIe Congrès du parti communiste soviétique de mars 66, lorsque les Chinois annoncèrent qu'ils n'y assisteraient pas. On pouvait alors craindre en effet, que le congrès soviétique ne prononçât la rupture finale. Se souvenant du contrôle extrêmement rigide établi par Staline sur les pays communistes à la suite de la rupture soviéto-yougoslave, les Roumains redoutaient la résurgence d'un organisme du type du Kominform.

Est-ce donc à dire qu'advenant la rupture finale entre la Chine et l'URSS, la Roumanie serait forcée de rentrer sous le giron soviétique? Pas nécessairement. Cependant, ayant perdu tout prétexte idéologique valable pour maintenir sa position, elle risquerait d'être politiquement isolée dans le camp socialiste, ce que les dirigeants roumains qui se targuent d'être de bons communistes, veulent éviter, du moins pour l'instant.

"Désatellisation" et "déstalinisation"

Pour bien mesurer la portée de l'indépendance roumaine et préciser la nouvelle place de la Roumanie dans le système socialiste mondial, il peut être intéressant d'établir ici une comparaison.

C'est encore avec la Pologne que la comparaison peut être la plus significative, puisqu'à part la Roumanie, c'est le seul pays socialiste n'ayant pas fait sa révolution par ses propres moyens (1) qui a réussi à établir pendant quelque temps, son indépendance vis-à-vis de l'URSS.

En 1956, le cours politique nouveau imprimé par Gomulka au socialisme polonais, se caractérisait de deux façons. Tout d'abord par une politique extérieure d'indépendance. Convenons d'appeler cette caractéristique: désatellisation. (2) Ensuite, par une politique intérieure très souple: abolition de la police secrète, octroi de larges privilèges à l'Eglise catholique, liberté de critique assez vaste, accordée à la presse. Convenons d'appeler cette caractéristique: déstalinisation (2).

Vers la fin de 1957, Gomulka commença à se rendre compte que la liberté qu'il avait accordée à une population catholique à 90 p.c., lui rendait difficile la tâche de la construction du socialisme marxiste malgré la popularité dont il jouissait encore. Il se mit alors à améliorer ses relations avec l'URSS dont la pression lui servait de garantie pour la solidité de son pouvoir. Ainsi, la désatellisation s'estompait. Toutefois, malgré plusieurs restrictions, la déstalinisation était maintenue, de telle sorte qu'encore aujourd'hui, la Pologne demeure le plus libéral de tous les pays socialistes.

En Roumanie les choses se présentèrent différemment. Nous avons vu sur quelles bases se sont appuyés les dirigeants roumains pour se désatelliser. Toutefois, s'ils se sont sentis assez forts pour se détacher de la tutelle soviétique jadis indispensable à leur maintien au pouvoir, ils n'ont pas procédé à une déstalinisation comparable à celle qui existe en Pologne. Même si leur popularité a augmenté à la suite de leurs succès économiques, ils n'ont sans doute pas jugé prudent de se départir en même temps de la protection soviétique et d'une autre source de la solidité de leur pouvoir, à savoir: le contrôle rigoureux qu'ils exercent sur la population roumaine.

Ainsi, même si la plupart des prisonniers politiques y ont été relâchés, la Roumanie reste un pays où la censure est encore très sévère et où la police secrète remplit encore des fonctions importantes. Sur le plan de la déstalinisation la Roumanie est en retard sur la Hongrie et la Tchécoslovaquie, sans parler de la Pologne.

A partir de ces constatations, on est porté à affirmer qu'il existe une dialectique de la désatellisation et de la déstalinisation; c'est-à-dire que l'une inclut l'autre et que les gouvernements communistes de l'Europe de l'Est ne peuvent s'offrir les deux à la fois.

Si cette théorie correspond adéquatement à la réalité actuelle, la poser dans l'absolu serait cependant commettre encore une fois l'erreur de trop miser sur la faiblesse de ces gouvernements.

Un membre du Comité central du parti communiste roumain, rencontré à Bucarest, me disait que les succès économiques du parti et sa politique d'indépendance avaient suscité l'enthousiasme dans la population. Un des principaux soucis du parti, disait-il, est de cultiver et d'entretenir cet enthousiasme, sans lequel beaucoup de ses espoirs s'effondreront. Les quelques pas prudents effectués vers la libéralisation du régime ont certainement favorisé l'enthousiasme dont il parlait. C'est pourquoi les dirigeants roumains ne tarderaient pas à procéder à une libéralisation progressive s'ils avaient la conviction qu'à long terme, l'accroissement des libertés individuelles jouerait nécessairement en leur faveur. Or, si leur efficacité économique et leur politique d'indépendance se maintiennent, il y a beaucoup de chances pour qu'ils puissent en arriver raisonnablement à cette conviction.

Les possibilités de répétition de l'exemple roumain

Avant de terminer, on peut se demander dans quelle mesure l'exemple de l'indépendance roumaine peut être suivi par d'autres gouvernements communistes d'Europe de l'Est.

Il faut dire que plusieurs conditions seraient nécessaires à cette éventualité. Pour qu'on assiste à une répétition de l'exemple roumain, il faudrait d'abord qu'un autre parti communiste est-européen puisse considérer comme conforme à ses intérêts politiques ou économiques d'agir ainsi; ce qui est loin d'être le cas de tous. Il faudrait aussi que ce parti ait des bases solides à l'intérieur de son pays, pour assurer la viabilité de son indépendance. En Roumanie, les succès économiques du régime lui ont fourni ces bases. Une politique d'indépendance adoptée sous la pression populaire ou sans bases stables à l'intérieur, risquerait d'être précaire. L'exemple de la Pologne est éloquent.

En admettant qu'un gouvernement communiste d'Europe de l'Est ait la volonté et les moyens intérieurs de s'offrir une politique d'indépendance, il faudrait encore que le contexte international lui donne la chance d'appliquer cette politique.

Nous avons vu comment le conflit sino-soviétique a été utile aux dirigeants roumains. Si ce conflit se maintient à son degré actuel, ou si une rupture n'entrainait pas la mise sur pied par le Kremlin d'un contrôle politique rigide sur ses alliés, visant à bien délimiter les deux camps, il existerait alors des conditions favorables à l'indépendance des pays de l'Est. Les dirigeants de ces pays attachent en effet une importance beaucoup plus grande qu'on ne le croit généralement en Occident, aux raisons idéologiques. C'est pourquoi il est presque nécessaire que la situation dans le camp socialiste puisse donner place à des raisons idéologiques valables pour une politique d'indépendance.

C'est la même chose en ce qui concerne le contexte international général. Ainsi, la politique américaine au Vietnam nuit au développement de l'indépendance roumaine qui, elle, est déjà établie. En effet, à la veille de la conférence au sommet du Pacte de Varsovie de juillet dernier, le chef du parti communiste roumain avait laissé entendre que son pays pourrait se retirer de cette alliance militaire. Cependant, l'argument de la nécessité pour les pays socialistes de serrer les coudes face à l'agression américaine au Vietnam, a convaincu le leader roumain du mal à propos de son projet dont il n'a pas reparlé depuis la conférence de Bucarest.

La nature de la politique américaine et occidentale peut donc être déterminante pour l'indépendance des pays de l'Est. Mentionnons encore un exemple. La solution du problème allemand, ou tout au moins une garantie internationale donnée à la Pologne et à la Tchécoslovaquie pour le respect de leurs frontières actuelles, pourrait faire cesser la crainte obsessionnelle qu'éprouvent ces pays à l'égard de l'Allemagne, et qui rend presque indispensable à leurs yeux, la protection militaire soviétique.

Enfin, on peut se demander ce que deviendrait l'échiquier international si l'exemple roumain devait être suivi par d'autres pays d'Europe de l'Est. Ici, les spéculations peuvent être multiples. Contentons-nous de quelques mots.

Il est certain que la puissance politique, diplomatique et idéologique de l'URSS en serait largement affaiblie. Est-ce à dire que cela tournerait nécessairement à l'avantage du bloc occidental? Il n'y a là rien de sûr. Le polycentrisme multiplie en effet les centres de décision politique qui peuvent devenir autant de foyers d'incendie qui risquent de s'étendre. Le conflit sino-soviétique a déjà été éloquent à cet égard. Disons enfin, que beaucoup de pays sous-développés qui jusqu'à présent se sont méfiés du communisme, par crainte de passer de la domination coloniale à la domination soviétique ou chinoise, pourraient envisager un avenir communiste sous un jour nouveau.

(1) Nous avons vu au début du premier article ce que signifiait cette distinction et ce qu'étaient les bases de l'indépendance polonaise.

(2) Je propose ce terme en tant qu'image, sans égard à sa valeur explicative qui est très discutable.

LA VIEILLE PORTE

PLACE VICTORIA

le restaurant des gens de goût . . .

Réservations: Mario 866-3057

Stationnement à l'intérieur, entrée par la rue Saint-Jacques

Ouvert en semaine à partir de 11 h. 30 du matin. Le samedi et le dimanche, à partir de 5 h. du soir.

DÈS CE SOIR

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

BARRY SISTERS

NICK MARTIN ET SON ORCHESTRE

LE TRIO DE JOE SETTANO

Réservations: 861-3511

A compter du 14 novembre AL MARTINO

Salle Bonaventure LE REINE ELIZABETH

CARREFOURS-CATECHESE

- Pour les professeurs du secondaire (9e à 12e années)
- Quinze rencontres de deux heures
  — 8 heures à 9 heures: cours
  — 9 heures à 10 heures: laboratoire
- Le MERCREDI soir, à tous les quinze jours
- Sens du travail: se préparer ensemble à la catéchèse des adolescents à partir des fiches "Chantiers du Père" et "Vivre"
- Inscription et première rencontre:

Mercredi, le 9 novembre à 8 heures p.m.

CENTRE DE CATECHESE

2000 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — Tél.: 935-5481

Solidité d'hier, confort d'aujourd'hui, placement de demain . . .

Choisissez une île ensoleillée.

(Nous vous offrons toutes les plus belles.)

PAN AM

Tous les tarifs aller-retour, départ de Montréal, *sans supplément* pour le trajet via New York.

Bermudes $124. Des vacances inoubliables.

Porto Rico $183*. Vous passerez des journées merveilleuses sur les plages, dans les casinos et cabarets et dans les excellents restaurants très européens.

Jamaïque $199. L'endroit de prédilection des connaisseurs.

Nassau $154. Très britannique et très agréable. Visitez Rock Sound, sans aucun supplément.

Saint-Thomas $199*. Tous les sports nautiques . . . à un prix intéressant.

Sainte-Croix $199. Charmante atmosphère danoise. Marchandises port franc à bas prix.

Haïti $210. Cachet français hospitalier. Merveilleusement libre.

Antigua $199. Auberge britannique du 18e siècle. Soirées inoubliables.

Guadeloupe $199. Magnifiques plages, lacs, lagunes. Cachet bien français.

Martinique. $221. La reine des Antilles.

Saint-Martin $199. Atmosphère moitié française, moitié hollandaise. L'endroit rêvé.

Barbade $230. Typiquement anglaise et combien agréable!

Trinidad $250. L'atmosphère rêvée pour des vacances uniques.

Curaçao $214†. Le charme et la couleur de la Hollande.

Aruba $214†. Atmosphère de luxe.

Aller-retour en jet, tarif d'économie de 21 jours. (Sauf indication contraire.) Nous vous offrons un plus grand choix d'îles que toute autre compagnie.

Payez maintenant ou en plusieurs mensualités, avec une carte de crédit ou selon le plan de paiements différés de Pan Am.

*En jet, tarif très économique.
†En jet, tarif d'économie de 17 jours.

Consultez une agence de voyages Pan Am ou téléphonez à Pan Am à 845-5172.
Bureau de vente des billets: 1450, rue City Councillors, Montréal.

La compagnie aérienne la plus expérimentée du monde!

PREMIÈRE SUR L'ATLANTIQUE — PREMIÈRE EN AMÉRIQUE DU SUD
PREMIÈRE SUR LE PACIFIQUE — PREMIÈRE AUTOUR DU MONDE

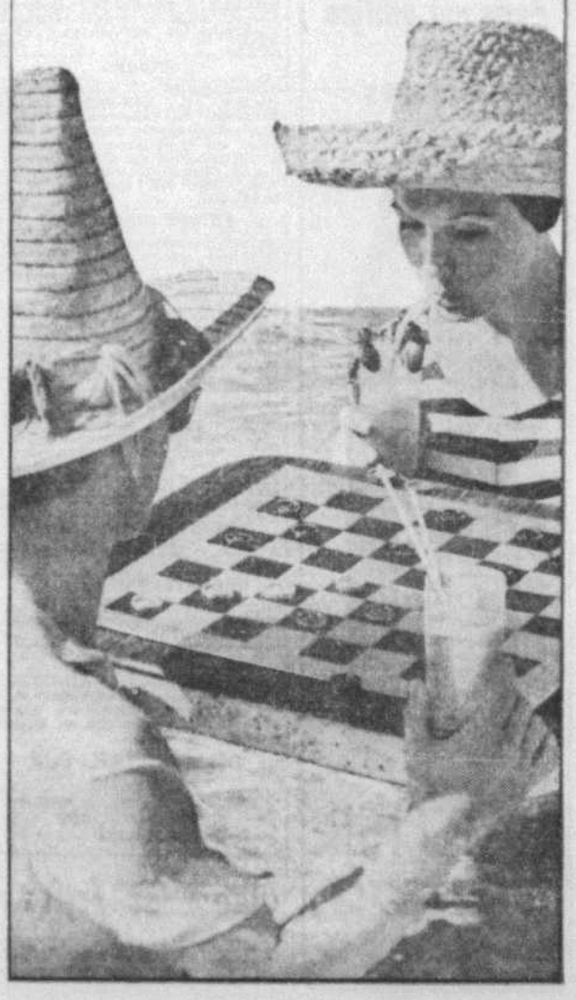

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 721-927

LAURENT RIOUX, gardien demeurant et domicilié dans la cité de Laflèche, district de Montréal,

demandeur,

— vs —

DONALD HYNES, demeurant et domicilié au no 223 rue Devonshire, ville de Préville, district de Montréal,

— et —

WILLIAM HYNES, 223 rue Devonshire, ville de Préville, district de Montréal,

défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné aux défendeurs, DONALD HYNES & WILLIAM HYNES, de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à votre intention.

Montréal le 3ème jour de novembre 1966.

ARTHUR LABELLE.
protonotaire adjoint C.S.M.

Mes BRISETTE & ST-JACQUES
Avocats,
3 ouest, rue St-Charles,
Longueuil, P.Q.
Procureurs du demandeur.

Domicile élu :
Bernard Goyette, H.C.S.,
31 ouest, rue St-Jacques,
Suite 401, Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 11,889 ex parte

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, une corporation légalement constituée, ayant son siège social dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, et une place d'affaires dans le district de Montréal, au 2350 Chemin Manella, en la ville de Mont-Royal, province de Québec,

Demanderesse,

— VS —

SUCCESSION DE DAME OLGA KUSHNEREWICK, autrefois résidant au 2740, rue Paul-Pau, en la ville de Montréal, province de Québec,

Défenderesse.

A V I S

Avis est donné à la SUCCESSION DE DAME OLGA KUSHNEREWICK, défenderesse, selon un jugement de la Cour supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier numéro 11,889 ex parte, en date du 3 novembre 1966, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire de Montréal. Ledit avis de 60 jours concerne un emplacement situé en la Cité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot 404-1357 des Plan et Livre de Renvoi officiels de la Paroisse de Longue-Pointe. Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 2740, rue Paul-Pau. Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date du dernier des avis au défaut décrit dans le dit avis ci-haut mentionné, LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Une copie de l'avis de 60 jours a été déposé au greffe de la Cour supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal, le 3 novembre 1966.

PIERRE ROCH,
Protonotaire adjoint, C.S.

Me Rosaire Piotte,
2350, Chemin Manella,
Ville de Mont-Royal, P.Q.
Procureur de la demanderesse.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Nivose Limitée, dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 14e jour du mois d'octobre 1966, et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q., le 27e jour du mois d'octobre 1966, sous le numéro 1948329.

Daté à Montréal, P.Q., ce 28e jour du mois d'octobre 1966.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-FRANCOIS DE SALES
Val d'Espoir, Cté Gaspé, Que.

(autrefois Les Curé et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-François de Sales)

AVIS DE RACHAT

Aux détenteurs des obligations faisant partie de l'émission de $40,000, 4% et 4½%, datées du 1er juin 1954, échéant le 1er juin 1969.

AVIS est par les présentes donné que conformément aux dispositions de l'acte de fiducie et d'hypothèque exécuté par la Fabrique en faveur de Société Nationale de Fiducie, fiduciaire, passé devant Me J.-Avila Boivin, notaire, LES CURE ET MARGUILLIERS DE L'OEUVRE ET FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-FRANCOIS DE SALES, de Val d'Espoir (maintenant La Fabrique de la paroisse de Saint-François de Sales) rachèteront par anticipation et avant échéance le 1er décembre 1966, toutes les obligations en circulation, datées du 1er juin 1954, au prix de cent pour cent (100%) de leur valeur nominale, avec en plus l'intérêt couru jusqu'à la date de rachat, sur présentation et remise desdites obligations avec tous les coupons d'intérêt y attachés, échéant le 1er décembre 1966 et subséquemment, à toutes les succursales de la Banque Canadienne Nationale, au choix du porteur.

Les détenteurs sont en conséquence requis de présenter leurs obligations, pour paiement et rachat, à la date, aux endroits et de la manière ci-dessus énoncés.

DATE A MONTREAL, ce 25e jour d'octobre 1966.

LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-FRANCOIS DE SALES
par : SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE
Fiduciaire

CANADA
Province de Québec
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

No 722220

TECHNICAL AGENCIES LIMITED, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef dans les Cité et iDstrict de Montréal, à 6194, Avenue Terrebonne,

Demanderesse

vs

HIGGS MOTORS LIMITED, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon les Lois d'Angleterre et ayant son bureau chef à Witton, Birmingham 6, Angletter,

et

HIGGS MOTORS (CANADA) LIMITED, corps politique et incorporé, dûment incorporé en vertu des Lettres Patentes du Fédéral, ayant son bureau chef dans la Ville de Dorval, District de Montréal,

Défenderesses

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la défenderesse HIGGS MOTORS LIMITED de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie de bref et déclaration a été laissée au Greffe de la cour Supérieure à votre intention.

Montréal, 2ème jour de novembre 1966

Normand DESROCHES,
Protonotaire adjoint

CATE, OGILVY, BISHOP, COTE, PORTEOUS & HANSARD,
Avocats,
Suite 700,
1 Place Ville Marie,
Montréal 2, Qué.
Procureurs de la demanderesse

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 722 254

DAME AMEDEE CHEVRIER, opératrice, épouse commune en biens de M. Amédée Chevrier, tous deux résidant et domiciliés à Ville Jacques-Cartier, dans le district de Montréal,

demanderesse

vs

MARCEL GAUDET, des cité et district de Montréal,

défendeur

PAR ORRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur, MARCEL GAUDET, de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à votre intention.

Montréal le 4ième jour de novembre 1966.

ANDRE NOEL
protonotaire adjoint C.S.M.

Mes BOISSONNEAULT & BOISSONNEAULT,
Avocats
60 ouest, rue St-Jacques,
Suite 400,
Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 721-195

DAME NANCY LAJEUNESSE WALKER, ménagère, épouse commune en biens de Williams Walker, et celui-ci pour l'autoriser aux présentes si besoin est, demeurant et domiciliés dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse,

— VS —

REAL BOYTE, gentilhomme, demeurant à 8961, boul. Pie-IX, app. 5, cité St-Michel, district de Montréal,

— ET —

DAME JACQUES ST-LAURENT, ménagère, épouse commune en biens de Jacques St-Laurent ,et celui-ci pour autoriser son épouse aux présentes, si besoin est, demeurant à 6825 - 28e Avenue, app. 3, Rosemont, district de Montréal,

Défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné aux défendeurs, REAL BOYTE et DAME JACQUES ST-LAURENT/JACQUES ST-LAURENT, de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à votre intention.

RAOUL CREVIER,
Protonotaire adjoint, C.S.M.

Me. Charles Clement,
Avocat,
10765, boul. Pie-IX,
Montréal 39, P.Q.
Procureur de la demanderesse.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GPH-66-11266

pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.) le jeudi 22 novembre 1966

Aménagement de Rapide des Iles

TABLIER D'ENTREE, VANNE DE COMMANDE ET TRANSITION ARTICULEE DE LA PASSE A BILLOTS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats,
Bureau No 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de six mille dollars ($6,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson.

Montréal, le 2 novembre 1966.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 722-067

HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse,

— VS —

ALBERT N. DAVIDSON, autrefois de la ville de Pincourt dans le district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur, ALBERT N. DAVIDSON, de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à votre intention.

Montréal, le 3e jour de novembre 1966.

ARTHUR LABELLE,
Protonotaire adjoint, C.S.M.

Mes Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard,
Avocats,
Edifice Banque Royale,
Place Ville-Marie,
Montréal 2, P.Q.
Procureurs de la demanderesse.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 11-176" concernant

LA FABRICATION ET LA LIVRAISON D'UN SYSTEME DE DEFENSES SOUPLES, QUAI 18, PORT COLBORNE (ONT.)

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le mardi 22 novembre 1966.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5750, rue Ferrier, Montréal 9e (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e (Ont.), ou au directeur des travaux, Jumelage des écluses du canal de Welland, 508, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars ($100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumission représentant 10 p. 100 de la soumission par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L.-E. Béland.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 7 novembre 1966.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

APPARTEMENTS A LOUER

Vous serez au septième ciel dans cet édifice de 32 étages

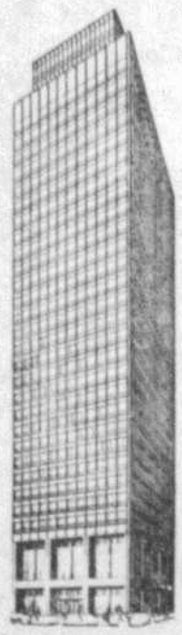

le CARTIER

Location et gérance: Montreal Trust Company

Tél.: 845-0422

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

CONFIEZ-NOUS VOS CORVEES, nous nettoyons, maisons, bureaux, fenêtres. Demi ou journée complète. S'adresser à Coopérative des Vétérans, RE. **1-2747**. 8-11-66

DEMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local et longue distance. Emballage et entreposage. **725-2421**. JNO

DIVERS

TOP MART INC., 15 est rue Ste-Catherine, tél.: **845-0401**. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Manteaux de demi-saison en Terylene, $15.00, complets $20, $25, $30, chemises $2, imperméables $5 et $10, vestons sport $10, pantalons $3 et $6.50, etc. JNO

FEMME DEMANDEE

Masseuse d'expérience pour 2 après-midi par semaine pour dames seulement. Tél.: **484-7922**. 8-11-66

LOGEMENT A LOUER

Ville Lemoyne — appartements meubles, 1½, 2½, 3, modernes, tapis mur à mur, toutes commodités, occupation immédiate, bail au mois, $75.00 et plus. Tél.: **861-8012**, jour seulement. JNO

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, se joindre à DU Bonheur Enr., tél.: RA. **9-0680**. Pour inscription, envoyer $2.00 à case postale 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 8-11-66

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. **9-4332**. JNO

PROPRIETE A VENDRE

OUTREMONT, en haut, face au parc duplex luxueux 6½ - 7½ — $63,000. Tél.: **272-6738**. 12-11-66

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
— SPECIALITE —
Habits et costumes sur mesure
331 est, rue GUIZOT
388-2532

Lisez et faites lire Le Devoir

Au congrès de l'ACFAS, on qualifie d'"excessive" la réaction du rapport Parent

Le Québec accuse un retard sur l'Ontario dans l'enseignement des humanités gréco-latines

QUEBEC. — Une enquête menée par l'université d'Ottawa démontre que le Québec accuse un fort retard sur l'Ontario dans l'enseignement du latin au secondaire. Il est faux de prétendre que les humanités classiques sont la cause du retard technique et économique du Québec par rapport à l'Ontario. Dans cette province, la promotion des études classiques est assurée avec plus d'efficacité. Il y a eu réaction excessive du rapport Parent contre le "statut privilégié" des humanités gréco-latines au Québec. L'étude du grec et du latin demeure indispensable à une spécialisation poussée en français.

Voilà les principaux arguments en faveur de l'enseignement des humanités gréco-latines qu'ont apportés les participants à un colloque sur "les humanités gréco-latines à l'heure du rapport Parent", samedi, dansc le cadre du 34e congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

M. Elie Fallu, professeur au séminaire de Sainte-Thérèse, a dit que les résultats de l'enquête conduite par l'université d'Ottawa, montrent qu'il y avait en 1961 en Ontario 52 pour cent des étudiants de tout le secondaire (9e à 12e année) public et privé, français et anglais qui étudiaient le latin.

Par ailleurs, à la même époque au Québec, le pourcentage n'était que de 15.9 pour cent.

L'enquête a aussi démontré que 50 pour cent des professeurs de latin au secondaire en Ontario, avaient un diplôme universitaire avec spécialisation en latin, alors que dans le Québec, au cours secondaire dépendant de la faculté des arts de l'université de Montréal, c'était seulement 26.5 pour cent des professeurs de latin qui, en 1965-66, avaient poursuivi des études universitaires.

Quant aux structures académiques, l'Ontario, a rappelé M. Fallu, possède un département de latin et de grec au ministère de l'éducation, qui a juridiction académique sur l'enseignement et les programmes. Au Québec, les facultés des arts exercent le monopole de la juridiction académique sur l'enseignement du latin, même dans les écoles publiques.

"En Ontario, cette promotion des études classiques est assurée avec efficacité par le ministère de l'éducation", a dit M. Fallu.

M. Gilles Maloney, du département d'études anciennes de l'université Laval, a soutenu que bien qu'il ne faille pas prétendre que tous les jeunes Canadiens français d'aujourd'hui doivent apprendre le grec et le latin, il demeure que la civilisation gréco-latine "mérite une place de choix dans les programmes d'études du Nouveau Québec".

Cependant, cet enseignement pour produire tous ses fruits a besoin, à son avis, d'être repensé et rénové, et les institutions responsables de la formation des maîtres ont le devoir de collaborer activement à cette rénovation.

Pour le professeur Pierre Colaclides, du département de grec et latin, à l'université d'Ottawa, l'étude des langues classiques s'impose parce que "c'est dans et par la langue qu'en grande partie s'expriment les traits de caractère d'un peuple et quelques formes fondamentales de sa culture."

Le professeur Arcale Gingras, s.j., du collège Sainte-Marie, à Montréal, abonde dans le même sens, affirmant que les textes de la Grèce et de Rome sont "au coeur même de notre humanisme."

Le doyen Michel Normandin, président de l'ACFAS

QUEBEC (Le D.) — Le doyen de la faculté des sciences de l'université de Sherbrooke, M. Michel Normandin, a été porté à la présidence de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. Il succède à M. Napoléon Leblanc, doyen de la faculté des sciences sociales de l'université Laval.

Les nouveaux vice-présidents sont MM. Léon-J. L'Heureux, surintendant en chef au Centre canadien de recherche et de perfectionnement des armes (Valcartier) et Paul Lorrain, professeur titulaire au département de physique de l'université de Montréal. Le conseil d'administration de l'ACFAS compte quatre nouveaux directeurs, MM. Lionel Boulet, Fernand Dumont, Marcel Rinfret et Louis Sabourin.

Le 34e congrès de l'ACFAS a pris fin à Québec hier. Il a réuni plus de 1,750 participants et il a été marqué par la présentation de 572 communications scientifiques dans une grande variété de disciplines.

A l'occasion du banquet de clôture, l'ACFAS a décerné ses deux grands prix annuels, la médaille Pariseau et la médaille Archambault. Les récipiendaires en sont, respectivement, le père Noël Mailloux, o.p., à qui l'ACFAS a voulu reconnaître la paternité du développement de la psychologie dans les universités du Québec, et le Dr William Gauvin, réputé chercheur dans les disciplines de la chimie.

Le prochain congrès de l'ACFAS aura lieu à l'université de Sherbrooke, à l'automne de 1967.

Étude sur la croissance physique des jeunes Canadiens français à l'U. de M.

QUEBEC, (De notre envoyé). — La faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal entreprendra sous peu une vaste étude sur la croissance physique des jeunes Canadiens français. C'est ce qui a été annoncé par le Dr A. Demirjan, dans une communication au congrès de l'ACFAS.

L'étude permettra de comparer le taux de croissance et l'état de santé de l'écolier canadien-français (entre 6 et 16 ans) avec ceux de populations correspondantes en Europe et aux Etats-Unis.

A partir de ces travaux, a expliqué le Dr Demirjan, on pourra avoir des normes, des standards de la croissance normale des enfants canadiens-français pour pouvoir comparer plus tard les cas pathologiques à nos propres standards et non aux normes américaines ou européennes, ce qui permettra un traitement plus approprié.

Pour organiser une étude de cette ampleur, les chercheurs ont senti le besoin de fonder un "centre de croissance" à l'université de Montréal, centre qui travaillera en collaboration avec la faculté de chirurgie dentaire, le département d'anthropologie, le centre de calcul, le service d'hygiène de la ville de Montréal et la Commission des écoles catholiques.

L'étude procédera de la façon suivante : 200 enfants seront examinés pendant quatre années consécutives, à peu près à la date de leur anniversaire; l'examen comprendra une étude complète de la bouche et des dents pour y déceler des maladies ou anomalies, une mesure de la croissance osseuse, avec évaluation comparée à l'âge, une mesure de la taille et du poids, etc.

Les chercheurs auront ainsi des documents permettant de savoir si l'enfant grandit normalement ou non. A la fin de chaque examen, on transmettra aux parents un rapport médical et un rapport dentaire. L'étude sera complétée par des enquêtes sociales sur le milieu de chaque enfant, sur ses habitudes alimentaires et la valeur nutritive des aliments que l'enfant reçoit.

M. Cazalis : la crise agricole est celle des activités complémentaires

QUEBEC (de notre envoyé). — Selon M. Pierre Cazalis, de l'Institut de géographie de l'université Laval, la crise agricole actuelle du Québec est en réalité la crise des activités complémentaires sur lesquelles les agriculteurs comptent traditionnellement pour assurer leurs revenus.

Dans une communication présentée au 34e congrès de l'ACFAS, à l'université Laval, M. Cazalis a expliqué que l'agriculture du Québec a vécu jusqu'à 1950 avec un "problème fondamental masqué" : celui de l'insuffisance de la production et des revenus proprement agricoles. Le problème était "masqué" par l'apport substantiel de revenus complémentaires, en particulier par les revenus du travail forestier et des travaux publics dont les travaux de voirie.

Or, a-t-il souligné, les revenus tirés par les agriculteusr du travail forestier sont en régression très nette : d'une part, les boisés de ferme qu'ils exploitaient eux-mêmes sont pratiquement épuisés ; et d'autre part, le travail en forêt n'a cessé de se "professionnaliser", offrant ainsi toujours moins d'emplois marginaux aux agriculteurs.

Le même phénomène de professionnalisation touche également le secteur tertiaire, a dit le professeur, qui a signalé que les travaux de voirie, par exemple, sont maintenant exécutés principalement par des équipes spécialisés et de moins en moins par des agriculteurs engagés selon le système du patronage de cantons.

"La crise agricole actuelle est la crise des activités complémentaires", a dit M. Cazalis, qui a cité quelques chiffres montrant jusqu'à quel point les agriculteurs souffrent de revenus diminués.

Un autre aspect de la crise, a-t-il poursuivi, c'est la crise des capitaux. Les exploitations agricoles non rentables et privées de revenus complémentaires traditionnels pourraient se livrer à l'élevage pour le compte de grandes entreprises (qui fournissent tout: animaux à élever, grains, etc., et achètent les bêtes parvenues à la taille désirée,) mais elles n'ont pas les capitaux voulus.

M. Cazalis a noté que le problème agricole américain présentait beaucoup de similitudes avec le nôtre, la grande majorité des agriculteurs des E.-U. tirant leurs revenus essentiels non de l'agriculture mais d'activités complémentaires, en l'occurrence d'emplois dans l'industrie.

En 1959, a-t-il expliqué, 2,200,000 fermiers américains soit 61 pour cent du total des fermiers, tiraient 80 pour cent de leurs revenus d'activités extra-agricoles et ne produisaient ensemble que 13 pour cent de la production agricole nationale.

"Puisque l'existence d'activités complémentaires a toujours masqué le vrai problème agricole, jusqu'à la crise des récentes années a dit M. Cazalis en conclusion, il faut éviter de masquer encore davantage le problème par des politiques démagogiques de subventions agricoles".

Interrogé sur le bien-être des politiques prônées par l'Union catholique des cultivateurs, il a dit que l'UCC avait toujours eu une politique de "revendications" et non une vraie politique de reconversion, ce qui a contribué à masquer le problème des authentiques agriculteurs.

Le texte intégral de la communication de M. Cazalis sera publié prochainement dans les cahiers de géographie.

Lionel Ouellet : il n'y a pas de technocrates à Québec

QUEBEC —Parler de la technocratie du Québec, c'est parler d'une chose qui n'existe pas.

C'est l'opinion émise par un professeur du département des Sciences politiques de l'université Laval, M. Lionel Ouellet, dans une communication sur les politiciens et les technocrates au 34e congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

Le fait qu'on ait parlé de technocrates dans l'administration gouvernementale du Québec ne prouve en rien leur existence, selon M. Ouellet, qui a soutenu que cela traduit plutôt "un malaise réel au sein de notre régime politique".

Expliquant qu'étymologiquement, la technocratie serait la direction par la technique ou par les techniciens, le conférencier l'a définie comme étant un régime politique où le recrutement des dirigeants serait fondé sur une compétence plutôt que sur l'élection.

M. Ouellet a ajouté que la technocratie sous-entend un déssaisissement de la responsabilité de la part du politicien au profit du technicien.

"Je voudrais suggérer ici l'hypothèse que le processus de décision devient technocratique lorsque l'organe administratif conseillant l'organe gouvernemental réussit à lui faire adopter et défendre une norme à partir de sa seule justification technique, sans tenir compte ou passant outre aux inconvénients politiques de la mesure", a noté M. Ouellet.

Dans cette perspective, de poursuivre le conférencier, "les technocrates au Québec ne sont pas ceux qu'on a accoutumé de considérer tels: les Morin, Parizeau, Tremblay, Bélanger, Bolduc et autres qu'on connait moins dans le public mais qui jouissent d'une audience comparable, sur notre mont Sinaï, ne sont pas des technocrates mais des conseillers politiques".

Ils sont des conseillers politiques, à son avis, parce que leur perspective n'est pas limitée aux servitudes d'une discipline ou aux dimensions d'un secteur administratif spécifique.

Selon M. Ouellet, le leadership ministériel non seulement n'est pas menacé par le dynamisme actuel des techniciens de l'administration gouvernementale du Québec, mais encore il ne peut l'être, "en raison du présent stade du développement de la fonction publique au Québec."

Pour lui, aussi longtemps qu'elle ne sera pas mieux organisée, l'administration gouvernementale ne pourra pas exercer d'influence décisive sur les gouvernants dans la détermination de leurs objectifs.

Me Turi critique le mode de nomination des juges

QUEBEC. — Un docteur en droit et professeur à l'université McGill, Me Giuseppe Turi, a mis en doute samedi le caractère démocratique et fonctionnel de la nomination des juges au Canada. Me Turi a déclaré au congrès de l'ACFAS que souvent au pays les juges sont nommés pour services rendus antérieurement à un parti politique.

"Depuis très longtemps, au Canada, les gouvernements ont l'habitude de nommer aux postes de juge des praticiens du droit qui semblent n'avoir d'autres mérites, le plus souvent, que d'avoir sacrifié plusieurs années de leur carrière à l'avantage presque exclusif d'un parti politique".

Par ailleurs, selon le conférencier, on a très souvent l'habitude de confier aux juges des fonctions quasi-administratives et quasi-politiques.

"Personne ne semble trouver cela anormal", a noté Me Turi, ajoutant qu'il est vrai, par contre, que les facultés de droit, qui ne donnent qu'un enseignement technique, ne forment pas de vrais juristes.

Le professeur de McGill s'est dit qu'il faudrait un ou plusieurs conseils supérieurs de la justice où la majorité des membres ne seraient pas des praticiens du droit.

Ceux-ci, de poursuivre le conférencier, s'occuperaient de tous les problèmes découlant du fonctionnement et des structures de la magistrature.

Me Turi a ajouté qu'un avocat ne devrait être nommé juge que s'il n'a pas eu d'activité politique pendant les trois années précédentes. Par ailleurs, le nouveau juge ne devrait pas, à son avis, exercer ses nouvelles fonctions dans le même district où il a pratiqué son Droit.

Auparavant, Me Turi s'était demandé s'il ne serait pas possible, dans certaines circonsbunaux, des experts non avocats seraient très utiles," a-t-il conclu.

M. Canonne : au lieu d'une loterie des "bons à lots"

QUEBEC — Le projet d'une loterie provinciale devient de temps à autre en surface et l'on reproche à Ottawa de ne pas amender en conséquence le code pénal. Mais une loterie résoudrait-elle de façon notable le problème financier du Québec? M. J.-A.-H. Canonne, du comité provincial d'études sur l'expropriation, répond dans la négative. Sa communication au 34e congrès de l'ACFAS, tenu à l'université Laval, propose une autre solution inattaquable sur le plan juridique.

M. Canonne fait d'abord remarquer que la Commission royale d'enquête sur la fiscalité du Québec n'a pas considéré dans son entier l'exploitation fiscale du jeu de hasard. Le rapport de cette commission ne propose aucune solution adéquate pour augmenter le rendement actuel ($8.500.000) du pari mutuel sur hippodromes.

Le rapport n'évalue pas le chiffre d'affaires du jeu clandestin. Pour M. Canonne, il apparait peu discutable que le montant annuel que les Québécois consacrent à toutes les formes du jeu clandestin n'est certainement pas inférieur à un milliard de dollars, dont la moitié environ va au pari hors piste.

Etant donné qu'une loterie ne rapporterait pas à la province plus de $10 millions, M. Canonne propose l'instauration de bons à lots qui, d'après ses calculs, représenteraient un apport de $100 millions en sept ans et une économie d'intérêts de $10 millions. Le système serait inattaquable, estime-t-il, sur le plan juridique.

Le jeu de hasard mené par l'Etat, dit-il, échappe au caractère aléatoire et immoral qui le proscrit du droit privé et il constitue un emprunt justifiable socialement; les bons à lots ne poseraient pas de problèmes constitutionnels puisqu'il existe, au Québec, toutes les prémisses de la naissance d'un droit public autonome du droit fédéral, i.e. de la Common Law.

Faisant pratiquement disparaître le jeu clandestin, le système proposé rapporterait annuellement à la province ce qui suit : loterie simple (billets au porteur) 8 à 15 millions; pari hors piste, 12 à 25 millions; concours de pronostics sportifs, 12 à 18 millions.

COURS DE FORMATION SOCIALE
par correspondance
Reconnu par le Ministère de l'Education
Annexé à L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Diplôme en fin d'études
Pour renseignements :
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE
(Séminaire Social Pie XII)
C.P. 610, Nicolet, P.Q.
ou
Montréal : 2650 est, rue Sherbrooke
Téléphone : 527-8831

La tâche des moralistes d'aujourd'hui

L'abbé O'Neill; élaborer une doctrine qui rejoigne l'homme contemporain

QUEBEC (De notre envoyé) — La tâche qui attend les moralistes d'aujourd'hui est d'élaborer une doctrine qui rejoigne l'homme contemporain, confronté avec des problèmes nouveaux, bien concrets et spécifiques, a déclaré au congrès de l'ACFAS l'abbé Louis O'Neill, de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

L'abbé O'Neill, qui traitait du "malaise actuel de la morale," a dit que ce malaise "devient perceptible quand la morale véhiculée par l'enseignement ou celle que transmettent les traditions et les habitudes ne collent plus à la réalité."

"Qu'il y ait un malaise actuel de la morale, c'est un constat de la vie quotidienne. Le roman, le cinéma, les médiums d'information, les discussions privées et publiques le montrent bien," a d'abord noté le conférencier.

"On est témoin quotidiennement d'une mise en question de tel ou tel élément de la morale dite traditionnelle, mise en question souvent agressive et qui se formule souvent avec maladresse et dans la confusion, si bien qu'il n'est pas aisé d'y déceler les données principales et les aspects secondaires et marginaux."

Reprenant une explication formulée par le sociologue Fernand Dumont, l'abbé O'Neill a indiqué deux phénomènes à la source du malaise : le premier, c'est la disparition de cadres d'existence relativement simples, où l'individu trouvait facilement des points de références pour guider son comportement ; le second, c'est la coupure entre la vie privée des individus, refuge des intentions morales, et la vie collective, sur laquelle les intentions morales mordent mal.

On pourrait croire, a-t-il dit ensuite en substance, que la mobilité des cadres de vie de notre monde contemporain rend désuet tout projet de formuler une morale immuable et d'application universelle, mais le concept d'une norme universelle, dégagée par la raison à partir d'une considération de la nature humaine, a sans cesse survécu à ses détracteurs.

"Malgré toutes les attaques dont elle a été l'objet à notre époque, l'idée d'une morale naturelle et universelle tient bon et on peut dire qu'elle connait même un regain de vie," a dit le conférencier, qui a cité des documents tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'encyclique Pacem in Terris pour illustrer "la vigueur de cette résurgence."

L'abbé O'Neill a posé d'autre part que si la nature est une réalité stable, elle est d'une stabilité qui n'exclut pas l'évolution, le progrès et le changement.

Le malaise actuel de la morale, a-t-il dit encore, réclame une recherche qui combine une réévaluation attentive des grands thèmes et principes de la morale traditionnelle et un inventaire de l'impact fourni par le savoir moderne occupé à observer les phénomènes humains et sociaux qui nous entourent.

Devant le fait actuel de profondes transformations au sein de notre univers, il y a lieu de s'attendre à ce qu'on conçoive différemment certaines données de morale naturelle. Parce que les situations changent et aussi la connaissance que nous avons des réalités, a expliqué en substance le conférencier, qui a ajouté que les chrétiens ont comme responsabilité, au plan temporel et social, de sauvegarder et de promouvoir les valeurs naturelles, la nature étant oeuvre et image de Dieu et moyen de manifestation de son plan à l'égard de l'homme.

"L'attitude consistant à aborder les problèmes de la morale naturelle dans une perspective dynamique ne contredit aucunement ce point de vue", a dit l'abbé O'Neill.

Le professeur a indiqué trois exemples de problèmes de morale où il sera très utile de réévaluer les concepts fondamentaux dans une optique prospective : le processus de socialisation, la propriété des biens en tant que fonction sociale, et le mystère humain de la sexualité.

"Le monde, a-t-il dit en terminant, a besoin plus que jamais d'un enseignement de la morale, surtout à un moment où les traditions morales semblent perdre de leur vigueur et s'effriter au contact des sociétés imprégnées par la technique. En dépit de l'attrait qu'exercent les forces du mal, l'homme demeure fondamentalement attiré par le bien et la vertu.

"On reconnaitra sans doute mieux la valeur normative de la morale quand celle-ci apportera une réponse réelle et adéquate aux requêtes fondamentales et aux inquiétudes de l'homme contemporain".

Le politicologue Lemieux: les promesses et les programmes des partis influencent plus les électeurs que les "facteurs locaux"

De notre envoyé spécial, Gilles GARIÉPY

QUEBEC — Selon le professeur Vincent Lemieux, du département de science politique de l'université Laval, l'appréciation que font les électeurs des réalisations et des promesses des partis politiques paraît un facteur plus dominant pour expliquer la fluctuation du vote par circonscription, de 1935 à 1966, que les facteurs locaux tenant à l'économique, à la personnalité des candidats ou aux traditions partisanes.

Le professeur Lemieux a livré devant l'ACFAS les résultats d'une analyse dite "hiérarchique" du vote par circonscriptions provinciales au Québec depuis 1935 et c'est la conclusion principale qui s'en dégage.

Les résultats du vote par circonscription depuis 1936 révèlent — à première vue — des phénomènes manifestes, a d'abord souligné M. Lemieux:

L'emprise de certains candidats sur leur circonscription, la force des traditions partisanes, le fondement socio-économique différent (qui va en s'accentuant) du vote aux deux grands partis, ou encore la fidélité de certaines circonscriptions à élire un candidat "du bon côté".

Toutefois, ces facteurs ne peuvent rendre compte à eux seuls de l'évolution du vote par circonscription depuis 1936, a dit M. Lemieux. On ne peut expliquer par exemple, le phénomène des circonscriptions qui ont toujours élu un député du parti victorieux que si l'on pose, a-t-il fait valoir, qu'au dessus des conditions socio-économiques du vote, des identifications traditionnelles à un parti et de l'emprise de certaines personnalités, "il y a une telle chose que l'évaluation par les électeurs de ce qu'ont fait n'ont pas fait les partis, et de ce qu'ils proposent de faire, qui détermine le vote à une élection donnée."

Telle est l'hypothèse qu'avait faite et vérifiée le politiste américain V.O. Key, et que M. Lemieux a reprise et vérifiée à son tour en analysant les résultats électoraux depuis 1935.

Le politicologue québécois étaye sa démonstration d'un tableau et d'une vingtaine de pages d'observations sur les principaux phénomènes se dégageant des résultats par comté. Il a "hiérarchisé" les circonscriptions selon leur allégeance ou leur changement d'allégeance politiques depuis 1935.

Au terme de son examen, il note que les comportements inconsistants de comtés avec la conjoncture particulière de chaque élection sont étonnamment peu nombreux. Parmi nos 94 circonscriptions, il n'y en a que 7 en moyenne, à chaque élection, a-t-il souligné, qui n'évoluent pas selon la conjoncture particulière de cette élection provinciale parmi les autres élections provinciales.

On ne peut expliquer autrement que la conjoncture politique et l'évaluation qu'en font les électeurs l'ampleur des variations dans les résultats électoraux de 1936 à 1939, de 1944 à 1948, ou encore de 1956 à 1960, soutient-il. Ni les traditions partisanes, qui sont plutôt stables dans le temps, par définition, ni le renouvellement du personnel politique, ni l'évolution des conditions socio-économiques (qui n'est pas plus grande dans ces intervalles que de 1952 à 1956 ou de 1962 à 1966), peuvent expliquer d'elles-mêmes l'ampleur de ces variations.

M. Lemieux est d'avis que l'analyse hiérarchique et l'échelle qu'elle permet de construire pourront avoir une utilité pratique pour les partis politiques, en indiquant les circonscriptions critiques où les résultats, lors d'une élection serrée, peuvent décider du gouvernement ou de l'opposition.

Au début de son exposé, M. Lemieux a révélé des chiffres qui seront publiés dans une autre étude à paraître bientôt, et qui concernent la polarisation sur le plan socio-économique des clientèles libérales et unionistes. Cette polarisation est devenue de plus en plus nette, surtout à partir de 1962 :

— En 1962, le parti libéral a remporté 37 des 45 circonscriptions où les urbains formaient plus de 60 pour cent de la population; encore en 1966, il remportait 26 des 39 circonscriptions où les urbains constituaient plus de 80 p.c. de l'ensemble.

— A l'opposé, l'Union nationale a triomphé en 1966 dans 19 des 25 circonscriptions où le revenu moyen des salariés ruraux n'excédait pas $2.000 au moment du recencement de 1961.

DÉCÈS

ST-PIERRE, Célina. — Après une longue maladie, au pavillon Le Royer, le 6 novembre 1966, est décédée Marie-Regina Célina Lévesque, épouse d'Oscar St-Pierre (président de la compagnie J.B. Rolland & fils). Elle laisse dans le deuil deux fils, Maurice, Jacques; quatre filles, Mme Réginald Milot (Suzanne), Mme Dr Georges Garneau (Jacqueline), Mme Dr Henri-Paul Lévesque (Thérèse), Mme Fred Gagnon (Jeannine), et vingt-quatre petits-enfants. Aussi un frère, Charles-Edouard Lévesque, et une soeur, Mlle Laura Lévesque. Les funérailles auront lieu le mercredi 9 novembre. Le convoi funèbre partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, 5650, chemin de la Côte-des-Neiges, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE DÉPUTÉ LIBÉRAL DE TAILLON:

Liberté aux délégués mais appui à Kierans et Pinard

Me Guy Leduc, député libéral de Taillon à l'Assemblée législative, a déclaré vendredi soir au cours d'une assemblée de l'Association libérale de son comté, à Saint-Hubert, qu'il accordait toute liberté aux délégués de sa circonscription de voter comme ils l'entendent au congrès de la Fédération libérale, mais qu'il appuierait, quant à lui, M. Eric Kierans à la présidence, M. Bernard Pinard au poste de secrétaire, et M. Jean Morin au poste de trésorier.

Dans son allocution et en réponse aux questions des militants, M. Leduc a d'autre part souligné qu'il appuie la création d'un comité directeur assurant la collégialité au sein du parti de même que l'établissement d'un comité des finances du parti. Mais il ne croit pas que ce comité doive nécessairement tout révéler sur l'état de la caisse au comité directeur. Quoi qu'il en soit, M. Leduc entend se rallier à la décision du congrès et souhaite que le lavage du linge sale cesse de se faire sur la place publique.

La Fédération libérale, a poursuivi le député de Taillon, "doit devenir un instrument de dialogue entre les militants", non seulement entre militants et parlementaires, mais aussi entre militants, parlementaires et corps intermédiaires.

M. Leduc suggère que la fédération lance "l'opération dialogue" afin d'inviter "tous les corps intermédiaires à présenter un mémoire sur des sujets qui les intéressent : ainsi nous pourrons présenter à la population un programme politique qui soit orienté vers ses besoins". A cet égard, le député de Taillon espère pouvoir annoncer la création d'une opération - dialogue - pilote dans son comté prochainement.

Une autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE $1000

Mme Mary Bergeron, 195, boul. St-Gérard, Ville Bélair, P.Q., reçoit de M. P. H. Paquet, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de $1,000 en argent. Des certificats de $1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner $1,000. W-191

pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson KING SIZE

Le soleil et

Air Canada vont à Miami

tous les jours

$164 *

Tarif "Excursion 21 jours", classe économique, aller-retour (En vigueur du 16 décembre 1966 au 14 avril 1967)

Pour la première fois cet hiver vous pouvez aller jusqu'à Miami par Air Canada. Il y a maintenant *un départ de Montréal via Tampa* tous les jours. Pourquoi ne pas passer de merveilleuses vacances à Miami, loin de la neige et du froid? Laissez-vous tenter par le soleil, c'est le meilleur compagnon de vacances! Réservez bientôt votre fauteuil vers le soleil sur l'un des vols quotidiens d'Air Canada à destination de Miami via Tampa.

*Tarifs économiques hors saison valables jusqu'au 15 décembre.

Tampa/St-Petersburg — Cet hiver, Air Canada vous emmènera sans escale vers des vacances de rêve sur la côte ouest de la Floride. Là-bas, vous pourrez nager, prendre des bains de soleil et naviguer sur les eaux émeraudes du golfe du Mexique. Vous pourrez aussi vous promener ou mieux encore lézarder sur les magnifiques plages de sable fin. Cette région recèle une multitude d'attractions touristiques telles que: Sunken Garden . . . Cypress Gardens . . . Circus Hall of Fame . . . Weeki Wachee Spring . . . et bien d'autres encore!
Tarif économique aller-retour $152.

Si l'envie de voyager vous gagne, passez voir votre agent de voyages, il vous donnera des brochures et d'excellents renseignements sur la Floride et sur les heures des vols quotidiens d'Air Canada qui vous conviendront le mieux. Demandez-lui de vous mettre au courant des différents voyages "tout compris" qui vous sont offerts. Si vous jouez au golf, renseignez-vous sur les voyages de golf d'Air Canada.
Air Canada a des tarifs réduits pour les familles et un plan "voyagez maintenant — payez plus tard" qui vous conviendront.

Faites vos réservations le plus tôt possible auprès de votre agent de voyages ou appelez-nous à 937-5771.

AIR CANADA

Bureau de vente des billets d'Air Canada, Place Ville-Marie et 7116, rue Saint-Hubert

AU BON ACCUEIL DES VOYAGEURS DEPUIS 1930

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

VOYAGES TRAVELAIDE LTEE

OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 HRES ET LE SAMEDI JUSQU'A 4 HRES

Services gratuits

UN SEUL BUREAU A MONTREAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 — UN. 1-7272

La CMA s'oppose au rapport Freedman:

Les changements technologiques ne regardent pas les syndicats

TORONTO — Les syndicats ne devraient pas avoir leur mot à dire dans l'introduction de changements technologiques, a déclaré le vice-président exécutif de la Canadian Manufacturers' Association, M. Jack Whitelaw. Il a dit que les manufacturiers devraient s'inquiéter sérieusement si le gouvernement propose une loi pour permettre aux syndicats d'avoir leur mot à dire sur la question.

C'est la première réponse publique de la CMA au rapport Freedman publié l'an dernier, qui insistait sur la participation des travailleurs au processus d'automatisation. M. Whitelaw a dit que la législation que propose le rapport aurait pour effet de donner aux syndicats un droit de véto sur les décisions patronales visant à accroître l'efficacité de l'entreprise. "Je ne crois pas qu'il soit convenable que la direction soit obligée de négocier le droit de produire avec plus d'efficacité", a-t-il dit.

L'enquête du juge Samuel Freedman, a été effectuée à la suite d'une dispute entre le CN et les syndicats de cheminots. Le rapport recommande que les syndicats puissent négocier tout changement technologique qui peut avoir des répercussions sur l'emploi. Plus précisément il recommande que les changements technologiques qui ont pour effet d'éliminer des emplois soient retardés jusqu'aux prochaines négociations, ou puissent faire l'objet d'une grève pendant la durée d'une convention.

Quand le rapport a été publié, le Congrès du travail du Canada a demandé avec insistance que ses recommandations soient incluses dans une nouvelle loi qui servirait de guide pour l'automatisation.

M. Whitelaw a dit que les manufacturiers ont conscience de la nécessité de réduire les inconvénients des changements technologiques, et qu'ils le manifestent de bien des façons: programmes de réentraînement indemnités de mise à pied, etc. Mais il a ajouté que les manufacturiers s'inquiéteraient si on voulait par une loi "conditionner les changements technologiques à la concurrence syndicale".

L'union des mouleurs explique l'écart des salaires Québec-Ontario

L'Union internationale des mouleurs, (CTC), qui risque pour une seconde fois de se faire rafler des membres à Trois-Rivières, a décidé de sortir du silence pour défendre son action passée dans le Québec, en évoquant la faiblesse générale des salaires dans cette province.

Dans un communiqué émis en fin de semaine, le président international de l'union, M. William Lazzerini, explique longuement que si son union n'a pas obtenu pour ses membres québécois les mêmes taux de salaire qu'en Ontario, on ne saurait faire porter tout le blâme aux méthodes de négociations des mouleurs.

"Lorsqu'on lit le deuxième rapport annuel du Conseil économique du Canada, dit-il, on constate qu'il existe depuis 1926 une égalité constante dans le revenu personnel moyen entre les provinces de Québec et de l'Ontario. Le Québec a toujours été voisin de la normale (i.e. de la moyenne nationale) alors que l'Ontario était environ un tiers plus élevé que le Québec."

L'an dernier les Métallos, également affiliés au CTC, ont délogé les mouleurs à la Canadian Iron Foundries de Trois-Rivières. A l'époque les Métallos avaient été pénalisés par le CTC pour avoir fait du maraudage chez les membres d'une autre union affiliée.

Mais depuis le congrès du CTC a adopté une nouvelle procédure en vertu de laquelle le "maraudage" est permis si un arbitre impartial l'estime justifié. Ainsi cette année, c'est avec l'accord du CTC que les Métallos tentent de recruter les employés de la production à Reynolds Aluminium de Trois-Rivières, représentés par les mouleurs. La CSN fait également une campagne à Reynolds, où elle représente déjà les employés de bureau.

Parmi les raisons invoquées par l'arbitre impartial, Me Carl Goldenberg, pour donner feu vert aux Metallos, il y avait que les mouleurs ont un représentant de langue française à Trois-Rivières seulement depuis 18 mois et qu'ils obtenaient pour leurs membres des salaires inférieurs à ceux qui se donnent en Ontario pour les mêmes emplois.

Dans son communiqué, M. Lazzarini dit que les employés de Reynolds ont un délégué de langue française depuis 15 ans et qu'un nouveau délégué a été désigné en mai 1965.

Quant aux différences de taux de salaire entre la Reynolds et des entreprises comparables en Ontario. M. Lazzarini dit 'assurément Goldenberg, les Métallurgistes Unis d'Amérique et le CTC n'ont pas la naïveté de croire qu'il n'y a pas de différences régionales dans les taux de salaires. Ils ne croient certainement pas que les différences dans les taux de salaires ne dépendent que des négociations collectives".

M. Lazzarini rappelle qu'à l'occasion du dernier congrès canadien des Métallos, il a été dit que l'écart de salaire moyen dans l'industrie primaire du fer et de l'acier l'écart moyen entre les salaires américains et les salaires canadiens est de 19 p.c., tandis qu'il est de 17 pour cent seulement entre les Etats-Unis et l'Ontario. Il cite d'autre part le Financial Times selon qui, en octobre 1965, la moyenne de salaire horaire pour les ouvriers d'usine était de $2.27 en Ontario alors qu'il était de $1.92 au Québec.

"Que signifie tout cela lorsqu'il s'agit de négocier? demande M. Lazzarini. Cela signifie qu'il est beaucoup plus facile de négocier une augmentation portant le salaire moyen d'un ouvrier d'usine à $2.50 à partir d'un salaire moyen de $2.27 qu'à partir d'un salaire moyen de $1.92. Ceci ne nous empêche pas de faire de notre mieux pour représenter nos membres et négocier pour eux les salaires les plus élevés possible."

la vie syndicale

Jodoin hospitalisé

OTTAWA. — Le président du Conseil du travail du Canada, M. Claude Jodoin a été hospitalisé à cause de sa pression sanguine, a-t-on annoncé à Ottawa. Un porte-parole du CTC a dit que M. Jodoin souffrait d'épuisement. Il est sous observation.

Entente à Atlantic Sugar Refineries

Le syndicat international des travailleurs en boulangerie et en confiserie d'Amérique vient de conclure une convention collective avec "Atlantic Sugar Refineries Co. Ltd." Les principaux termes de l'entente prévoient une augmentation de salaire horaire générale de $0.25 à compter de la signature du contrat et une autre de $0.20 à compter du 1er octobre 1967, la garantie d'une journée de travail de huit heures et d'une semaine de 40 heures, le régime du volontariat pour le surtemps, rétribution à temps double et demi pour le travail dominical, etc. Le communiqué émis par l'agent d'affaires du syndicat, M. Germain Brosseau, précise que les syndiqués ont obtenu "d'autres avantages d'ordre mineur, tel que convention bilingue, etc."

D'UN OCÉAN A L'AUTRE

M. Marchand refuse l'asile à un immigrant clandestin

TORONTO — Un marin yougoslave de 26 ans, Martin Bilic, qui a déserté son bateau le 28 juillet à Sorel, ne pourra demeurer au Canada. Son avocat, M. Arthur Maloney, a révélé que le ministre de la main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Jean Marchand, a refusé sa demande de rester au pays comme réfugié politique. Après avoir quitté son bateau, le marin s'est finalement présenté à un bureau de l'immigration à Toronto. Au cours d'une enquête le 17 août il a révélé que son père avait été tué pendant la guerre parce qu'il était opposé au communisme, et que lui-même était incapable de trouver du travail à cause de sa réputation d'anti-communiste. Le tribunal d'appel de l'immigration ayant confirmé le refus de la première instance, Bilic s'adressa directement au ministre Jean Marchand qui a le pouvoir d'autoriser le séjour d'un immigrant. Dans sa lettre de refus, ce dernier déclare: "Le problème de la désertion des bateaux est très grave au Canada, et la seule façon de diminuer ces entrées illégales au pays est d'appliquer la loi rigoureusement. Je ne crois pas que M. Bilic sera persécuté dans son pays, bien qu'il puisse être l'objet de poursuites pour avoir brisé son contrat avec son employeur."

BRUNET
DE
COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUEBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

Avis n'est pas dans le vent

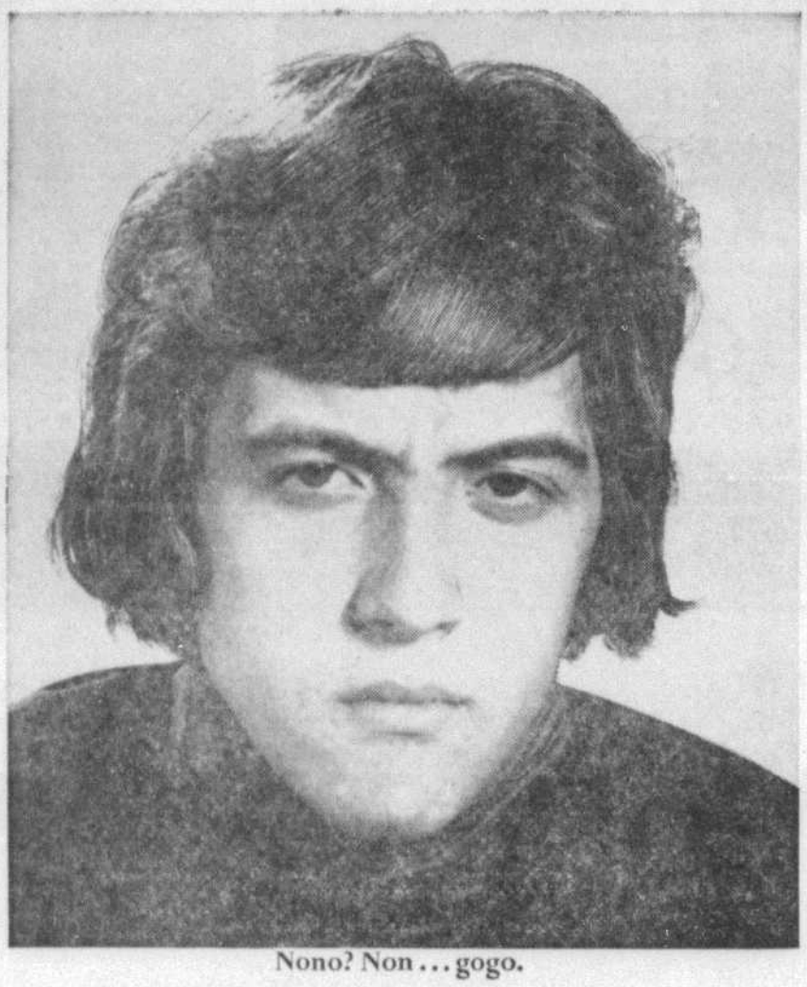
Nono? Non... gogo.

En fait, au point de vue de la courtoisie, nous sommes presque croulants. Nous pensons en effet que: "bonjour, bienvenu, merci, volontiers, avec plaisir" ont toujours cours. Et valent mieux que: "hein, quoi, j'sais pas, impossible" et le reste.

Pour tout dire, nous pensons même qu'on ne doit jamais confier une voiture à un client avant d'être certain qu'elle est en parfaite condition.

C'est comme ça, quand on n'a pas été gâté par le succès. Faut se donner plus de peine pour satisfaire ses clients.

Venez donc chez Avis. Louez une Pontiac Parisienne dernier modèle.

Notre accueil est un peu vieux jeu: nous traitons tous nos clients aux petits oignons.

Mais dépêchez-vous avant que nous devenions de grosses légumes...

AUTOS À LOUER AVIS RENT A CAR

LE DEVOIR

MONTRÉAL, LUNDI, 7 NOVEMBRE 1966 — CAHIER 2 / Pages 9-16

L'EXP

Pâturage et labourage sont aussi...

Il y a des choses étonnantes, décidément, dans cette Exposition universelle et internationale, première du nom et de catégorie en Amérique du Nord. Ainsi, je n'arriverai jamais à admettre qu'un secteur agricole ait eu besoin de compter sur les commanditaires privés pour prendre forme. Certes, les gouvernements ont finalement décidé qu'ils paieraient la note si l'on ne trouvait pas les fonds nécessaires à l'installation de cet important secteur. Mais ces mêmes gouvernemnts ont tout de même forcé les responsables à baisser d'un million leurs ambitions. C'est donc de $3,500,000 (jusqu'ici $2,000,000 ont été fournis par des entreprises privées) que disposent les designers pour mettre en lumière (dans un important pays producteur de denrées vivrières, ne l'oublions pas) les solutions envisagées par l'homme des temps modernes pour nourrir ses semblables de plus en plus nombreux.

Au secteur agricole du reste, il y aura un curieux appareil d'où des petites silhouettes sortiront pour illustrer le rythme étourdissant de l'augmentation de la population mondiale. Un chiffre, à lui seul ,est frappant: entre le début et la fin de l'Expo (183 jours) la population mondiale aura augmenté de 32 millions d'unités. Trente-deux millions, c'est plus de monde que n'en attend l'Expo !

De l'illustration de ce souci de l'homme de mieux nourrir la race humaine, on a souvent parlé. S'il est à nouveau question aujourd'hui du secteur africole (mal nommé "pavillon" alors qu'il en comportera sept ou huit) c'est que le ministre québécois de l'agriculture a fait hier une visite à l'Expo. Et cette visite ,il l'a faite en compagnie d'un grand nombre de hauts fonctionnaires, de représentants régionaux de son ministère.

Les dirigeants de l'Expo, et le ministre, ont insisté, auprès des agronomes, des vétérinaires, de tous ces "leaders" du monde agricole, sur l'intérêt qu'il y a pour notre agriculture dans l'Expo.

...les deux mamelles de Nouvelle-France

Car il ne s'agira pas seulement, pour les visiteurs du secteur agricole de voir les démonstrations de machinerie moderne, de voir des illustrations plus ou moins impressionnantes sur les sols, de voir pondre des poules ou se faire traire une vache. Pour beaucoup de visiteurs spécialisés, non seulement dans la production mais aussi dans la mise en marché, dans la consommation, il y aura intérêt à voir l'igraculture en dehors de l'Expo.

C'est dans cet esprit qu'on parle, au ministère, de mettre à la disposition du secteur agricole de jeunes stagiaires qui pourraient guider certains visiteurs vers les entreprises québécoises les plus représentatives.

M. Clément Vincent ,ministre de l'agriculture, croit que l'occasion est belle pour les producteurs québécois de trouver de nouveaux clients pour leurs produits exportables. Il a parlé du bétail de race, du sirop d'érable, du fromage, de la pomme, du bleuet.

Cela est vrai, certainement, mais il reste à espérer, comme nous le disions récemment à propos du Bureau d'expansion économique, qu'on donne aux propagandistes du secteur agricole les moyens d'attirer une foule de visiteurs à la fois spécialisés et "nouveaux," venant d'ailleurs que de nos marchés traditionnels.

C'est en quoi ces renseignements, extraits d'un communiqué du secteur agricole, sont fort importants: "Le Canada fournira 45 p.c. des visiteurs, les Etats-Unis 50 p.c., le reste du monde 5 p.c. Toutefois, les effectifs de ce troisième groupe seront d'une plus grande importance qu'on ne le croirait dès l'abord, puisqu'ils comprendront, en majorité, des chefs de file du monde des affaires et de l'administration publique, des savants, etc."

Pourvu que cette constatation se traduise par des efforts bien orientés. Car, puisqu'il est question de produits du Québec, il est en effet moins utile d'asseyer de vendre du sirop d'érable en Nouvelle-Angleterre où il s'en produit, que de faire connaître cette excellente denrée à un importateur hollandais, à un chocolatier suisse.

Bien qu'on le nomme le "pavillon" de l'agriculture, c'est plutôt un vaste terrain, un secteur qui ne comportera pas moins de sept ou huit constructions distinctes. De plus, des terrains de démonstration en plein air permettront de voir à l'oeuvre la machinerie agricole la plus moderne et, dans l'"acre ensoleillée," (le cercle au centre) on pourra voir la nature elle-même à l'oeuvre. Le secteur agricole est situé tout à côté du pavillon soviétique, dont on aperçoit la toiture, à gauche de la photo. Il est entouré, sur trois côtés, par le minirail d'où le visiteur aura une vue plongeante pleine d'intérêt. La visite du secteur agricole intéressera particulièrement les enfants, car ils pourront y voir une ferme miniature avec des animaux, en chair et en os. Mais le secteur sera aussi de nature à intéresser les spécialistes. De la vulgarisation à la présentation technique avancée, ce sera un secteur dans le meilleur style des expositions universelles.

Quand un gendarme rit... jaune

C'est très drôle, cette réflexion d'un membre du comité interministériel et interpolice sur la circulation. Ce monsieur disait que la solution aux problèmes de stationnement auxquels on peut s'attendre pour l'an prochain, serait peut-être... le cheval (non vapeur, évidemment).

Ce comité, qui a été mis sur pied au moins un an trop tard, aux dires mêmes de l'un de ses membres, confit désormais aux journalistes montréalais qu'il ignore encore comment la région pourra absorber le nombre inhabituel de véhicules attendus certains jours.

Il est évident qu'à l'heure qu'il est, il n'est plus possible d'apporter des solutions sérieuses. Il est rigoureusement trop tard. Il aurait fallu s'y prendre plus tôt (l'a-t-on assez dit) et faire appel à de véritables spécialistes. Je sais que la proposition a été faite (en vain), en haut lieu, de louer les services d'un expert allemand, M. Karl Saupe, qui a entièrement réorganisé la circulation dans la ville de Hanovre lui permettant d'absorber en 10 jours de foire annuelle, 3,000,000 de visiteurs.

Lui y connait ça ! C'est peut-être pour ça qu'"on" n'en a pas voulu !

LE NOUVEAU JUGE FABIEN DE LA COUR DES SESSIONS:

"Le rôle de la justice n'est pas essentiellement de punir"

"On parle davantage chaque jour du grave problème de la réhabilitation. On cherche encore les moyens d'aider le plus efficacement les ex-détenus à retrouver le droit chemin. S'est-on suffisamment interrogé à savoir si les magistrats ne sont pas eux-mêmes les meilleurs instruments de réhabilitation? Tout en sauvegardant les droits de la société à la paix et à la sécurité, je crois qu'une justice plus humaine que punitive contribuerait largement à améliorer la situation".

C'est ce qu'a déclaré samedi, à peine assermenté par le juge en chef Edouard Archambault, le nouveau juge de la Cour des sessions, André Fabien.

"Il y a évidemment des cas "impossibles", a ajouté le juge Fabien, des cas où le juge n'a pas d'autre alternative que de châtier sévèrement. Mais les cas "possibles" — et je crois qu'ils sont en très grande majorité— que n'en faisons-nous pas nous-mêmes des cas de réhabilitation? On m'accusera peut-être de pécher par excès d'optimisme. Pourtant, je maintiens que la réhabilitation doit commencer au tribunal, quand elle semble possible et que le "cas" s'y prête".

Selon le juge Fabien, la société n'attend pas et n'exige pas de la justice qu'elle agisse toujours selon la lettre de la loi. "Si tel était le cas, il nous faudrait autant de prisons que de collèges pour recevoir tous les hors-la-loi, a ajouté le nouveau magistrat. J'imagine, a-t-il poursuivi, que la société attend de la justice qu'elle sache, avec sagesse, faire le bilan moral de l'individu traduit devant elle, et sache déterminer très sérieusement ses chances réelles de réhabilitation. S'il y a chez un tel individu une chance "raisonnable" qu'il puisse redresser sa conduite, c'est alors le devoir des responsables, à mon sens, de la lui laisser, conditionnellement."

Le juge Fabien a déclaré que le rôle de la justice n'est pas essentiellement de punir, à moins qu'elle n'ait aucune autre alternative. "La grande justice, a-t-il dit, est celle qui s'efforce de comprendre l'individu accusé et trouvé coupable d'un délit et l'aider, à moins qu'il n'y ait plus vraiment aucun espoir de réhabilitation. La justice ne devrait jamais plus être un monstre électronique, une espèce de robot IBM qui condamne à la chaîne. Elle doit être humaine et positive, dans le meilleur des intérêts de la société".

Auparavant, le juge Fabien s'était interrogé sur le fait que la justice "ne jouit pas de la déférence indispensable à son caractère de respectabilité".

"A tort ou à raison, on bafoue la justice, a-t-il dit. On me rétorquera que le jugement du peuple est toujours dur, insuffisamment nuancé et implacablement "contre" toute autorité. C'est vrai, et pourtant, je ne suis pas prêt à dire que le peuple fait erreur sur toute la ligne".

Après avoir reconnu qu'il n'avait pu déceler le motif d'un tel état de chose, le magistrat a souhaité ardemment que des efforts soient bientôt consentis par tous "pour que cette justice que je vais maintenant servir le plus honnêtement possible et le plus sagement possible, soit revalorisée aux yeux de ceux qui nous ont mandatés pour l'appliquer, la servir".

DUPUIS

L'aide acoustique

"Solitaire" si simple à placer dans l'oreille

- Circuit 500% plus efficace que les amplificateurs des appareils ordinaires.
- Minuscule Zenith — usage partiel ou permanent.
- Conçu pour convenir à votre oreille.
- Réalisation possible grâce au minuscule circuit de l'ère spatiale.

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS "AU SON VIVANT"

Plan budgétaire, si désiré

842-5151, poste 316

Dupuis — Troisième

865 est, rue Ste-Catherine

Si vous pensez condition physique, santé, et circulation du sang,

Vous ferez confiance à l'inventeur de la position déclive

Adams-TRAINER

le champion du monde des appareils de culture physique chez soi

Au prix maintenu de **$150** Pédalier garanti à vie

"EVITEZ LES IMITATIONS"

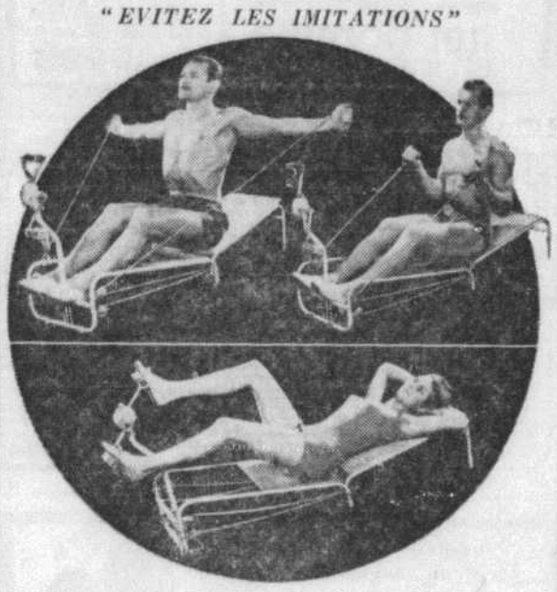

Pour obtenir la luxueuse brochure, retournez ce bon à: UNIVERSPORT INC., 1335, boul. Ste-Foy, Cité Jacques-Cartier — Tél.: 679-1500.

NOM et PRENOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL. .....

Appareils en démonstration et en vente:

A MONTREAL:

DAN MURRAY, 320 est, rue Craig, Montréal — Tél.: 861-7258
CHEVRIER & FILS, 170, rue St-Jacques, Ville St-Pierre
DUPUIS FRERES, 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal
GAGNON SPORT, 7125, rue St-Hubert, Montréal — Tél.: CR. 3-1378
PASCAL HARDWARE, boul. Taschereau, Greenfield Park
JACQUES VANASSE, 518 est, Henri-Bourassa, Montréal

A TRAVERS LE CANADA:

St-Hyacinthe: DENYS DEJORDYS, 429 Mondor — Tél.: 773-0544
Drummondville: BERGERON SPORT, 452 St-Maurice — Tél.: 472-3211
Québec: PALAIS DES SPORTS, 436, rue de l'Eglise
NAP. COTE SPORT, 874 est, St-Joseph — Tél.: 529-8187
Victoriaville: PATRY & THERRIEN, 181 est, Notre-Dame — Tél.: 752-2511
Granby: HEROUX SPORTS, 428 rue Principale
Joliette: GOULET SPORTS, 348, rue Manseau — Tél.: 753-7504
BEAUDRY SPORT, rue St-Antoine
Sherbrooke: CODERE SPORT, 30 Wellington
Valleyfield: BESNER, 18 Nicholson — Tél.: 861-3182
Chicoutimi: MARCHAND ET FRERES, 67, rue Racine
Rimouski: NORDET SPORT, 290, rue St-Germain
SPORT AOUT ENRG., 40 Cathédrale
Rouyn: VACHON CAMPING, 23 est, Perreault — Tél.: 762-3667
Beauce: FERRONNERIE BLAIS INC., 95 Laval, Lac Mégantic — 583-0700
St-Jean: MARTIN SPORT, 67 St-Jacques — Tél.: 346-6565
Trois-Rivières: P.A. GOUIN, 71 boul. des Forges
MENARD SPORTS, 4580, boul. Royal

en devenir

PAR YVES MARGRAFF

BAS-ST-LAURENT/GASPÉSIE

Les syndiqués étudient le plan de développement du BAEQ

RIMOUSKI — Les syndiqués de la région du Bas-St-Laurent-Gaspésie veulent approfondir le plan de développement préparé par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec. Le directeur régional de la CSN, M. F.-X. Légaré, vient d'annoncer en effet que pas moins de 25 syndicalistes participeront cette semaine à des journées d'étude intensive sur le sujet. Les participants viennent de tous les coins de la région-pilote, de Ste-Anne-de-la-Pocatière à Gaspé.

D'autre part, M. Guy D'Anjou, président du comité de liaison de l'Est du Québec (organisme qui a succédé au BAEQ), a qualifié de "petite révolution" les prises de position exprimées par le ministre de l'agriculture du Québec, M. Clément Vincent, lors du récent congrès des conseils économiques de la région tenu à Rivière-du-Loup.

M. Vincent avait alors déclaré que le gouvernement provincial avait décidé de passer d'ici quelques mois à l'exécution du plan de développement du BAEQ. Il avait annoncé une première liste de projets dont la réalisation sera prévue au budget de 1967 (une somme de $6 millions) et avait laissé entendre qu'une deuxième liste s'y ajoutera d'ici quelques semaines. Surtout, il avait dit que le gouvernement confiera à un haut fonctionnaire responsable au cabinet la coordination de l'exécution de ces projets.

Dans un communiqué, M. D'Anjou souligne que le gouvernement a aussi à la même occasion marqué son accord avec tous les grands objectifs du plan, sauf dans le domaine du développement industriel. Le président du comité de liaison croit que les désaccords qui existent dans la région-pilote à ce sujet expliquent peut-être cette abstention mais il s'est dit assuré qu'une fois le dialogue relancé là-dessus le gouvernement irait également de l'avant dans ce domaine.

Les principaux efforts des gens du comité de liaison, ces semaines-ci, consistent à convaincre les habitants du comté de Kamouraska à adhérer à la région-pilote. On sait que le travail du BAEQ n'a porté que sur les neuf comtés provinciaux suivants: Rivière-du-Loup, Rimouski, Témiscouata, Matane, Matapédia, Bonaventure, Gaspé-Sud, Gaspé-Nord et Iles-de-la-Madeleine. Il serait logique que le comté de Kamouraska qui se trouve dans la zone d'influence de la ville de Rivière-du-Loup s'y rattache.

Lors d'une récente réunion tenue à Saint-Pascal l'assistance a émis le voeu qu'un comité interministériel soit formé immédiatement pour ajuster les études, les programmes, les projets et les recommandations du plan au comté de Kamouraska. Les participants voulaient aussi qu'un immense effort d'animation sociale soit entrepris dans le comté.

Au cours de la même réunion, le préfet du comté, M. Léo Gendron, est allé beaucoup plus loin en souhaitant que tout le territoire couvert par le conseil actuel d'aménagement et d'expansion de la rive sud (comtés de Kamouraska, l'Islet et Montmagny) soit intégré à la région-pilote.

De toutes façons, il n'appartient pas au comité de liaison de prendre des décisions mais aux conseils économiques régionaux concernés et au gouvernement provincial. L'annexion de l'Islet et Montmagny à la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie ne sera certainement pas bien vue, souligne-t-on, par l'administration provinciale qui par son projet de carte administrative veut rattacher ces deux comtés à la région de Québec. Il en va tout autrement de Kamouraska.

Les Métallos réfutent les accusations de l'INCO

TORONTO — Le Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique a déclaré que l'International Nickel Co. of Canada n'avait pas raison de prétexter que c'est la récente convention collective qu'elle vient de signer avec les métallos qui l'a forçée à augmenter le prix du nickel. En annonçant l'augmentation de prix mardi le président de l'INCO, M. Henry S. Wingate, avait déclaré que la nouvelle convention collective augmenterait de $0.25 l'heure les coûts de production de la compagnie au poste des salaires vers juillet 1968. L'augmentation annoncée du nickel est de 7 1-2 cents la livre. Le directeur de district des Métallos, M. Larry Sefton a déclaré que c'est le ministre du commerce lui-même, M. Winters, qui a éventé la mèche au début de la semaine en admettant aux Communes que l'INCO et le gouvernement avaient discuté depuis plusieurs mois de l'augmentation de prix et que celle-ci avait été décidée quelque temps avant la signature du nouveau contrat à Sudbury et Port Colborne. Il a rappelé que les profits de l'INCO avaient atteint le montant record de $143,000,000 en 1965. Les mineurs ont augmenté leur productivité de plus de 56% de 1957 à 1965 et pendant cette période le salaire moyen horaire n'a augmenté que de 29.3%. Quant aux profits des sociétés minières ils ont augmenté de 87%, au pays au cours de la même période soit de $322,000,000 à $602,000,000.

Grève possible des enseignants dans la province

QUEBEC — "Nous demandons au gouvernement de revenir aux règles du jeu qu'il a établies, de redonner aux commissions scolaires régionales la juridiction de leur territoire afin qu'elles ne soient pas des marionettes", a déclaré vendredi soir M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des instituteurs du Québec (CIC) en laissant planer la possibilité d'une grève au niveau provincial.

"Nous ne lui demandons pas des augmentations de salaires présentement, a-t-il souligné, mais nous lui demandons de revenir à une saine administration en matière de subventions aux commissions scolaires".

"Planification, consultation et existence réelle des commissions scolaires, voilà ce que nous demandons pour l'instant au gouvernement", a conclu le président de la CIC.

MAINTENANT AU QUÉBEC

Educalec inc.

manufacturiers et agents distributeurs d'appareils

AUDIO-VISUELS D'ENSEIGNEMENT

Laboratoires de langues, Projecteurs, Magnétophones, Blocs d'alimentation, T.V. circuit fermé, etc.

usine, bureaux et salles de montre à:

9760 st-urbain, montréal tél.: 382-2461

Vite!!! Quelques jours seulement pour acheter vos Obligations d'Épargne du Canada sans payer l'intérêt couru!

Vite!!! Quelques jours seulement pour acheter vos Obligations d'Épargne du Canada sans payer l'intérêt couru!

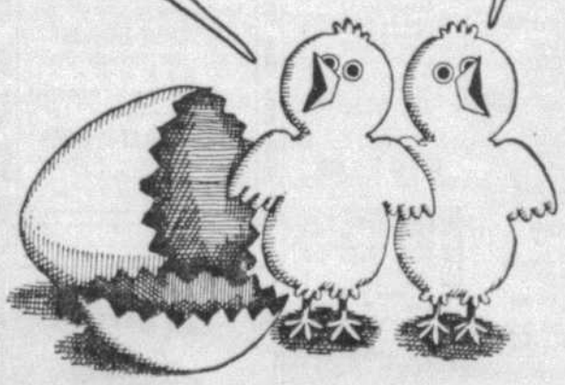

Achetez vos Obligations d'Épargne du Canada aujourd'hui même, car après le 15 novembre le prix d'achat incluera l'intérêt couru. N'attendez plus! Faites-le dès maintenant!

Les Obligations d'Épargne du Canada sont faciles à acheter de votre employeur, banque, caisse populaire ou courtier. Elles sont simples à encaisser en tout temps, à votre banque, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

Et cette année, elles sont plus que jamais bonnes à garder.

Les taux d'intérêt annuel s'échelonnent de 5% à 6% avec une moyenne de 5.48%. Vous pouvez aussi recevoir un intérêt sur l'intérêt. Les Obligations d'Épargne du Canada, émission du centenaire, vous permettent de doubler votre argent.

Après le 15 novembre, elles vous coûteront plus cher. Achetez donc les vôtres dès maintenant.

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

CHANSONS

Pierre Létourneau sera au "Wigwam" de Longueuil le 12 novembre, à 20 h. 30 et 22 h. 30; le même jour, aux mêmes heures, Jean-Guy Moreau se produira à "La Coccinelle".

FLUTES

Le 18 novembre, la Faculté de Musique de l'Université McGill présentera dans sa série "Faculty Fridays", l'ensemble de flûtes de Montréal, dans un concert à la salle Redpath de l'université McGill. Cet ensemble, formé récemment, se compose de quatre de nos meilleurs flûtistes de Montréal, Mario Duchesnes, Wolfgang Kandar, Jean Morin et Gretchen Weaver. Ils seront assistés de Kelsey Jones au clavecin.

KERMESSE

Trois-Rivières sera le centre d'une "Kermesse des arts 66" du 11 au 13 novembre. Cette manifestation groupera des oeuvres d'artistes de la Mauricie; elle est organisée par "La Planque à Godro" qui recueillera des fonds à cette occasion pour donner un local et le matériel nécessaire à l'essor des arts dans cette région.

FILMS

L'ONF présente, en complément de programme, les courts métrages suivants : "Get Wet" (au Snowdon), "The Drag" (au Place Ville-Marie), "Au hasard du temps" et "Appuis et suspension" (au Français), "Monnayeurs" et "Truite de rivière" (au Château). D'autre part, on verra à la bibliothèque Saint-Sulpice, jeudi prochain, à 20 h. 30, une série de courts métrages consacrés à l'hygiène, "L'Eau de Montréal", "Le corps humain", "Qu'est-ce que la maladie", "Le cancer" et "La médecine d'aujourd'hui".

horaires des spectacles

THÉÂTRE

LE THEATRE DE QUAT-SOUS — "Love" Sem. 8.30 — Sam.: 7.30 - 10.30 — Dim.: 7.30 — Rel. lundi

COMEDIE-CANADIENNE — "Au Retour des oies blanches" 8.30 — Relâche lundi.

LE PATRIOTE — Festival Becket, 8.30

LES SALTIMBANQUES — "Les Bâtisseurs d'Empire" — Jeu., ven., sam., dim. 8.45

RIDEAU-VERT — "La Vie est un songe" 8.30 — Dim.: 2.30 - 7.30

PLACE DES ARTS — relâche

AUDITORIUM JACQUES-CARTIER "La Mouette"

LA POUDRIERE — "Qui a peur de Virginia Woolf ?" 8.30 — Rel. dim. et lun.

L'EGREGORE — "Naives Hirondelles" 8.30 — Dim.: 7.30 — Relâche lundi.

LES APPRENTIS-SORCIERS — "Andorra" — Jeu., ven. sam. 8.30 — Dim.: 7.30 — Spectacles pour enfants : Sam. et dim. 2.30

THEATRE DU GESU — "La Mégère apprivoisée" Sem.: 7.30; Dim.: 7.30; Sam.: 8.30

CINÉMA

CINEMATHEQUE — au "Physical Sciences Centre Auditorium, McGill University" - 6.30 — Anthologie du cinéma italien, II - 9.00 — "Intolérance", Griffith

ALOUETTE — "Doctor Zhivago" 8.15 — Dim.: 7.30 — Matinées : sam., dim., mercredi : 2.00

ASTOR — "Goldfinger" Sem. 8.25 — Dim.: 1.30 - 5.20 - 9.25 — "Dr. No" Sem.: 7.25 — Dim.: 3.20 - 7.25

AVENUE — "The Russians are coming" 12.45 - 2.50 4.55 - 7.00 - 9.15

BIJOU — "Trois filles sur une île" 12.35 - 4.22 - 8.09 — "La Guerre est finie" 2.01 - 5.48 - 9.35

CANADIEN — "Fantomas" 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "La grosse caisse" 1.50 - 5.10 - 8.30

CAPITOL — "Fantastic Voyage" 10.30 - 12.45 - 3.00 - 5.10 - 7.25 - 9.40

CHAMPLAIN — "My Fair Lady" (en français) 2.00 - 8.00

CHATEAU — "L'Amour parmi les monstres" — Attraction sur scène — "Barbouze chérie" (S'adresser au théâtre pour l'horaire)

CINEMA FESTIVAL — "Onibaba" : sem. 7.30 - 9.30; dim.: 1.30 - 7.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Russian Adventure". Tous les soirs 8.30 — Mer. et sam. 2.00 — Dim.: 1.00 - 4.45 - 8.30

CREMAZIE — "L'aventure est au large" 12.40 - 4.18 - 8.03 — "Etranges compagnons de lit" 2.28 - 6.06 - 9.41

DAUPHIN — "Le 17ème Ciel" Sem.: 7.30 - 9.30 — Sam. et dim. 1.20 - 3.25 - 5.25 - 7.30 - 9.30

ELYSEE — Salles Resnais : "Un homme et une femme" Sem.: 7.30 - 9.45 — Sam., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.45 — Salle Eisenstein : "Les Fiancés" Sem. 7.30 - 9.45 — Sam.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.45

EMPIRE — "Sallah" 8.00 — "The Shop on Main Street" 5.40 - 9.50

ELECTRA — "Hambourg, quartier

THEATRE DU GESU — "La Mégère apprivoisée" Sem. 7.30 — Dim. 7.30 — Sam.: 7.30

Interdit" Sam., dim. 12.00 - 3.03 - 5.58 - 9.01 — Sem.: 2.08 - 5.15 - 8.22 — "Cal Girls 66" Sam., dim.: 1.32 - 4.32 - 7.30 - 10.35 — Sem.: 12.30 - 3.42 - 6.44 - 9.55

FRANCAIS — "L'Amour parmi les monstres" — Attractions sur scène — "Barbouze chérie" (S'adresser au théâtre pour l'horaire)

JEAN-TALON — "Fantomas" Sem.: 6.30 - 10.00 — Dim.: 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "La Grosse caisse" Sem.: 8.30 — Dim.: 1.50 - 5.10 - 8.30

GRANADA — "Super 7 appelle le Sphynx" 2.50 - 6.15 - 9.40 — "Quand passent les faisans" 1.10 - 4.35 - 8.00

KENT — "Petticoat Pirates" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00

LAVAL — "Solo pour une blonde" 12.00 - 4.50 - 9.45 — "Opération vipère jaune" 3.15 - 8.05 — "Sur la piste des rhinocéros blancs" 1.35 - 6.30

LOEW'S — "The Fortune Cookie" 10.10 - 12.20 - 2.35 - 4.45 - 7.00 - 9.15

LA SCALA — "La jungle des clubs de nuit" 1.30 - 6.33 — "La Maison de madame Adler" 3.10 - 8.23 — "La Blonde et les nus de Soho" 4.55 - 9.58

LE FIGARO — "La famille Trapp" 1.30 - 4.47 - 8.04

MERCIER — "Call Girls 66" Sam., dim.: 12.00 - 3.03 - 5.58 - 9.01 — Sem.: 2.06 - 5.13 - 8.20 — "Hambourg, quartier interdit" Sam., dim.: 1.34 - 4.34 - 7.32 - 10.35 — Sem.: 12.30 - 3.42 - 6.44 - 9.56

MONKLAND — "Walk don't Run" 12.55 - 5.10 - 9.40 — "The Chase" 2.50 - 7.20

OUTREMONT — "Walk don't Run" 12.55 - 5.10 - 9.40 — "The Chase" 2.50 - 7.20

PALACE — "What did you do in the War, Daddy" 10.10 - 12.50 - 2.35 - 4.45 - 7.10 - 9.15

PAPINEAU — "Super 7 appelle le Sphynx" 3.00 - 6.20 - 9.50 — "Quand passent les faisans" 1.25 - 4.35 - 8.15

PLAZA — "Fantomas" 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "La Grosse caisse" 1.50 - 5.10 - 8.30

PLACE VILLE-MARIE — Grande salle" "Mandragola" 1.05 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.30 — Petite salle : "The Flame and the Fire" 1.00 - 3.00 - 5.05 - 7.10 - 9.15

RIALTO — "Gal in Trouble" 1.00 - 4.00 - 6.55 - 9.50 — "Common Law Wife" 2.35 - 5.30 - 8.25

RIVOLI — "Super 7 appelle le Sphynx" 1.15 - 4.40 - 8.00 — "Quand passent les faisans" 2.50 - 6.15 - 9.35

SAVOY — "Shane" 1.25 - 5.20 - 9.20 — "Paradise Hawaian Style" 3.35 - 7.35

SAINT-DENIS — "Trois filles sur une île" 12.35 - 4.22 - 8.09 — "La Guerre est finie" 2.01 - 5.48 - 9.35

SNOWDON — "Mr. Buddwing" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00

STRAND — "Village of the Giants" 11.45 - 3.05 - 6.10 - 9.35 — "Kimberley Jim" 10.20 - 1.40 - 4.55 - 8.10

VAN HORNE — "The Wrong Box" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.35

VENDOME — "Galia" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

VERDI — "Concerts Carpathes" 1.40 - 4.05 - 6.30 - 9.00 — "La Fille du capitaine" 2.15 - 4.40 - 7.05 - 9.35

YORK — "The Blue Max" - 2.15 8.15

WESTMOUNT — "The Idol" 1.10 - 3.10 - 5.15 - 7.25 - 9.25

RADIO-SELECTION

CBF-AM

LUNDI, 7 NOVEMBRE 1966

• 2 h. 30 : **Place aux femmes.** Enquête : les héroïnes de l'Histoire du Canada sont-elles toutes des modèles ? — Invité : Jacques Thiéry.

• 8 h. 30 du soir : **Sur toutes les scènes du monde.** "L'Impromptu de Paris", de Jean Giraudoux. Interprètes : Rachel Cailhier, Denise Provost, Nini Durand, Véronique Vilbert, Jean Dalmain, Henri Norbert, François Rozet, Paul Hébert, Roland Chenail et Jean-Pierre Compain.

• 11 heures du soir : **Les Chefs-d'oeuvre de la musique.** "Lacrymate Pavan" (John Dowland), et Symphonie no 3 (Beethoven).

CBF-FM

• 8 h. 30 du soir : **Concert symphonique.** Concerto no 1 pour piano, et Bagatelles (Beethoven) : Rudolf Serkin, pianiste. Concerto de hautbois (Haendel). Poème symphonique "Il Tasso" (Liszt).

• 10 h. 15 du soir : **Musique tzigane.**

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

LUNDI

7 novembre

CBFT 2

le sigle (C) marque une émission en couleurs.

9.00 Musique
10.00 Le Roman de la science
10.30 La Souris verte
10.45 Poly
11.00 Inspecteur Leclerc
11.30 Long métrage "Soledad" - espagnol
1.05 Téléjournal
1.15 Cinéfeuilleton "Janine aimée"
1.30 Long métrage "Le Danube rouge" - guerre - américain
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino (C)
4.30 La Boîte à Surprise
5.00 L'Agent sans secret
5.30 Les Croquignoles
6.00 Jeunesse oblige
6.25 Nouvelles du sport
6.30 Téléjournal
6.45 Aujourd'hui
7.30 Adèle (C)
8.00 Les Belles Histoires des pays d'en haut (C)
8.30 Haute tension (C)
9.30 Tous pour un
10.00 Le Bonheur des autres
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.30 Nouvelles du sport
11.35 Les Incorruptibles

CFTM 10

7.30 Nure - Musique
8.00 Bonne journée et Première édition
8.45 36-24-36
9.00 TOAST ET CAFE
10.00 La minute d'argent
10.30 A votre service Madame
11.15 L'Ecole du Bonheur
11.30 Dessins animés
11.45 Le Grand Manitou
12.00 Deuxième Edition
12.15 CINE-ROMAN
12.30 CINE-MIDI "L'Assassin parmi eux" - policier - américain
1.50 Leçon de beauté
2.00 Eternel amour
2.30 CINE-LUNDI "Le Sang viennois" com. - allemand
4.15 Dessins Animés
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 L'escadrille sous-marine (C)
6.00 TELE-METRO
6.50 Sports-images
7.00 Dernière heure
7.15 TELE-METRO
7.30 L'homme à la Rolls
8.30 Ma Sorcière bien-aimée
9.00 Le Grand Prix Musical B-A
9.30 Gags à Gogo
10.00 Relevez les Manchettes
10.30 Venez donc chez moi
10.45 En Première Page et Météo
11.00 La Ronde des Sports
11.10 CINEMA "Hassan, orphelin de la jungle" - aventures
12.30 Dernière Edition
12.45 Fermeture

CBMT 6

7.45 Best Pattern music
8.00 Today on CBMT
8.15 Quebec School Telecast
8.45 Music, News
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.25 Evergency Ward 10
11.55 CBC TV News
12.00 Serial Six
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password (C)
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night
4.00 Communicate
4.31 Forest Ranger
5.00 Passport to Adventure
5.30 Music Hop
6.00 Run, Buddy, Run (C)
6.30 Evening Report
7.00 Seven on Six
7.25 Sports
7.30 Don Messer's Jubilee
8.00 The Saint (C)
9.00 Lucy in London
10.00 Front Page Challenge (C)
10.31 The New Generation
11.00 CBC TV News
11.19 Viewpoint
11.26 Night Report
11.35 Sports final
11.42 Science-fiction theatre "Fire-Maidens of Outer Space"

CFCF 12

6.30 Time Sounds
6.45 Early Bird
7.00 University of the
7.30 Bright and Early (C)
8.30 Romper Room (C)
9.00 TV Bingo
9.30 I Love Lucy
10.00 Ed Allen Time
10.30 Magistrate's Court
11.00 Fractured Phrases (C)
11.30 Magic Tom
12.00 Cliff Hanger Theatre
12.30 Channel 12 Theatre "Blackout" - pol.
2.00 Mr and Mrs (C)
2.30 People in Conflict
3.00 Words and Music
3.30 It's your move
4.00 Johnny Jellybean and Friends
4.30 Family Theatre "Born to be Loved" - comedie
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 PULSE
7.00 BATMAN (C)
7.30 The Lucy Show (C)
8.00 Bewitched (C)
8.30 Andy Griffith Show (C)
9.00 Country Music Hall (C)
9.30 Special: Miss Canada Pageant (C)
11.00 The National News (C)
11.18 PULSE
11.40 TBA
12.40 Newsroom 12 and MEDITATION

Evtouchenko aux E.-U.

NEW YORK. — Le poète soviétique Evgheni Evtouchenko, qui a quitté Moscou vendredi pour les Etats-Unis, a été invité par le département d'études slaves de "Queens College" à faire une tournée de conférences et de lectures de ses poèmes.

Evtouchenko, qui séjournera environ un mois aux Etats-Unis, se rendra notamment au Centre des poètes de New York le 7 novembre, à l'université Princeton le 13 novembre, au Forum international de poésie de Pittsburgh le 18 novembre, à l'université de Chicago le 6 décembre et à l'université Berkeley de Californie le 9 décembre.

"Nous avons invité M. Evtouchenko en raison du rôle important qu'il tient dans la littérature soviétique et non pour susciter un débat politique", a déclaré, M. Albert Todd, directeur du département d'études slaves de Queens College, qui a ajouté : "J'estime que des contacts culturels de cette sorte sont utiles pour une meilleure compréhension entre nos deux pays. Si nous nous connaissons, il nous sera plus facile de vivre et de travailler ensemble dans la paix et la prospérité".

M. Evtouchenko était déjà venu aux Etats Unis en 1961 à l'invitation de l'université Harvard et avait tiré de son voyage deux poèmes, "Le Rossignol américain" et "Conversation avec un écrivain américain".

Vladimir Lancman, talentueux jeune violoniste soviétique, sera le soliste invité au deuxième concert de la Série de Gala de l'Orchestre symphonique de Montréal à la Place des Arts demain, le 8 nov., sous la direction de Franz-Paul Decker. M. Lancman a remporté le premier prix au Concours international de violon tenu à Montréal au mois de juin dernier. Il avait déjà remporté un prix au Concours Jacques Thibaud à Paris. Accompagné de l'Orchestre, il interprétera le Concerto en ré mineur, opus 16, de Sibelius.

DIPLÔMÉ DU CONSERVATOIRE DU QUÉBEC

John McKay en tournée en Europe

BRUXELLES — Le pianiste John McKKay, originaire de Montréal, a commencé une importante tournée de concerts en Europe.

Ce musicien âgé de 28 ans, a d'abord inscrit sur son itinéraire la ville de Bruxelles où il habite maintenant. Au cours des dix prochaines semaines, il donnera des récitals à La Haye, Amsterdam, Hambourg, Berlin-Ouest, Munich, Londres et Vienne.

Diplômé du Conservatoire de musique de la province de Québec et de l'université McGill, John McKay a obtenu le Prix d'Europe 1962, récompense offerte à tous les deux ans par le gouvernement provincial à un pianiste canadien de talent.

Programme

Pour sa tournée européenne, son programme comprend des oeuvres de Bach, Brahms, Beethoven, Debussy et Liszt.

Dans les huit villes, il interprète également en première une oeuvre du jeune compositeur canadien Jacques Hétu, et qui s'intitule: "Variations pour piano".

A l'automne 1967, ce pianiste prévoit une tournée canadienne, et sa femme, le contralto Sara Hayden, fera partie d'une chorale belge qui donnera un concert dans le cadre de l'Expo 67.

MANIFESTATION

Une "Expo - manifestation" contre la guerre au Vietnam aura lieu à la galerie Royale, 151 rue Saint-Paul. Vernissage le 11 novembre. Elle se prolongera jusqu'au 20 novembre.

Inauguration de la semaine du cinéma suédois avec un film de Sjoman "Ma soeur, mon amour"

"Ma soeur, Mon amour" est l'histoire aussi cruelle que poétique d'un amour insolite entre frère et soeur; lorsque Charlotte envisage d'épouser le baron Alsmeden, son frère Jacob qui termine ses études à Paris, la rejoint à Stockholm où il s'éprend d'une jeune fille. Cette situation déclenche, chez Charlotte et Jacob, une violente jalousie; tous deux découvrent alors la véritable profondeur de leur attachement mutuel.

Sjoman situe son film à la fin du XVIIIe siècle, pendant le règne de Gustave III ... "parce que, dit-il, je désirais avoir un certain recul et conférer en même temps à mon film une teinte conte". Le metteur en scène est d'avis que cette époque présente de nombreuses ressemblances avec celle d'aujourd'hui, en ce sens, qu'elle était très sécularisée, que l'Eglise n'y jouissait que d'une influence réduite et que l'on y prisait le rationalisme et le libertinage.

Il a confié les deux rôles principaux à Bibi Andersson et Per Oscarsson ... "j'avais là un frère et une soeur dont l'attachement était celui de deux enfants. Ils étaient tout de tendresse et il ne se glissait aucun cynisme dans leur amour ..." Rappelons que Per Oscarsson a remporté le grand prix d'interprétation masculine au dernier Festival de Cannes.

"Ma soeur, Mon amour" sera présenté lors de la Semaine du cinéma suédois, vendredi soir, le 18 novembre à 9h.30 et sera repris samedi, le 19 à 5h.30 et 7h.30 au cinéma Vendôme.

La Semaine du cinéma suédois qui se tiendra du 18 au 24 novembre est organisée par le Festival international du film de Montréal en collaboration avec le Svensk Filminstitutet.

LE 14 À SAINT-SULPICE

2e concert-dialogue du groupe "rencontres musicales" avec le baryton Gaston Germain

Le deuxième concert-dialogue du Groupe de Rencontres musicales sera donné lundi, le 14 novembre à 20h. 30 à la bibliothèque Saint-Sulpice, 1700 rue Saint-Denis.

Ce concert fournira de nouveau au public l'occasion de dialoguer avec les interprètes et les compositeurs. Maryvonne Kendergi fera les commentaires et animera la discussion.

Gaston Germain, baryton-basse, interprétera un air de Carissimi et la Cantate profane de Vivaldi. Il sera accompagné au clavecin par Bernard Lagacé qui interprétera aussi Passacaglia de Frescobaldi. La seconde partie du concert sera consacrée à la musique électronique et les oeuvres suivantes seront présentées :

Composition électronique no 4 (fragments) d'Istvan Anhalt, Exemple extrait de Kontakte de Karlheinz Stockhausen, Poème électronique d'Edgard Varèse.

Après avoir obtenu le 1er prix de chant du Conservatoire de musique du Québec, *Gaston Germain* a étudié trois ans en Europe, notamment à Turin, à Paris et à Salzbourg, à titre de boursier du ministère de la Jeunesse du Québec. Depuis son retour au Canada en juin 1964, il a effectué deux tournées transcanadiennes pour les JMC. Il a aussi participé à plusieurs programmes de radio et de télévision, particulièrement à l'Heure du concert. Il a aussi été invité à chanter au Festival Kodaly de Dartmouth en 1965, au Festival de Montréal, pour la société Pro Musica et pour l'Opera Guild.

Il a obtenu le 2e prix du concours international d'interprétation de la mélodie française à Paris en mai 1964 et en 1965, le Prix de Presse accordé lors du congrès mondial des Jeunesses Musicales tenu à Vienne. En janvier 1967, il entreprendra une tournée en Europe de 3 mois qui le conduira en Italie, en France, en Autriche, en Yougoslavie, en Espagne, au Portugal et en Angleterre.

Le public est cordialement invité à assister à ce deuxième concert du Groupe de Rencontres musicales.

PRODUIT PAR L'OFQ

Un film sur l'eau lancé à Montréal

QUEBEC. — Le lancement à Montréal du film "Le prix de l'eau" a eu lieu, à l'hôtel Reine-Elisabeth dans le cadre de la "Conférence nationale sur la pollution de notre milieu".

Production de l'Office du Film du Québec (OFQ) pour le compte du ministère des richesses naturelles, le film "Le prix de l'eau" a été conçu dans le dessein de sensibiliser la population du Québec aux problèmes de l'aménagement de nos ressources hydrauliques.

Ce film a été réalisé par Richard Lavoie. Ce lancement suit de près celui du film de Denys Arcand, "Montréal, un jour d'été", également produit par l'Office du Film du Québec pour le compte du pavillon du Québec à l'Expo.

Les droits mondiaux pour ce dernier film ont été acquis par la Columbia Picture.

RETOUR D'UNE TOURNEE TRIOMPHALE
THEATRE LA POUDRIERE
Reprise à compter du 8 novembre
à LA POUDRIERE Ile Ste-Hélène
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF?
d'Edward Albee
adaptation française de Jean Cau
Mise en scène: Jeanine Beaubien
avec
Monique Lepage, Paul Hébert, Suzanne Lévesque et Réjean Lefrançois
"Sans aucun doute, la plus belle pièce que nous ayons vue cette année" (Jean Basile, Le Devoir)
Réservations : 526-0821

CINEMA VERDI
5380 boul St-Laurent Tél.: 277-4800
Le 2e FESTIVAL de FILMS SOVIETIQUES
Avec sous-titres anglais
Lun.Mar.Mer.Jeu. 7-8-9-10 Nov.
"L'HOMME-AMPHIBIE"
en couleurs
à 7 h. et 10 h.
un film de G. Kanansky
— avec —
"LE LUTTEUR ET LE CLOWN"
de K. Yudin et B. Barnet
en couleurs
à 5 h. 30 et 8 h. 30

CE SOIR A 8.15

JULIE ANDREWS
MAX VON SYDOW
RICHARD HARRIS
"HAWAII"
Guichet ouvert de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
ALOUETTE 861-2807
318 ouest, rue Ste-Catherine

théâtre du rideau vert
Ce soir, 8h.30
Dimanche : 2h.30 - 7h.30
le chef-d'oeuvre du théâtre universel
LA VIE EST UN SONGE
du grand dramaturge espagnol Pedro Calderon de la Barca
Une production étonnante par son éclat et par son goût constant.
M. Dassylva — La Presse
La réussite de Paul Blouin est totale. Le Rideau-Vert nous donne une de ses productions parmi les plus belles, sans oublier la noblesse.
Jean Basile — Le Devoir
Cette pièce sera sans nul doute un des événements marquants de la saison dramatique de Montréal.
F. Beaulieu — Sept Jours
Spectacle qui fait honneur au Rideau-Vert.
R. Tessier — Photo-Journal
Les acteurs jouent juste et bien. Les costumes sont magnifiques.
M. Maître — La Patrie
Billets d'étudiants SAUF SAMEDI
AU STELLA 844-1793
METRO : LAURIER

LE RESTAURANT
La Bonne Table
connu anciennement sous le nom de
"RESTAURANT PRINCESSE"
VIENT DE ROUVRIR A NOUVEAU SES PORTES
Les gourmets, les végétariens, les naturistes, les hygiénistes
SONT LES BIENVENUS !
★★★★★★
Ouvert maintenant du lundi au samedi jusqu'à minuit
La Bonne Table
170 est, rue Dorchester
Tél.: 861-7793
Propriétaire : M. Robert

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
ZUBIN MEHTA
directeur musical
Série de GALA
MARDI SOIR
le 8 novembre à 8 h. 20 p.m.
Chef d'orchestre invité
Franz Paul Decker
Soliste
Vladimir Lancman
violoniste
Programme
GLUCK
Iphigénie en Aulide : ouverture
SIBELIUS
Concerto en Ré mineur, Opus 47
TCHAIKOWSKY
Symphonie No 6 en si mineur (pathétique)
Billets pour bonnes places à tous les prix
Spécial 100 places supplémentaires à 7 p.m. — au guichet — 1.50
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER
MONTRÉAL 18 QUÉBEC TÉL. 842-2112

pauline julien
Du 17 au 20 novembre
LOUEZ VOS PLACES DES AUJOURD'HUI
Les billets sont en vente aux endroits suivants :
Comédie-Canadienne: 861-3338.
Corbeil sur la Plaza : 279-4181
Le Centre du Disque: 845-3541
CAISSES POPULAIRES
Maisonneuve : 254-9495
Hochelaga : 527-4193
La Nativité : 526-2806
Ste-Jeanne d'Arc : 526-2819
Sainte-Claire 251-1916
Pointe-aux-Trembles : 645-3776
St-Jean-Baptiste : 255-7767
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

SAINT-DENIS et Bijou
1594, St-Denis 1520 Papineau
Le retour sensationnel de YVES MONTAND
et la révélation canadienne GENEVIÈVE BUJOLD
avec INGRID THULIN
LA GUERRE EST FINIE
Charmant, plaisant, ironique, un vrai bijou!
EN COULEURS
TROIS FILLES SUR UNE ILE

FULGURANT FOU-RIRE FANTASTIQUE!
LOUIS DE FUNÈS JEAN MARAIS
FANTÔMAS
en SCOPE et en COULEURS
AUSSI LA GROSSE CAISSE
CANADIEN 1204 est, Ste-Catherine
PLAZA 6505, St-Hubert
JEAN-TALON Jean-Talon, à l'est de Pie-IX

RESNAIS
14e sem.
LE GRAND SUCCÈS DE L'ANNÉE
PALME D'OR Festival Cannes 1966
un film de claude lelouch
avec anouk aimée jean-louis trintignant pierre barouh
EASTMANCOLOR
un homme et une femme
élysée 35 MILTON/842-6053
EISENSTEIN
Un film passionnant
LES FIANCÉS

CINERAMA
EN CINERAMA
COULEUR ET SON STEREO A 7 TRAMES
RUSSIAN ADVENTURE
8 h. 30 tous les soirs — 2 h. mer. et sam.
Dim. 1 h. — 4.45 — 8 h. 30
Course de troikas (traîneaux russes) ... au fond de la mer où les pieuvres font la loi... acrobaties de draveurs sur billots... chasse à la baleine... les danseurs Moiseiev... à la plage avec les beautés russes ... etc., etc.
VOUS VERREZ:
Les Ballets Bolshoi, "Les Sylphides" et "Giselle" ... Le Cirque de Moscou ... Le Carnaval du printemps...
SIEGES RESERVES par POSTE ou au théâtre. Jules Jacob Musique, Morgan (Magasins Boulevard Rockland, Dorval), CKJL Radio St-Jérôme - Le Roi des Bas Prix, Roland Faucher, C.T.
CINERAMA, un procédé différent, SUR LE PLUS VASTE ECRAN INTERIEUR AU MONDE
IMPERIAL CINERAMA
METRO STATION PLACE DES ARTS
1430 BLEURY, MONTREAL — AV. 6-7102 ou 5603

Gagnant de 6 prix de l'Académie
DAVID LEAN'S FILM OF BORIS PASTERNAKS
DOCTOR ZHIVAGO
IN PANAVISION AND METROCOLOR
MATINEES à 2 h. Mer. Sam. et Dim.
SOIREES à 8.15 — DIM. 7.30
KENT 6100 Sherb. O.
Réservations par téléphone 489-9707
Guichet ouvert de midi à 9 p.m.

LE FIGARO
"un film scandaleux!"
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
MARIE DUBOIS
LE 17EME CIEL
Le Dauphin
— EN PLUS —
Le film endiablé de Claude Fournier avec "TONY ROMAN"
Beaubien près Iberville
Tél. 721-6060
CE SOIR: 7h.30 - 9h.30

VENDÔME
PLACE VICTORIA - TEL.: 878-1451
ST-JACQUES & UNIVERSITÉ
STATIONNEMENT INTÉRIEUR - 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30
UNE EXPLOSION DE GAULOISERIE OÙ LA SEXUALITÉ S'ÉTALE AVEC, HUMOUR ET IMPERTINENCE
LA JUMENT VERTE
EN COULEURS
SANDRA MILO FRANCIS BLANCHE BOURVIL
Un film de Claude Autant Lara d'après le roman de Marcel Aymé

Le jardinage, thérapie pour malades mentaux et vieillards

TORONTO — Une grand-mère de Détroit expliquait récemment à Toronto qu'elle utilise le jardinage comme moyen thérapeutique pour aider les personnes âgées, les jeunes qui doivent abandonner leurs études, ou encore les malades mentaux.

Alice Wessels Burlingame est une experte dans la culture en serre et les réalisations paysagistes. A son avis, ce genre de travail offre des possibilités au niveau de la thérapie.

Elle enseigne l'horticulture aux membres de clubs de jardinage, aux bénévoles s'occupant de malades mentaux, aux groupements paroissiaux, aux personnes travaillant auprès de jeunes délinquants ou de vieillards.

Avec les enfants

Mme Burlingame est particulièrement heureuse des résultats obtenus avec des enfants souffrants de troubles mentaux. Dans une institution, a-t-elle précisé, on peut voir un grand nombre de jeunes travaillant joyeusement à la culture de fleurs et légumes. Chaque année, ces jeunes gagnent plus de récompenses à l'exposition régionale que les autres enfants.

Dans les cliniques psychiatriques, d'ajouter Mme Burlingame, les malades atteints de graves traumatismes retrouvent parfois le moyen de s'exprimer.

Dans le groupe de personnes âgées, "le jardinage les ramène à l'époque de leur enfance, leur donnant une impression de sécurité", de commenter Mme Burlingame.

Une recherche sérieuse sur la famille doit être entreprise par l'Institut Vanier

- Colette Carisse

(une entrevue de Renée ROWAN)

Du témoignage même des participants à l'assemblée annuelle de l'Institut Vanier de la famille qui vient de se terminer à Ottawa, cette première réunion générale de tous ses membres a été fructueuse et constructive.

— Je suis rentrée de ces assises avec la conviction que l'Institut Vanier de la famille est un organisme très dynamique, nous dit Mme Colette Carisse, professeur de sociologie à l'université de Montréal et un des cent membres qui forment le premier corps législatif de l'Institut.

Constitué en avril 1965 à la suite d'un voeu exprimé par le gouverneur général et Mme Vanier à l'issue de la Conférence canadienne sur la famille organisée à Ottawa en juin 1964, l'Institut Vanier est un organisme national de recherche et d'éducation dans le domaine familial. On s'y inquiète en particulier de la crise sérieuse que traverse actuellement la famille canadienne. L'Institut Vanier de la famille, on le sait, est présidé par le Dr Wilder Penfield; M. Philippe Carigue, doyen de la faculté des sciences sociales à l'U. de M., est vice-président du conseil de direction.

— Le gouverneur général et Mme Vanier et le Dr Penfield qui ont engagé leur nom dans l'Institut fournissent un prestige indéniable et un cautionnement moral certain qui permettent à l'organisme d'envisager des dons ainsi que des octrois gouvernementaux pour former un fonds qui servira à poursuivre les fins de l'Institut, souligne Mme Carisse.

Le conseil de l'Institut a d'abord accompli dans l'ombre un immense travail de mise sur pied et d'embrayage. La première rencontre générale de tous les membres à Ottawa la semaine dernière avait pour principal objectif de définir de façon plus précise les buts de l'Institut et d'étudier son programme d'action dans un avenir immédiat.

— Ce fut une prise de conscience extrêmement importante, une rencontre de discussions très riches, très serrées qui a confronté des personnes de milieux et de formations différentes. Le tout s'est déroulé dans un climat démocratique absolument formidable. Quand il s'est agit de définir les priorités de l'Institut, les discussions ont été particulièrement vives. Cela s'explique, dit Mme Carisse, quand on songe à la diversité de la représentation.

Parmi les membres — dont une trentaine du Québec — on distingue, fait remarquer la sociologue, trois types de personnes: des individus, des gens d'action, des experts. Dans le premier groupe, il y a ceux qui ont une compétence en tant que pères et mères de famille; dans le second, ceux qui ont une compétence que leur apportent leur expérience et leurs contacts quotidiens avec des problèmes (gens des syndicats, des services familiaux, des organismes gouvernementaux de réadaptation, etc.); et enfin, dans le troisième groupe, des personnes qui ont une compétence surtout académique (dans le sens non péjoratif du mot) et que l'on qualifie ordinairement d'experts.

Les membres de l'Institut en plus de représenter tous les coins du Canada, différentes cultures, confessions religieuses et milieux sociaux, appartiennent à des générations très différentes. La génération des gens plus âgés domine toutefois et les plus jeunes membres ont entre 35 et 40 ans. On a d'ailleurs souligné qu'il y avait une sous-représentation de ce dernier groupe.

Mme Carisse tient à souligner ici la participation de l'élément féminin qui a été, dit-elle, de qualité particulièrement remarquable.

— Je me trouvais là à quatre titres: comme membre d'université, comme spécialiste de la sociologie de la famille, comme femme et comme mère de famille. Il est assez rare de se retrouver dans un organisme sans que l'on ait à établir de partage entre des rôles très différents. Je me sentais d'ailleurs aussi à l'aise pour donner mon opinion à un titre comme à un autre.

Dans un communiqué envoyé aux journaux ces jours derniers, M. Stewart Sutton, secrétaire général de l'Institut Vanier de la famille, a déclaré que les enquêtes projetées seront effectuées dans l'ensemble du pays. "L'Institut est un organisme national voué à l'affermissement de la vie familiale au Canada, dit-il; nos travaux s'étendent donc sur tout le territoire canadien et à toutes les familles qui l'habitent".

La première enquête projetée aura pour but de sonder l'attitude des Canadiens vis-à-vis la vie familiale.

— Il a été très intéressant, note Mme Carisse, de voir les options différentes pendant ces assises. Pour les gens qui exercent en milieu académique, la nécessité d'une recherche scientifique sérieuse s'impose d'elle-même. Pour trouver des solutions applicables à tout le Canada, il leur semble indispensable de connaître les besoins et les aspirations des familles, et de se rendre compte des similitudes et des différences selon la culture, la religion, la classe sociale, les âges, etc. Pour les gens engagés dans l'action, la priorité va d'abord à la solution de problèmes concrets, pressants, urgents.

Selon cette sociologue, on a besoin non seulement d'un **sondage**, mais d'une **recherche sérieuse.** Autrement, ce sera une autre collection de faits que l'on aura de la difficulté à interpréter. Avec les éléments dont on dispose présentement, dit-elle, on n'a pas le droit d'affirmer que la famille canadienne est en voie de dissolution, de désagrégation.

— On ne peut nier qu'il y a des changements profonds qui s'opèrent dans les relations entre les membres de la famille, dans ses ressources et son mode de vie. Toutefois, dans le bilan général des changements, je crois que les aspects positifs du changement l'emportent sur les aspects négatifs. Je souhaiterais qu'une recherche sérieuse me dise si j'ai tort ou si j'ai raison.

Parmi les autres projets de l'Institut, il y a l'établissement d'une bibliographie complète sur la famille. M. Gilles Lacroix, secrétaire général adjoint, précise que cette "bibliothèque" complète permettra à tous les Canadiens de se procurer, rapidement, sous forme de volumes ou documents, toutes les références pouvant leur être utiles sur un ou plusieurs aspects inhérents à la famille canadienne. Les informations disponibles sont, à l'heure actuelle, clairsemées ou encore fragmentées. Il en résulte que les renseignements détaillés sur un ou plusieurs aspects de la vie familiale sont insuffisants et leur diffusion peu ou mal répartie. Au moyen d'un index central, le sociologue, le travailleur social, l'étudiant, etc., pourra, en formulant sa demande, se prévaloir du volume de son choix et ce dans la ville ou la région où il réside.

L'Institut Vanier compte enfin parmi ses projets immédiats une enquête sur la famille à parent unique (c'est-à-dire celle dont la mère ou le père est mort, cas de séparation ou de divorce). Ces familles dont un seul parent a la responsabilité des enfants représentent entre 8 à 9 p.c. du nombre des familles au Canada.

— C'est un problème absolument ignoré, nous dit au terme de cette entrevue Mme Carisse, un problème dont il est urgent de s'occuper.

Au Congo, une femme de 26 ans devient ministre des affaires sociales

KINSHASA, Congo — La première femme membre du cabinet ministériel au Congo, Madeleine Sophie Kanza Lihau a prêté serment à titre de ministre des affaires sociales.

Cette jolie femme âgée de 26 ans, professeur d'université, a été félicitée ensuite par les représentantes des associations féminines congolaises, de même que par les délégués gouvernementaux qui assistaient à la réception officielle donnée à la résidence du président Joseph D. Mobutu.

Une souscription en faveur d'une colonie de vacances pour enfants d'immigrants

Depuis douze ans, le camp Françoise Cabrini dirigé par les Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, reçoit l'été des enfants d'immigrants, sans égard à leur race ou à leur religion. Les bâtisses sont aujourd'hui désuètes et ne répondent plus aux exigences de cette oeuvre d'éducation et de formation de ces jeunes. Aussi, le camp a-t-il décidé de tendre la main au public afin de recueillir des fonds pour maintenir, développer et améliorer ce camp. L'objectif de la campagne en cours est de $125,000.

Le camp Françoise Cabrini est situé dans les Cantons de l'Est à l'Avenir. Il a principalement pour action de faciliter l'adaptation des enfants d'immigrants à leur nouvelle patrie.

Le choix se fait selon les besoins des familles. Le camp dispose d'une superficie de 60 acres de terrain où les enfants bénéficient de la vie au grand air. Le siège central de ce camp se trouve situé au 4281 avenue Western, Montréal 6. On peut envoyer directement sa contribution ou encore obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à 933-6165.

Enquête de l'Institut Vanier sur les familles séparées au Canada

OTTAWA. — L'Institut Vanier pour la famille effectuera des enquêtes spéciales concernant la vie familiale au Canada, s'atachant en particulier sur les problèmes de la famille où il n'y a qu'un seul des deux parents.

Cette nouvelle a été annoncée lors de la première réunion annuelle de l'Institut, tenue récemment à Ottawa. Plus de 100 délégués assistaient à l'assemblée.

Le secrétaire général de l'Institut, M. Stewart Sutton, a déclaré que l'enquête effectuée à travers le pays recueillera l'opinion des familles canadiennes en regard de l'existence familiale. On procédera aussi à une étude concernant l'éducation de la vie familiale.

Une bibliothèque contenant toute documentation intéressant l'Institut sera créée à l'intention des sociologues, travailleurs sociaux, étudiants ou autres persones qui s'occupent de ces questions.

L'ANJOU
Paradis des vins rosés
vous offre trois types différents:

Pétillant et doux Code 542-G 26 oz. 542-H 13 oz. Vin de réception et de célébration. Le plus populaire de tous les vins pétillants importés.

Tranquille et sec Code: 543-G 26 oz. Vin de table pour hors-d'oeuvre, poissons et fruits de mer, viandes blanches.

Tranquille et moelleux Code: 1958 26 oz. Vin de table et aussi de réception. Le Prince de tous les rosés du monde.

Mis en bouteilles par les Ets. DeNeuville - France

Mis en bouteilles par la Coopérative de Brissac France

Bien spécifier les Nos de Code lors de vos achats aux magasins de la R.A.Q.

Le verre "Tulipe" reproduit ci-dessus est en vente:

AU CEP D'ANJOU

Importateur-spécialiste de verres à vin de formes traditionnelles pour toutes les régions de vins de France.

470, Avenue Ogilvy, Montréal 15 — 276-1224 ou 276-1127

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

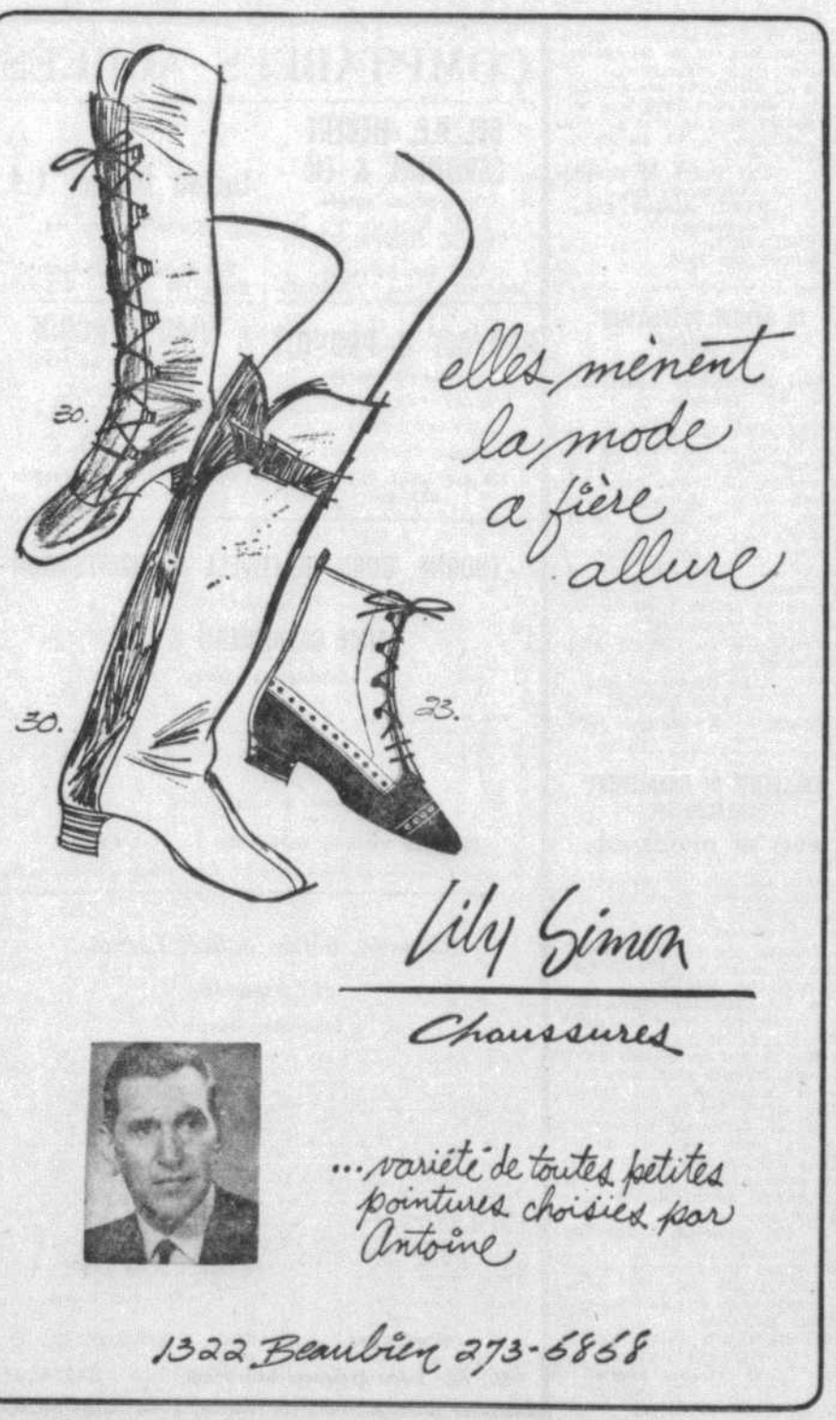

...VOUS connaissez
LE PAIN
Hollywood

Les fameux agents secrets des séries télévisées n'ont pas le monopole des bonnes choses. Prenez le pain Hollywood, par exemple. Pourtant exclusif, tout le monde peut se le procurer. Clair ou foncé, il contient 8 fameuses farines végétales — farines de céleri, de laitue, de carotte et d'autres provenant aussi de légumes frais. C'est ce qui lui donne sa saveur unique qui flatte le palais. Recherchez le pain Hollywood, clair ou foncé, toujours frais chez votre épicier.

GRATUITS! Régime de 7 jours et graphique des calories Hollywood. Demandez-en un exemplaire à votre épicier ou écrivez à:

Hollywood Diet Booklet
Wonder Bakeries Limited
40 Rockland Road
Mount Royal, Que.

LE PAIN HOLLYWOOD S'EST MÉRITÉ LE SCEAU DE GARANTIE DE GOOD HOUSEKEEPING

©National Bakers Services Inc. HBF-10-31-6

Inauguration d'une nouvelle distillerie à Mexico par D. C. Seagram Ltd

La plus vaste en Amérique du Sud

C'est en fin de semaine qu'a eu lieu l'inauguration du plus vaste complexe de fabrication de whisky et de rhum en Amérique latine, celui de Seagram's de Mexico, une filiale de la plus importante entreprise de distillerie du monde, la Distillers Corporation - Seagrams Limited.

L'usine est aussi la première distillerie complète — depuis la production jusqu'à l'embouteillage — jamais construite en Amérique latine, et sa mise en service représente une étape importante dans le développement de l'économie mexicaine. Dirigée par des Mexicains, l'entreprise emploie des techniciens, de la main-d'oeuvre et des matières premières mexicains pour fabriquer ses produits.

L'usine a été implantée sur un terrain de 100 acres à Ixtapaluca, à 15 milles environ à l'est de Mexico, dans l'Etat de Mexico, à une altitude de 7,500 pieds.

Seagram's de Mexico, S.A. de C.V., produit du whisky, du rhum, du tequila, de l'eau-de-vie, du gin, de la vodka et des liqueurs; tous ces spiritueux de fabrication mexicaine bénéficient de la réputation exceptionnelle de qualité dont jouit depuis de nombreuses années la Distillers Corporation-Seagrams Limited partout dans le monde.

Les bâtiments de l'usine ont été réalisés dans un style campagnard mexicain par Cervantes et Fossas, et par l'architecte Miguel Cervantes. Ils ont été construits en basalte bleu extrait sur le terrain même, et la pierre a été travaillée et sculptée par des artisans de la région.

Les toitures sont en béton et forment des voûtes d'une grande beauté architecturale, qui ont de plus l'avantage d'améliorer la circulation de l'air autour des fûts de vieillissement.

Les entrepôts couvrent une surface totale de 300,000 pieds carrés; le bâtiment de la distillerie et des alambics a cinq étages et couvre 20,000 pieds carrés; quant au bâtiment administratif, il a deux étages et occupe 30,000 pieds carrés, y compris la cafétéria du personnel.

Toute la machinerie de l'usine provient de fournisseurs mexicains; elle a coûté plus d'un million de dollars.

CONFÉRENCIER

Monsieur Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada, sera le conférencier invité à l'occasion du 86ième dîner-anniversaire de l'Institut des Comptables Agréés de Québec qui aura lieu le 8 novembre prochain, à l'Hôtel Reine Elizabeth. Monsieur Faribault a intitulé sa conférence: "Le fédéralisme canadien à l'épreuve".

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, New York, Londres et Paris étaient fermées en fin de semaine, comme de coutume, de même que les marchés du blé de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence des tableaux réguliers de finance dans nos pages, ce matin.

-O-

Les ralliements tardifs sur les divers marchés, canadien et américain, durant la dernière séance, nous inciteraient à croire que la résistance aux pressions devrait être bonne au début de cette semaine, particulièrement s'il s'avère vrai que Washington n'augmenterait pas les impôts sous peu — Ottawa serait, alors, porté à en faire autant.

-O-

Le dernier bulletin de Raymond Camus Inc. laisse voir des rendements variant entre 6.50 et 7%, soit des taux conformes au loyer actuel de l'argent.

-O-

Ford Motor of Canada Ltée a vu ses ventes baisser modérément durant le dernier mois, au regard du chiffre-record obtenu pour octobre 1965. C'est un autre rapport défavorable qui incite à la prudence pour les industriels.

-O-

Comme plus de 50 p.c. des taxes des commissions scolaires du Québec n'auraient pas été perçues, cela créerait un malaise financier que le gouvernement provincial devrait s'empresser de faire disparaître.

-O-

M. Meir Rosenne, membre de la délégation israélienne aux Nations unies, parlera ce soir à 20 1-2 heures à l'université de Montréal.

-O-

Les actions de Canadian Western Natural Gas Co. se vendront en bourse ex-dividende mercredi de cette semaine.

-O-

C'est aussi le 9 novembre, soit donc mercredi de cette semaine que les Distilleries Melchers Limitée, réuniront leurs actionnaires à l'hôtel Windsor, à 11h. a.m. pour la tenue de son assemblée annuelle.

-O-

Corporation de Gaz Naturel du Québec tiendra une conférence de presse demain à 4h. au Cercle de la Place d'Armes, sous la présidence de M. Carl H. Horne.

-O-

Des soumissions seront reçues le mercredi 9 novembre 1966 pour $130,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 10 novembre 1966, dont $110,000,000 en bons à 92 jours et $30,000,000 à 183 jours. $130,000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 10 novembre 1966.

-O-

Western Pacific Products Co. réunira ses actionnaires, ce matin, à l'hôtel Vancouver, dans la cité du même nom, pour la tenue de son assemblée annuelle.

-O-

M. Théo Laurin, de l'important bureau local d'assurances Laurin, Laurin & Beaudry et Dominion Insurance Agencies, est de retour à Montréal après un voyage de 3 semaines en Europe, où il a rencontré maints représentants du monde des assurances, de l'industrie et du commerce.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Canadian Delhi Oil Limited achèterait l'actif de Sohio Petroleum Company

Canadien Delhi Oil Limited vient de conclure un accord, daté du 21 octobre 1966, avec Sohio Petroleum Company, couvrant l'achat de tous les actifs de la dernière entreprise au Canada, pourvu que la compagnie alloue, après le 2 janvier 1967 et, au plus tard, le 16 du même mois, des actions de son capital-actions, évaluées à $4.13 chacune. Le premier des dits accords se rapporte aux propriétés de pétrole et de gaz naturel de Sohio Petroleum Company et il pourvoit à une considération de 2,579,661 actions de la compagnie. Le deuxième accord couvre l'acquisition de toutes les autres propriétés et actifs de Sohio Petroleum Company (autres que l'encaisse et les valeurs mobilières) servant à la conduite de ses affaires au Canada et, cela, pour la considération de 275,000 actions environ du capital-actions de l'entreprise. Ces accords sont sujets à des décrets favorables de la part du service de l'impôt sur le revenu interne aux Etats-Unis. Ils doivent aussi comporter l'approbation par les actionnaires de la compagnie d'une augmentation de son capital-actions autorisé. Enfin il faudra l'émission de lettres patentes supplémentaires, confirmant cette émission d'actions. Une copie de l'avis de l'assemblée générale spéciale ainsi qu'une formule de procuration ont été expédiées par la poste à tous les détenteurs d'actions de la compagnie le ou vers le 28 octobre 1966.

Grandroy Mines conclut une entente avec Campbell Chibougamau

Le 6 septembre 1966, la compagnie Grandroy Mines Limited a autorisé la compagnie Campbell Chibougamau Mines Ltd. à évaluer et déterminer le potentiel économique de ses 55 claims miniers situés dans le comté Roy au Québec. Le but plus spécifique de cette étude est de déterminer la valeur économique du minerai de cuivre localisé sur deux claims miniers de la propriété.

Si les résultats de cette étude s'avèrent positifs, la compagnie Campbell Chibougamau conclura un contrat avec la compagnie Grandroy et s'engagera à effectuer les travaux miniers et d'usinage requis. La compagnie Campbell devra aussi fournir le capital nécessaire à l'achat de l'outillage, au paiement des salaires, à la mise sur pied de la production, à l'usinage du minerai à sa propre usine ainsi qu'à la vente des métaux récupérés.

Les profits initiaux serviront exclusivement à rembourser la compagnie Campbell pour toutes les dépenses de capital et les dépenses antérieures à la mise en production qu'elle aura encourues au nom de la compagnie Grandroy. Les frais d'exploration et les autres frais connexes encourus au cours de la période initiale d'étude feront partie des dépenses antérieures à la production.

Par la suite, les compagnies Campbell et Grandroy se partageront également les profits nets.

Les ventes d'Imbrex Limitée établissent un record

M. Guy Godbout, président de Imbrex Limitée, a le plaisir d'annoncer que, pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1966, la compagnie a atteint un nouveau record de ventes au montant de $11,393,728, une augmentation de $1,356,406 ou 13.5% sur les ventes de $10,037,322 pour la période correspondante de l'année 1965.

Cette augmentation des ventes s'est reflétée dans les bénéfices nets qui se sont élevés à $238,355, une augmentation de $27,938 ou 13.3% sur les bénéfices nets de $210,417 pour la période corespondante de l'année 1965.

Les bénéfices nets pour la période de neuf mois en 1966 représentent 32 cents sur chacune des 750,000 actions en circulation en comparaison de 28 cents pour la période correspondante de 1965.

Ces augmentations furent réalisées malgré les restrictions bancaires qui ont forcé les filiales à réduire le crédit accordé à leurs clients. L'instabilité de la main-d'oeuvre aussi bien au niveau de nos fournisseurs qu'au niveau de l'industrie du camionnage a également contribué à réduire nos ventes. La direction croit sincèrement pouvoir maintenir dans la dernière partie de l'année, l'augmentation des ventes et des profits démontrée dans les premiers neuf mois.

McIntyre Porcupine Mines gagne davantage en dépit de la lourdeur de l'indice des mines d'or

L'indice des mines d'or canadiennes, compilé par la Bourse de Toronto, a touché en fin de semaine un bas niveau de 144.45 vs un sommet de 192.48, atteint au cours de cette année. Cette baisse accentuée explique le désappointement des spéculateurs canadiens, à la suite de la décision de Washington et du Fonds monétaire international, contrôlé indirectement par l'Oncle Sam, de ne pas réévaluer le prix de l'or, inchangé depuis 1934.

Il est inconcevable que ce produit soit au même prix, alors que tout n'a cessé de monter depuis 30 ans, au point qu'en stricte justice, nos autorités fédérales se virent dans l'obligation de donner des subventions aux producteurs aurifères de notre pays, en compensation du maintien arbitraire du prix de l'or aux environ de $35.00 l'once. Quoi qu'il en soit, il faut bien reconnaître que certains de ces producteurs font encore de bonnes affaires. Ainsi, le rapport consolidé que McIntyre Porcupine Mines Limited vient de rendre public laisse voir une production de $11,254,132 pour les premiers 9 mois de cette année vs $10,150,196 durant la même période l'an dernier. Compte tenu de l'aide aux mines d'or en cas d'urgence, soit $871,000 vs $912,806 en 1965 durant les premiers 8 mois, cette mine a réalisé un revenu net de $6,151,533 vs $5,416,800 en 1965, d'où l'équivalent par action de $2.58 vs $2.27. C'en est assez pour ne pas désespérer de l'avenir des mines d'or canadiennes.

MARCEL CLEMENT

Possibilités de notre industrie chimique Selon le président de Du Pont du Canada Ltée

Les possibilités d'emploi offertes par l'industrie chimique du Canada régresseront si les recommandations de la Commission du tarif à l'article 120 sont votées par le gouvernement. C'est ce qu'a déclaré ces jours-ci M. Herbert H. Lank, président du conseil d'administration de la Canadian Chemical Producers' Association et président du conseil de Du Pont du Canada Limitée, lors de l'assemblée annuelle de l'association qui se déroule à Ottawa.

M. Lank a ajouté que si aucune restriction n'empêche l'industrie chimique de se développer le nombre des employés de ce secteur pourrait passer d'ici 1975 de 69,000 à 95,000. Inversement, a dit M. Lank, le nombre des personnes employées par l'industrie diminuera de 8,000 d'ici 1975 si les recommandations de la commission sont adoptées.

"Ainsi", a-t-il dit, "près de 35,000 emplois dépendent de la décision du gouvernement sur les lois douanières, et cette décision peut entraîner l'élimination de 8,000 des emplois offerts par l'industrie au cours de la période envisagée."

M. Lank a ajouté que l'industrie avait formé un comité chargé de présenter, au nom des fabricants de produits chimiques, des recommandations à la commission, et en particulier un barème des droits d'entrée conçu pour équilibrer la concurrence dans le domaine des produits chimiques. La Commission du tarif, a poursuivi M. Lank, a préféré recommander au ministre des finances un barème qui comporte des tarifs très inférieurs à ceux appliqués par les pays concurrents.

L'industrie chimique est tout à fait en faveur d'une libéralisation plus large des échanges, a-t-il dit, mais les fabricants canadiens doivent bénéficier sur le marché domestique de la même protection que leurs concurrents des autres pays industriels.

M. Lank a déclaré que si le gouvernement acceptait le barème proposé par la commission, le Canada se dirigerait unilatéralement vers un système de libre échange pour les produits chimiques. "Cette tendance s'accentuera encore du fait que des produits nouveaux, qui ne sont pas encore fabriqués, prendront de plus en plus d'importance et que les produits actuels, qui deviendront périmés, ne seront plus fabriqués."

Le barème proposé à l'article 120 aurait deux autres conséquences graves, a ajouté M. Lank: d'une part, il entraînerait une réduction des investissements de l'industrie chimique, ceux-ci passant du niveau actuel de $300 millions par an à environ $150 millions; d'autre part, il contribuerait à augmenter le déficit de la balance commerciale du Canada dans le domaine des produits chimiques; ce déficit, qui est à l'heure actuelle de $175 millions par an, atteindrait en 1975 environ un milliard et demi de dollars.

M. Lank a expliqué qu'au cours des dernières années l'indice de croissance de la production de l'industrie chimique au Canada a été inférieur à celui des autres pays industriels. "Aujourd'hui", a-t-il dit, "le Canada importe près de 25% des produits chimiques qu'il consomme." Cette situation ne peut être attribuée à une baisse de la demande domestique puisque les besoins du Canada dans le domaine des produits chimiques ont augmenté plus rapidement que ceux des Etats-Unis.

"Le Canada possède les connaissances techniques et les richesses naturelles; il peut trouver les capitaux dont l'industrie chimique a besoin pour faire face aux demandes du marché. Et pourtant, ce secteur prend du retard parce que le Canada — à la différence des autres pays industriels — expose ses fabricants à une concurrence étrangère abusive."

"Si on lui laisse la possibilité de lutter sur un pied d'égalité avec les autres pays industriels, je suis sûr que l'industrie chimique du Canada progressera au même rythme et même plus rapidement que ses concurrents."

Record pour la General Motors du Canada Ltée

(CNW) — La compagnie General Motors of Canada a annoncé récemment que ses concessionnaires avaient vendu un total de 24,508 automobiles et camions au cours du mois d'octobre 1966. Le record précédent avait été établi en octobre 1955 avec la vente de 24,433 véhicules.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que les concessionnaires canadiens avaient vendu le mois dernier 21,256 automobiles de type américain et 3,252 camions. Au cours du même mois l'année dernière on avait vendu 21,099 automobiles et 3,334 camions.

Rapports financiers

Barber-Ellis of Canada Ltd., $1.75 l'action ordinaire, le 15 décembre, inscription le 30 novembre.

Canadian Marconi Co., 5 cents, le 31 décembre, inscription le 30 novembre.

Ford Motor Co. of Canada Ltd., $1.25, le 15 décembre, inscription le 18 novembre.

Emco Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1966: $1,280,000 soit l'équivalent de $1.02 l'action au regard de $932,000 ou 74 cents l'action en 1965.

Fraser Co. Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1966: $2,176,690 soit l'équivalent de 98 cents l'action au regard de $3,312,382 ou $1.48 l'action en 1965.

Price Co. Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1966: $8,592,000 soit l'équivalent de 89 cents l'action au regard de $7,317,000 ou 75 cents l'action en 1965.

Dome Petroleum Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1966: $3,185,000 soit l'équivalent de $1.22 l'action au regard de $3,084,000 ou $1.19 l'action en 1965.

Provo Gas Producers Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1966: $1,227,000 soit l'équivalent de 13 cents l'action, le nombre de ces dernières étant de 9,290,916, au regard de $1,162,000 ou 14 cents l'action en 1965, le nombre des actions étant de 8,471,916.

Pato Consolidated Gold Dredging Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1966: $375,793 soit l'équivalent de 11 cents l'action au regard de $701,934 ou 20 cents l'action en 1965.

Robert Morse Corp. Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1966: $1,284,000 soit l'équivalent de $1.57 l'action au regard de $988,000 ou $1.32 l'action en 1965.

Magna Electronics Corp. Ltd., pour l'exercice prenant fin le 31 août 1966: $307,403 au regard de $100,176 en 1965.

Revenue Properties Co. Ltd., pour les six mois se terminant le 30 juin 1966: $748,000 au regard de $720,000 en 1965.

Tru-Wall Concrete Forming Ltd., pour les trois mois se terminant le 31 août 1966: $70,000 soit l'équivalent de 19 cents l'action au regard de $80,000 ou 16 cents l'action en 1965.

Dividendes

Patino Mining Corp., 12 1-2 cents, 16 décembre, inscription 25 novembre.

Rio Algom Mines Ltd., 20 cents, 28 décembre, inscription 9 décembre.

Kerr-Addison Mines Ltd., 10 cents, 21 décembre, inscription 30 novembre.

Laura Secord Candy Shops, Ltd., 11 1-2 cents l'action ordinaire, 1er décembre, inscriptio n15 novembre.

Walter M. Lowney Co. Ltd., 25 cents, 16 janvier 1967, inscription 16 décembre.

Crow's Nest Industries Ltd., 30 cents l'action ordinaire, 2 décembre, inscription 4 novembre.

Acklands Ltd., 12 cents avec une hausse de deux cents l'action ordinaire, 30 novembre, inscription le 14 novembre.

Bathurst Paper Ltd., 12 1-2 cents l'action ordinaire, 62 1-2 l'action classe A, toutes deux 1er février 1967, inscription 6 janvier. Burrard Dry Docks, 11 cents l'action classe A, 15 décembre, inscription 25 novembre.

Scythes and Co. Ltd., 25 cents, 1er décembre, inscription 12 novembre.

Dominion Electrohome Industries Ltd., 20 cents l'action ordinaire, 30 novembre, inscription 15 novembre.

Admiral Corp., 12 1-2 cents, 15 janvier, inscription 16 novembre, en fonds américains.

Standard Radio Ltd., 9 cents, 6 janvier inscription 20 décembre.

Maclaren Power and Paper Co., 30 cents l'action classe A et 30 cents l'action classe B, toutes deux 29 décembre, inscription le 15 novembre.

Upper Canada Mines Ltd., 3 cents, 15 décembre, inscription le 1er décembre.

Versatile Manufacturing Ltd. 30 cents, 15 décembre, inscription le 1er décembre.

Montreal Trust Co., 13 cents l'action ordinaire, 16 janvier 1967, inscription le 30 décembre.

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Voici un tableau des industriels et des 10 mines et pétroles les plus achalandés sur les Bourses de Montréal et Canadienne la semaine dernière, avec leurs changements:

INDUSTRIELS

Volume		Dernière Vente	Changement de la sem.
37 480	Nor. Crt. Gas	12 3/8	— 1/2
31 277	Brince	4.45	—.15
37 832	C.P.R.	52 1/4	+ 1
37 234	Alcan	29 1/2	———
22 785	Bell Phone	46	— 1/8
22 618	MacMillan	25 7/8	+ 1/8
25 106	Bathurst	28 1/4	———
25 010	Crush Int.	10 1/4	+ 1/2
24 106	Cdn. Brew.	8 1/2	———
20 680	Amer. Metre	2.30	+.30

MINES & PETROLES

Volume		Dernière Vente	Changement de la sem.
806 950	Fidelity	.83	+.78
242 300	Equity Expl.	.21	—.02
216 Chipman		.40	—.02 1/2
204 500	Rishy Lake	.11	———
146 007	Native Min.	.30	+.00 1/2
149 300	Carbec	.43	+.03
137 400	Western Tin	.33	—.00 1/2
108 671	Rouyn Expl.	.23	+.02
97 600	Lemieux	.30	—.02
88 100	West Hill	.47	—.02

LA FORMATION A PIED D'OEUVRE attire de plus en plus l'attention des chefs d'entreprises pour préparer les employés à accéder à des situations plus intéressantes. Lors d'un cours spécial destiné aux instructeurs internes et organisé par British American Oil à l'école des beaux-arts de Banff, le superviseur de la formation professionnelle Stan Charlton, de Moose Jaw, donne quelques conseils au sujet des récents auxiliaires pédagogiques à Georges Pichette, de la raffinerie de la Compagnie à Montréal-Est.

L'industrie du transport aérien, active

Selon ce qui ressort de ses rapports financiers

MONTREAL — Les états financiers de l'industrie mondiale du transport aérien pour 1965 ont été dans l'ensemble sensiblement meilleurs que les années passées, malgré les coûts croissants. C'est ce que déclare M. Knut Mammarskjold, directeur général de l'Association internationale du transport aérien dont le siège social est à Montréal, dans son rapport annuel qu'il doit remettre lundi à Mexico, au 22e congrès général de l'Association.

La courbe ascendante commencée en 1963 et 1964 continue à progresser, a dit M. Hammarskjold. Des estimés préliminaires montrent que les revenus totaux des compagnies eériennes enregistrées ont atteint $9,346,000,000 en dollars américains, comparativement à $8,112,000,000 en 1964, soit une hausse de 15.2 pour 100.

Les dépenses d'opérations se sont chiffrées par $8,456,000,000 contre $7,500,000,000 en 1964, une augmentation de 12.7 p.c. Ceci signifie un profit de $890,000,000 ou 9.5 p.c. du revenu, par arpport à un profit de $612,000,000 ou 7.5 p.c. en 1964.

La principale source de revenus en 1965 a été de nouveau le transport des passagers: $7,350,000,000 ou 78.6 p.c. du revenu total. Suit le transport de fret avec un revenu de $899,000,000 ou 9.6 p.c. Puis viennent les revenus provenant du transport de courrier 4.1 p.c. et des vols non prévus 5.5 p.c.

Les membres de l'Association internationale du transport aérien atteindraient le nombre de 1,625 réactés en service à la fin de 1966, plus 625 autres devant entrer en srevice plus tard.

Le nombre d'usagers de l'avion en de vols réguliers a augmenté de 18 p.c. en 1965 pour atteindre 3,611,000 après la mise en vigueur de taux réduits en Atlantique Nord en 1964. La circulation aérienne des membres de l'Association, sur vols nolisés en Atlantique Nord, est restée inchangée en 1965, baissant de 0.3 p.c. à 480,000 passagers.

Gain moindre pour Dominion Foundries and Steel

Dominion Foundries and Steel annonce que ses bénéfices nets pour les neuf premiers mois de 1966 ont diminué, passant de $19,898,134 à $19,627,798 en 1965, ce qui représente respectivement $1.26 et $1.22 par action. Les ventes pour les neuf mois se chiffrent à $207,048,782 en 1966 contre $204,862,100 l'an dernier. Au cours du troisième trimestre, les bénéfices nets ont baissé, passant de $6,825,934 ou 42 cents à $6,467,703 ou 40 cents par action. Le rapport mentionne qu'il est probable que la demande sera plus faible au cours du quatrième trimestre, principalement dans les industries de la construction et de l'automobile.

Les avoirs en or et en dollars des E.-U., élevés au pays

OTTAWA. — Le ministre des finances, M. Mitchell Sharp a annoncé ces jours derniers que les avoirs officiels du Canada en or et en dollars des Etats-Unis, comprenant les avoirs du compte du fonds des chanbes, du ministère des finances et de la Banque du Canada, s'établissaient à $2,223,200,000, exprimés en dollars américains, au 31 octobre 1966.

Le chiffre correspondant au 30 septembre 1966 était de $2,244,300,000.

La situation créditrice nette du Canada vis-à-vis du Fonds monétaire international, qui correspond à toutes fins pratiques aux réserves de change, était de $272,100,000 au 30 octobre, comparativement à $270,000,000 au 30 septembre.

LOUEZ une auto!

Connaissez-vous les avantages à louer une automobile? Pour informations

GOYETTE INC.

Contrat de 12 ou 24 mois

Nous achetons et payons votre automobile comptant

Téléphone: 658-8723 — 861-0181

Distributeur de: Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

REAS

les meilleurs tabacs de La Havane importés

vous les trouverez partout où on vend de fins cigares

BELVEDERES · PETIT CORONAS · CORONA GRANDES

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-A. HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
JEAN-GUY BRASSARD, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun
769-3871

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés

R. J. P. Dawson, C.A.
D. P. Aitkens, C.A.
D. M. Long, C.A.
W. G. Hogg, C.A.
L. Graves, C.A.
J. F. Lewis, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
A. C. Shackell, C.A.
E. G. Ward, C.A.
L. A. Wright, C.A.
C. A. Poisson, C.A.
A. Galarneau, C.A.
H. J. Garbacz, C.A.
P. Gauvreau, C.A.
D. Huard, C.A.

Conseil: R. S. Sabler, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 — Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés

Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Benoit Sylvain, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Emile Maillette, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bertrand Laroche, C.A.
Jean Favreau, C.A.
Clément Duchesne, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Jacques Trempe, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Marcel Moreau, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clément Primeau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Choulnard, C.A.
Gilles Trahan, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Garibay, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Jean-Guy Judd, C.A.
Pierre Pharand, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Denis Ménard, C.A.
Roger Joannette, C.A.
Jean Faucher, C.A.
Gilles Beauvais, C.A.
Léon Côté, C.A.
Hensley Bourgouin, C.A.
Percy Auger, C.A.
Marcel Imbeau, C.A.
Vianney Forget, C.A.
Pierre Berry, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Réal Auger, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Jean Pilon, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Louis Lavigne, C.A.
Jean M. Allard, C.A.
André Lesage, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Paul Gonthier, C.A.

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI

360, rue Saint-Jacques, Montréal — 842-4691

LA COMPAGNIE DONOHUE LIMITÉE

AVIS

Avis est, par les présentes, donné qu'un dividende de $0.10 a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie.

Le dit dividende sera payable le 1er décembre 1966, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 novembre 1966.

Par Ordre du Conseil d'Administration,
PERCY AUGER, C.A.,
Secrétaire.

QUEBEC, QUE.,
le 2 novembre 1966.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Avis d'assemblée générale annuelle

L'ASSEMBLEE générale annuelle des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada se tiendra en l'hôtel Reine-Elizabeth (Salon Marquette), 900 ouest, rue Dorchester, Montréal, Canada, le mardi 13 décembre 1966, à onze heures du matin, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur toutes autres questions du ressort de l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'administration.

Le Gérant général,
LEO LAVOIE.

Montréal, le 28 septembre 1966.

LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT LABRADOR INC.

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est, par les présentes, donné que les dividendes suivants ont été déclarés payables le 1er décembre 1966 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 15ième jour de novembre 1966.

a) Un dividende trimestriel de trente-sept cents et demi (37½c) par action (cinquième dividende) sur les actions privilégiées, premier rang série "A" de la Compagnie d'une valeur nominale de $25 chacune;

b) Un dividende trimestriel de dix cents (10c) par action (vingt-sixième dividende) sur les actions classe "A" de la Compagnie, en circulation, sans valeur nominale.

c) Un dividende annuel de dix-sept cents et demi (17½c) par action (troisième dividende) sur les actions classe "B" de la Compagnie en circulation, sans valeur nominale.

PAR DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D. Jacques Sauriol,
Secrétaire.

Montréal, le 27 octobre 1966.

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fourni par la Presse Canadienne)

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	1966 Bas
Abitibi	14851	$10¾	10½	10½		13½	9⅝
Acklands	1905	$5½	495	5	+10	6	450
Acklands p	z25	$22⅝	22⅝	22⅝		25	22⅝
Admiral	200	$36	36	36	+2¼	66⅛	33⅞
Alta Gas T	2786	$31	30	30½	—½	39¼	28⅞
Alta Gas p	581	$90¼	90	90		98¼	88½
Alta Gas w	1100	670	660	670	+10	12	625
Alta Nat	795	$16½	16	16½		19	14½
Algo Cent	2125	$9⅝	9	9	—½	11⅝	8⅝
Algoma St	20377	$23⅞	23½	23½	—¼	36	23¼
Alliance A	750	130	125	130		7	80
Alcan	44084	$30¼	28⅞	29⅝	+⅜	47½	25⅝
Alcan pr	6090	$27¼	26¾	26¾		48½	33½
Allumin pr	717	$20½	19	19¼	+½	23	18¾
Alumin 2p	475	$42½	41	41	+¼	47½	39
Anglo-cn	200	$9¼	9¼	9¼	—⅛	11¾	9⅛
Anglo-c pr	z40	$20¾	20¾	20¾		25	20½
Anthes A	1600	$22⅝	22	22	—½	29	18¾
Anthes B p	z5	$99	99	99		102	97½
Anthes C p	250	$92⅝	92½	92½		102	92½
Argus	656	$14⅞	14⅝	14⅞	+½	23	14¼
Args 250 p	105	$45½	45½	45½	—½	49	42½
Args 260 p	55	$47¾	47	47	+⅞	51	44½
Argus B pr	270	$44	43½	44	+½	50½	43
Argus C pr	2775	$10⅛	10⅛	10½	+⅛	14½	9¾
Asbestos	1852	$20	19⅝	19⅝	—⅜	25¼	19
Ashdwn B	100	$5⅛	5⅛	5⅛		7¼	5
Ash Temp	600	$18	18	18	+¼	21	17⅛
Ash Tem A	40	$90	90	90	—6	96	90
Atl Sugar	7931	$9⅝	9¼	9¼	—⅛	10¼	8¼
Atl Sug A	315	$20	20	20	+¼	23⅛	19½
Atl Sug pr	z10	$90	90	90		101	88
Bahama	1120	85	80	85		195	78
Bank Mtl	3229	$55	53⅝	54½	+1	68¼	51
Bank N S	3070	$64½	63½	63¾	+½	77¾	61½
Bathurst	8229	$28½	28	28¼	+¼	30⅞	21½
Bathrst A	3064	$57	56	57	+¾	61	49
Bathrst p	450	$17	17	17	+¼	20	16⅝
Bathrst w	3475	950	900	925	—50	13¼	775
Bay Mils p	z100	$7¾	7¾	7¾		7¾	6
Beatty	z25	$9	9	9		12	9
Beaver L	80	$30	29½	29½	—½	37	27¾
Bell Knit	200	225	210	225	+15	390	210
Bell Phne	50179	$46¾	45¾	46⅛	—½	61	45
Bell Phne r	916253	62	55	58	—2	64	53
Bow Valy	515	$14⅛	13½	13½	—1	19¼	13½
Bow Vly pr	425	$16½	16	16	—½	19¼	16
Bow Vly w	325	750	750	750	—40	13	620
Bow-m pr	205	$49⅞	49⅞	49⅞	—⅛	51¼	49½
Bramalea	1327	$5	480	480	—70	9¼	480
Brazilian	4972	$10	9⅝	9⅝	—¼	11¾	8
Brdg Tank	100	475	475	475	+10	7¾	450
Brdg Tnk p	150	$43½	43	43½	+½	48	42
Bright	z10	$66	66	66		89	65
BA Constr	1340	$6	5¾	5¾	—¼	8⅛	5
BA Oil	11827	$31¼	29¾	29¾	—1⅛	34	27⅞
BC Forest	2875	$19¼	19	19		24½	17⅝
BC Frest p	325	$50½	50	50½	—1	54	50
BC Pack A	z10	$18⅞	18⅞	18⅞		19	17¼
BC Pack B	520	$20	19½	20	+½	20	17
BC Sugar	700	$34½	34¼	34½		42½	34
BC Sugar p	z91	$18	17½	18		18⅛	17½
BC Phone	965	$61	58½	59	—2	77¼	52¼
BCPh 6 pr	10	$103	103	103		110	100
BCPh 4¾ p	96	$80½	80½	80½	—3	97	80½
BCPh 4½ p	z15	$79½	79½	79½		92	79½
BCPh 4⅞ p	25	$78½	78½	78½		87	78½
BCPh 1956	z20	$78½	78½	78½		96	78½
BCPh 5¾ p	z20	$99¾	98	98		105½	90
BCPh 4.84	140	$21¼	21¼	21¼		25	21
BCPh 5.15	53	$94	94	94		104½	90
Br Intl Fin	1100	$6⅛	6	6	—⅛	10½	5¼
Bruck A	225	$22	22	22	—1	28	22
Bruck B	201	$10	9	9	—1	15½	9
Burns Fds	905	$13	13	13		18	13
Burrard	120	$6⅝	6⅝	6⅝		8¼	6⅝
CAE Ind	2755	$8½	7⅝	7⅝	—⅜	13	7¼
Calgary P	3095	$21½	20¾	21¼	—¼	30	20¾
Calvrt Dle	200	110	110	110		215	90
CD Sugar	1275	$22¾	22½	22½	+⅛	24⅝	18¾
Can Bread	995	$12	11¾	11¾	—¼	17	11¾
Can Bred p	50	$48½	48½	48½	+½	100	48
Can Cem	645	$35	34	34¾	—½	51	34
Can Cem p	2200	$25½	23½	23½	—⅛	27½	23½
CCC Stone	10	$28	28	28		42	28
C Foundry	z9	300	300	300		400	200
Can Iron	7208	$17⅞	17¼	17¼	—½	24½	16¾
Can Malt	650	$18	17⅞	17⅞	—⅛	23¼	17¾
C Packrs A	75	$73	73	73		87¾	72
C Packrs B	215	$74	74	74	+3½	88	69
Can Perm	1985	$10⅝	10⅛	10⅛	—⅜	14½	9⅞
C Safway p	135	$89	89	89	—3	98	87
CSL	285	$31¼	30⅝	30⅝	—⅜	40	30
CSL pr	2078	$5⅝	5½	5⅝		6⅞	5½
Cdn Brew	26071	$6⅝	6½	6⅝	+⅛	8⅝	6¼
C Brew Ap	225	$35¾	35½	35¾		45½	34½
C Brew Bp	3800	$44½	43½	44½	+1½	51½	42⅛
CB Alum A	z50	$17⅞	17⅞	17⅞		25⅛	16
CB Al A w	5995	515	420	445	—70	13¼	300
CB Al B w	255	500	500	500	—10	10¾	305
Cdn Can A	220	$12	12	12	+¼	14¼	11¾
C Chem w	2275	540	510	520	+10	875	450
C Curtiss	7900	57	52	55		84	52
C Dredge	615	330	325	330	+5	495	300
Cn Food lp	z5	$46	46	46		55	46
C Found	z125	$7¾	7¾	7¾		12	7
C Found pr	100	$17¼	17¼	17¼	+1	17½	16¼
CGE pr	275	$45½	44	44		57	40
CG Invest	311	$52½	52	52	—½	60½	49½
C Goldale	350	$5	5	5		6½	360
C Hydro	654	$20½	19⅞	19⅞	—⅜	29	18½
C Ice Mah	110	$27	27	27	+1	29¼	20
C Imp Bnk	5609	$59	57⅞	58¼	+1	70½	53¼
C Ind Gas	1245	$11¾	11	11⅝		15¼	10¾
C Ind Gas p	103	$11½	11½	11½	+¼	13⅝	10⅝
CIL	2170	$17	16⅞	16⅞	—½	20½	16⅛
CIL pr	z5	$74	74	74		81	74
C Marconi	5800	470	450	455	—10	8¼	425
CPR	17712	$53⅝	52	52½	+½	68⅝	51⅝
CPR pr	7320	$8⅝	8⅝	8⅝	+⅛	9⅞	7⅝
C Petrofin	3081	$11	10½	10¾	—½	13⅝	10
C Refract	265	$14¼	14	14	—⅜	18	14
Cdn Tire	395	$13⅜	13½	13½	+¾	17½	11¾
Cdn Tire A	1515	$12½	12⅜	12⅜	—⅛	16	10⅝
C Utilities	50	$34½	34½	34½	+¼	39¼	31
C Util 5 pr	z20	$92	91	91		100	91
C Vickers	z85	$16	15⅝	16		21	15⅝
CWN Gas	735	$19⅝	19	19	+1	21	17¾
CWN 5½ p	z50	$19	18¾	18¾		21	18⅜
C Westing	2770	$19⅜	19¼	19¼	+⅛	24⅛	18
Capit Bldg	2294	40	40	40		74	40
Caribben	6600	195	190	195	+5	220	150
Chat-Gal	100	$11¼	11¼	11¼		13½	11¼
Chemcell	5880	$12½	12⅛	12¼	—⅛	16	12⅛
Chem 175 p	575	$30⅞	30	30⅞	+1⅛	35⅞	29½
Chrysler	1392	$37	35¼	35¼	—1	65¾	35¼
Clairtone	570	$9⅛	9⅛	9⅛		13	5
Codville A	1430	380	375	380	+5	5¾	375
Columbia	7600	$6	5⅝	5⅝	—⅛	7¾	5½
Columbi p	1115	$20½	20	20½	+½	25½	20
Cominco	22985	$33	32	32¼		50⅞	32⅛
C Savings	z60	$9½	9⅝	9½		14½	9
Compro	610	290	275	285	—25	8	250
Compr Ap	510	$11½	10⅞	11½	+½	170	10¼
Computr	470	$8	7⅝	7⅝	—⅜	23	7⅝
Con Bldg	1191	100	100	100		200	75
Con Bldg p	1200	195	185	195	—15	6	150
Con Bldg w	573	11	10	10	—5	105	10
Con Baker	z25	$7½	7½	7½		8	5
Con Paper	4074	$37¾	36½	37½	+½	41⅞	32⅞
Cons Gas	26908	$14⅝	13⅝	14⅝	+⅞	16½	12⅞
Con Gas A	320	$101	100	100		106	99½
Con Gas B	60	$103	101	101		105¼	99½
Corby vt	2164	$21¾	20½	21¾	+1⅛	21¾	17
Corby B	605	$21¾	21½	21¾	+1¾	21⅞	17¼
Coronatn	4285	130	100	130	+30	350	85
Corontn p	400	$10	10	10		18	9
Coron 120p	650	$8	8	8	+¼	14	7
Corontn 2p	350	225	215	225		6	215
Corontn w	1000	15	15	15	+10	42	5
Coron 2w	450	20	20	20	+5	65	15
Cosmos	385	$11¼	11	11		13	11
Couvret P	200	350	350	350	—100	6⅛	350
Crain R L	80	$29	28¾	28¾	—¼	34	27
Crestbrk	1125	$5	495	5	+5	7¾	400
Crwn Trst	35	$49½	49½	49½	+1½	63½	48
Crow Nest	173	$15	15	15	—½	16	13
Crush Intl	1620	$10½	10½	10½		16⅛	10
Cygnus A	4096	425	415	415	—5	5½	370
Cygnus B	1220	$7	7	7	—¼	8½	5⅝
Cygnus pr	275	$21¼	21¼	21¼	—¼	22¾	19¾
Dale-Ross	600	$13¼	13	13	—⅛	17¼	13
Dale-R pr	140	$9½	9⅛	9⅛		9¾	8½
Distl Seag	8436	$31¼	29¾	31	—⅜	39¾	27⅞
Dome Pete	10840	$27½	26¼	27		30½	13⅞
Dom Ang p	z10	$86	86	86		97¾	86
D Bridge	668	$17¾	17⅛	17⅛	—⅛	28⅛	17⅛
Dom Coal	z70	350	350	350		8	300
D Electro	1180	$15¼	14¾	14¾	—⅜	19½	14½
Dofasco	19036	$21	20¼	20½	—½	29⅛	18⅞
Dofasco p	225	$92	92	92	+2	99	90
Dom Glass	3410	$14½	14	14½	—¼	16¼	13½
D Magnes	z25	$6¾	6¾	6¾		10½	6
D Scottish	115	$10	10	10	—1⅛	15½	10
D Scottsh p	100	$42½	41½	41½		48	41½
Dosco	875	$9	8¼	8⅝	+¼	16¾	8¼
Dom Store	5671	$18	17⅞	17¾	—¼	25⅜	17½
Domtar	13263	$16¾	16½	16¾	+⅛	21⅞	16
Domtar pr	325	$19⅝	19½	19½	+1½	21¾	18
D Textile	2091	$27	26⅛	27	+½	38½	24½
D Textile p	10	$110	110	110	—6	122	110
Dupont	7171	$36½	35	35½	+¼	46¼	35
East Chrtr	911	$36¾	35	36¾	+1¼	48	32
Econ Inv	485	$9¾	9¾	9¾		13⅝	9⅝
Econ Inv p	200	$43¾	43¾	43¾	—⅜	50	43⅝
Eddy Mtch	80	$32	31½	32	+1	39	31
Emco	205	$13	13	13		16	12
Emp Life	1340	$15¼	14⅝	14¾	—½	24½	14¼
Exquisite	533	$9½	9	9⅝	+⅜	12½	8¾
Exquite pr	z65	$8¾	8¾	8¾		12½	8¼
Exquite w	4800	125	120	125	+15	310	100
Fairbnk M	z40	$6½	6½	6½		10	6½
Falcon	4761	$86¼	84	84	—1¾	113	79¾
Fam Play	849	$27	26¼	26¼	—1	28⅞	24¾
Fanny	z32	$30⅞	30⅞	30⅞		51½	30
Fed Farm	1400	200	200	200		350	200
Fed Grain	1075	$7¼	7⅛	7⅛	+¼	8¼	6⅛
Fleet Mfg	17325	72	64	70	+10	98	60
Fleetw'd	100	$26½	26½	26½	—½	33	26
Ford USA	z13	$46⅛	46	46⅛		61⅛	45
Ford Cnda	125	$132	128¼	129	—6	158	123
FPE Pion	535	$16⅝	16⅛	16½	—⅛	19¼	14
FPE Pn pr	180	$67½	66½	66½	—¼	76½	55
Fraser	z30	$22½	22½	22½	—1½	32	21
Freiman	100	485	485	485	+10	6½	450
Frontier	z60	350	345	350		5	345
Frontier p	100	$22	22	22	—1	25	22
Fruehauf	470	$12¼	12¼	12¼	+¼	13	10
Gen Baker	z10	$7	7	7		9	6½
GMC	1043	$79½	78⅝	78	+⅝	115	76½
G P Mfg B	100	$37	37	37	—1	41	36⅞
G Stl Ware	z5	$8½	8½	8½		13⅛	8½
Globe Env	700	$9¼	9⅛	9¼	+¼	11⅛	7⅞
Goodyear	80	$148¾	147¼	148¾	+2⅜	209	146
G Mckay B	375	$9⅞	9⅞	9⅞		12	9
Grafton	250	$15¾	15¾	15¾		17	13
GL Paper	1619	$23	22	22⅝	+⅜	29⅛	21½
GL Power	644	$23½	23¼	23½	+⅛	32½	22⅞
GN Capital	300	260	255	255		375	250
GNGas A p	535	$24½	24½	24½	+½	24½	24
Gt W Life	733	$64	57½	64	+9¼	90¼	50
Gt W Sadle	2243	$15	13	13	—2	25	12
G Wpg Gas	335	$26	25	25	+3	32	22
Greyhnd	3519	$18⅛	17	18⅛	+1⅛	18⅞	12⅝
Guar Trst	6400	$9⅝	9½	9⅝	+⅛	13	9½
Hand Chm	200	400	400	400		450	400
Hnd Chm A	100	$8	8	8	—⅛	9⅝	8
Hardee	2195	40	37	40	+2	100	37
Hard Carp	187	$40¼	40	40	—¾	48	36
Hard Crp A	540	$35⅝	34½	35	—1¼	45	33
H Wood a	300	$5⅛	5⅛	5⅛	+⅛	7⅝	5
H Wood b	200	52	52	52	—4	145	52
Hawker S	7337	400	390	400		6⅛	390
Hawker pr	z45	$92	84	84		99	84
Hayes Stl	3870	$11¼	10⅝	11⅛	+⅛	16	9⅛
Home A	8200	$22¼	21⅝	21½		23½	16½
Home B	13711	$23⅝	22¼	22¼	—¼	24⅝	16¼
Horne Pit	1750	255	245	255		240	230
H Bay Co	815	$14⅝	14⅛	14⅛	—⅜	17	14⅛
HB Oil Gas	10250	$20⅝	20	20⅛	—⅛	21½	16⅝
Huron Eri	600	$9½	9⅛	9⅛	—¼	14	8½
Husky Oil	4640	$11⅝	11¼	11⅝	+⅛	15⅜	10⅞
Husky A pr	z35	$50	49½	50		53	49¼
Husky B pr	430	$50½	49	49½	—⅜	53	49
Husky C pr	620	$55½	54½	55½	+1	58	52
Husky D W	850	$20	500	500	—25	825	500
Imp Life	25	$170	170	170		266	150
Imp Oil	14303	$54⅞	54⅛	54⅛	—⅜	55½	49
Imp Tob	7420	$13¼	12⅞	13⅛	—¼	15⅞	12⅞
Ind Accept	5230	$22⅛	21¼	21½	—½	23¾	19¾
In Accept p	144	$76⅛	75	76⅛	+⅛	92	75

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	1966 Bas
I Acc 5¼ pr	615	$22¾	22½	22¾		25½	22⅛
Ind Minerl	651	$8⅝	8⅜	8⅝	—¼	9¼	8
Ind Wire	4660	445	430	440		450	260
Inglis	6025	$9⅛	8¾	9	+⅜	11⅜	7
Inland Gas	4401	$8¾	8⅛	8⅜	—¼	10½	7⅛
Inland G p	745	$17	16¾	16¾	—¼	20	16½
Inter-City	293	$16⅞	16½	16⅞	+⅛	20½	16½
Int Bronze	z75	$21	21	21		22	21
Int Bronz p	148	$23	22	23		28¼	22
IBM	z38	$370	349	357		405	325
IMC	1432	$43	41	42	—1⅞	93	41
Int Nickel	25817	$88¼	81⅝	85½	—2¾	108	79
Int Util	5252	$25¼	24⅛	25		32⅛	23
Int Util pr	3750	$28½	28⅛	28½	+¼	34⅜	26
Intpr Pipe	4627	$82	76¾	77½	—1¼	88½	74⅛
Intpr Steel	4860	$5⅝	5⅛	5⅛	—⅛	8¼	5
Intpr Stl pr	390	$21	21	21	+¼	25½	20⅛
Inv Group	385	$12	11	12	+¼	16¾	10⅛
Inv Grp A	8040	$10⅞	10⅛	10⅜	+⅜	16	9
ITL Ind	650	$13	13	13		14⅛	10
ITL Ind pr	200	$21	21	21	+⅛	23⅛	20⅞
James Stl	5816	$5⅛	485	485	—5	13¼	475
Jefferson	3097	$28⅝	28	28⅝	—¼	37⅜	24¼
Jeffersn w	1475	$20	19⅛	19¼	—⅞	29½	16⅞
Jockey C	7677	410	400	405	+5	5⅜	390
Jockey A p	900	$9⅛	9	9	—⅜	10⅝	8⅝
Jockey B p	610	$8⅛	7⅞	8⅛	—1	10⅛	7⅞
Jockey 1 p	300	$8⅛	8⅛	8⅛		10	8⅛
Kelly D A	1735	475	465	475	+5	6	450
Kelsey Co	200	$12½	12	12½	+1⅛	19½	10⅝
Kelvinatr	425	$8	7⅛	8	+½	8⅜	6⅛
Labatt	1805	$17½	17	17½		18⅞	16
Lafarge A	200	$9½	9⅛	9⅛	+⅛	12	8⅞
Lakeland	252	$8½	8½	8½		8⅞	8⅝
Lakelnd p	100	$17⅞	17⅞	17⅞	+⅛	20¼	17⅞
LOnt Cem	7331	400	380	380	—20	7¼	380
LO Cem w	36475	13	6	7	—6	330	6
Lambton	300	$5	450	5	+50	7½	450
Laura Sec	1480	$12⅞	12½	12¾		17⅛	12
Lau Fin	28933	455	390	430	—82	13¼	390
Lau Fn 6¼	765	$12¾	9¾	10	—3	21	9¾
Lau F 1.25	3080	$13	8½	10½	—3⅛	20⅛	8½
Lau Fn 140	2915	$12	9	11½	—3	25¼	9
Lau F 2.00	2233	$16	12¼	14¼	—6¼	32⅞	12¼
Lau F 63w	1500	45	40	45	—15	395	40
Levy	1310	$15⅞	15	15⅞	+1	19¼	14¼
Levy A pr	z20	$10½	10½	10½		11⅛	10
Levy B pr	375	$18½	18¼	18½		21⅛	17
Life Invest	1150	$6⅝	6	6⅝	+⅞	9⅛	5½
Life Inv wt	2050	175	140	165	+25	310	100
Lob Co A	5963	$8⅞	8⅝	8⅝	—½	11⅛	8⅝
Lob Co B	7791	$9	8½	8½	—⅜	11½	8½
Lob Co pr	112	$42¼	42	42	+¼	47½	41
Lob G A pr	1455	$27⅜	26¾	27¼	—⅛	31	26¾
Lob G B pr	140	$27⅜	27½	27½	—⅜	33	27¼
Lob Inc	710	$6⅛	5⅞	5⅞	—⅛	8⅝	5⅞
Loeb M	6405	$10⅛	10⅛	10⅛	—⅜	18⅝	10
Maclarn A	1881	$22	22	22	+⅛	25	21
Maclarn B	z31	$20¾	19⅛	20⅛		26⅛	19¼
Maclean H	190	$29¾	29⅛	29⅛	—½	36¼	28
MB Ltd	12819	$25⅞	25½	25¾	+½	29¾	23⅛
Magna El	21540	$5⅝	5½	5⅝	+¼	6	195
Magnum	25	$27	27	27		28⅜	27
Maher pr	200	$8⅝	8⅛	8⅝	+¼	9⅝	8⅝
Manoir 1o	900	180	175	180		185	140
M Lf Gard	5385	$30¼	28	28	—½	30¼	19½
M Lf Mills	7101	$17½	17	17	—⅛	17¾	15
Masltime	926	$22¼	22	22¼	+¼	25¾	22
Mass-Fer	26246	$23¾	22¼	22⅝	—⅞	37	20⅞
MEPC	1220	250	250	250		330	245
MEPC p	300	$22⅞	22¾	22¾	—⅜	23½	22
Met Stores	298	$15	15	15		16	11⅝
Met Stors p	285	$20½	20⅝	20½	+⅛	21½	20⅛
Milt Brick	1250	360	355	360	+5	390	295
Molson A	1649	$18	17⅛	17½	—⅛	18¾	15⅛
Molson B	1014	$18⅝	18	18	+⅛	18¾	16
Mon Food	2220	$7⅛	7	7⅛		8½	5⅞
Montex	3525	340	315	315	—25	5⅛	310
Montex pr	575	$10	10	10	+½	16⅛	9½
Montex w	702	175	165	165	—10	412	160
Mont Loco	2875	$16½	15¼	16⅜	+⅜	17¾	14
Mont Trst	z295	$15	14½	14⅞		23½	14½
Moore	4781	$82¾	80½	81½	+½	87½	74⅜
Morse A	3060	$18½	17¾	18⅛	+⅛	21	16¾
Morse B	540	$17½	17	17¼	+¼	21½	14¼
Morse pr	135	$51	50	50		56¼	49
Murphy	1216	$7⅛	6⅞	6⅞	—⅜	9⅞	5⅞
Mrphy Pr	370	$26	25½	26		28	24⅝
Narbs Dig	z125	400	400	400		5¼	400
Nt Contain	1415	$5⅝	5⅜	5⅜	—⅛	7½	5⅛
Nt Contn w	620	175	170	175	—10	320	170
Nat Drug	460	$10¼	10	10	—1	16½	9⅝
Nat Groc p	z25	$26½	26½	26½	+½	27½	26
Nat Trust	325	$16½	16	16½	+¼	22¼	15½
Neon	z35	$7⅛	6	6		6⅞	6
NB Tel	562	$16	15⅝	15⅝	+¼	18	15½
Nia Wire B	170	$19	19	19		26½	18⅝
Noranda	7728	$48¼	47	47¼	—1	55½	46
Nor Ctl G	39516	$13	12⅝	12⅝	—⅜	17¼	10⅝
Nor Ctl G p	355	$23	23	23		31½	21
Nor Tar pr	230	$22	21	21		24½	21
NW Util p	2800	$79	79	79	+3	80½	76
NS L P	2105	$10¼	10	10⅛	—⅛	13¾	10
Ocean Cm	1580	$17½	17	17½	+¼	22½	17
Ogilvie	2950	$13¼	12¾	13⅛	+⅛	15¾	12⅛
Ont Steel	225	$30	29	29	—1	41	29
Ont Store	700	245	245	245		300	225
Oshawa A	1679	$23½	23	23½	+¼	30¼	21⅞
Overland	420	$6½	6⅛	6⅛	+⅜	8⅝	5⅛
Overlnd pr	z125	$9½	9	9½		10⅝	8
Pac Pete	18966	$11	10½	10½	—½	14⅝	9⅝
Pac Pete w	4740	345	330	330	—15	735	240
Peel Elder	150	$9	9	9	+¼	27½	7¼
Pembina	2175	$9⅝	9⅛	9⅛	—⅛	11	8⅞
Pembina p	100	$47	47	47	+¼	50	45
PC Jwl p	10	$100	100	100		101½	100
PC Jwl A	100	$12¼	12¼	12¼		13	10¼
Photo Eng	850	$12	11¾	12		15½	10⅞
Pow Corp	10638	$9⅝	9⅛	9⅝	—⅜	14⅝	9⅛
Pow Crp pr	250	$41	40	41	+1	47⅛	38⅞
Prem Iron	1200	165	150	150	+10	285	140
Price Com	8346	$13	12⅝	12¾	—⅜	15¾	12⅝
QN Gas	5383	$10⅛	10⅛	10⅛	—⅛	15⅛	10⅛
QN Ga pr	28	$89	89	89	+1	98½	86
QNG 5½ pr	28	$86⅛	86⅛	86⅛	—3⅞	102	86⅛
QN Gs 63w	2700	465	445	450		825	425
Quinte A	300	350	300	300	—50	7	300
Rank Org	9650	380	355	360	—15	5⅜	350
Rapid Gr A	z70	$8⅞	8⅛	8⅞		9⅞	8⅛
Reichhold	100	$24¼	24¼	24¼	—⅜	30¼	21
Reid Litho	z10	$46	46	46		50½	46
Revelstk	z90	$8⅞	8	8⅛		11⅛	8
Revelstk p	z50	$18⅞	18⅜	18⅞		20¼	18⅞
Revenue	600	$6⅞	6¾	6⅞	—⅛	8¼	6¾
Revenue w	100	350	350	350		550	350
Robertson	105	$28	26½	28	+2⅜	36	23
Robert 3 pr	z10	$17½	17½	17½		20⅛	17½
R Nodwell	500	155	155	155	+5	215	120
Rockower	z50	$18	18	18		19½	16
Rolland	375	$11	11	11	+½	13	10¼
Romfield	4200	80	50	50	—30	205	50
Rothman	3590	$24	23⅝	24		31¼	22½
Royal Bnk	3753	$68½	67⅝	68		81¼	63½
Royalite	z50	$10¼	10¼	10¼		11	10
Russell H	105	$13¼	13¼	13¼	—¼	20	13
StL Cem A	100	$27	27	27		36	27
StL Corp	200	$21⅞	21⅛	21⅛		21⅞	21⅛
StL Corp p	50	$91	91	91		100½	91
St Maurice	300	38	38	38		50	32
Salada	3260	$9⅝	9½	9½		12¾	9⅛
Sayvette	2400	365	355	360	—5	480	350
Scot York	650	$10½	10¼	10¼		11	8¼
Scot Mls pr	126	$16⅝	16⅛	16⅛	—⅜	19¼	16
Seaway H	110	385	385	385	+35	400	350
Secur Cap	1650	310	300	300	—10	425	300
Selkirk A	100	$7½	7½	7½		8⅝	6
Shell Inv p	2585	$25⅜	25⅛	25¼	—⅛	28⅛	24¼
Shell Inv w	12365	655	615	640	+15	790	550
Shell Can	9218	$22	21	21¼	—⅜	23½	19
Shop Save	695	$12	11¾	12	+⅛	15⅜	11½
Shopper Ct	220	280	280	280		5⅜	250
Shully's	1000	185	185	185	+5	295	175
Silverwd A	223	$15	15	15	—¼	19	15
Silverwd B	z2	$14½	14½	14½		17	14½
Simpsons	7822	$30	29	29		31½	25⅞
Simpson S	2262	$15⅞	15⅝	15¾		18⅛	14½
SKD Mfg	300	$6½	6¼	6½	+¼	10	6
Slater Stl	3809	$10⅝	10	10¼		16	10
Slater 6 pr	375	$17¾	17¾	17¾		18¼	17¾
Slater A wt	600	420	420	420	+20	10⅜	355
Sogemine	607	$10¾	10½	10¾	+⅛	13	10½
Southam	530	$31¼	31⅛	31¼	—¼	42	31
Stafford	100	350	350	350		450	350
St Paving	440	$9½	9½	9½	+¼	16	9
ST Radio	305	$21	21	21	+½	24	18½
Steel Can	16924	$22	21	21	—⅜	28¾	20⅝
Steinbg A	340	$18½	18¼	18¼	—⅛	27¼	17½
Stuart Oil	340	$45⅝	45¼	45¼	—½	51⅞	42¼
Suptest od	2081	$20½	19¼	20	+⅜	23½	18½
Tamblyn	z5	$23	23	23		29	23
Tancord	700	$8⅛	8	8	—⅜	9⅛	7⅛
Tancord p	2010	340	340	340	+5	350	260
Texaco	2622	$63½	59½	63⅝	+3⅛	63½	53⅛
Thd CGInv	8550	$9½	9	9	—¼	11½	6¾
Thom N P	1520	$18¼	17¾	17¾	—¼	18⅞	14½
Tone Craft	100	495	495	495		6¾	450
Tor adm Bk	1583	$58	56½	57½	+1	69	53½
Tor Iron W	2420	$35¼	34¾	35		35¼	12¼
Towers	1040	27	27	27		75	20
Traders A	8870	$10¼	10	10⅛		13	10
Traders B	150	$10	10	10		13	9⅛
Trader A p	1160	$22¾	22	22	—⅜	28	21½
Trader B r	z5	$16½	16½	16½			16½
Trader 65 w	1275	135	125	130	+5	155	125
Transair	1300	450	435	435	—15	6¼	390
Tr Can PL	17135	$25½	24⅝	25	—¼	39½	24⅝
Tr Can Pl p	4446	$47⅛	47	47		48⅞	45½
Tr Can P w	1295	625	600	625	+25	10⅞	550
Trans Mt	15892	$17⅛	16⅝	17	+½	19¼	15⅛
Trans PPL	950	$8	7½	7⅝	—⅛	10¾	7½
Tru-Wall	100	280	280	280		465	245
Tw C Gas	300	$10	10	10	—1	11½	10
UNAS Inv	625	$14¼	13	13	—1¼	18	13
Union Acc	z1	235	235	235		450	235
UnAcc B1p	z5	$44½	44⅛	44⅛		44½	41
UnAcc 2p	304	315	315	315	+5	455	275
Un Carbid	2685	$22½	21⅞	21⅞	—⅜	29⅛	20⅛
Un Gas	15905	$10⅝	10⅛	10¼		12½	9⅞
UGas A pr	260	$51	50½	50½		53	49
U Corp A	50	$25⅛	25	25	—⅛	30	25
U Corp B	7845	$10⅝	10⅛	10⅛	+⅛	13½	10⅛
U Corp pr	500	$25½	25½	25½	+½	29	25
U Corp 63p	125	$25½	25½	25½	+½	29	25
U Sections	z75	400	390	390		5⅛	390
Vanadum	100	71	71	71	+1	115	66
Versatd	1005	395	380	395		460	375
Venez Pw	1935	50	50	50		69	40
Versatile	6453	$23⅝	22¼	22¼	—½	23⅝	18⅞
Vic G Tr	714	$16	15⅞	15⅞	+⅛	17½	13½
Vulcan	505	325	325	325	+5	345	300
Wainoco O	42802	340	305	340	+20	415	55
Walk GW	11368	$28⅛	27⅞	27⅞	—⅛	37	25⅛
Weldwod	2586	$8⅛	7⅝	7⅞	—⅛	10½	7⅛
Well Fin A	150	445	445	445	+5	6⅛	425
Well Fin B	150	300	300	300	+50	5⅛	250
Well Fin fc	530	270	265	265	—10	6⅛	260
Wburne	5400	95	95	95		145	85
Westc'st	7068	$27	25⅞	26	—⅛	29⅞	21½
Westfair p	z30	$24½	24¼	24¼		28¼	22
West Ind	4050	200	180	200	+20	295	170
West nd A	500	400	380	400		470	375
Westeel	446	$20	19	20	+1	25	18½
W Brdcast	500	$12½	12½	12½		12⅞	12
W Pacific	7595	$19¾	18⅞	19½	+1	19¾	16½
WSuppls A	100	$9⅝	9⅝	9⅝	—⅞	11⅛	9¼
Weston A	7567	$16⅝	16	16¼	—⅜	23¾	15⅛
Weston B	1125	$18½	18	18	—½	25⅛	17¾
Wstn 4½p	40	$88	88	88		95	88
Wstn 6pr	60	$104½	102½	104½	+3½	107½	101
White Pas	z10	$9⅞	9⅞	9⅞		12½	9⅞
Woodwd A	3005	$24⅞	24½	24½	—⅜	26⅞	23
Zellers	680	$25	24	25	+1¼	29	23
Zenith	700	180	175	180	+5	285	160
MINES							
A and B							
Acad Uran	7100	4½	4½	4½	+½	7½	4
Accra	8700	13	12½	12½		23	12½
Acme Gas	52500	28	24	26	—2	43	18
Advocate	1650	375	355	375	+10	530	340
Aetna Inv	1350	71	70	71	—4	139	70
Agena Mg	206565	26	21	24	+3	30	16
Agnico	9552	123	115	120	—2	173	110
Akaitcho	1200	53	53	53	—2	75	51
All Pitch	8120	19	17	17½		24½	15
Am Larder	108233	36½	29	34½	+5½	36½	20
Am Moly	11100	52	50	50		200	50
Ang Ruyn	14700	125	110	110	—14	295	110
Ang U Dev	62580	91	82	85	+2	127	52
Ansil	32656	10½	8½	9½	+1	21	8½
Area	179375	450	375	400	—30	470	74
Argosy	36046	53	50	52	+1	59	37

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	1966 Bas
Armore	56100	19	17	18	—1	28	17
Arcadia	24000	30	25	26		36	23
Atl C Cop	4200	119	112	119	+4	184	110
Aunor	4550	286	261	268	—19	360	261
Bankeno	5300	96	91	91	—1	148	36
Bankfield	2000	11	10½	10½		33	10½
Barex	4300	49	46	49	+2	49	41
Barnat	2100	57	54	57	+2	70	18
Bqu	5000	20	20	20	—1	32	15
Belcher	1730	38	38	38		59	38
Belletere	14000	24	22	23	+1	35	20½
Bethim	10131	635	615	635	+15	725	550
Bidcop	23300	5½	5	5½		11	4
Big Nama	2750	36½	36	36	—5	57	30
Black Bay	16600	10½	9½	9½	—½	23	9⅛
BL Hawk	6325	86	84	84	—2	310	81
Bounty Ex	1927	17½	17	17	—½	29	17
Bralorne	11845	186	142	142	—44	465	142
Brdul Reef	29000	24	21	23½	+2½	25½	15
Brunswk	8475	950	900	935	+40	16¼	880
Bunker H	11140	19	18	18	—1	40	17
Cable	916	9½	9½	9½		16½	9½
Cam Mine	5600	16	15½	15½	—½	100	15
Camflo	17100	390	360	370		450	305
Camp Chib	5860	630	535	570	—40	13¼	510
Camp RL	1835	$21	19	19¼	—1¼	29	18⅞
C Tung	6800	154	149	152	+3	330	126
C Dyno	1525	145	141	141	—3	191	131
C Faraday	1165	285	280	285	+4	415	270
C Jamiesn	12000	108	100	100	—8	160	100
Cdn Keely	16500	6½	6	6	—1	21	6
C Lencourt	6750	13½	13	13½	+½	27	12
C Malart	z363	10	10	10		14½	10
Cdn Nisto	37500	21	18½	20½	+1½	53	18½
Candore	466782	32½	28½	30½	—1½	33½	11½
Can-fer	21200	90	88	88	+3	114	66
Cantre	12625	19	16	19	+3	50	15
Captain	6500	13½	13	13	—1	51	11½
Cariboo	2000	26	25	25	—1	64	23
Cassiar	6080	$15¼	14⅞	15⅛	+⅛	15⅞	14⅛
Cent Pat	9625	140	135	138	—2	215	135
Chestrvile	39000	22	21	21	—½	30	17
Chib Kay	10000	16	15	15	—½	30	15
Chib M	2500	55	52	52	—3	83	48
Chimo	13600	85	80	84	+2	164	70
Chrom	260	140	140	140	—5	215	120
Coch Will	33035	229	190	191	—54	590	190
Coin Lake	9400	25	21	22	—3	75	21
Comb Met	29941	21	20	20	—½	31	20
Coniagas	3500	54	51	53	—1	110	50
Conlaur	3400	23	23	23		29½	22
Conigo	2820	15	14½	15	—1	32	14
Con-Key	1000	9	8½	9	+½	14½	8½
Con Shaw	31783	27	26	26	—1	89	20
C Bellek	35156	8	7	7	—1	18	6
Cons Brew	2000	18	18	18	+1	29	16½
C Callinan	19550	11	9	10	—1	23	8½
Con Gillies	2000	5½	5½	5½	—½	11	5½
CG Arrow	3000	21	20	21	+1	28½	20
C Halli	154462	77	62	64	—6	179	48
C Marben	2100	245	215	245	+35	550	200
C Mogul	24555	390	370	380	+10	445	315
C Morisn	23269	225	210	218	+8	276	175
C Mosher	10900	66	59	61	—9	115	39
Con Negus	26916	13½	12	12½	—1½	25	12
Con Nichol	107049	15½	12	12½	—3½	23	9
C Rambler	9200	200	195	195	—5	281	190
C Red Poo	394528	26	20	24½	+4	26	7
Conwest	2000	590	560	565	—25	850	550
Coprcorp	24600	57	53	54		124	50
Cop Fields	8559	135	124	124	—8	168	115
Cop Man	85776	14	11½	11½	—½	23½	10
Coulee	69325	52	43½	51	+6	93	24½
Courvan	2470	15	15	15	—3	70	14
Cowich	18650	20	17	20	—2	109	15
Craigmt	3940	$12½	11½	11½	—½	14½	11⅛
Csfland	7016	24	23	23½		37	23
Crowpat	65812	16½	15	15½	+½	18	7½
Daering	8275	16	14½	15	+½	21	12½
D'Aragon	7000	16½	15	15	+½	21½	14
Deer Horn	21810	24½	20	20	—3	39	20
D'Eldona	84500	86	82	85	+1	255	45
Delhi Pac	6625	15	15	15		19½	14
Denison	10032	$64½	61¼	62½	—1½	68	35½
Dicknsn	4950	355	345	350	—5	555	345
Discovry	4750	170	162	162	—8	290	155
Dome	1554	$40½	39⅛	39⅛	—2⅛	55	38½
Donalda	50550	17½	16½	17	+½	41	12
Dunraine	2650	52	49	52	+3	65	35
Duvan	1800	10½	9½	10½		35	7½
East Mal	900	147	145	145		180	145
East Sull	3240	675	640	645	—5	970	570
F'west T	6000	9½	9	9	—1½	21	9
F'Mar	2165	285	270	275	+25	520	250
F Orenada	3000	29	26	29	+2	54	25
Frncoeur	58200	13	12	12	—1	15⅛	10
Frobex	318351	460	380	395	—45	475	85
Gnt amasct	5380	100	86	95	+6	142	86
Giant Yk	14973	890	800	820	—75	15¼	800
Glenn Exp	15360	13	11	11	+1	17½	9¼
Goldray	7030	71	69	70	+1	85	50
Goldrim	177680	75	69	70	—5	90	26
Gortdrm	2800	206	191	191	—14	345	170
Gradore	23100	51	46	47	—4	92	31
Grandroy	30725	24	21	23		36	18
Granduc	3650	390	370	370	—15	495	315
Granisle	8650	500	470	500	+25	650	355
Green Pnt	7700	32	30	31	+1	146	30
Gulch	9000	12	11	11½	+½	16½	7
Gulf L	17500	8	7	7	—1	14	7
Gunnar	16262	150	120	125	—21	240	120
Halinor	1600	247	245	245	—5	275	240
Hard Rock	3000	10½	10½	10½		14	10½
Hasaga	5056	12	11	11	—1⅛	17	11
Hastings	2300	170	167	170		270	160
Headway	108200	27	20½	25	+4	45	12
Heath	229100	9½	7	9¼	+1	13	6½
High-Bl	3851	900	750	750	—125	950	700
Hollinger	2680	$22¾	22¼	22¾	+¼	28⅛	19⅞
Huds Bay	3254	$70½	68½	70	+2¼	87	65⅛
Hu-Pam	9000	7½	7	7½	—½	10	7
Hydra Ex	2892	18½	15	15	—3½	24	15
Int Bibis T	31200	96	89	93	—3	202	70
Irish Cop	7500	20	19	19		34	18½
Iron Bay	15500	260	240	259	+25	285	203
Irvington	74980	45	33	38		45	33
Iso	11650	136	131	133	—2	225	122
Jaye Exp	49650	16½	15	15	—1½	100	15
Jalex	31004	28	25	25½	—1½	74	22
Joliet	18400	33	30½	31½	—1½	43	28
Jonsmith	52800	21½	18	20	+1½	45	15
Joutel	4700	89	87	87	—1	123	85
Jowsey	9641	90	86	86	—4	119	55
Kam Kotia	2330	335	325	325	—10	460	300
Kerr Add	22812	$12	11⅝	11⅝	—⅛	13⅛	915
Kelly Dsd	1700	28	28	28		88	26
K Anacon	5921	157	145	145	—5	310	140
Kid Coper	59320	74	60	67	+7	78	40
Kliembe	500	975	975	975	+115	23⅛	860
Kirk Min	2000	11	11	11	—1	16	10
Kirk Twns	6000	13½	13	13		19	12
Kopan	6000	9½	9	9	+½	16	8½
Lab Min	2865	$29	28⅛	28⅛	—⅜	31⅛	26⅛
L Dufault	28015	$12¾	12	12⅝	+⅜	19⅛	840
Lakehead	4050	26	25	26	+1	48½	23
Lake Lyn	1500	22	21½	22		35	21½
L Osu	122600	18½	16½	18½	+1½	19	12
L Shore	435	225	220	220		395	180
La Luz	3765	$19⅞	19⅝	19⅝	—⅛	29½	16⅛
Langis	2200	40	40	40		54	30½
Latin AM	32100	9	7½	8½	—½	17	7½
Leitch	31130	590	490	510	—65	640	475
Liberian	2088	$10	950	975	—25	20	950
LL Lac	1355	181	172	177	—4	212	170
Lorado	30050	109	92	105	+15	142	86
Louvicrt	35600	21	18½	20	—½	77	18½
Macassa	2883	203	200	202	—3	290	200
Macdon	9200	32	28	29	—1	64	27
MacLeod	4300	66	61	61	—4	105	61
Madsen	9750	105	99	102	+2	222	98
Malartic	652	61	61	61	—2	85	16
Man Bar	1080	19	19	19	—1	29	11
Manok MS	600	6	6	6	—2	19½	4
Marchant	8400	215	177	177	—4	250	150
Martin	31500	37	30	30	—8	67	30
Match	2382	8	8	8	—½	15	7
Mattgmi	6005	$13¾	12⅞	13¾	+1¼	20⅛	12⅛
Maybrun	161700	20½	19	19½	—½	35	13
Mc Adam	20100	55	46	46½	—8½	130	44
Mc Intyre	520	$97	93¾	93¾	—3½	108½	84½
McWat	42300	45	40	42	+1	99	37½
Mentor	17800	67	64	65	—1	89	52
Merrill	300	68	68	68	—3	157	62
Meta	14000	10	9½	9½	—1	16	9½
Metal Min	5317	125	120	120	—1	182	116
Midrim	29400	34	30	31	—1	56	23
Min-Ore	676456	26½	21	21½	—1	28½	8
Mt Wright	15203	29½	27	28	+1	50	26½
Multi-Mi	104308	170	105	129	—39	300	105
Nat Expl	20200	12	10	10	—1	30	10
Nealon	68400	10½	9½	10½	+½	16½	8
New Ath	5724	22	20½	20½	—1½	33	20
New Bid	15600	5	4½	4½		11	4½
New Cal	32350	34	30	30	—3	87	28½
Newconx	6905	550	500	550	+40	840	500
Nconex w	15700	57	46	53	+7	410	41
N Goldvue	2200	6	6	6	+½	11	5
N Harri	9675	12½	11½	11½		31	10
NHosco	22670	275	263	270	—5	370	225
N Imperal	84325	172	150	165	+2	175	132
New Jason	1800	5½	5	5		10	4½
N Kelore	19500	8	7½	7½	—½	14	7½
Newlund	148250	21	17½	20	+1½	25½	15
N Mylama	23550	18½	17	18		45	16½
Newnor	16500	9½	9	9	—½	23	9
N Que Ragl	3450	500	465	485	—5	635	415
N Senator	65300	26	19	19	—5	62	16
New Taku	3140	29	28	28	—2	60	27
Nick Rim	10600	13	12	12	—½	22½	12
Nor Acme	1400	11	11	11	+1	36	10
Norbaska	4980	64	57	57	+6	113	51
Norbeau	9126	90	85	88	—2	154	85
Norgold	12000	10½	10	10½	+½	34	6
Norlex	769090	28	20½	24½	+5½	30	15
Normetal	6863	440	405	405		505	390
Norpax	20000	11	10	10½	+½	21	10
N Bordu	6500	9½	9½	9½	+½	15	9
Northcal	37700	33	28	32	+2	49	28
N Coldstm	2738	81	78	78	—1	117	70
North Exp	21800	50	45	45	—2	168	43
Northgat	20020	490	455	470	—20	920	440
N Rank	4200	28	28	28		48	26½
N Rock	6260	24½	22	24½	+1½	40	21
Norsp A w	7375	25	19	22	—9	91	19
North Can	2750	150	142	145	—10	226	140
N Beauc	4200	28	25½	27	—1	54	23½
Nudul	1000	13½	13½	13½	+½	28	13
Obaska	21000	8½	8	8		18½	7
O'brien	11425	111	104	104	—4	196	100
Opemska	9995	$10¼	975	980	—45	11⅝	880
Orchan	4000	260	248	250	—5	345	235
Osisko	82600	55	49	51	—6	85	36
Pamour	3800	178	175	175		200	160
Paramaq	12000	12	11	11		18	10
Patino	1051	930	900	900	—50	12¾	900
Pax Int	38000	24	22	22		50	17
Pce Expl	990700	36½	23	26	—6	39	20
Peerless	155000	13	11½	11½	—1	35	10
Perron	3200	8	7½	7½	—½	11	7
Pick Crow	5511	19	18½	19		36	16½
Pine Point	1795	$55½	54½	55½	+½	74	50½
Placer	3684	$25⅜	24½	25⅛	+⅛	29⅞	22½
Porc Pay	3500	11	10½	10½	—1	21	10
Pow Rou	5525	31	27	27	—5	50	27
Preston	4769	$15	14⅛	14⅛	—⅜	17¾	10½
Probe M	6375	18½	18	18	—1½	51	17½
Purdex	19500	9½	8	8	—1	18	8
Pyramid	1035	600	560	600	+20	13¾	560
QMI	266	$18	190	190		270	190
Que Chib	14000	14	13	13	—½	23	12
Que Lith	10500	237	192	206	—44	410	185
Que Man	13500	28	26	26	+½	51	21
Q Mattgmi	84638	98	86	95	+1	135	14
Que Sturg	2850	28	27½	27½	+½	56	26
Quemont	3160	$10¼	10	10		11⅛	930
Quonto	150625	11	7	7	—4	13	4½
Radiore	14300	60	56	57	—1	137	49
Rayrock	17250	134	125	128	—1	175	105
Rio Algom	20636	$25½	24⅞	24⅞	—⅜	28⅛	19
Rio 5.80 Pr	435	$99½	99	99½	—½	100¼	95½
Rio Alg c w	285	$12	11½	11½	—⅛	16¼	10¼
Rix Athab	21257	33	24½	30	+6	42	22
Rockwin	109872	133	118	122	—8	144	65
Roman	11856	$16⅛	15¼	15½	—⅞	17¾	740
Rowan Cn	5075	8	7	7½	—1	11½	5½
Ryanor	17000	12	11	12		31	11
Sarimco	9000	15	14	14	—1	28½	14
Satellite	29500	26	24	25	—1	91	18
Sherritt	22550	470	420	420	—20	630	420
Sigma	910	475	460	460		565	460
Sil Eureka	6340	125	111	111	—1	209	110

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	1966 Bas
Silvrflds	4200	320	310	310	—10	390	270
Sil Miller	8860	16	14½	15	+½	30	14
Silvmq	128500	65	56	60	—4	87	23
Sil Stand	1400	70	70	70	—2	150	70
Siscoe	4070	300	290	300	+9	450	222
Stanrck	10935	210	190	190	—9	310	89
Steep R	11722	570	530	550	+10	575	500
Sud Cont	17500	23	22	23	—1	36	21½
Sullivan	4730	425	385	405		440	325
Sunburst	6400	9½	9½	9½		17	9½
Teck Corp	27444	530	510	525	—10	605	505
Territory	7720	13	11½	13	+1½	19	11½
Texmont	56550	71	61	62	—3	134	61
Texore	32000	23	20	23	+3	51	18
Tex-Sol	12000	22	20	20	—2	50	20
Thom L	z300	41	41	41		80	40
Tombill	4900	89	86	86	—1	160	86
Torbrit	4000	65	60	63	+3	112	48
Tormont	19500	9	8	8½	+½	24	7½
Towag	2000	9½	9½	9½	—½	18	8
Tribag	20700	104	101	103	+1	345	90
Trin Chib	19000	11	10	10	—1	13	9
Tundra	5600	50	47½	50		90	45
U Mining	4000	25	23	23	—2	30½	23
U Asbestos	6764	274	245	274	+14	465	245
U Buffadn	122900	58	51	51	—7	94	46
Un Cmstk	7500	12	11½	11½	—1½	27	7
Un Keno	9054	360	310	320	—40	385	290
Un Macfie	1100	17½	17½	17½	+½	25½	15
Utd Porc	16250	15	12	14	+1½	19	12
Upp Can	11450	170	155	155	—11	185	150
Urban Q	34066	22	17	19½	+2½	39	15
Vesper	53133	52	48	48	—1	55	25
Wasmac	10933	120	105	115	+24	159	91
W Beaver	11500	18	15	15	—3	22	9
West Mine	4990	450	425	445	+15	615	390
Wilco	22200	40½	39	40	+½	175	35
White Star	54900	35	31	31		53	30
Windfall	268600	40	32½	34		44	24
Willroy	4435	139	136	139	+1	209	135
Win-Eld	2480	22	21	21	—3	36	19
Wr Harg	1700	90	90	90		197	76
Yale Lead	9000	20	19	19½	—½	28	13
Yk Bear	4625	185	176	178	—10	315	171
Young HG	2000	6	6	6		8	5
Yukon C	16700	105	95	102	—3	165	65
Zenmac	12775	27	25	25	—2	42½	24½
Zulapa	125100	19½	18	18	—1	33	17
HUILES							
All Rox	3500	17	15½	17	+1	30	14⅛
Alminex	5710	440	430	435	+5	510	390
Am Leduc	52901	24	23	23	—½	43	15
Anchor	2900	10	10	10		17	8
Asamera	16603	320	275	300	+20	515	208
Banff	16520	$13⅛	12¾	13¼	+1	19½	775
Braise	1450	104	100	104	—1	115	55
Calvert	12500	26	23	25		38	23
CS Pete	129988	290	255	270		350	179
C Dehl	2906	280	255	255	—25	315	180
C Ex Gas	150287	510	405	510	+105	535	255
C Gridoil	4450	620	600	620	+15	700	390
C Homestd	15787	237	212	234	+9	310	155
C Ll Pete	6090	25	24	24		32	17
Cdn Sup O	13220	$25⅞	24⅛	25	+1	27¼	18⅞

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	1966 Bas
Cdn Tricnt	117	330	330	330	—20	400	225
Cent Del	8101	$10½	10	10¼	—½	14½	980
Charter O	4400	230	210	220	—5	690	255
Chieftan D	3465	880	825	840	—35	17⅞	815
Com Pete	100	510	510	510	+5	810	345
C East Cr	1350	80	80	80	+10	[illegible]	[illegible]
C West P	357	143	143	143	+1	215	139
Dev-Pal	z25	130	130	130		210	103
Dynamic	114613	274	227	235	—31	490	177
Fargo	6200	275	269	269	—1	410	256
French Pt	3200	375	355	365	—10	490	325
Gr Plains	2410	$11⅞	10⅝	11	+½	14½	975
Gt COilsds	1750	970	925	970	+20	14⅛	895
Int Helium	220676	385	325	370	+40	385	124
Midcon	5250	54	52	52	—2	77	52
Mill City	92571	253	225	238	—7	285	80
Nat Pete	14800	200	151	197	+37	225	151
N Cont	2300	42	41	42	—1	54	23
N Davies	11014	16	15	15	—1	29	8
NC Oils	5300	230	225	225	—5	505	215
NCO pr	z25	$38	38	38		41¼	38
Numac	14705	191	176	176	—16	204	135
Numac wt	8120	54	48	48	—6	60	31
Okalta	z358	16	16	16		38	15
Permo	16100	25	24	24	—1	43	24
Peruv	100	150	150	150		295	150
Petrol	12050	67	62	65	—2	90	56
Place G	68965	218	203	217	+9	295	126
Ponder	3200	45	38	38	—1	64	35
Prairie Oil	257	375	370	375		455	320
Provo Gas	141194	460	425	445	+20	560	220
Ranger	139205	290	245	282	+37	290	190
Scurry Rn	8853	$17½	16½	16⅞	—⅛	33⅜	14⅞
Spooner	276500	107	84	98	+11	168	32
Stanwell	z210	25	25	25		49	25
Triad Oil	35875	213	195	196	—4	270	185
Union Oil	1190	$30½	29⅞	30⅛	+⅜	32	23⅛
U Canso	44987	345	305	325	+20	475	210
Un Reef P	1125	19	19	19		36	19
Vandoo	6500	7	6½	7	+½	17	4½
Wespac	5400	16	15	15		28	14
W Decalta	26278	305	290	305	+20	465	270
W Declt w	5050	158	149	155	+6	260	140
Wilshire	5000	440	425	425	—140	820	425
MARCHE ETRANGER							
Abitibi	210	$10⅝	10⅝	10⅝	+⅛	14	10
Alliance A	500	135	135	135		135	135
Bow Valley	200	$14⅛	14⅛	14⅛	—1⅛	20¾	14⅛
Clairtone	450	$9¾	9⅝	9⅝	—⅛	14⅛	5¼
Crush	100	$11	11	11	—5½	11	11
Falcon	445	$86¼	84½	84½	—2½	112½	81
Moore	25	$81⅛	81⅛	81⅛	+5⅛	87	75½
Trans Can PL	100	$25½	25½	25½	—2½	39	25½
Traders A	100	$10¼	10¼	10¼	—⅜	12½	10¼
Chieftain	300	900	890	890	—160	11⅛	635
Int Helium	500	350	350	350	+10	350	140
Place G	5800	233	222	225		235	150
Provo	800	500	455	460		565	230
Spooner	3200	106	90	100	+15	190	44
Triad Oil	400	215	215	215	+5	300	195
Agnico	8300	125	125	125	—5	205	125
B Duq	500	25	25	25		32	22
Bralorne	1100	190	160	160	—27	480	160
C Tung	300	160	160	160	—60	350	160

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	1966 Bas
Coch Will	8565	280	220	225	—55	670	220
C Mosher	1500	73	65	65	—9	125	65
C Red Poo	22500	29½	24	29½	+7	29½	15
C Shawkey	1000	28	28	28	—7	97	28
Cowich	1000	24	22	22	+2	130	18
Deerhorn	4000	26	26	26	—1	46	25
Dicknsn	2400	375	355	355	—5	595	355
Discovery	300	166	166	166	—4	275	166
East Sull	200	700	700	700	+25	10	675
Granduc	200	400	400	400		530	365
Gunnar	300	150	145	145	—5	261	145
Kerr Add	200	$11⅝	11⅝	11⅝	+⅛	13½	950
Kirk Min	1000	12	12	12	—1	14	12
L Dufault	420	$12⅞	12⅝	12⅞	+⅜	15	925
Leitch	2600	630	550	580	+20	690	505
LL Lac	200	190	190	190	—5	225	190
Macassa	2800	220	210	210	—10	300	210
Madsen RL	4900	110	102	105	+5	253	100
Martin	5000	40	35½	35½	—7½	69	35½
Mentor	1000	75	75	75	—9	104	65
Midrim	2000	35	35	35	—5	56	35
Multi Min	6100	160	115	130	—45	325	115
N Mylam	800	18	18	18	—6	35	18
Norbeau	500	95	95	95	+4	151	91
N Rank	500	30	30	30		56	29
Northcal	1000	30	30	30	—7	50	30
New Imp	100	175	175	175		175	175
Placer	600	$25	25	25	—1¼	30	24⅛
Rockwin	200	121	120	120	+6	125	119
Sherritt G	700	450	450	450		640	450
Sigma	100	500	500	500	—50	645	500
Silv Miller	1000	16	16	16	+1	28	16
Siscoe	5100	310	300	300		320	234
Steep Rock	40	550	550	550	+25	770	520
Teck Corp	200	550	525	525		650	525
Utd Keno	5700	275	225	230	—40	10¼	310
Upp Can	400	180	180	180	+1	215	151
YK Bear	200	190	190	190	—8	330	175

VIREMENT TOTAL:
Au cours de cette semaine: 15,315,587
Au cours de la semaine dernière: 15,759,444
Du debut de l'annee a ce jour: 883,941,157.

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES AU COURS DE CETTE SEMAINE

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1966 Haut	1966 Bas
INDUSTRIELS							
Bell Phone	50179	$46¾	45¾	46⅛	—½	61	45
Alcan Alm	44084	$30¼	28⅞	29⅝	+⅜	47½	25⅝
Wainoco	42803	340	305	340	+20	415	55
Nor Ctl Gas	39516	$13	12⅝	12⅝	—⅜	17¼	10⅝
Lau Fin	28933	455	390	430	—82½	13¾	390
MINES							
Pce Expl	990700	36½	23	26	—6	39	20
Norlex	769090	28	20½	24½	+5½	30	15
Min Ore	676456	26½	21	21½	—1	28½	8
Candore	468782	32½	28½	30½	—1½	33½	11½
C Red Poo	394528	26	20	24½	+4	26	7
HUILES							
Spooner	276500	107	84	98	+11	168	32
Int Helium	220676	385	325	370	+40	385	124
C Ex Gas	150287	510	405	510	+105	535	255
Provo Gas	141194	460	425	445	+20	560	220
Ranger Oil	139205	290	245	282	+37	290	190

À noter...

Dominion Bridge Co. paiera, demain, à ses actionnaires un dividende de 20 cts l'action ordinaire, à ses actionnaires inscrits le 14 octobre.

-O-

Teck Corporation Ltd paiera, le 1er décembre, à ses actionnaires inscrits jeudi de cette semaine dans ses livres, un dividende de .07 1-2 cts. Ses actions se vendront ex-dividende demain.

-O-

Reitman (Canada) Ltd a vu ses ventes pour les mois d'août et septembre augmenter de 21 p.c. sur celles de la même période l'an dernier. Cette importante chaîne de magasins en ouvrira trois autres au cours du mois courant, soit un à Longueuil, un à Survey, C.B., et un troisième à Agincourt, en Ontario; ce qui portera le total de ses magasins en opération à 217 actuellement.

-O-

Les valeurs suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action ordinaire ou des classes A et B:

M. Corby Distillery Ltd, classe A: 50c l'action; classe B: 50c l'action; Extra: 50c l'action.

International Business Machines Corp.: communes, $1.10 l'action.

Rolland Paper Co. Ltd: classeA: 10 l'action; classe B: 8¾ l'action.

Steinberg's Limited: classe A: 9¾ l'action.

-O-

Ottawa refuse de racheter les $50,000,000 d'obligations perpétuelles émises en 1936, sous prétexte que ce ne serait pas équitable pour les détenteurs de ces dernières qui les ont vendues à prix moindres que le pair.

-O-

Canadian Marconi Co. ne paiera pas de dividendes supplémentaires en fin d'année, alors qu'elle distribuera le mois prochain le dividende semi-annuel de 5 cts l'action.

Selon un banquier, né aux E.-Unis, "le Canada est en train de développer une image de nationalisme économique; ce qui est ridicule, vu que notre pays ne peut obtenir de ses citoyens les fonds nécessaires au développement de ses ressources naturelles et à son expansion économique.

DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

VIAU, MORISSET INC.
décorateurs-ensembliers
Jacques Viau — Bernard Morisset
Laurent Bérubé — Jules Laporte
Luc Sauvé — Marguerite Senay
720, boul. Décarie
Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL — 866-9854

LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

le tarif rouge du CN jusqu'à Chicago!

Dorénavant le tarif Rouge du CN s'applique jusqu'à Chicago. Pensez à toutes les économies supplémentaires: repas gratuits en voiture-lits ou en voiture-salon; prix réduits quand vous partagez votre place; prix spéciaux pour les enfants; réductions encore plus importantes pour les groupes de dix personnes ou plus. Au plaisir du voyage s'ajoute le confort exclusif des grands trains qui partent de Montréal.

Les tarifs Rouge, Blanc et Bleu vous offrent un grand choix d'aubaines. Hâtez-vous de faire vos réservations. Communiquez aujourd'hui même avec l'agent de voyages accrédité par le CN ou avec le bureau des ventes voyageurs du CN.

De Montréal à:
Chicago $20.90
South Bend $18.20
Battle Creek $16.20
Lansing $14.80

Billet simple en voiture coach, les jours de tarif Rouge.

CN

L'information sportive

FOOTBALL

HIER

LIGUE CANADIENNE
Montréal 14 Hamilton 24
(Hamilton gagne la s-finale)
Winnipeg 16 Edmonton 8

LIGUE NATIONALE
Détroit 10 Chicago 16
St-Louis 20 New York 17
Cleveland 6 Pittsburgh 16
Dallas 23 Philadelphie 24
Minnesota 20 Green Bay 17
Washington 10 Baltimore 37
Los Angeles 13 San Francisco 21

LIGUE AMERICAINE
Houston 33 Oakland 38
San Diego 14 Kansas City 24
Denver 17 Boston 10
Buffalo 29 Miami 0

CLASSEMENT

LIGUE CONTINENTALE

DIVISION EST

	G	P	N	Pp	Pc	Moy
Toronto	9	3	0	296	227	.750
Philadelphie	8	4	0	326	266	.667
Norfolk	7	5	0	259	237	.583
Hartford	6	6	0	262	282	.500
Brooklyn	4	8	0	253	311	.333

DIVISION OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Moy
Orlando	10	2	0	407	300	.833
Charleston	8	4	0	292	256	.667
Montréal	6	6	0	252	291	.500
Richmond	2	10	0	276	339	.167
Wheeling	0	12	0	177	332	.000

Des Castors paresseux

Les Castors de Montréal ont livré un piètre match de football s'inclinant 20 à 10 devant le Norfolk, samedi, mais néanmoins ils conservent une faible lueur d'espoir de terminer la saison sur un meilleur pied dans la ligue Continentale de football, grâce à une défaite que subissait également le Charleston.

Près de 7,000 spectateurs s'étaient dérangés pour assister au match des Castors au Stade de l'Expo, mais l'offensive de l'équipe plus que poreuse n'a offert que bien peu d'émotions. Jim Leclair qui évoluait au poste de quart-arrière, n'a rien fait qui vaille pour conduire les siens à une victoire possible sur le Norfolk. Ron DiGravio, qui lui a succédé à la barre offensive de l'équipe, ne devait cependant pas faire mieux.

Seule la brigade défensive a tenu le coup, du moins jusqu'au quatrième quart, alors

STATISTIQUES

	M	N
Premiers essais	7	19
Gains au sol	50	182
Gain dans les airs	152	93
Passes tentées	18	19
Passes complétées	7	7
Interceptions par	1	2
Bottés	5/33.8	4/24
Echappés perdus	3	2
Punitions en verges	4/24	6/40

que les visiteurs ont marqué deux touchés sans riposte pour ainsi enlever les honneurs du match.

Dans la première demie du match, les Castors n'ont récolté qu'un seul premier essai. C'est Lou Bobich qui réussissait néanmoins à inscrire le club au tableau indicateur avec un placement, au premier quart. Norfolk a nivelé le compte par la suite et vogué vers la victoire. L'unique touché des Castors a été enregistré au troisième quart. Il fut l'oeuvre de Mike Haffner qui capta une passe de Jim Leclair. Bobich ajoutait le converti.

Les chances des Castors de participer aux éliminatoires sont très minimes. En outre, dans la défaite, ils ont perdu les services de l'excellent Ron Lamb qui s'est déchiré des ligaments au genou droit, au cours du match. En 12 matches cette saison, les Castors ont inscrits six victoires à leur palmarès. Ils ont encore deux joutes à livrer.

SOMMAIRE

PREMIER QUART
1—Castors : Placement (Bobich) 10:34

DEUXIEME QUART
2—Norfolk : Touché (Haffner) 2:02

TROISIEME QUART
3—Castors : Touché : (Haffner) 2:02
4—Castors: Converti (Bobich)
5—Norfolk: Placement (Hightower) 9:13

QUATRIEME QUART
6—Norfolk : Touché (Duda) 0:40
7—Norfolk : Converti (Hightower)
8—Norfolk : Touché (Meeks) 7:20
9—Norfolk : Converti (Hightower)

Canadien 3, Détroit 1

Le nouveau trio Richard - Rousseau - Balon a brisé les reins des Red Wings samedi

Le Canadien a décroché une victoire de 3-1 samedi soir sur les Red Wings de Détroit devant plus de 15,000 spectateurs pour ainsi passer seuls en tête du classement de la ligue Nationale.

Robert Rousseau a dirigé le Tricolore à cette victoire en comptant un but et en récoltant deux assistances. Henri Richard et Dave Balon ont enregistré les autres buts des vainqueurs.

Floyd Smith a marqué le seul but des Red Wings à la première période.

Un trio de bolides

Un nouveau trio avait été formé par Toe Blake à l'occasion de cette première rencontre de la saison entre ces deux équipes. Ce trio formé de Henri Richard flanqué de Robert Rousseau et de Dave Balon s'est révélé de loin le meilleur de la soirée. Ces trois athlètes ont étourdi les Wings par leur rapidité sans égale et leurs feintes ont complètement dérouté les hommes de Sid Abel.

Un but chanceux de Rousseau

Robert Rousseau dès le début de la 2e reprise a donné le vertige à Roger Crozier dans les filets des Wings par ses feintes et ses lancers-boulets. Rousseau devait cependant déjouer Crozier d'une façon bien inattendue pour ce dernier.

A la suite d'une série de passes avec un coéquipier il s'est retrouvé derrière les filets de Crozier. Tentant de passer le disque à Henri Richard posté devant le filet, son lancer frappa la jambière de Crozier et vint choir au fond de sa cage, au grand désarroi du gardien des Wings.

Richard le magicien

La soirée durant Henri Richard a été un cauchemar pour les Red Wings qui n'étaient pas assez nombreux sur la glace pour l'empêcher de circuler à sa guise. Et Henri s'en est donné à coeur joie. Henri n'a pas raté sa plus belle occasion de la soirée. Ayant reçu une passe de Rousseau il évita un joueur de défense, et après avoir contourné le filet de Crozier, glissa le disque dans un coin du filet, d'un angle pratiquement impossible.

Le but de Dave Balon, qui avait brisé l'égalité de 1-1 avait encore une fois été le fruit du travail de Rousseau. Ce dernier canonna la rondelle dans la direction de Crozier qui bloqua partiellement le disque. Mais Balon arrivant en trombe derrière Rousseau prit le retour de ce lancer et ne donna aucune chance à Crozier de se remettre de ses émotions.

L'arbitre Vern Buffey a décerné 10 punitions, dont six aux Wings, mais aucune de ces punitions ne fut dommageable et les deux équipes s'en tirèrent sans conséquences désastreuses.

But refusé à Ullman

Au début de la période finale Norm Ullman a déjoué Lorne Worsley, mais ce but, qui aurait égalisé le compte, ne fut pas accordé par l'arbitre Vern Buffey, sous prétexte que Floyd Smith était dans la zone du gardien de buts.

A gauche, Robert Rousseau, la grande étoile du Tricolore samedi contre les Red Wings. A droite, Dave Balon (20) qui lance et compte le but vainqueur.

PREMIERE PERIODE

1—Détroit : Smith (3e), (Ullman, Bergman) 13:43
Punitions : McCord (1:07), Wall (10.10).
Lancers par Détroit12, Canadien 8.

DEUXIEME PERIODE

2—Montréal : Rousseau, (4e) (Laperrière, Balon) 4:50
3—Montréal : Balon, (1er) (Rousseau) 18:06
Punitions : Wall (11:05), Bergman (13:10), G. Tremblay (18:59).
Lancers par Détroit 6, Canadien 16.

TROISIEME PERIODE

4—Montréal : Richard, (2e) (Rousseau, J. C. Tremblay) 1:54
Punitions : Ferguson (3:26), Mahovlich (4:28), Talbot (4:28), Rochefort (7:36), Smith (8:50).
Lancers par Détroit 13 (30), Canadien 8 (32)

Le premier Salon des sports d'hiver qui se tient depuis vendredi soir dernier au centre sportif Paul-Sauvé, dans la métropole, fait voir de nombreuses nouveautés. Le Père Noël y est même présent. Il est arrivé vendredi après-midi à Dorval, depuis Cornwallis, son quartier général situé à 500 milles à l'intérieur du cercle polaire. Le bon Père nous est arrivé sur les ailes de Nordair. Il est accueilli sur la vignette par M. J.-C. Léger, assistant au président de Nordair, et M. André St-Arnaud, l'un des organisateurs du Salon des sports. Une hôtesse assiste à la scène.

Les Leafs en finale

Les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce ont atteint la finale de la Petite coupe Grey samedi en battant les Bisons de Brantford au compte de 51-0 pour s'assurer d'un cinquième championnat consécutif de l'Est du Canada.

Les Maple Leafs ont, par suite de ce succès, enlevé les honneurs du trophée Doug Smaill. Ils affronteront maintenant les Rams de Regina lors de la classique de la Petite coupe Grey, rencontre qui aura lieu vendredi le 11 novembre prochain à Saskatoon.

Notre-Dame-de-Grâce n'a pas laissé le temps de souffler à ses adversaires en prenant une avance de 20-0 dès le premier quart.

Tom Dyce a marqué le premier touché des vainqueurs en exécutant une course de neuf verges. Stan Schreiber a enregistré le second après une course de 56 verges sur une passe de Rip Ripstein. Les deux convertis ont été réussis par Pierre St-Amour. Rip Ripstein, quart-arrière contribua à son tour au pointage des siens en comotant de la ligne de trois verges.

Les Leafs ont porté le compte à 30-0 en réussissant un placement de St-Amour et un touché de Dyce au deuxième quart. Marty Wenger et John Parker complétèrent le pointage des vainqueurs.

Les Maple Leafs s'apprêtent maintenant à faire le voyage dans l'ouest pour aller rencontrer les Rams de Regina. Ils ont besoin de $2,500.00 pour défrayer le coût du transport de leurs 32 joueurs. A cet effet tous ceux qui voudraient contribuer à les aider financièrement peuvent le faire en envoyant leurs dons à PAUL VALOIS, 5651, ouest, rue Sherbrooke.

Au besoin et sur demande, les Maple Leafs enverront un automobiliste recueillir leur don. Ils n'ont qu'à signaler 842-6639 et M. HOWARD ODELL ira chercher ces généreux donateurs et amateurs de football à leur foyer ou à leur bureau.

Toronto sort de sa léthargie et gagne 3-1

TORONTO— Les Maple Leafs de Toronto de l'instructeur Punch Imlach se sont installés samedi soir au second rang du classement du circuit Campbell, sur un pied d'égalité avec les Hawks de Chicago, grâce à une victoire de 3 à 1 sur les Rangers de New York.

C'est un but de Larry Jeffery, marqué au cours d'un jeu de puissance qui a permis aux Leafs de triompher des Rangers. L'unique but des Rangers a été l'oeuvre de Bob Nevin qui déjouait Terry Sawchuk sur un lancer de punition. Il s'agissait du premier lancer de punition accordé dans la ligue Nationale au cours des deux dernières saisons.

Chez les Leafs, Brian Conacher et Dave Keon furent les autres marqueurs. Plus de 15,000 spectateurs s'étaient rendus voir les Leafs remporter cette joute qui mettait fin à une série de trois joutes nulles. Mais dans la victoire, les Leafs ont perdu les services de Frank Mahovlich pour une période indéfinie, celui-ci ayant été blessé lorsqu'il fut atteint par un disque au-dessus de l'oeil.

Le gardien des Rangers, Ed Giacomin, a néanmoins malgré la défaite connu une bonne soirée dans les filets. Il a exécuté 33 arrêts alors que son adversaire Terry Sawchuk voyait son travail limité à 23 arrêts.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
Aucun but
Punitions : MacNeil 7:25, Pappin 12:20 Selling 12:20, Hadfield 17:36.

DEUXIEME PERIODE
1—Toronto: Keon (sans aide) 8:13
Punitions : MacNeil 7:25, Pappin et Horton 9:32, Ingarfield 12:08, Brown 17:11, Jeffrey 17:11

TROISIEME PERIODE
2—New York : Nevin (sans aide) 6:10
3—Toronto: Jeffrey (Ellis, Pulford) 17:14
4—Toronto: Conacher (Keon Armstrong) 19:58
Punitions : Nellson 15:15, Ingarfield 18:39.

LANCERS PAR :

TORONTO	17	14	10—41
NEW YORK	11	6	7—24

Espérant un miracle

Philadelphie a aidé la cause des Castors, samedi, en infligeant un revers de 30 à 9 aux puissants Rockets de Charleston, dans la ligue Continentale de football. Ainsi, en vertu de cette défaite du Charleston, les Castors conservent espoir de participer aux éliminatoires.

Les Rockets seront à Montréal, samedi prochain et les Castors devront alors les vaincre par une marge de 15 points. Ensuite, le Charleston devra perdre à nouveau, cette fois dans leur dernier match de la saison et les Castors ajouter une autre victoire à leur palmarès pour... enfin représenter Monréal dans les éliminatoires. Les Castors traversent-ils l'ère des miracles ?

La samba du Brésil

LAUREL, (Maryland) — Le pur-sang Folio, inscription du Brésil dans la course internationale de Laurel le 11 novembre prochain a été soumis à une séance d'entraînement spéciale hier. En effet, ce pur-sang n'est habitué qu'à l'ancienne barrière de départ.

Hier le jockey de Folio l'a conduit à plusieurs reprises derrière les portes mécaniques de départ de la piste de Laurel, faisant ouvrir les portes et simulant un départ - éclair. Puis ensuite le jockey a fait faire quelques tours de piste à sa monture et recommença deux autres fois en ramenant Folio derrière les portes mécaniques.

Il y aura une autre séance d'entraînement aujourd'hui afin qu.. cette noble bête s'habitue au progrès et apprenne à reconnaître l'oeil magique qui ouvre le portes à tous ses caprices de coursier fringant. L'autre pur-sang qui a étudié le parcours avec soin a été le représentant de la Russie Ariline. Le représentant canadien George Royal s'est contenté pour sa part de regarder dédaigneusement la piste sans s'y engager.

Honneur au Canadien

Les Canadiens de Montréal furent investis officiellement du titre d'ambassadeurs de l'Exposition Universelle de 1967, samedi soir dans la métropole, au cours d'une brève cérémonie qui eut le Forum comme théâtre. Le commissaire adjoint de l'Expo 67, M. Robert Shaw, a présenté un ensemble de malles de voyage au capitaine de l'équipe, Jean Béliveau. Ces valises portent l'écusson de l'Expo et celui des Canadiens.

Les Ours domptés!

Les Ours de Montréal-Nord de la ligue de football senior ont subi l'élimination, samedi à Toronto, au compte de 43 à 7. Les Argonauts de East York ont ainsi remporté le championnat senior de football de l'est du Canada. La grande vedette des Argonauts fut sans conteste Napiorkowski, avec trois touchés. L'unique touché des Montréalais fut l'oeuvre de Smith, au premier quart.

R. Emerson vainqueur

BRISBANE — L'Australien Roy Emerson a remporté hier la finale du simple messieurs des championnats internationaux de tennis du Queensland en battant son compatriote Fred Stolle en 5 sets, 4-6, 6-3, 6-4, 3-6 et 6-2, à Brisbane.

Voici les résultats des autres finales: simple dames — Lesley Turner (Australie) bat Kerry Melville (Australie) 6-0, 6-8 et 6-4; double mixte — Lesley Turner/Owen Davidson (Australie) battent Judy Tegart/Jim McManus (Australie/E.-U.) 6-4 et 9-7.

Les E-U mènent 2-1 devant le Brésil

PORTO ALEGRE. — Les Etats-Unis ont pris une avance de 2-1 dans leur série de semi-finale interzone de coupe Davis contre le Brésil en raison de leur victoire d'hier dans le double.

Les deux pays avaient divisé les honneurs des simples de la première journée, samedi, lorsque Edson Mandarino prenait la mesure de Cliff Richef en quatre sets de 5-7, 6-3, 7-5 et 6-3 et que Dennis Ralston l'emportait sur Tomas Koch en sets consécutifs de 6-4, 6-4 et 6-0.

Hier les Etats-Unis ont gagné le double alors que le duo de Dennis Ralston et Arthur Ashe a battu celui de Koch et Mandarino au compte de 7-5, 6-4, 4-6 et 6-2.

La série se continuera aujourd'hui avec les deux derniers simples opposant Tomas Koch, du Brésil, à Cliff Richey, des Etats-Unis et Dennis Ralston à Edson Mandarino.

Le choix de Richey aux dépens de Arthur Ashe, par le capitaine McCall, samedi, lui a coûté le premier simple de la série.

McCall prétendait que Richey était en meilleure condition physique que Ashe et c'est ce qui l'a décidé à le faire jouer. Malheureusement, par une chaleur de plus de 100 degrés, Richey a souffert de crampes aux jambes dès le troisième set et n'a pu afficher qu'un semblant de résistance au Brésilien.

Le gagnant de cette série doit rencontrer le gagnant de la série Allemagne-Inde plus tard au cours du moins. L'ultime gagnant de cette série interzone devra faire face aux Australiens, détenteurs actuels de la coupe Davis.

Les Gaulois l'emportent

ST-HYACINTHE — Les Gaulois de St-Hyacinthe ont infligé un revers de 3 à 1 aux Castors de Sherbrooke de l'instructeur Georges Roy, hier après-midi dans une joute régulière de la Ligue de hockey Provinciale senior.

Par cette victoire, les Gaulois ont consolidé leur emprise en seconde position du classement de la ligue, à six points des représentants de Drummondville au premier rang. Drummondville a triomphé hier après-midi également au compte de 5 à 2 aux dépens du Victoriaville.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
Aucun but
Punitions : Cardin 1:19, Cartier 6:36, Lévesque 7:02, Nadeau 10:34, Lévesque 14:11, Nadeau 17:12

DEUXIEME PERIODE
1—St-Hyacinthe : Vincent (Morin, Descaspre) 1:17
Punitions : Nadeau 3:03, Drouin 3:18, Black 4:36, Payette 4:36, Guilbeau 8:34, Nadeau 18:25.

TROISIEME PERIODE
2—St-Hyacinthe : Renaud (Black, Boileau) 1:04
3—St.Hyacinthe : Black (Boileau, Renaud) 13:57
4—Sherbrooke: Guilbeau (Lévesque) 19:06
Punitions : Nadeau et Roy 1:58, Lévesque 2:52, Morin 5:08, Nadeau 5:30, Cardin 16:55, Duchesne 18:12.

ARRETS :
AUBRY, Sherbrooke 28
PAYETTE : St-Hyacinthe 29
Assistance : 2,600

Les résultats à Blue Bonnets

SAMEDI

PREMIERE COURSE
4 Wiscoy George 10.20 5.60 3.50
7 Gus The Great 7.20 3.30
8 Baron Colby 2.50
Temps : 2:08.4

DEUXIEME COURSE
1 Sir Abbe Ace 7.40 3.60 3.00
3 Dan Dee Direct 3.40 2.50
4 Cunny's Bud 3.40
Temps : 2:10
Pari double : $40.40

TROISIEME COURSE
2 Romola Adios 7.70 4.80 3.40
7 Alain Drummond 7.40 4.90
4 Mike Rainbow 4.60
Temps : 2:04.1

QUATRIEME COURSE
4 Red Rex 33.00 15.30 8.50
8 Golden Spark 21.40 8.70
3 Mr J. Scott 4.90
Temps : 2:09.1
Quinella : $358.00

CINQUIEME COURSE
3 Mac's Mary 14.10 6.40 4.50
2 Duchess Chief 6.00 3.30
5 Dora Harmony 3.80
Temps : 2:09.4

SIXIEME COURSE
7 Prince Adam 188.80 9.80 8.80
6 Hy Creed 10.20 7.10
4 Banjo Pick 3.70
Temps : 2:07.3

SEPTIEME COURSE
3 W. T Dowlin 6.30 3.80 3.10
7 Cherry Freeze 3.70 4.20
5 Miss Royal Rhea 3.40
Temps : 2:08.3
Quinella : $19.60

HUITIEME COURSE
4 Coeur de Lion 7.60 4.00 3.20
1 Bill Bay Leigh 3.70 3.30
8 Ideal Direct 3.30
Temps : 2:05.4

NEUVIEME COURSE
3 Meteore II 3.30 2.60 —
5 Mr Boot 3.20 —
Temps : 2:05.2

DIXIEME COURSE
2 Jet Adios 3.70 2.60 2.30
5 Tournevite 3.20 2.40
4 Ideal Time 3.40
Temps : 2:09.4
Exacta : $12.20

DIMANCHE

PREMIERE COURSE
4 Riddell Volo 8.30 5.50 3.80
5 Stoney Dares 7.40 4.50
1 Bunny Mir 4.40
Temps : 2:10

DEUXIEME COURSE
3 St James Street 2.60 2.40 2.50
5 Admiral Herbert 2.80 2.70
6 Frosty Helen 4.50
Temps : 2:05.3
Pari double : $12.90

TROISIEME COURSE
4 Well Away 10.90 5.00 4.00
2 Coppersmith 5.20 4.50
3 Chief Morenci 4.00
Temps : 2:06.3

QUATRIEME COURSE
1 Misalleman 8.00 5.30 3.50
3 Dainty Brooke 10.50 5.80
5 Johns Joy 7.80
Temps : 2:09.1
Quinella : $64.10

CINQUIEME COURSE
6 Meadow Zealand 6.50 2.60 3.40
3 H Harry 3.30 2.90
2 Sandy Elkington 3.40
Temps : 2:06.1

SIXIEME COURSE
6 Adios Watts 2.80 2.70 2.50
2 Marie Handy 6.00 4.10
3 Belle Wilson 3.00
Temps : 2:05.2

SEPTIEME COURSE
5 Awol 5.80 3.80 3.50
7 Will Diamond 12.90 5.70
8 Scotch Newport 3.80
Temps : 2:06
Quinella : $59.50

HUITIEME COURSE
1A Ack Ack 5.00 3.10 2.70
1 Timely Knight 3.00 3.10 2.70
3 Baron Adios 2.60
Temps : 2:01.1

NEUVIEME COURSE
4 Duchess Gay 6.60 4.30 3.00
7 Little Kitty Clay 14.60 3.20
8 Success Cameo 2.80
Temps : 2:00.4

DIXIEME COURSE
4 Apogee 11.00 6.20 4.40
5 Princess Stars 3.40 4.10
1 Mary Volo S 2.60
Temps : 2:09.1
Exacta : $83.90

T.-Rivières bat Dr'ville

TROIS-RIVIERES — Les Maple Leafs de Trois-Rivières ont vaincu les Rangers de Drummondville 6-3 hier dans une joute de la ligue Junior A du Québec.

Gordon Nielson a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts tandis que Jean-Marie Nicol, Louis Deveault, Michel Boisvert et René Robert complétaient leur total.

Denis Laliberté y est aussi allé de deux buts au profit des vaincus, dont l'autre compteur a été Michel Parizeau.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152

Lisez et faites lire Le Devoir

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez: dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, dupliquateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme.
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS A :
Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)
1411, RUE CRESCENT, MONTREAL — Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

À HAMILTON
C'EST
L'Hôtel Sheraton-Connaught
Prix raisonnables... Stationnement gratuit...
Pour réservations, appelez directement — Montréal 842-7777

SOUTHERN COMFORT
un goût à tous les goûts:
les connaisseurs le boivent
NATURE
un peu de vermouth en fait un
MANHATTAN
pour se désaltérer on le prend
A L'EAU
il est parfait
SUR GLACE
et donne un merveilleux
Old Fashioned
et le plus doux des
COLLINS
PRÉPARÉ ET MIS EN BOUTEILLE PAR LA DISTILLERIE WEARNER LIMITÉE, MONTRÉAL, CANADA

L'information sportive

Blanchi 6 à 0 par Crozier, le Canadien glisse au 2e rang!

DETROIT — Norm Ullman et Pete Mahovlich ont réussi deux buts rapides au début de la première période et par la suite les Red Wings ont dominé constamment pour finalement triompher 6 à 0 des Canadiens de Montréal à l'Olympia, hier soir.

C'était le premier blanchissage cette saison de Roger Crozier. Les Red Wings ont fait voir beaucoup de vitesse et de savoir-faire autour des buts que gardait Lorne Worsley. Ils ont dominé dans tous les départements hier soir et le Canadien s'est heurté à une défensive alerte et un gardien brillant. Roger Crozier a aidé sa propre cause en exécutant quelques arrêts sensationnels aux dépens des Canadiens.

Buts rapides

Le premier but de Ullman dans la joute fut marqué sur un retour de lancer de Bob Wall qui venait de frapper un poteau.

33 secondes plus tard, Pete Mahovlich captait une passe de Murray Hall et glissait le disque sous le gardien Worsley pour ce second but du match. Par la suite, Bruce MacGregor, Andy Bathgate, Murray Hall et Gordie Howe (2e) trompèrent également la vigilance de Worsley pour assurer le blanchissage de Crozier.

L'arbitre a eu fort à faire au cours de ce match alors que des altercations éclatèrent entre John Ferguson et Norm Ullman, Floyd Smith et Jean Béliveau et Ullman et Ted Harris. Mahovlich et Harper en vinrent également aux gros mots.

Enfin, l'arbitre infligea une punition de match à Gary Bergman après que celui-ci eut tenté de blesser Claude Provost avec son bâton. Bergman devra débourser une amende automatique de $100 et voir son cas étudié par le président Clarence Campbell avant de pouvoir revenir au jeu, selon les règlements de la ligue.

La défaite coûte le premier rang aux Canadiens.

Ligue Nationale

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	6	5	1	0	28	16	10
Montréal	7	4	2	1	17	17	9
Toronto	8	2	1	5	20	18	9
Détroit	9	3	5	1	31	29	7
New York	8	2	4	2	22	25	6
Boston	8	2	5	1	19	32	5

Remontée des Hawks au sommet du circuit

BOSTON — Dennis Hull s'est révélé la bougie d'allumage des Black Hawks de Chicago, hier soir, alors qu'ils ont triomphé 4 à 2 des rBuins de Boston pour ainsi reprendre possession de la première position au classement du circuit Campbell.

Dennis Hull a marqué un filet en plus de récolter une assistance sur deux autres buts, dans la victoire des siens. Il a égalé le compte à à 2 dans le match en seconde période puis a fourni la passe à Pierre Pilote qui marquait le but victorieux. Eric Nesterenco a ajouté au pointage alors qu'il restait 2 secondes à faire dans la partie.

Les Hawks avaient pris les devants 1 à 0 dans le match, grâce à un but de Wally Boyer, en première période. Peu après Bobby Orr avait nivelé le compte avec un but marqué sur un lancer de 35 pieds. Bernard Parent a été la victime des deux buts du Chicago en seconde période. Il a pris la relève de Johnston après que ce dernier eut été atteint à un oeil par un bâton.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—Chicago: Boyer (1) (D. Hull, Nesterenko) 6:04
2—Boston: Orr (2) (Oliver, McKenzie) 9:03
3—Boston: Martin (5) (Watson, Dillabough) 11:31
Punitions: Orr 4:04, Pilote 18:11
DEUXIEME PERIODE
4—Chicago: D. Hull (5) (Wharram) 1:10
5—Chicago: Pilote (2) (D. Hull, Nesterenko) 14:13
Punitions: Wharram 6:37, Orr (2 min.), Boyer 10:27, D. Hull 17:04.
TROISIEME PERIODE
6—Chicago: Nesterenko (3) (Maki) 19:40
Punitions: Hodge 1:23, Mikita 19:29, Van Impe (maj.) 19:29; Stewart (maj.) 19:29, Hall (m. cond.) 19:40.
LANCERS PAR:

Chicago	10	14	9—33
BOSTON	14	7	8—29

Les mots croisés du "DEVOIR"

Pour ce nom introuvable

consultez "LE DICTIONNAIRE DES MOTS CROISÉS"
(Les Éditions de l'Homme) — En vente partout à $3.50

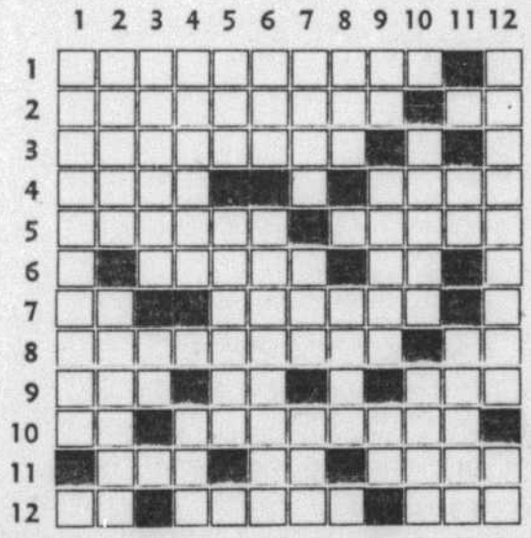

HORIZONTALEMENT
1—Désappointement
2—Qui ne manquent pas de piquant — Petit cube
3—Libéralité
4—En Italie —Groupement humain
5—Femme acariâtre — Port brésilien
6—Fabuliste ancien — Direction
7—Pronom — Acheteur
8—Laisse une porte à demi-fermée — Note
9—Saison — Consonne doublée — Se divertisse
10—Possessif — Homogénéité
11—Se transforma — Dans — Touchée
12—Pour le doigt — Mauvaise en affaires — Direction

VERTICALEMENT
1—Aux dimensions bien fixées
2—Qualifie un nez — Prend une première part
3—Il finit sur une brosse — Pronom
4—Sur le bout des doigts — Langue de terre
5—Au monde — Concerne un style de meuble peu apprécié
6—Aperçus — Préparer certains légumes
7—Crochet de fer — Existence inversée — Pluriel verbal
8—Créée — Epoques
9—Coutumes — Animal du nord de l'Europe — Fin de participe
10—Lanterne portative — Ville éternelle
11—Démonstratif — Ils s'enflamment souvent l'hiver
12—Suprématie d'une ville — Conjonction

Solution de samedi

Horizontalement : —
1—INFRACTION
2—MERITOIRE — FA
3—PRESTIGE — TOI
4—AVISE — DIRE
5—RENONCEMENT
6—TU — LUE — ATOUT
7—IX — EAU — IR — NE
8—BETTERAVES
9—ASIATIQUES
10—ICL — REUSSI
11—DETENTE
12—PERSISTENT

Verticalement : —
1—IMPARTIR — ID
2—NERVEUX — CEP
3—FREIN — BALTE
4—RISSOLEES — ER
5—ATTENUATIONS
6—COI — CEUTA — TI
7—TIGRE — ETRES
8—IRE — MAIRIE
9—OE — DETRAQUEE
10—TINO — VUS
11—FORTUNEES
12—TAIE — TESSIN

Geoffrion a compté

NEW YORK — Un but de Dave Keon en dernière période a permis hier soir aux Maple Leafs de Toronto de faire partie nulle 3 à 3 contre les Rangers de New York. C'était la cinquième partie nulle des Leafs depuis le début de la saison.

Brian Conacher, une recrue, avait précédemment marqué son quatrième but de la saison (tous contre les Rangers) en complétant un jeu magnifique de George Armstrong.

Billy Hicke avait brisé une égalité de 1 à 1 au cours de la seconde période en déjouant Bruce Gamble. Un peu plus tard, Bernard Geoffrion avait porté le résultat 3 à 1 en faveurd es Rangers en prenant également Gamble en défaut. Mais les Leafs sont venus de l'arrière avec les buts de Conacher et Keon.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—New York: Nevin (2) (Howell, Marshall) 5:52
Punitions: Baun 13:40, Hadfield 18:38.
DEUXIEME PERIODE
2—Toronto: Selby (1) (Shack, Pulford) 1:47
3—New York: Hicke (1) (sans aide) 11:59
4—New York: Geoffrion (Hicke, Kurtenbach) 13:49
Punition: Baun 5:04
TROISIEME PERIODE
5—Toronto: Conacher (4) (Armstrong, Keon) 8:14
6—Toronto: Keon (2) (Horton) 16:34
Punition: Aucune
LANCERS PAR:

TORONTO	4	7	9—20
NEW YORK	19	11	10—40

Hershey 15 Buffalo 6

BUFFALO. — Wayne Rivers a marqué trois buts et récolté quatre assistances pendant que ses coéquipiers Roger Dejordy, Michel Harvey et Chuk Hamilton enfilaient également deux buts chacun, alors que les Bears de Hershey triomplaient 15 à 6 des Bisons de Buffalo, dans une joute régulière de la Ligue américaine de hockey.

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—Hershey: Rivers (Gilbert, Ford) 1:16
2—Hershey: Cline (Nykoluk, Keller) 1:35
3—Hershey: Gilbert (Rivers, Ubriaco) 4:28
4—Hershey: Popiel (Dejordy, Nykoluk) 12:09
Punition: Popiel 9:09
DEUXIEME PERIODE
5—Hershey: Rivers (Gilbert, Ubriaco) 1:33
6—Hershey: Harvey (Awrey) 3:14
7—Buffalo: Larkin (Smith, Richardson) 5:39
8—Buffalo: Lafrenière (Hannigan, Carter) 12:49
9—Hershey: Rivers (Keller, Ubriaco) 14:18
10—Hershey: Harvey (Stankiewicz) 16:04
11—Buffalo: Hannigan (Carter, Dea) 17:05
12—Hershey: Ubriaco (Rivers, Gilbert) 17:58
Punitions: Keller 6:09, Lanyon 19:00.
TROISIEME PERIODE
13—Buffalo: Ouellette (Taylor, Walsh) 1:07
14—Hershey: Dejordy (Nykoluk, Cline) 1:40
15—Buffalo: Wilson (Carter, Dea) 7:25
16—Hershey: Dejordy (Cline, Yanosik) 7:35
17—Hershey: Hamilton (Popiel, Rivers) 12:27
18—Hershey: Hamilton (Rivers, Ubriaco) 12:57
19—Hershey: Nykoluk (Cline, Dejordy) 13:02
20—Hershey: Stankiewicz (Harvey, Keller) 15:44
21—Buffalo: Carter (Larkin, Smith) 17:32
Punitions: Awrey 5:18, Ford 6:15, Lafrenière 11:11, Lanyon 12:14.
ARRETS:

EDWARDS	8	7	—16
CHADWICK			10—10
GIL	5	7	10—22

Echec au sabbat

LA HAVANE — Les Etats-Unis ont perdu hier par forfait leurs quatre parties contre les Soviétiques aux olympiades d'échec de la Havane. L'équipe américaine a déclaré forfait par solidarité avec son champion, Robert Fisher, qui avait demandé un report de deux heures de sa partie contre le Soviétique Petrosian, qui lui a été refusé. Fisher qui est Israélite entendait observer le jour du Sabbet.

Il a manqué de souffle!

SYDNEY — Arnold Palmer, a exécuté un brillant retour dans le tournoi International de golf de Kensington, hier, alors qu'il tirait de l'arrière par 5 coups. Il a terminé l'épreuve ex-aequo pour ensuite connaître la défaite dans une éliminatoire aux mains du jeune Australien Bob Stanton, au deuxième trou supplémentaire.

HOCKEY

HIER
LIGUE NATIONALE
Montréal 0 Détroit 6
Chicago 4 Boston 2
Toronto 3 New York 3
LIGUE AMERICAINE
Hershey 15 Buffalo 6
Pittsburgh 1 Rochester 9
Cleveland 3 Provindence 2
Baltimore 5 Québec 3
LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO
Niagara Falls 3 Montréal 4
Toronto 3 St. Catharines 6
LIGUE JUNIOR "A" QUEBEC
Québec 5 Sherbrooke 4
Sorel 3 Thetford 4
Drum'ville 3 Tr.Rivières 6
LIGUE METROPOLITAINE
Rosemont 3 Verdun 11
Laval 4 Lachine 5
National 6 St-Jérôme 2
LIGUE PROVINCIALE SENIOR
Sherbrooke 1 St-Hyacinthe 3
Victoriaville 2 Drum'ville 5
LIGUE PROVINCIALE JR "B"
Waterloo 9 Thetford 3
Richmond 5 Victoriaville 2
Mégantic 6 Asbestos 6
LIGUE METROPOLITAINE "B"
Lasalle 7 Rosemont 1
West Island 5 Mtl-Nord 3
Im.-Conception 4 St-Laurent 3
SAMEDI
LIGUE NATIONALE
Détroit 1 Montréal 3
New York 1 Toronto 3
LIGUE AMERICAINE
Rochester 5 Buffalo 7
Cleveland 4 Hershey 6
Québec 6 Springfield 2
Providence 3 Pittsburgh 3
LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO
Oshawa 2 Kitchener 2

CLASSEMENT
LIGUE AMERICAINE
(DIVISION EST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	7	3	2	45	32	16
Hershey	6	3	0	37	32	12
Springfield	5	2	1	33	21	11
Baltimore	3	3	1	20	22	7
Providence	0	9	3	27	61	3

(DIVISION OUEST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	6	4	0	40	30	12
Pittsburgh	5	3	2	31	31	12
Buffalo	3	6	2	36	51	8
Cleveland	2	5	1	24	27	5

les compteurs de la L.H.N.

	B	A	Pts
Ullman, Détroit	2	12	14
Mikita, Chicago	4	8	12
Henderson, Détroit	8	3	11
Rousseau, Canadien	4	7	11
Goyette, N. York	0	10	10
D. Hull, Chicago	5	4	9
Smith, Détroit	3	6	9
Marshall, N. York	5	3	8
Hall, Détroit	5	3	8
Bathgate, Détroit	4	4	8
Keon, Toronto	2	6	8
B. Hull, Chicago	4	3	7
Gilbert, N. York	3	4	7
Nesterenko, Chicago	3	4	7
Pilote, Chicago	2	5	7
McKenzie, Boston	3	3	6
Kelly, Toronto	2	4	6
J.-C. Tremblay, Can.	1	5	6
Martin, Boston	5	0	5

Moe Norman au 3e rang

MONTERREY, Mexique. — Bob McCallister a calé un coup roulé de 21 pouces hier en l'emportant par un coup sur son compatriote Dudley Wyson dans le 22e Omnium mexicain. Sa dernière tournée de 67, cinq sous la normale, lui a procuré un total de 278.

Moe Norman, de Kitchener, a pris le troisième rang avec un total de 280 grâce à une dernière de 67.

Bob Ross, qui menait après trois rondes, a fini sur un pied d'égalité avec Sam Carmichael à 283.

Baltimore 5 Québec 3

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—Baltimore: Schinkel (Marshall, Robinson) 8:05
2—Baltimore: MacGregor (Cossette) 10:01
3—Québec: Labossière (Hicks, Gendron) 19:09
Punitions: Hanna 14:53, Guidolin 19:09.
DEUXIEME PERIODE
4—Québec: Sutherland (Price, Rivard) 3:00
5—Baltimore: Schinkel (Ingram) 15:59
Punitions: Hicks 1:05, Guidolin, Barclett 11:49.
TROISIEME PERIODE
6—Baltimore: Collins (Brinkworth, Knibbs) 9:43
7—Baltimore: Bartlett 14:25
8—Québec: Sutherland (Rivard, Nolet) 17:39
Punitions: Labossière et Collins 14:02.
ARRETS:

VILLEMURE	7	10	14—31
BAUMAN	7		— 7
GILBERT		11	11—22

Rochester 9 Pittsburgh 1

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—Rochester: Ehman (Gamble, Cherry) 1:27
2—Rochester: Smrke (Horvath) 3:19
3—Rochester: Ehman (Gamble, Joyal) 8:06
4—Rochester: Walton (Blackburn, Clancy) 11:03
5—Rochester: Joyal (Sly, Gamble) 14:01
Punitions: Cherry 11:15, Blackburn 16:04.
DEUXIEME PERIODE
6—Rochester: Blackburn (Walton, Clancy) 2:15
7—Pittsburgh: Gray (Peters) 14:58
8—Rochester: Joyal (Ehman) 19:04
Punitions: McDonald 2:34, MacDonald 5:24.
TROISIEME PERIODE
9—Rochester: Ehman (Gamble, Walton) 7:40
10—Rochester: Rupp (Ehman, Horvath) 19:58
Punitions: Crashley 2:23, Edestrand 9:32, Rupp 15:35.
ARRETS:

CALEY	6	10	13—29
PERREAULT	16	7	16—39

Canadiens 4 Niagara 3

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—Montréal: Pleau (Drouin, Chagnon) 15:46
Punitions: Bouchard 3:30, Tremblay 8:25, 11:59, Sanderson (min. et maj.) Burns 15:32, Ley 17:03.
DEUXIEME PERIODE
Aucun but
Punitions: Ley (servie par Swayn) 2:25, Tremblay 3:45, Pleau 12:56, Little 15:55.
TROISIEME PERIODE
2—Montréal: Drouin (Sutherland, Liesemer) 0:18
3—Montréal: Drouin 3:15
4—Montréal: Liesemer (Pleau) 6:45
5—Niagara Falls: Lorentz (Webster, Little) 7:07
6—Niagara Falls: Webster (Lorentz, Little) 9:31
7—Niagara Falls: Little 17:42
Punitions: Patex 8:10, Burns 16:22.
LANCERS PAR:

NIAGARA FALLS	8	3	18—29
MONTREAL	17	7	12—36

S Catharines 6 Toronto 3

SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
1—St. Catharines: Salavarra (Gibbons, Leblanc) 6:33
2—St. Catharines: Sickinski 18:27
3—Toronto: King (Glennie) 19:35
Punitions: Salavarra 4:35, Evans 8:14, Korab 19:59.
DEUXIEME PERIODE
4—Toronto: Hamill (Pelyk, Crosby) 3:43
5—St. Catharines: Salavarra (Popiel, Leblanc) 12:45
6—St. Catharines: Mara (Labbé, Gibbons) 15:06
Punitions: Byers, Barrett, Gibbons 5:12, Salavarra 5:48, Korab 13:53, Caffery 14:51, Gibbons, Crosby 19:01.
TROISIEME PERIODE
7—St. Catharines: Anderson (Korab) 5:37
8—St. Catharines: Burgess (Sicinski) 7:55
9—Toronto: Byers 9:23
Punitions: Burgess 1:32, Acomb 4:46, Glennie 10:59, Park 12:23.

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
TROT — A réclamer — $2,000
7 Wabash Vic G. Pilon 5-2
6 Cindy Sky C. Campbell 3
1 The Capon Baillargeon 4
2 Tyson Dale A. Boucher 6
8 Preferred Storck Bardier 6
5 Air Castle Pritchard 8
3 Prince Way S. Grisé 8
4 Dick Hither Morel 10
Aussi éligibles:
Lucky Man G. Bardier
Doctor Bert W. Bourgon
DEUXIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — $1,000
1 Colona Hanover M. Gingras 3
2 Wildwood Pride Desjardins 7-2
4 Championnette A. Deguise 4
8 Jamie Herbert Y. Geneau 6
6 Duke Brain G. Lachance 6
3 Hall Way Morel 8
5 Success Gold M. Bergeron 8
7 Victory Law Jr T. Horton 10
Aussi éligible:
Tempest Lady Ladouceur
TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,400
5 Divad G. Lachance 3
4 Pixellen Lareau 7-2
7 Saucy Dream B. Côté 4
2 Stormy M. A. Hanna 6
8 Senator Pick Y. Plouffe 6
3 Shady Adios A. Boucher 8
6 D. Johnston C., Bouthillier 8
1 D. C. Champ Gauthier 10
Aussi éligible:
Allandale Volo Guindon
QUATRIEME COURSE
TROT — Conditions — $1,100
4 Josedale Scott Free, Gamache 3
6 Merrie Meander Campbell 7-2
8 Royal Ruth R. Paquin 4
1 Sergeant Rum Robinette 6
2 Les Quatre As L. Bergeron 6
3 Debbie's Pet A. Boucher 8
7 Air Marshall M. Gingras 8
5 Castle Wave G. Horton 10
Aussi éligibles:
Titan Galophone McTavish
Lili Song Grandmaison
CINQUIEME COURSE
AMBLE — 3 ans — $5,320
Eleveurs du Québec
5(4) Bright Mir R. White 5-2
8(7) Gee Dee Vic R. Dupont 4
10(9) Merry Mir 4
1(10) Clov. Knight, McTavish 6
1A(12) Senator Mir 6
2(1) Lord Bri Tremblay 6
3(2) Spangler Frost 8
4(3) Danny Mar Mic, Cateliler 8
7(6) Grand Prix Mir, Gamache 8
9(8) Lina M. Vonian, Martineau 10
6(5) Lily Vonian Guay 15
11(11) Suzon Primrose, S'gnac 15
SIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,100
1 Mr Eton G. Lachance 3
2 Chief Abbe C. Savignac 4
5 Ida Purdue A. Bédard 9-2
3 Prince E. Grattan Quesy 6
6 Chester Brown Pritchard 6
7 Dean's Galle M. Gingras 8
8 Helata Ouellette 8
4 Howick Lad A. Boucher 10
Aussi éligibles:
Santa Giory Robichaud
Modest Hero R. Caldwell
SEPTIEME COURSE
TROT — Conditions — $1,900
4 Jil Fedor G. Lachance 5-2
5 Count Yates J. Gordon 4
3 Murrigan C. Dupré 9-2
1 Fairside Star Pritchard 6
8 Hi Jet C. St-Jacques 6
7 Armbro Earl L. Bourgon 8
6 Lord Sampson B. Côté 10
HUITIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — $1,100
1 Stronghold Baillargeon 3
5 Tommy K Y. Plouffe 7-2
3 Shafter Diamond Savignac 4
2 Volcano Hanover A. Boucher 6
8 Will Travel Lachance 6
7 Mr Hughby J.-P. Morel 8
6 Billie Blue G Beauchemin 8
4 Debutante Bri G. Bardier 10
Aussi éligibles:
Freedom Pal L. Bourgon
Fedor Boy C. Desjardins
NEUVIEME COURSE
TROT — Préférés — $4,500
3 Scotty Dear L. Bourgon 5-2
7 Van's First C. St-Jacques 4
6 Gloria Elkington Alain 9-2
1 Ruth Ann Sky P. Caldwell 6
2 Laurie's Mon MacTavish 6
4 Flem. Riddell C. Watters 8
5 Coronado Hanover Poulin 8
DIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,000
5 First Jet Martineau 3
4 Innerall M. Munroe 7-2
1 Hickory Vampire Savignac 4
2 Oteca's Chuck H. Ouellet 6
7 Meadow Andy R. Bardier 6
6 Hail Demon Gauthier 8
3 Sovereign H. Lamarre 8
8 Elaine Creed M. Picard 10
Aussi éligibles:
Dark Onyx Y. Plouffe
Adios Pierre M. Bouvrette

Hamilton en finale de l'Est

Les Alouettes volent trop tard et trop bas perdant hier 24 - 14

HAMILTON — Les Tiger-Cats de Hamilton ont survécu à un ralliement de dernière heure exécuté au quatrième quart par les Alouettes de Montréal, et ils ont finalement triomphé 24 à 14 des Montréalais dans la partie de la semi-finale des éliminatoires de l'Est, au football canadien, hier, à Hamilton.

Les Tiger-Cats rencontreront maintenant en finale de l'Est les Rough Riders d'Ottawa, dans une série de deux parties au total des points, à compter de dimanche prochain, à Hamilton, le vainqueur représentera l'Est du pays dans le match de la coupe Grey.

Les hommes de Ralph Sazio ont marqué 13 points au cours du premier quart, puis ont porté leur production à 20 points au troisième quart pour ainsi prendre une confortable avance sur les Alouettes qui n'avaient encore rien fait.

Au dernier quart, les Alouettes ont enfin éclaté avec deux touchés, le premier par Don Lisbon, le second par J.W. Lockett. Mais Don Sutherin a ajouté un placement à la carte de pointage du Hamilton, et par la suite les Alouettes ont concédé un simple.

George Bork a évolué au quart pendant tout le match. Il s'est fait prendre une couple de fois derrière sa ligne de mêlée, mais, somme toute, il s'est montré à la hauteur, conduisant les siens à des gains de 21 premiers essais contre 8 par Hamilton. Les Alouettes, en dépit d'un avantage marqué dans les statistiques, furent vaincus. Montréal a récolté 309 verges de gains dont 163 par la passe alors que les Tiger-Cats n'ont récolté que 177 verges de gains dont 95 par la passe.

Les deux équipes ont compilé une fiche de deux interceptions, mais, dans ce département, ce sont les Tiger-Cats qui ont eu le meilleur en marquant des touchés à chaque occasion.

Bork a complété 18 de ses 31 passes.

SOMMAIRE
PREMIER QUART
1—Ham.: placement (Sutherin) 3.50
2—Ham.: touché (Bethea) 9.37
3—Ham.: converti (Sutherin)
4—Ham.: placement (Sutherin) 13.23
DEUXIEME QUART
Aucun point
TROISIEME QUART
5—Ham.: touché (Page) 9.05
6—Ham.: converti (Sutherin)
QUATRIEME QUART
7—Mtl: touché (Lisbon) 4.18
8—Mtl: converti (Kempf)
9—Mtl: touché (Lockett) 8.13
10—Mtl: converti (Kempf)
11—Ham.: placement (Sutherin) 9.37
12—Ham.: simple (Zuger) 13.51

STATISTIQUES

	MTL	HAM.
Pr. essais	21	8
Gains/sol	141 vges	32 vges
Gains/air	163 vges	95 vges
Passes co./ten.	18/31	6/17
Passes inter. par	2	2
Bottés/moy.	13/38 vges	11/47 vges
Echappés/perdus	2/2	4/1
Punitions/verges	5/35	11/71

Sutherin n'a dansé que sur un pied

HAMILTON. — En se déshabillant dans le vestiaire du Hamilton après le gain de 24-14 sur les Alouettes de Montréal dans la demi-finale de l'Est, hier, Don Sutherin a noté que quelqu'un "lui avait marché sur le pied droit".

La blessure ne l'avait pas empêché de compter 11 des 24 points des siens à l'aide de trois placements et deux transformations.

Il avait également réussi deux interceptions, dont l'une lui a été refusée par l'arbitre parce qu'il aurait saisi le ballon hors des limites du terrain.

Oubliant ses succès, Sutherin prétendait encore après le match qu'on aurait dû lui accorder cette interception.

Par contre, il n'y eut pas discussion au sujet de son exploit aux dépens de Mike Gibbons dans le premier quart. Il a alors enlevé le ballon au Montréalais au 45 des Cats et l'a retourné au 20 des Alouettes, préparant alors le touché de Willie Bethea.

Le héros du match a assuré qu'il serait prêt à affronter Ottawa dans la finale à partir de dimanche prochain.

Bork n'a rien vu, pas plus que Mudra

Dans le vestiaire des Alouettes, le quart-arrière George Bork a avoué "qu'il n'avait jamais vu Ted Page" qui avait intercepté une passe au 14 des visiteurs dans la troisième période.

Le pilote Darrell Mudra était d'avis que les siens avaient perdu à cause de "graves erreurs" y compris deux interceptions et deux échappés recouvrés par les Cats.

"A part ces jeux, nous étions égaux" a ajouté Mudra même si les statistiques démontrent que les Alouettes ont complètement dominé leurs rivaux avec 21 premiers essais contre huit, 141 verges au sol contre 82 et 168 verges dans les airs contre 95.

Winnipeg triomphe dans l'Ouest

WINNIPEG — Grâce à de courtes passes contre le vent, Kenny Ploen a dirigé une poussée de 81 verges dans le dernier quart dimanche, permettant ainsi aux Blue Bombers de Winnipeg de vaincre les Eskimos d'Edmonton 16-8 dans la demi-finale-suicide de la Conférence de football de l'Ouest.

Les Eskimos avaient auparavant réduit à 9-8 l'avance des locaux, qui affronteront maintenant les Roughriders de la Saskatchewan dans la finale, 2 de 3, à partir de dimanche prochain à Regina.

Billy Cooper a terminé la poussée des vainqueurs en captant une dernière passe de Ploen dans la zone des buts rivale.

Farrell Funston a réussi l'autre majeur des locaux grâce à une course de 19 verges à la suite d'une autre passe de Ploen. Le jeu se'st produit à la suite d'un court botté de Randy Kerbow des Eskimos, qui n'avait pu faire mieux que 14 verges contre un vent de 24 milles à l'heure.

Norm Wintom, avec deux transformations et un simple, et Ed Ulmer, avec un simple, ont complété le total des vainqueurs.

Chez les Eskimos, qui n'ont gagné que 157 verges contre les Bombers, Jim Thomas a compté l'unique majeur sur une course extérieure de 21 verges. Tommy-Joe Coffey a complété leur pointage avec un converti et un simple.

Statistiques

Ploen a complété 14 de ses 19 passes pour des gains de 144 verges tandis que Art Perkins gagnait 71 des 304 verges des locaux au sol.

Par contre, Kerbow n'a réussi que quatre de ses 17 tentatives de passes. De plus, il n'a affiché qu'une moyenne de 31 verges par botté de dégagement en comparaison de 37 par Ullmer, qui a réussi son simple sur un botté de 61 verges.

Enfin, les Eskimos n'ont guère aidé leur cause avec un total de 71 verges en pénalisation contre les 40 des Bombers.

Thomas a gagné 49 verges au sol pour les Eskimos, mais Trent Walters a été blessé dans le troisième quart et n'est pas revenu au jeu par la suite.

SOMMAIRE
PREMIER QUART
1—Winnipeg: Simple (Ulmer) 3:08
DEUXIEME QUART
2—Winnipeg: Touché (Funston) 3:13
3—Winnipeg: Converti (Winton)
4—Edmonto: Simple (Coffey's) 14:10
TROISIEME QUART
5—Winnipeg: Simple (Winton) 10:35
QUATRIEME QUART
6—Edmonton: Touché (Thomas) 6:28
7—Edmonto: Converti (Coffey)
8—Winnipeg: Touché (Cooper) 10:35
9—Winnipeg: Converti (Winton)

Lourde perte pour Ottawa

OTTAWA. — Bill Smyth, instructeur défensif des Rough Riders d'Ottawa depuis 1956, est décédé hier à l'âge de 44 ans. Il avait été hospitalisé vendredi quand un caillot de sang lui a bloqué une artère. Selon les médecins, son coeur n'a pu tenir le coup car Smyth avait été victime de fièvre rhumatismale dans son enfance.

Les rumeurs voulaient qu'il succède au pilote Frank Clair l'an dernier lorsque les Riders n'ont pas remporté le championnat dans la Conférence de football de l'Est, mais Clair est resté à la barre et l'équipe a gagné le titre cette saison.

Smyth est tombé inconscient chez lui vendredi, deux jours avant d'assister dimanche à la semi-finale Hamilton-Montréal, dont le vainqueur doit affronter Ottawa.

Smyth s'était acquis la réputation d'effrayer les recrues avec sa forte voix grave qu'on pouvait entendre partout sur le terrain. Il n'en était pas moins un gars très aimé par les joueurs de Clair.

C'était la deuxième fois en une semaine que le deuil frappait le camp des Riders, car leur directeur et ex-gérant, James McCraffrey, avait succombé à une crise cardiaque samedi dernier.

Sorel perd 4 à 3 hier

THETFORD MINES — Les Canadiens de Thetford Mines ont consolidé leur emprise sur la première position de la ligue provinciale junior, hier soir, en remportant une victoire de 4 à 3 sur les Eperviers de Sorel.

Les Canadiens ont réussi à marquer le but vainqueur quelques secondes après l'ouverture de la période supplémentaire. C'est André Gaudet qui a enfilé le but de la victoire. Les autres compteurs des Canadiens furent Régent Hamel, Paul Lessard et Carol Bellemarre. Pour les visiteurs, Serge Bernier, Edouard Paré et Ghislain Bordeleau furent les compteurs.

La Palestre gagne 6 à 2

La Palestre Nationale a infligé une défaite de 6 à 2 aux représentants de St-Jérôme, hier après-midi, dans une joute régulière de la ligue Métropolitaine de hockey junior A.

Gilles Grattan et Jean-Guy Gratton ont enregistré chacun deux buts pour la Palestre. Richard Petit et Richard Aubry ont marqué pour le St-Jérôme.

POUR QUI SAIT DISTINGUER...
O.F.C.
WHISKY CANADIEN
DISTILLÉS, VIEILLIS ET EMBOUTEILLÉS AU CANADA PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD., VALLEYFIELD, CANADA

La crise est conjurée à l'OUA et Sékou Touré est attendu demain au sommet

ADDIS ABEBA — Le président Sékou Touré est attendu mardi à Addis Abeba pour participer au "sommet" panafricain, apprend-on de source informée dans les couloirs de l'Africa Hall.

Les travaux du sommet commenceront cependant lundi à 7 h., indique-t-on de même source.

L'OUA a surmonté la crise la plus grave survenue depuis sa création en 1963.

L'arrestation, samedi dernier, de la délégation guinéenne à la conférence ministérielle de l'OUA, au moment où l'avion américain qui la transportait faisait escale à Accra, avait provoqué une profonde fissure dans l'Afrique indépendante et suscité de très vives réactions au sein de l'OUA. Le conseil des ministres de l'Organisation panafricaine s'était ouvert dans une atmosphère de crise sans précédent. Plusieurs délégations exigeaient une condamnation solennelle et sans équivoque de l'action du Ghana, qualifiée de "piraterie". La majorité toutefois a estimé qu'une telle prise de position rendrait plus difficile la solution de la crise et c'est sous son influence que le conseil devait décider de dépêcher à Accra et Conakry une mission de conciliation chargée d'une double tâche: obtenir la libération des otages et améliorer les relations entre les deux capitales.

L'OUA refusait ainsi de prendre position. A la satisfaction de nombreuses délégations, elle jouait son rôle d'organisme de conciliation et refusait d'être une "tribune de propagande".

Plusieurs pays, tels que l'Algérie, le RAU, la Somalie, la Tanzanie et le Soudan, étaient toutefois décidés à "aller jusqu'au bout" pour obtenir la libération du ministre des affaires étrangères de Guinée, M. Beavogui Lansana, et de ses compagnons où, à défaut, la condamnation du Ghana. Ces pays ont en effet demandé et obtenu l'ajournement des travaux de la conférence des chefs d'Etat aussitôt après son ouverture. Ils ont menacé de se retirer du "sommet" si satisfaction ne leur était pas donnée: l'OUA était ainsi menacée d'éclatement.

La tentative de la dernière chance, la désignation d'un comité des sages, comprenant l'empereur d'Ethiopie et les présidents Nasser et Tubman, chargé d'obtenir la libération des "otages", guinéens évita le pire.

Comment voteront les Noirs?

WASHINGTON — Le vote que les électeurs de race noire émettront demain reste l'un des mystères de la consultation populaire américaine pour le renouvellement du tiers du Sénat, de l'ensemble de la Chambre des représentants, de nombreux postes de gouverneurs d'Etats et d'assemblées législatives d'Etats.

Personne n'est en mesure d'évaluer, en premier lieu, le nombre des Noirs qui, à la suite des lois anti-ségrégationnistes votées par le Congrès sont parvenus à se faire inscrire sur les listes électorales. Le parti démocrate avance le chiffre de six millions. Mais on citait déjà ce chiffre il y a deux ans. Il semble avoir été largement dépassé depuis. Dans les seuls Etats du Sud, on évalue à près de 3 millions le nombre d'électeurs noirs inscrits.

La seconde question est de savoir comment vont voter les Noirs du Sud. Quoique traditionnellement démocrates, il est difficile d'imaginer qu'ils puissent apporter en bloc leurs suffrages à madame Lurleen Wallace pour le poste de gouverneur d'Alabama, ou qu'ils appuient l'archi - ségrégationniste Maddox en Georgie ou même que, dans le Maryland ils votent en faveur de M. George Mahoney, adversaire irréductible de l'égalité raciale dans le logement des citoyens.

Les candidats républicains pourraient bénéficier des voix noires, à moins que, pour ne pas abandonner leur allégeance de toujours au parti démocrate, les Noirs ne préfèrent s'abstenir.

L'homme qui refusa de brûler Paris est décédé

BADEN BADEN — Le général Dietrich von Choltitz, dernier commandant en chef de Paris occupé est décédé dans la nuit de vendredi à samedi à Baden Baden, à l'âge de 71 ans, des suites d'une longue maladie.

Le général von Choltitz avait refusé d'exécuter les ordres de Hitler exigeant une destruction totale de Paris.

Il a eu un regain de célébrité dans les derniers moments de sa vie grâce au film "Paris brûle-t-il?" dont la première allemande a eu lieu il y a une semaine dans 60 villes d'Allemagne fédérale. (Ce film est tiré d'un ouvrage de Dominique Lapierre et Larry Collins).

Le général von Choltitz doit à Paris de ne pas mourir obscurément. Hobereau Silésien, officier de carrière qui, dès 1941, avait été chargé de commandements importants dans l'armée forgée par Hitler, il était commandant du "Gross Paris" à la veille de la libération de la capitale de la France.

Pour l'histoire, encore que ce point soit souvent controversé, il restera l'homme qui refusa d'obéir aux instructions d'Hitler, ordonnant que Paris soit défendu par les Allemands jusqu'à la dernière pierre et de toute façon détruit s'il y avait un ordre de retraite.

Coïncidence: von Choltitz est mort quelques jours seulement après la sortie sur les écrans européens du film "Paris brûle-t-il?" qui retrace les principaux épisodes de la libération de Paris et où son personnage est interprété par Gert Froebe.

"En épargnant Paris et ses monuments historiques, j'ai agi comme le dictait ma conscience de soldat. Un officier digne de ce nom aurait agi comme moi", a écrit von Choltitz dans ses mémoires. Mais peut-être dira-t-on un jour que c'est von Choltitz qui doit une certaine réputation à Paris plus que Paris ne lui doit.

Anniversaire de la Révolution d'octobre

Attaques modérées contre les E.-U. et dénonciation de la politique de Pékin

MOSCOU — La réunion solennelle organisée au Palais des Congrès du Kremlin à Moscou à l'occasion du 49e anniversaire de la révolution d'octobre, s'est ouverte en présence des dirigeants soviétiques, de leurs invités étrangers et de 6,000 Moscovites spécialement conviés pour la cérémonie, annonce Radio-Moscou.

C'est le maire de Moscou, M. Vladimir Promyslov, qui ouvre la séance. Après l'exécution de l'hymne soviétique, il salue les invités étrangers venus à Moscou et donne la parole pour présenter le rapport 'traditionnel à M. Arvide Pelche, membre du bureau politique du parti communiste soviétique et président du comité de contrôle du comité central du parti.

Les Etats-Unis

"Que valent les déclarations des dirigeants américains, qui disent vouloir améliorer leurs relations avec l'URSS mais qui poursuivent leur agression contre un pays socialiste?" a demandé M. Arvide Pelche, membre du Politburo du P.C. soviétique, dans son rapport.

Après avoir affirmé que l'U.R.S.S. accordera au peuple vietnamien l'aide nécessaire pour repousser l'"agression américaine", M. Pelche a vivement attaqué les dirigeants chinois, qu'il a rendus responsables de "la division des rangs des combattants contre l'impérialisme", ce qui ne peut, a-t-il dit, que servir les intérêts de l'ennemi commun".

Au sujet de l'Europe, M. Pelche a déclaré que l'URSS était pour une atténuation de la tension née "de la politique ouest-allemande de revanche que soutiennent les milieux dirigeants américains". Il a donné comme exemples de la politique de coexistence pacifique de l'URSS "la grande modification de ses relations avec la France", et le développement de ses relations avec l'Italie, le Japon, le Canada, la Finlande, l'Afghanistan, la Turquie et l'Iran. "L'URSS, a-t-il dit, est pour la coopération dans tous les domaines entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, et pour la dissolution des blocs militaires, mais tant qu'un système de sécurité efficace n'aura pas été créé, nous continuerons de renforcer l'organisation défensive du traité de Varsovie".

M. Pelche a proposé, d'autre part, "une conférence de tous les pays européens pour discuter des propositions déjà existantes et de celles qui pourraient être soumises à cette conférence", en vue du règlement des questions européennes en suspens.

Le parti communiste, a dit encore M. Pelche se guide sur la parole de Lénine selon laquelle le communisme se démontre dans la pratique. "Nous n'avons nulle intention d'imposer notre régime à d'autres et nous rejetons les théories d'exportation ou d'importation de la révolution", a-t-il dit.

En Chine

Evoquant le problème chinois, l'orateur a déclaré:

"Ce qui se passe actuellement en Chine sous le nom de ce qu'on appelle "la révolution culturelle" n'a rien de commun ni avec la révolution, ni avec la culture, ni avec le marxisme ni avec la politique du socialisme. Telle est la juste appréciation des événements en Chine, contenue dans les déclarations et décisions des organismes dirigeants des partis communistes, fidèles aux principes du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien", consacrée à la Chine."

Le chargé d'affaires de la république populaire de Chine, M. Chan Deh-Chun, et son adjoint ont quitté la salle du Palais des Congrès au moment ou M. Pelche, dans son discours, a attaqué la Chine, l'accusant notamment d'avoir rendu "un immense service à l'impérialisme américain".

M. Pelche a regretté que la Chine "repousse toute proposition du parti communiste de l'URSS et des autres partis frères en vue d'une action commune contre l'agression des Etats-Unis au Vietnam, justifiant ce refus par une prétendue collusion entre l'URSS et l'impérialisme américain". "L'action qui consiste à diviser les rangs des combattants contre l'impérialisme constitue un grand service rendu à l'ennemi commun, l'impérialisme américain et la réaction mondiale. La lourde responsabilité d'une telle action incombe entièrement à la direction du parti communiste chinois", a souligné M. Pelche.

M. JOHNSON:

"La situation financière est satisfaisante"

JOHNSON CITY — Le président Johnson a déclaré samedi que la situation financière du gouvernement fédéral était très satisfaisante. Il a ajouté que les revenus fournis cette année par les impôts fédéraux excéderont les prévisions. Il a précisé qu'ils pourraient passer de 111 milliards de dollars à 116 milliards ou même plus et aller dépasser les prévisions budgétaires de près de 7 milliards de dollars. Le président a enfin déclaré que ces milliards supplémentaires compenseraient l'augmentation des taux d'intérêt et que le gouvernement ne serait donc pas obligé de rechercher des liquidités.

Le président Johnson a fait ces déclarations à son ranch texan juste après que M. McNamara eut présenté un rapport optimiste sur la situation au Vietnam (dont on trouve un résumé à la page 1).

La réponse de Smith a été transmise à Londres: elle contient des propositions pour mettre fin au conflit

SALISBURY. — La réponse rhodésienne aux "ultimes propositions" britanniques pour un règlement négocié de la crise rhodésienne, transmise à Londres vendredi, "contient des propositions fermes et précises pour mettre fin au conflit," déclare M. Ian Smith, dans une interview au "Sunday Mail" publiée dimanche.

"Les propositions rhodésiennes ont été très élaborées. Elles n'ont rien de vague," précise M. Smith qui ajoute que les deux parties ont laissé une marge de manoeuvre dans leurs suggestions.

LONDRES. — La teneur de la réponse de M. Ian Smith aux propositions "finales" du gouvernement britannique en vue d'établir la légalité constitutionnelle en Rhodésie, a été communiquée à M. Harold Wilson, qui se trouve à Bradford d'où il a regagné la capitale dimanche soir.

M. Herbert Bowden, ministre des relations avec le Commonwealth, étudie actuellement la communication du premier ministre "rebelle" de Rhodésie, et il s'en entretiendra sans doute avec le chef du gouvernement britannique avant qu'elle ne soit discutée en conseil de cabinet dès le début de la semaine.

Entre-temps, un mutisme complet est observé à Whitehall sur la réponse de M. Ian Smith.

M. George Brown fera une visite officieuse à Moscou

LONDRES — M. George Brown, ministre britannique des affaires étrangères, se rendra à Moscou les 22 et 23 novembre en visite non officielle, a annoncé samedi le Foreign Office.

On précise de source autorisée que cette visite ne remplace pas le séjour officiel que M. Brown doit faire dans le capitale soviétique au début de l'année prochaine, mais elle permettra aux chefs des diplomates soviétiques et britanniques de procéder à l'examen préalable d'un certain nombre de questions tant générales que bilatérales.

Parmi les questions qui seront vraisemblablement évoquées figurent notamment:

1) La non-prolifération des armes nucléaires;

2) Un traité éventuel sur l'interdiction des essais nucléaires souterrains;

3) Le Vietnam;

4) Le sécurité européenne;

5) L'ensemble des relations est-ouest;

6) Un accord éventuel sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

Au cours des entretiens que M. Brown a eus avec M. Andrei Gromyko à New York les 8 et 11 octobre derniers, l'intérêt que présenteraient des consultations plus étroites entre les deux ministres des affaires étrangères était apparu, indique-t-on à Whitehall. M. Gromyko avait alors invité son collègue britannique à se rendre à Moscou en visite officielle mais, depuis, la souplesse qui s'est dessinée dans les relations est-ouest a montré que les deux hommes politiques avaient tout intérêt à procéder à une rencontre plus tôt que prévu.

Parmi les signes de détente on mentionne à Whitehall le récent accord intervenu entre l'URSS et les Etats-Unis dans le domaine de l'aviation civile.

On tient à préciser dans les milieux autorisés qu'aucun "développement important" n'est à l'origine des conversations anglo-soviétiques qui auront lieu les 22 et 23 novembre. Il serait nettement prématuré, souligne-t-on, d'en attendre, par exemple, une prochaine remise en activité de la co-présidence des accords de Genève. Le problème vietnamien, ajoute-t-on, ne pourra être résolu que par des discussions patientes entre toutes les parties intéressées.

Le voyage à Moscou de M. Brown, qui semble avoir motivé la visite de l'ambassadeur soviétique au Foreign Office, M. Michel Smirnovsky, le 3 novembre, a été décidé samedi matin, après consultations avec le gouvernement de Washington, indique-t-on à Whitehall.

M. Brown, qui a effectué une visite à Berlin en fin de semaine, a déclaré à cette occasion: "Ma visite a pour but de prouver que le gouvernement britannique, qu'il soit travailliste ou conservateur, considère et continuera de considérer que la protection de Berlin-Ouest est une de ses tâches primordiales et fondamentales. Je tiens à souligner que nous continuerons à jouer pleinement notre rôle pour le maintien de la liberté de Berlin-Ouest jusqu'au jour où l'Allemagne, exerçant ses droits fondamentaux à l'autodétermination, choisira elle-même librement la forme de gouvernement qu'elle souhaite aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest. Notre but ainsi que celui des autres gouvernements alliés et de vos leaders démocratiques est de parvenir à une réunification de l'Allemagne par les moyens pacifiques dans le cadre d'un arrangement général européen", a-t-il précisé.

Nous sommes au premier rang dans le domaine du transport.

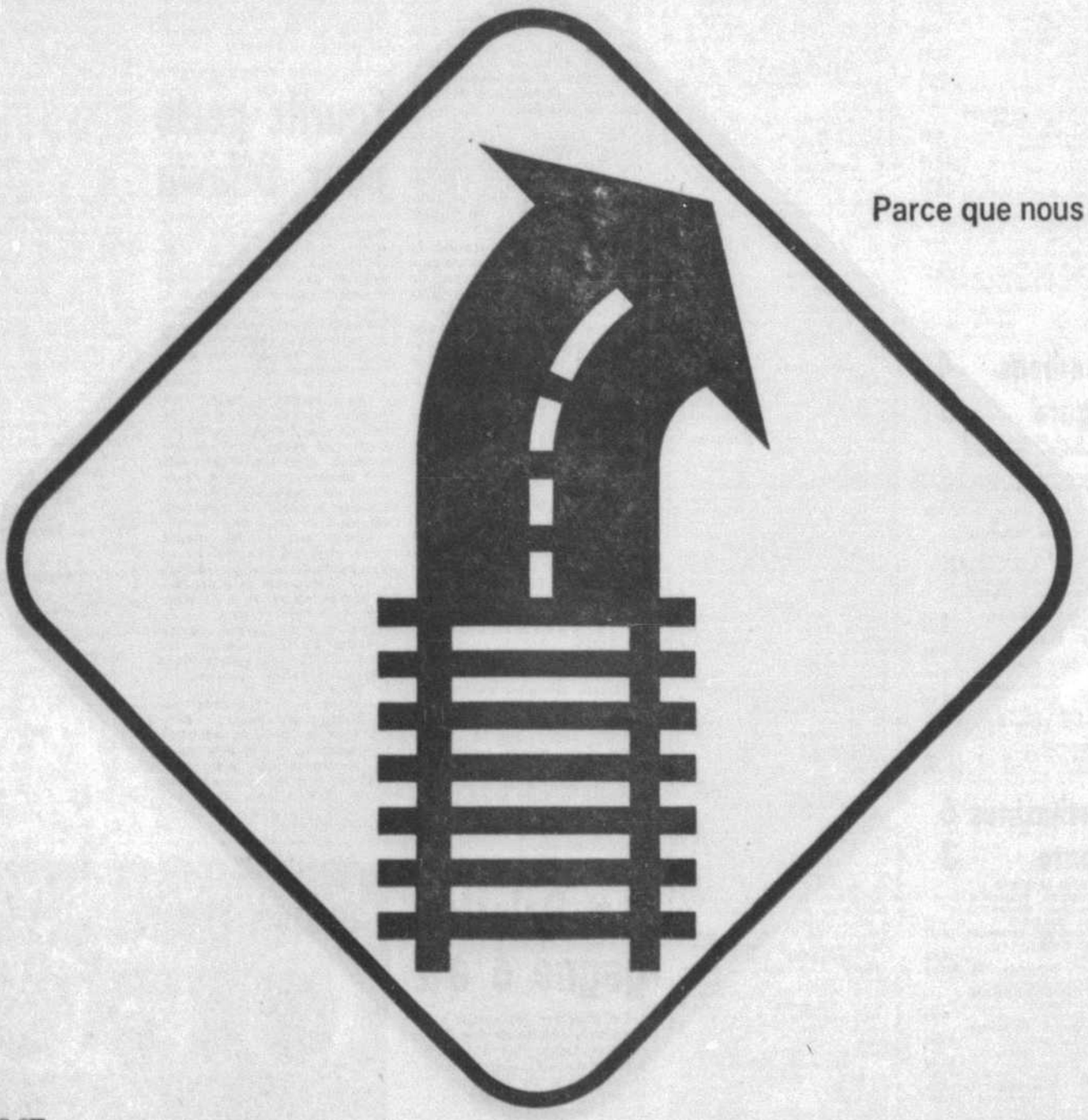

Parce que nous savons quand et comment prendre la route.

Nous, du Canadien Pacifique, avons commencé en affaires avec le chemin de fer. C'est notre principale voie d'exploitation, mais nous aimons bien en explorer de nouvelles pour vous.

Nos camions roulent sur les autoroutes du pays jour et nuit, transportant vos marchandises là où vous les voulez.

Nos remorques frigorifiques conservent votre viande et vos aliments congelés aussi frais que dans votre congélateur.

Nous offrons le service rail-route, grâce auquel les remorques de nos camions sont transférées sur des wagons spéciaux pour assurer le transport rapide et ininterrompu de vos marchandises.

Quant à notre chemin de fer, il dessert le pays au complet. Comment conservons-nous le premier rang dans le domaine du transport, quand l'industrie est si bien coordonnée de nos jours? En innovant sans cesse.

Pour ce qui est de l'expédition de vos marchandises, nous aimons bien que vous nous fassiez entièrement confiance.

Canadien Pacifique

À votre service de mille et une façons.

expo67

1867 1967